

L'ambivalence de la capture d'écran mobile

Entre sphère privée et publique, sur les réseaux sociaux

Sakina DOUIOU

Sous la direction de Thierry BONZON

Mémoire de recherche
Master Cultures et Métiers du Web
Université Gustave Eiffel
2023 - 2024



Remerciements

Il est d'usage de débiter son mémoire en remerciant les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail de longue haleine. Ainsi, j'aimerais remercier en premier lieu Monsieur Thierry Bonzon, mon tuteur de recherche, qui a su m'introduire à l'exercice du mémoire, grâce à ses conseils et son expertise.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers Monsieur Jacques-François Marchandise, que je remercie profondément pour sa bienveillance et son soutien face aux difficultés rencontrées cette année.

Je voudrais aussi faire part de ma reconnaissance aux personnes ayant accepté de participer à mes entretiens et m'ayant laissé jeter un œil dans la zone intime, que constitue leur téléphone portable : Mathilde, Bérangère et Rémi.

Enfin, je souhaite mentionner et remercier particulièrement ma mère qui m'a encouragée, soutenue et a relu les milliers de mots que j'avais tenté de mettre bout à bout. Elle a également réussi à me prouver que c'était possible, que la montagne insurmontable pouvait se transformer en chemin, qu'il fallait apprendre à parcourir, et que l'épuisement émotionnel n'était pas le signe d'un échec mais d'un fort investissement qui méritait d'être finalisé.

Merci pour vos précieux encouragements qui m'ont menée au bout cette longue réflexion.

Table des matières

Lexique.....	3
Remarques.....	3
Introduction.....	4
I - La capture d'écran : un phénomène aux multiples spécificités	8
1. MONTRER PAR L'IMAGE.....	8
a) <i>Aux origines de la capture d'écran.....</i>	8
b) <i>Un héritage photographique.....</i>	12
c) <i>Plus informatique que photographique ?.....</i>	18
2. REMÈDE À L'ÉPHÉMÈRE	24
a) <i>Culture de l'instantané.....</i>	24
b) <i>Fixer le flux numérique.....</i>	31
3. SUPPORT DE CIRCULATION.....	38
a) <i>De la reproductibilité des images à la diffusion instantanée massive sur le Web.....</i>	38
b) <i>L'image au service de la communication</i>	42
II - À l'intersection de la sphère privée et publique : de la prise à la possession	50
1. ENTRE OBSERVATION ET POSSESSION.....	50
a) <i>Un outil au service du voyeurisme et de la surveillance interpersonnelle</i>	50
b) <i>Collectionner des instantanés numériques</i>	56
2. S'APPROPRIER POUR DEPOSSEDER.....	63
a) <i>L'appropriation par la création.....</i>	63
b) <i>Du contrôle à la perte de contrôle.....</i>	68
3. UNE MENACE POUR LES ECHANGES PRIVES.....	75
a) <i>Un risque pour la confiance et les relations.....</i>	75
b) <i>Imaginer la menace : faire confiance ou anticiper.....</i>	82
III - Capturer pour dévoiler : de la possession au partage	90
1. QUAND LES ECHANGES PRIVES SONT DEVOILES.....	90
a) <i>Un objet de partage entre proches.....</i>	90
b) <i>Communiquer sur des communications : le cas des conflits</i>	96
2. S'AFFICHER OU ETRE AFFICHE PUBLIQUEMENT.....	103
a) <i>(S')exposer</i>	103
b) <i>Partager pour dénoncer.....</i>	108
c) <i>Partager pour nuire</i>	111
3. REAGIR FACE A UNE CAPTURE D'ECRAN PARTAGEE.....	115
a) <i>Peut-on regarder tout ce qui est (re)partagé ?</i>	115
b) <i>Une preuve irréfutable ?</i>	119
Conclusion	125
Bibliographie.....	127
Table des annexes	136

Lexique

Auto-partage : nous entendrons ici le fait de partager soi-même sa propre capture d'écran de son propre contenu ou de sa propre discussion

Captureur : nous donnerons cette appellation à la personne qui réalise une capture d'écran, à mettre en parallèle avec « capturé » pour celui dont le contenu ou les propos se voient en capture d'écran

Contenu : nous entendrons ici les médias et textes mis en ligne, ou partagés par messages

Post : contenu publié sur un réseau social, souvent employé au sujet d'Instagram

Screen : caractérise une capture d'écran, ainsi que l'action d'en prendre une : je *screen*

Snap : message texte, photo ou vidéo partagé dans une discussion sur Snapchat

Story : contenu temporaire partagé sur Instagram ou Snapchat, pour une durée maximum de 24 heures, pouvant contenir du texte, de l'image ou de la vidéo

Tweet : message ou contenu publié sur Twitter

Remarques

La majorité de la bibliographie se composant de textes en anglais, les citations ont été traduites pour faciliter la lecture et la compréhension du mémoire. Préciser à chaque fois la citation dans la langue d'origine aurait conduit à des notes de bas de page trop conséquentes par rapport au contenu.

Concernant le partage de captures d'écran entre proches, aucune annexe visuelle n'a pu être fournie, n'ayant pas eu accès à celles-ci, puisque les témoignages se basent sur des histoires personnelles. De ce fait, les contenus ont été plus facilement récupérables lors de divulgations larges. Ainsi, les captures d'écran présentées en annexe de ce mémoire sont des images trouvées, au fil d'une exploration spontanée sur les réseaux sociaux choisis.

Introduction

J'ai toujours été un peu embêtée par l'existence de la capture d'écran, car je ne savais pas si je devais plutôt l'apprécier ou m'en méfier. C'est une fonctionnalité que j'affectionne, pour me permettre de collectionner toutes les jolies choses que je vois défiler sur mon écran, les musiques que j'aimerais écouter plus tard, des lieux à visiter, des vêtements que j'aime bien, ou tout simplement des horaires de train. Elle m'a aussi déjà servi de porte de sortie, face à un SMS auquel je ne savais que répondre, puisque j'ai pu demander à un ami de me conseiller, grâce au support visuel qu'elle constitue. C'est donc une alliée, nichée au cœur de mon téléphone. Pourtant, dans celui des autres, elle me fait peur. Ayant peu confiance en moi, notamment dans ma vie sociale, la capture d'écran représente constamment une menace lors d'un échange avec quelqu'un. Quel que soit le sujet ou le message envoyé, qu'elle pourrait capturer à mon sujet, je redoute les jugements et les moqueries qu'elle est capable d'entraîner, une fois divulguée. J'ai l'impression qu'il y aura toujours quelque chose à critiquer à mon sujet, que ce soit ma façon de parler ou une photo partagée. Comme si elle était l'outil de prédilection pour servir le besoin des gens d'avoir toujours quelque chose à redire au sujet de quoi que ce soit. Alors comment me positionner face à elle ?

Heureusement, je ne suis pas la seule à la craindre autant que je l'apprécie. J'ai notamment pu entendre, au détour d'une gare : « j'ai peur qu'il screen ma story lui », ou encore une discussion dans la queue du supermarché, entre deux adolescentes, à propos de la divulgation d'une capture d'écran de leur amie. Son existence constitue une sorte de « on ne sait jamais », nous forçant à questionner la confiance que nous entretenons, avec les personnes à qui nous partageons des choses. La conscience commune de son existence, semble bouleverser nos relations sociales et notre manière de communiquer, car elle introduit le fait que quelque chose de privé puisse ne pas le rester.

C'est notamment cette idée que nous souhaitons explorer dans ce mémoire, à savoir l'ambivalence de la capture d'écran mobile, capable de se situer entre les sphères privée et publique, sur les réseaux sociaux. Celle-ci se définit par la création d'une image de ce qui apparaît à l'écran d'un smartphone, par la réalisation d'un raccourci lié au téléphone utilisé (ce sont généralement les boutons latéraux qui doivent être enclenchés en même temps). Si nous avons décidé de focaliser notre attention spécifiquement sur la capture d'écran mobile, c'est parce qu'une majorité de la population réalise ses captures d'écran sur ces dispositifs numériques. C'est un phénomène que nous avons constaté dans une étude quantitative, réalisée

en 2018, sur un échantillon de 201 personnes, entre 18 et 72 ans. Lors de cette enquête, 87% de l'échantillon affirmait avoir déjà pris une capture d'écran sur téléphone, ainsi que 82% déclarait préférer les prendre spécifiquement sur ce dispositif technique¹. Il a donc été jugé plus intéressant de se focaliser seulement sur ce dispositif, bien que notre réflexion trouve un cadre chronologique allant de l'origine de la capture d'écran sur ordinateur, jusqu'à sa diffusion régulière sur les réseaux sociaux. Pourtant, nous nous focaliserons uniquement sur la capture d'écran mobile, donc prise sur smartphone, et statique. Les captures d'écran vidéo ne feront pas partie de notre objet d'étude. De plus, nous nous intéresserons spécifiquement à celles prises et/ou partagées sur les réseaux sociaux, que ce soit dans des messageries instantanées, ou dans des posts ou stories sur des plateformes d'auto-exposition. Ses différentes étapes de réalisation, à savoir prise, possession et partage, nous permettrons d'en proposer une analyse détaillée et assez chronologique.

La capture d'écran sur mobile étant utilisée de façon quasi quotidienne pour certains, mais également un moyen de capturer, en une image, tous types de contenus (texte, image, média), porte différents enjeux en s'illustrant comme une pratique loin d'être neutre. Parmi ceux-là, elle interroge sa pratique en tant qu'archivage, ainsi que sa valeur de preuve. Elle intervient dans la communication et la socialisation qui prennent place sur les réseaux, ce qui questionne également nos habitudes de partage sur le Web, ainsi que la vie d'une image dans cet espace numérique. « Numérique » que nous relierons à tout ce qui touche au réseau Internet, conséquence de la généralisation des techniques de l'informatique². Enfin, c'est sa capacité à transgresser les frontières qui nous intéressera principalement, notamment celles entre les espaces considérés comme privés et ceux, publics, mis à disposition de tous.

Si la capture d'écran est donc omniprésente dans nos pratiques numériques, elle suscite peu d'intérêt académique pour son objet en tant que tel. Tellement peu chez les chercheurs français que nous avons élargi notre champ de recherche à l'international, pour finalement composer une bibliographie majoritairement de références anglophones. Il s'agit alors de s'intéresser à la capture d'écran de façon générale, telle qu'elle a été définie comme objet numérique, bien que les premières conceptualisations théoriques ne la comparaient qu'à la photographie. Son historique ainsi que ses usages sociaux, notamment dans le domaine de la communication, ont

¹ CRAMER, Emily M, SANG, Yoonmo et SUNYOUNG, Park. Uses and Gratifications of the Screenshot in Human Communication: An Exploratory Study. *Journal Electronic Journal of Communication*. 2019, Vol. 29, n° 1-2, p. 1-20.

² CARDON, Dominique. Naissance de l'informatique. Les petites humanités. Presses de Sciences Po, Mai 2019, p. 18-26.

été exploré par quelques personnes. Par ailleurs, d'autres domaines d'étude permettent de s'intéresser aux enjeux de la capture d'écran, bien que ne l'abordant pas forcément de façon explicite. Nous pouvons alors retrouver des recherches autour de l'image et de la photographie, mais également de la diffusion des contenus et de la communication sur le Web. De plus, un autre domaine qui est particulièrement utile dans le cas de notre objet d'étude, concerne les recherches autour de la sphère privée et publique sur les réseaux sociaux. Cela comporte des études autour de la gestion de la vie privée par les individus, mais aussi l'exposition de soi en ligne et sur les réseaux sociaux. Face à cela, nous souhaitons parvenir à croiser plusieurs façons, présentes dans la bibliographie, d'aborder la capture d'écran, de façon à produire une recherche spécifique autour du rôle de la capture d'écran dans les enjeux privés et publics, inhérents aux réseaux sociaux.

Nous avons donc choisi de questionner dans quelle mesure la pratique de la capture d'écran mobile participe à brouiller la frontière entre sphère privée et publique sur les réseaux sociaux.

Pour cela, plusieurs terrains d'étude s'offrent à nous. De ce fait, nous avons décidé de les organiser en fonction des lieux d'usage et d'apparition de la capture d'écran, à savoir, ses lieux de prise, de conservation et de diffusion. Puisqu'il s'agit d'étudier la prise et la circulation de captures d'écran sur les réseaux sociaux définis, ainsi que spécifiquement chez les utilisateurs habitués de ces réseaux et coutumiers de l'usage de la capture d'écran sur ces derniers.

Alors, nous avons défini comme lieux de prise, les réseaux sociaux que nous qualifierons d'auto-exposition éphémère, sur lesquels les utilisateurs font le choix de s'exprimer publiquement à plus ou moins grande échelle, que ce soit textuellement ou visuellement en postant des photos. Nous insistons sur le fait que chacun choisit lui-même ce qu'il met en ligne et dans quelles conditions. Nous avons alors choisi d'étudier **Snapchat** et **Instagram** pour leur fonctionnalité de *story*, ainsi que BeReal, qui est un réseau social permettant à ses utilisateurs de partager une photo par jour à un moment donné. La photo est prise à la fois sur leur caméra frontale et arrière, de façon à montrer à leurs amis ce qu'ils font au moment même où ils reçoivent une notification de l'application leur indiquant de prendre une photo. Les photos disparaissent lorsque la notification du jour suivant est envoyée. Ces applications ont été choisies de façon à étudier la capacité des captures d'écran à fixer l'éphémère numérique et à permettre l'appropriation de contenus.

Concernant les lieux de conservation, pour des captures d'écran prises sur les réseaux sociaux, il n'y a que la galerie photo des smartphones qui est à observer. Celle-ci semble révélatrice de pratiques et d'usages liés à la capture d'écran, car chacun les conserve précieusement dans cette

partie de son smartphone. L'idée est donc d'étudier les types de captures d'écran prises sur les réseaux sociaux, ainsi que les raisons de leur capture.

Enfin, pour les lieux de diffusion, concernant principalement les captures d'écran de messages privés, nous avons choisi d'explorer Instagram, Twitter ou encore Threads. Ces plateformes ont été choisies grâce à leur capacité à diffuser des contenus rapidement de façon massive, mais particulièrement pour étudier les raisons et la façon de partager des captures d'écran de messages privés à différentes échelles de publics.

Par ailleurs, étudier les réseaux sociaux conversationnels et d'auto-représentation éphémère implique nécessairement d'étudier les personnes qui les utilisent, et principalement celles faisant usage de la capture d'écran sur ces mêmes réseaux, que ce soit pour en prendre ou pour en diffuser. C'est pour cela que nous avons réalisé une petite série d'entretiens semi-directifs, de façon à questionner des personnes sur leur pratique. Nous avons également recueilli plusieurs études qualitatives, et quantitatives, déjà menées, que ce soit autour de la capture d'écran précisément ou autour d'habitudes de communication en ligne, ou encore à propos de la gestion de leur vie privée.

Afin d'explorer la manière dont la capture d'écran mobile agit sur les frontières, séparant notre sphère privée et la sphère publique, nous avons organisé notre réflexion en trois parties. Dans un premier temps, nous analyserons la capture d'écran, depuis sa création, comme une pratique riche de spécificités techniques. Puis, nous explorerons comment cette pratique se situe à l'intersection des sphères privée et publique, du moment de sa prise à sa possession par son auteur. Enfin, nous nous intéresserons précisément à son partage, en examinant comment celle-ci devient un outil de révélation publique et les implications qui en découlent, pour la gestion de la vie privée en ligne et au sujet du regard porté par d'autres utilisateurs.

I - La capture d'écran : un phénomène aux multiples spécificités

1. MONTRER PAR L'IMAGE

a) Aux origines de la capture d'écran

« Impr. Ecran³ », « Shift-Command-4⁴ » ou encore appuyer simultanément sur les boutons latéraux d'un smartphone⁵ permettent de réaliser une capture d'écran. Pourtant, si ces raccourcis clavier et manipulations sont connus pour beaucoup, créer une image du bout des doigts n'a pas toujours été possible. Ainsi, la capture d'écran telle qu'elle est connue aujourd'hui, comme impression numérique immédiate d'un événement à l'écran, est un phénomène récent, d'abord développé pour les ordinateurs puis étendu aux nouveaux dispositifs d'interaction numériques.

Avant les années 1990, aucune méthode numérique n'était capable de capturer le résultat d'une interface graphique⁶. Ainsi, reproduire le contenu visuel numérique mis en œuvre par un écran d'ordinateur nécessitait davantage de matériel, puisqu'il était nécessaire de photographier, avec un appareil photo, la surface de l'écran pour en conserver une image. C'est de cette façon qu'apparaît ce qui a été défini comme la première capture d'écran de l'histoire, en 1959. Cette dernière est liée à l'élaboration d'un programme informatique capable de reproduire graphiquement le tracé d'une femme. Celle-ci lève les bras et adopte une posture provocante, rappelant les dessins de pin-up⁷. C'est un employé d'IBM, resté anonyme, qui est à l'origine du graphisme réalisé sur un ordinateur militaire, développé pour la défense aérienne, à la fin des années 1950. Si cette représentation graphique sur un écran à tube cathodique fait partie des premiers arts informatiques figuratifs, elle ouvre également la voie aux débuts de la capture d'écran. En 1959, Lawrence A. Tipton, un aviateur américain a réalisé une photographie du dessin qui apparaissait sur l'écran, grâce à un appareil Polaroid : « Un jour, j'ai décidé de prendre des photos pour la postérité », déclare-t-il, « et ces deux polaroids sont les seuls à être sortis du bâtiment⁸ ». Alors, c'est cette photographie qui s'apparente le plus au début de la

³ Support Microsoft, Raccourci clavier de l'impression écran : <https://support.microsoft.com>

⁴ Support Apple, Faire une capture d'écran sur un Mac : <https://support.apple.com/>

⁵ Support Apple, Réaliser une capture d'écran sur un iPhone : <https://support.apple.com/fr-fr/102616>

⁶ GABOURY, Jacob. Picturing Computation. Dans: *Fotomuseum Winterthur* [en ligne].

[Consulté le 13 mai 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.fotomuseum.ch/de/2019/06/10/picturing-computation/>

⁷ Annexe 1 : Programme de pin-up

⁸ EDWARDS, Benj. The Never-Before-Told Story of the World's First Computer Art (It's a Sexy Dame). Dans : *The Atlantic* [en ligne]. 24 janvier 2013. [Consulté le 31 mars 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.theatlantic.com/technology/archive/2013/01/the-never-before-told-story-of-the-worlds-first-computer-art-its-a-sexy-dame/267439/>

capture d'écran, puisqu'il ne s'agit pas seulement de montrer le contenu de l'écran mais bien de créer une image d'un contenu affiché sur un écran. Ce dernier fait partie de l'image, il fallait montrer ce qui avait été créé grâce à l'ordinateur.

Dans les années 1960, la capture d'écran poursuit sa pratique documentaire en témoignant des évolutions de l'informatique. En effet, l'ordinateur interactif était en plein développement, pour autant, peu de personnes y avaient accès et son existence était totalement inconnue pour le grand public. Il fallait donc le faire exister en rendant visible cette nouvelle technologie à ceux qui n'y avaient pas accès. C'est en ce sens que les captures d'écran, par la photographie, servaient à témoigner de l'interactivité nouvelle des ordinateurs, de façon à donner une impression de l'expérience de leur utilisation. Le support visuel permettait de représenter ce qui avait lieu sur l'écran, pour montrer les possibilités de l'ordinateur dans une esthétique brute, témoignant d'une expérience réelle. Donner à voir la nouveauté, comme le faisait la peinture lorsque de nouvelles inventions voyaient le jour –telles que l'apparition de la locomotive à vapeur⁹–, tout en ayant la possibilité de la diffuser visuellement à davantage de public, notamment lors de conférences informatiques dans le cadre de l'interactivité nouvelle des ordinateurs. Ainsi, selon Jacob Gaboury « la capture d'écran documente le potentiel de l'ordinateur en tant que système dynamique et interactif¹⁰ », prenant alors une valeur de document. Cette dernière a donc d'abord été créée pour répondre à un besoin, celui de montrer, grâce à la création d'une image. L'image venant du latin « imago », en référence aux moulages faits sur les morts dans un rite généalogique de ressemblance, elle établit dès lors un lien fort avec la notion de ressemblance du réel par imitation, ce que la capture d'écran exploite par sa nature d'image.

Malgré cette utilisation, la capture d'écran ne devient pas une convention tout de suite, puisque représenter ce qui se passe à l'écran d'un ordinateur se faisait également par l'impression ou le tracé, d'autant plus que « la grande majorité des résultats informatiques étaient du texte et des chiffres¹¹ » et non pas spécialement des représentations graphiques. Ainsi, la sortie du contenu sur papier semble préférable à l'extraction par la capture d'écran de la représentation visuelle des calculs de l'ordinateur, et ce, jusqu'aux années 1980. C'est à ce moment-là que le terme « screenshot » apparaît, se dotant de la même racine que l'instantané

⁹ ALLEN, Matthew. Representing Computer-Aided Design: Screenshots and the Interactive Computer circa 1960. *Perspectives on Science*. Novembre 2016, Vol. 24, n° 6, p. 637-668

¹⁰ GABOURY, Jacob. *Picturing Computation*, *loc. cit.*

¹¹ GABOURY, Jacob. Paper Computing and Early Screenshot Cultures. Dans : *Screen Images*. [S. l.] : [s. n.], 2023, p. 87-92

« snapshot », de façon à signifier la pratique consistant à prendre une photographie de l’affichage graphique d’un écran d’ordinateur. Cette expression vient remplacer le terme « screen dump » utilisé jusqu’alors, traduisible en français comme « vidage d’écran ». L’idée n’était donc pas de parler de capture photographique de l’écran mais davantage d’une forme d’extraction ou de transfert des données obtenues à l’ordinateur vers le « screen dump¹² ». Concernant le terme « capture d’écran » en français, son origine reste floue, nous supposons donc une apparition similaire à celle du terme anglais « screenshot ».

En rapprochant le nom même de la capture d’écran vers la pratique photographique, son utilisation se concrétise comme un moyen de reproduire exactement l’apparence de l’écran, davantage que le contenu qu’il affiche. De cette façon, employer la capture d’écran devenait de plus en plus intéressant au fur et à mesure de l’apparition des interfaces utilisateur graphiques, ce qui commença avec l’ordinateur personnel Xerox Alto, mais également du développement de la conception graphique sur ordinateur et de l’édition imprimée. Ainsi, en parallèle d’une méthode nouvelle pour organiser du texte graphiquement il était primordial d’obtenir exactement ce qui était présenté par l’interface : « What You See Is What You Get » (WYSIWYG), traduisible en français par « ce que vous voyez est ce que vous obtenez¹³ ». Alors, l’impression papier d’informations ne suffisait plus, il fallait rendre visible exactement la production graphique de l’ordinateur.

Dans les années 1980, l’utilisation de la capture d’écran se généralise avec la documentation des résultats graphiques des jeux vidéo. Du fait de l’équipement photographique nécessaire¹⁴, elle reste néanmoins restreinte au domaine professionnel, puisque les captures d’écran de jeux vidéo étaient utilisées par les sociétés de jeux et les magazines spécialisés, de façon à promouvoir les possibilités graphiques de ces nouveaux jeux¹⁵. Pourtant, certains joueurs passionnés commencent à photographier leur écran pour mémoriser leurs scores sur des jeux compétitifs. Certaines sociétés de jeux, comme Activision, encouragent les joueurs à atteindre des records et envoyer des photographies de leur écran pour recevoir un patch thermocollant relatif au jeu en guise de récompense. Ce type de pratique est repris par la suite par des magazines spécialisés dans le jeu vidéo, comme Nintendo Power, qui publie à la fin du

¹² *Ibid.*, p. 90.

¹³ GABOURY, Jacob. What You See Is What You Get. Dans : *Fotomuseum Winterthur* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 18 mai 2024]. Disponible à l’adresse : <https://www.fotomuseum.ch/de/2019/06/21/what-you-see-is-what-you-get/>

¹⁴ Annexe 2 : Réalisation d’une capture d’écran professionnelle

¹⁵ GABOURY, Jacob. Screen Selfies and High Scores. Dans : *Fotomuseum Winterthur* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 18 mai 2024]. Disponible à l’adresse : <https://www.fotomuseum.ch/de/2019/07/05/screen-selfies-and-high-scores/>

magazine les réussites des joueurs grâce aux captures d'écran envoyées, servant de preuves pour les scores obtenus¹⁶. Elle devient un moyen de mémoriser et de partager ce qui se passe lorsque nous sommes seuls face à notre écran en train de jouer, rendant ainsi compte d'une activité réelle dans un monde numérique. La capture d'écran s'ouvre alors à une utilisation domestique, mais nécessitant toujours du matériel extérieur à l'écran pour pouvoir le capturer, quelques conseils photographiques sont à appliquer pour réussir sa capture d'écran. C'est ce que détaille le magazine Nintendo Power afin de photographier correctement son écran chez soi, sans nécessité d'une installation professionnelle utilisée jusqu'alors¹⁷. La capture d'écran se diffuse alors davantage et devient accessible à un plus grand nombre de personnes, ce qui annonce l'arrivée proche de la fonctionnalité sur les ordinateurs personnels.

Bien que la capture d'écran fasse son chemin depuis le début des années 1960, ce n'est que dans les années 1990 qu'elle devient officiellement un standard pour tous dans le milieu informatique. Ce, grâce à l'ajout de la commande « Impr. Ecran » qui permet aux gens de réaliser des captures d'écran directement sur leur ordinateur, sans avoir besoin d'un dispositif externe¹⁸. En plus, de faire partie intégrante de l'ordinateur, son délai de réalisation se trouve réduit puisque l'image capturée apparaît immédiatement, ce qui est bien loin de la photographie sur pellicule en attente de développement et de tirage pour apparaître aux yeux de tous. Aujourd'hui cette fonctionnalité se démultiplie avec la possibilité de faire une capture d'écran de l'écran entier, de sélectionner seulement une partie, de retoucher l'image directement après sa création voire de l'envoyer directement dans un message ou un mail. Les logiciels de capture d'écran ouvrant les possibilités se démultiplient¹⁹, la capture d'écran est donc devenue un outil clé dans l'utilisation de l'ordinateur personnel, permettant de figurer et transférer toute action se déroulant dans l'espace numérique. Nous pouvons lire sur le site d'Apple : « **On le sait, une image vaut mille mots.** C'est d'ailleurs pour cela que les captures d'écran sont devenues un outil essentiel du quotidien²⁰. » prouvant à quel point la capture d'écran a sa place dans nos utilisations actuelles des dispositifs numériques.

L'ascension de la capture d'écran ne s'arrête pas à son intégration au sein de l'ordinateur puisqu'elle apparaît comme fonction sur l'iPhone en 2007, avant d'être également intégrée chez

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Annexe 3 : Indications pour réaliser une photo de l'écran

¹⁸ COLUCCINI, Riccardo. How the Screenshot Became One of the Internet's Most Powerful Tools. Dans : *Vice* [en ligne]. 29 juin 2020. [Consulté le 27 avril 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.vice.com/en/article/ep4zg7/history-of-the-screenshot>

¹⁹ *Tout savoir sur la capture d'écran : une histoire App Store* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 18 mai 2024]. Disponible à l'adresse : <https://apps.apple.com/fr/story/id1456413984>

²⁰ *Ibid.*

Android en 2011²¹. Ce nouveau support d'action la rend d'autant plus quotidienne voire inattendue puisqu'en étant présent en permanence sur nous, le smartphone rend toute interaction en ligne, ou hors ligne, possible à n'importe quel instant de la journée. De cette façon, en étant intégrée au smartphone, la capture d'écran permet de capturer et de faire circuler du contenu de façon rapide, ce qui redéfinit petit à petit notre rapport aux événements qui se déroulent dans le milieu numérique. Sa présence sur un dispositif de poche fait partie des dernières versions qu'il en existe, et c'est cette version de la capture d'écran, comme capture d'écran mobile, qui mobilisera le fil de nos recherches.

Au fil du temps, la capture d'écran est passée d'une pratique assez spectaculaire et inédite à un objet banal, devenu une pratique vernaculaire et quotidienne. Elle se révèle être un objet riche s'inspirant de pratiques antérieures proches, telles que l'impression des informations données par l'ordinateur, la photographie d'écrans à tube cathodique ou encore les écrans radar, non-mentionnés précédemment mais rejoignant l'idée d'obtenir un visuel en temps réel, de la même façon que la capture d'écran capture en temps réel ce qui se passe à l'écran. Par ailleurs, dans ce principe de capturer ce qui se passe à l'écran, elle correspond à l'idée de la Camera Obscura, en photographie, de fixer une image de la réalité. En ce sens, par sa fonction représentative, son utilisation du médium photographique, ainsi que son appellation même qui cherche à dérober un morceau de l'écran, la capture d'écran semble s'accrocher aux caractéristiques de la photographie. Alors qu'en est-il réellement de la capture d'écran vis-à-vis de la photographie ?

b) *Un héritage photographique*

Si la pratique de la capture d'écran débute grâce à l'outil photographique, en permettant de photographier l'écran de l'extérieur, l'intégration de la fonctionnalité au sein même des outils numériques ne semble pas pour autant délaissier son attache à la photographie. Cela se ressent notamment dans le langage, ce qui a été constaté lors de l'entretien avec Mathilde qui mentionne « ouais je la prends en photo, enfin je screen¹ », ayant spontanément parlé de prendre une photographie lorsqu'elle aborde l'action de la capture d'écran. Cette erreur de langage renvoie aux termes « prendre » et « capturer » qui confèrent à la capture d'écran des qualités photographiques. En effet, il semble que nous prenions des captures d'écran comme nous

²¹ COLUCCINI, Riccardo., *loc. cit.*

¹ Annexe 0 : Entretiens – Mathilde (21 ans, étudiante)

prenons des photographies, ce que souligne Paul Frosh : « Comme pour les photographies, nous disons que nous "prenons" des captures d'écran² ».

Outre l'analogie avec la photographie par le langage, la capture d'écran entretient une analogie visuelle avec celle-ci. Effectivement, la capture d'écran ressemble à des pratiques existantes de la photographie : l'instantané, la projection de diapositives comme médiation secondaire d'un support visuel ou encore l'arrêt sur image³. De plus, en prenant l'exemple de Paul Frosh de la photographie en jeu, la capture d'écran a vocation à devenir l'appareil photo qui permet de capturer des scènes de jeu vidéo. De cette façon, « toutes les images créées sont composées exactement comme des photographies du "monde réel"⁴ » grâce à une interface proposant des fonctionnalités proches de celles utilisées en photographie. C'est le cas du logiciel NVIDIA Ansel qui propose d'ajuster l'angle de vue, l'exposition ou encore le contraste et la saturation de l'image qui sera prise dans le jeu⁵, grâce à la capture d'écran. Ainsi, ce mode de prise de capture d'écran propose de les prendre comme des photographies de mondes numériques, instaurant un véritable lien indissociable entre les deux pratiques.

Si nous avons parlé d'une pratique de la capture d'écran en jeu sur ordinateur, la capture d'écran se vit également comme une prise photographique quel que soit son support, et ce, en reproduisant de nombreuses conventions photographiques. En premier lieu, l'idée commune est d'immobiliser ce qui apparaît en temps réel devant nos yeux. Pour se faire, les deux pratiques utilisent le cadrage du sujet qui permet de délimiter quelle zone de la réalité ou de l'espace numérique sera conservée en image. Ensuite, qu'elle soit réalisée sur ordinateur ou smartphone, la capture d'écran se prend grâce à des boutons, de la même façon qu'on appuie sur le déclencheur de l'appareil. En réaction à cette manipulation, un son simulé d'obturateur est entendu pour signifier la prise de la capture d'écran. Ce son, « bien que techniquement inutile, signale une certaine relation entre la capture d'écran et la prise d'une photo⁶ ». À la suite de la prise de vue, une image rectangulaire est obtenue : « Les captures d'écran sont presque toujours rectangulaires et apparaissent invariablement sur un arrière-plan à l'intérieur de lignes de cadre

² FROSH, Paul. Screenshot : The 'Photographic' Witnessing of Digital Worlds. Dans : *The Poetics of Digital Media*. [S. l.] : [s. n.], 2018, p. 88-112

³ GABOURY, Jacob. Techniques for Secondary Mediation. Dans : *Fotomuseum Winterthur* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 mai 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.fotomuseum.ch/de/2019/05/29/techniques-for-secondary-mediation/>

⁴ FROSH, Paul. Screenshots and the Memory of Photography. Dans : *Screen Images*. [S. l.] : [s. n.], 2023, p. 173-190

⁵ Annexe 4 : Interface NVIDIA Ansel

⁶ CRAMER, Emily M, JENKINS, Bryan M et SANG, Yoonmo. What's behind that screenshot? Digital windows and capturing data on screen. *Convergence* [en ligne]. SAGE Publications Ltd, Avril 2023, Vol. 29, n° 2, p. 467-480. DOI [10.1177/13548565221089211](https://doi.org/10.1177/13548565221089211)

rectangulaires⁷ », ce qui les renvoie à une convention graphique majeure dans le milieu photographique d'un tirage rectangulaire, arborant parfois des bordures blanches, de façon à contenir l'image de la réalité dans une portion rectangulaire de la feuille de papier. De son côté, la capture d'écran ne recadre pas de façon rectangulaire à proprement parlé, puisque son contenu se présente d'ores et déjà sous ce format. C'est l'écran qui joue ce rôle de cadre rectangulaire, avant que l'image n'existe. Enfin, le lieu de conservation des captures d'écran s'avère également proche de celui des photographies : « Cette équivalence entre les photographies et les captures d'écran est encore renforcée par le fait que mes captures d'écran sont stockées par mon téléphone dans la même application que toutes mes autres "photos"⁸. » Ainsi, la galerie du téléphone confond les captures d'écran et les photographies, comme on rangerait un album photo, leur attribuant alors la même valeur.

Si la capture d'écran semble hériter des conventions techniques de la photographie, ce ne sont pas les seules dont elle se dote, puisque « la capture d'écran peut être considérée comme un acte réellement photographique en ce sens où elle fixe un morceau de temps et d'espace (en ligne et multiples) en une image⁹. » Cette idée de fixation d'un morceau du monde n'est pas sans rappeler la capacité de la photographie analogique à établir une empreinte physique, par l'action de la lumière sur la surface photosensible. Ce qui, selon Rosalind Krauss en 1977, fonde la relation indicielle que la photographie entretient avec le monde¹⁰, de façon à ce qu'elle « bénéficie d'un transfert de réalité de la chose sur sa reproduction¹¹ », selon André Bazin qui affirme également que c'est en ce sens que la photographie dispose d'un « pouvoir irrationnel [...] qui emporte notre croyance¹² ». Alors, la valeur de document portée par l'indicialité de la photographie analogique semble se répercuter sur la capture d'écran, souvent employée comme preuve d'un événement dans le milieu numérique, notamment d'après les propos de Jan Švelch : « les captures d'écran sont considérées comme des preuves intactes de ce qui s'est passé à l'écran¹³ ». Ainsi, bien que la capture d'écran ne dispose pas de l'indicialité par connexion physique de la photographie analogique, elle se rapproche davantage de la photographie

⁷ FROSH, Paul. Screenshot : The 'Photographic' Witnessing of Digital Worlds, *op. cit.*, p. 95.

⁸ FROSH, Paul. Screenshots and the Memory of Photography, *op. cit.*, p. 180.

⁹ PROULX, Christelle. Photographier l'image dans son milieu numérique : la capture d'écran et le cas d'After Faceb00k. Dans : *Explorations Archiver le présent ?* [en ligne]. 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.archiverlepresent.org/explorations/photographier-limage-dans-son-milieu-numerique>.

¹⁰ GUNTHER, André. *L'Image partagée. La photographie numérique*. Textuel. [S. l.] : [s. n.], 2015.

¹¹ BAZIN, André. Ontologie de l'image photographique. Dans : *Qu'est-ce que le cinéma?* Les Éditions du Cerf, [S. l.] : [s. n.], 1958, p. 9-17.

¹² *Ibid.*, p. 14.

¹³ ŠVELCH, Jan. Redefining Screenshots: Toward Critical Literacy of Screen Capture Practices. *Convergence*. Septembre 2020, Vol. 27.

numérique et de ses caractéristiques. Cette dernière délaisse le procédé chimique au profit d'électronique pour obtenir une image. Pour autant, elle est décrite par Bernard Darras comme « sémiotiquement indicielle¹⁴ », en lien à la sémiologie de Peirce, dans le sens où les détails capturés dans l'image sont comme des indices qui renvoient à quelque chose de réel. La correspondance visuelle par les indices ne semble donc pas se limiter à l'empreinte, puisque la photographie numérique poursuit le travail de l'analogique, d'attester de ce qui se déroule devant l'objectif à un certain moment.

Malgré les changements techniques, la photographie numérique possède toujours un statut de document. Ainsi, si le rapport physique au réel change avec le numérique, la photographie ne semble pas pour autant s'éloigner de la réalité puisqu'elle agit avant tout comme un mode de reproduction de la réalité. Alors, de la même façon que cette dernière entretient un nouveau lien avec la réalité, la capture d'écran se trouve proche de ce qu'elle représente, en passant également par un processus de reproduction qui duplique, par imitation, ce qui se déroule à l'écran. De cette façon, elle livre « une reproduction visuelle inchangée de tous les détails, même ceux qui semblent sans importance¹⁵ », et ce, notamment grâce à la neutralité de son dispositif. Ce dernier se rapproche de l'acte mécanique de reproduction de la réalité mis en œuvre par la photographie, car c'est une image technique qui est réalisée et délivrée par le dispositif d'une machine, ce qui implique une forme de neutralité, puisque l'utilisateur est limité dans ses décisions lors de la création d'une capture d'écran. Il n'a pas d'autre choix que de capturer strictement ce qui se superpose à l'écran, selon les conventions du dispositif technique.

En ayant cette capacité reproductive, la photographie numérique affirme son lien fort avec son prédécesseur analogique : « une photographie numérique possède la même force de liaison et la même capacité à renvoyer au "il y a" ou "il y a eu" qu'une photographie argentique¹⁶ », de façon à ce que l'on puisse toujours exploiter des théories plus anciennes liées à la photographie argentique. C'est notamment le cas des idées de Roland Barthes, évoquées par Bernard Darras dans la citation précédente, où il est question de la nécessité du passage d'un élément devant l'objectif pour qu'il apparaisse à l'image. C'est la condition de reproduction de la photographie, que Roland Barthes nomme entre autres « ça-a-été » comme noème de la photographie : « L'effet qu'elle produit sur moi n'est pas de restituer ce qui est

¹⁴ DARRAS, Bernard. Indicialité et photographie numérique instantanée. *MédiaMorphoses*. 2002, n° 6, p. 65-69.

¹⁵ ŠVELCH, Jan. Redefining Screenshots: Toward Critical Literacy of Screen Capture Practices, *op. cit.*, p. 561.

¹⁶ DARRAS, Bernard., *op. cit.*, p. 68.

aboli (par le temps, la distance), mais d'attester que cela que je vois, a bien été. [...] La Photographie ne dit pas (forcément) ce qui n'est plus, mais seulement et à coup sûr, ce qui a été¹⁷. » Ainsi, reproduire par l'image ce qui a lieu à un instant donné constitue la preuve de l'existence du sujet photographié. De plus, bien que les photographies puissent parfois susciter certains doutes quant à leur véracité - notamment depuis l'avènement du numérique - il semble toujours y avoir une part de vérité dans ce qu'elles affichent. Susan Sontag en parlait déjà : « Une photographie passe pour une preuve irrécusable qu'un évènement donné s'est bien produit. L'image peut déformer, mais il y a toujours une présomption que quelque chose d'identique à ce que la photo montre existe, ou a existé, réellement¹⁸. » C'est bien cette présomption de vérité qui fonde le cœur de la photographie numérique comme preuve, ce dont hérite la capture d'écran, puisqu'il semble inévitable que l'évènement ait eu lieu pour apparaître en image.

Le mode de reproduction employé par la photographie et la capture d'écran ne se limite pas à l'imitation d'un moment pour le fondre en image. C'est également un procédé de reproduction qui peut se lire comme une médiation secondaire d'un élément existant. En ce sens, la capture d'écran rejoint la photographie avec l'idée de copier ce qui sert déjà à montrer. De la même façon qu'on peut photographier une photographie déjà existante, la capture d'écran duplique l'écran qui se présentait déjà comme une forme d'affichage d'un contenu. Ainsi, « la capture d'écran devient pleinement naturalisée en tant que technique de remédiation de notre environnement informatique¹⁹ », de la même façon que la photographie est une remédiation de notre relation avec le monde. Alors, la capture d'écran semble acquérir le rôle de photographie de l'environnement numérique, en créant avec l'image obtenue un nouvel espace de représentation.

Il y a un autre aspect relatif à la photographie qui se retrouve dans la pratique de la capture d'écran : l'archivage par l'image. Si cette dernière sert à représenter, elle permet également, par extension, de conserver le moment affiché. Ainsi, « Les captures d'écran, en ce sens, servent une impulsion archivistique. Elles constituent un moyen de prouver qu'une action a été entreprise ou qu'une déclaration a été faite²⁰ ». Alors, **en conservant des récépissés du monde numérique comme preuves**, la capture d'écran participe à une archive plus globale de

¹⁷ BARTHES, Roland. *La chambre claire*. Éditions de l'Étoile : Gallimard, 1980.

¹⁸ SONTAG, Susan. Dans la caverne de Platon. Dans : *Sur la photographie*. [S. l.] : CHRISTIAN BOURGOIS ÉDITEUR, 1977, p. 13-44.

¹⁹ GABOURY, Jacob. Screenshot or It Didn't Happen. Dans : *Fotomuseum Winterthur* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 5 juin 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.fotomuseum.ch/de/2019/07/15/screenshot-or-it-didnt-happen/>.

²⁰ *Ibid.*

tout ce qui s'y passe. Elle devient finalement porteuse de la mémoire individuelle et partagée relative à cet environnement, de la même façon que la photographie héberge les souvenirs de moments partagés et des visages familiers au sein d'albums photo. La capture d'écran paraît donc poursuivre le travail de collecte et d'archivage photographique en l'ouvrant aux mondes numériques.

Bien que la capture d'écran démontre un fort attachement à son héritage photographique, elle ne peut pas être confondue avec cette dernière pour autant. Techniquement, une capture d'écran n'est pas une photographie en tant que telle. Ce n'est ni une impression sur une surface photosensible, ni un dispositif extérieur au sujet, puisque la capture d'écran est incluse au sein des appareils électroniques dont elle capture le contenu. De cette façon, elle pourrait appartenir au « domaine élargi de la photographie » de George Baker, idée selon laquelle les limites de la définition de la photographie étaient peut-être repoussées²¹. Cette expansion des limites de la photographie semble trouver une de ses sources dans l'apparition et la diffusion de nouveaux supports, selon Paul Frosh, à propos des captures d'écran : « Apparues dans le contexte de l'utilisation quotidienne des smartphones et de l'intégration de la photographie vernaculaire dans les plateformes de médias sociaux, elles élargissent le champ du médium [photographique]²² ». Pourtant, elle ne fait qu'hériter et reproduire des conventions photographiques tout en apportant ses propres caractéristiques, ce qui la place davantage comme une remédiation du médium photographique plutôt qu'un nouveau mode photographique. La capture d'écran ouvre ainsi les modes de représentation et les sujets, ce que décrit Paul Frosh en débutant sa réflexion par la photographie :

« le pouvoir spectaculaire de la photographie, qui consiste à rendre le monde représentable en image, en prédéfinissant ses objets comme des choses à voir et à composer devant un regard extérieur, s'étend désormais aux mondes numériques pour leur conférer une plénitude ontologique et une légitimité esthétique²³. »

De cette façon, la capture d'écran semble donner la possibilité aux mondes technologiques et numériques d'exister outre leur milieu, une façon de révéler leur réalité et d'ouvrir les modes de perception à leur sujet.

En définitive, la capture d'écran semble se présenter comme une remédiation de la photographie, en imitant certaines de ses conventions techniques, ou en agissant comme un mode de reproduction d'une réalité, capable d'acquérir un statut de document digne d'être

²¹ FROSH, Paul. *Screenshots and the Memory of Photography*, *op. cit.*, p. 173.

²² *Ibid.*, p. 173.

²³ *Ibid.*, p. 188.

archivé. Elle rejoint également la photographie en étant une image technique, donc nécessitant l'action d'une machine, ce qui présuppose la nécessité de savoir utiliser le dispositif technique lié. De cette façon, il est nécessaire de connaître son existence et de savoir la réaliser, de la même façon qu'il faut savoir manipuler un appareil photo avec ses réglages. Cependant, la capture d'écran, contrairement à la photographie, ne s'obtient pas sur un dispositif dédié à l'obtention d'une image. Elle n'est pas évidente, puisque c'est une fonctionnalité intégrée aux appareils électroniques, dont l'existence et le mode d'utilisation nécessitent d'être connus par les utilisateurs. De cette façon, il est possible de posséder un smartphone sans savoir comment réaliser une capture d'écran, puisque c'est une fonctionnalité tierce cachée au sein du dispositif. C'est cette spécificité de la capture d'écran qui questionne sa filiation directe avec la photographie, n'est-elle finalement pas davantage informatique que photographique ?

c) Plus informatique que photographique ?

La capture d'écran définit à la fois une pratique technique liée à un geste pour mettre en fonctionnement une machine (appuyer sur des boutons pour déclencher la création d'une image de l'écran) et le fichier technique qui en ressort, doté d'une extension « .png ». Cette dernière, acronyme de « Portable Network Graphics » désigne un format d'image numérique pixellisée¹. Ainsi, la nature technique de la capture d'écran apparaît évidente : c'est une image technique produite par une machine technique. Pourtant, contrairement à la photographie, sa technicité ne repose pas sur un mécanisme optique mais informatique. L'informatique étant définie comme l'« ensemble des applications de [la] science du traitement automatique de l'information, mettant en œuvre des matériels (ordinateurs) et des logiciels² » par le dictionnaire Larousse, elle apparaît comme une caractéristique majeure de la capture d'écran, dépendante d'un ordinateur, qu'il soit un ordinateur de bureau classique ou plus compressé sous la forme d'un smartphone. De cette façon, c'est une opération numérique inscrite au sein d'éléments informatiques.

Sa technicité liée à la machine est également évoquée par les mots de Dunja Nešović : « En termes techniques, les captures d'écran sont créées à l'intersection des humains et des machines, dans laquelle la machine (ou l'humain qui a programmé la machine) détermine ce

¹ *Que sont les fichiers PNG et comment les ouvrir ?* | Adobe [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 15 juin 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.adobe.com/fr/creativecloud/file-types/image/raster/png-file.html>.

² LAROUSSE, Éditions. *Définitions : informatique - Dictionnaire de français Larousse* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 15 juin 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/informatique/42996>.

qui est visible et ce qui peut être capturé, distribué et revu³. » Alors, de par son intégration au sein du dispositif technique, la possibilité de capture d'écran dépend de la machine qui permet sa réalisation, malgré l'intervention extérieure de l'utilisateur sur les boutons de l'appareil :

« Sur un appareil mobile, la capture d'écran est l'une des rares opérations qui nécessitent d'appuyer sur un bouton physique, de sorte que l'acte de prendre une capture d'écran semble toujours se situer au-dessus ou à l'extérieur de l'interface elle-même, indifférent au fonctionnement d'une application ou d'un programme particulier. De plus en plus, ce n'est plus le cas, car les applications tentent de restreindre ou de contrôler les images qu'elles produisent⁴. »

Ainsi, dans leur technicité, il s'établit déjà une différence entre la photographie et la capture d'écran. Elle n'est pas du même type, mais pas seulement, puisque le dispositif technique lié à la capture d'écran ne sert pas uniquement d'intermédiaire, comme le fait l'appareil photo entre le photographe et le monde, mais il devient acteur dans la prise d'une capture d'écran. Nous pouvons notamment citer l'exemple de la plateforme de streaming Netflix qui bloque la prise de capture d'écran de son contenu, en délivrant à l'auteur de celle-ci une simple image noire⁵. Le sujet capturé a donc la capacité d'agir sur le dispositif technique qui bloquera la capture d'écran, contrairement à la photographie où l'appareil ne peut empêcher la prise de vue, sauf cas d'incident technique. C'est une des spécificités de la capture d'écran, liée à son intégration au sein de l'appareil.

Puisqu'elle possède ses propres caractéristiques, il paraît judicieux de ne pas se limiter à une analyse de la capture d'écran comme une simple remédiation de la photographie, il faut réfléchir au-delà de cette dernière. C'est ce que propose Jan Švelch en ne restreignant pas la capture d'écran au domaine photographique, de façon à mieux comprendre ses propriétés et ses capacités : « En recherchant des similitudes entre les captures d'écran et la photographie, la perspective de la remédiation minimise les différences technologiques entre les diverses images qui sont communément comprises et étiquetées comme des captures d'écran⁶. » Son champ

³ NEŠOVIĆ, Dunja. No Shot Like Screenshot: Banal, Sublime and Dangerous. Dans : *institute of network cultures* [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <https://networkcultures.org/longform/2022/01/19/no-shot-like-screenshot-banal-sublime-and-dangerous/>.

⁴ GABOURY, Jacob. Screenshot or It Didn't Happen. Dans : *Fotomuseum Winterthur* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 5 juin 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.fotomuseum.ch/de/2019/07/15/screenshot-or-it-didnt-happen/>.

⁵ Écran noir lors de la capture d'écran pour Netflix : r/ArcBrowser [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 16 juin 2024]. Disponible à l'adresse : https://www.reddit.com/r/ArcBrowser/comments/161qz6b/%C3%A9cran_noir_lors_de_la_capture_d%C3%A9cran_pour_netflix/fr/.

⁶ ŠVELCH, Jan. Redefining Screenshots: Toward Critical Literacy of Screen Capture Practices. *Convergence*. Septembre 2020, Vol. 27.

n'est pas restreint puisqu'elle ouvre la voie à de nouvelles pratiques et caractéristiques grâce à ses particularités.

L'intégration de la fonctionnalité capture d'écran au sein des dispositifs informatiques, par la création d'un raccourci clavier ou de boutons dédiés à son existence, est l'événement qui a fait basculer la capture d'écran d'une forme de photographie à un mode de création d'image à part entière. Elle est caractérisée par une particularité majeure : c'est le dispositif technique lui-même qui capture son propre affichage, il ne sert pas simplement à afficher un contenu mais interagit concrètement avec ce dernier en ayant la capacité de le fixer sous la forme d'une image. C'est un point que Dunja Nešović aborde dans son article :

« La particularité des captures d'écran pourrait devenir évidente si l'on considère que d'autres écrans, comme les anciens écrans de télévision et de cinéma, n'ont servi que de sortie de contenu médiatique, encadré comme une fenêtre sur un autre type de réalité, qui, semblable à la réalité non médiatisée, offre aucune possibilité pour le spectateur de capturer et de préserver l'image "brute" qu'il nous présente. Bien entendu, dans le cas de la réalité projetée ainsi que de notre environnement matériel, les images des deux pourraient être capturées à l'aide d'une caméra qui s'insère physiquement et esthétiquement entre le sujet et l'objet de l'image. Les captures d'écran, en revanche, sont créées avec peu ou pas de médiation qui influence la forme finale de l'image. En ce sens, ils ressemblent davantage, ontologiquement et esthétiquement, aux fantasmes futuristes consistant à capturer les images directement avec nos yeux⁷. »

Cette capacité de l'écran à pouvoir agir sur son contenu repose sur sa liaison intrinsèque au dispositif. Tout se passe en interne, dans l'appareil, puisque la capture d'écran utilise des processus informatiques pour enregistrer ce qui est affiché à l'écran. Cette caractéristique qui la différencie de la photographie restreint ses possibilités de représentation : « Les captures d'écran créées en interne ne peuvent capturer que ce qui est affiché à l'écran, alors que les photographies peuvent également montrer l'environnement de l'écran⁸. » Avec un contenu capturé limité strictement à l'affichage de l'écran, la capture d'écran fonctionne comme une médiation secondaire de ce dernier⁹, mais au sein même du dispositif. L'écran s'auto-représente et s'auto-duplique : « dans le cas de la capture d'écran, ce qui est reproduit est le contenu affiché de l'appareil lui-même. La photographie "capture" une image du monde ; la capture d'écran

⁷ NEŠOVIĆ, Dunja. No Shot Like Screenshot: Banal, Sublime and Dangerous, *loc. cit.*

⁸ ŠVELCH, Jan. Redefining Screenshots: Toward Critical Literacy of Screen Capture Practices, *op. cit.*, p. 556.

⁹ GABOURY, Jacob. Techniques for Secondary Mediation. Dans : *Fotomuseum Winterthur* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 mai 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.fotomuseum.ch/de/2019/05/29/techniques-for-secondary-mediation/>.

"capture" une image de l'appareil¹⁰. »

Au vu de ce que décrit Paul Frosh dans la citation précédente, il est intéressant de revenir sur l'appellation de la capture d'écran et le vocabulaire associé. En effet, si le terme de « capture » appartient autant au domaine de la photographie qu'à celui de la capture d'écran, nous ne parlons pourtant pas de « photographie d'écran » mais bien de « capture d'écran », soulignant la relation intrinsèque qu'entretient la fonctionnalité avec son dispositif. Sa caractéristique majeure est donc déjà présente dans sa dénomination, ce qui nous pousse à interroger son étymologie. Winfried Gerling s'y est intéressé et, du fait d'un mot composé, l'étymologie de la capture d'écran se trouve assez multiple¹¹. Elle se réfère à la notion de capture, à partir du latin *captura* comme « action de prendre », qui est un dérivé de *capere* : « prendre »¹². Cette partie lie sans aucun doute la capture d'écran à la photographie, et particulièrement sa capacité à capter quelque chose, à l'enregistrer. Pourtant, en regardant la seconde partie du mot, il semblerait que la capture d'écran soit tout autant liée à l'écran lui-même et à sa « longue histoire conceptuelle¹³ ». Il s'agit d'envisager l'écran comme un élément antérieur à la prise de vue, ce que suggère l'exemple de la camera obscura, affichant d'abord l'image sur un écran – au sens de surface – avant d'être enregistrée comme contenu¹⁴. Pourtant, si le terme d'écran est lié à une forme d'affichage, il fait également référence à ce qui protège ou dissimule, d'après le mot *escren* du XIII^e siècle, emprunté du néerlandais *scherm* signifiant « paravent »¹⁵. De cette façon, le terme d'écran adopte une double connotation d'objet servant autant à cacher qu'à dévoiler. Plus tard, le terme d'écran est également employé pour désigner un processus de séparation et de filtrage. Ainsi, « L'écran, auquel il est fait référence ici, est ainsi apte à séparer deux zones spatiales l'une de l'autre et néanmoins à les relier grâce à sa possible transparence¹⁶. » C'est cette dernière connotation de l'écran qui semble être retenue dans le cas de la capture d'écran.

La transparence associée à l'écran se répercute sur le fonctionnement même de la

¹⁰ FROSH, Paul. Screenshot: The 'Photographic' Witnessing of Digital Worlds. Dans : *The Poetics of Digital Media*. [S. l.] : [s. n.], 2018, p. 88-112.

¹¹ GERLING, Winfried. Screen(shot) – Development of meaning. Dans : *Screen Images*. [S. l.] : [s. n.], 2023, p. 13-18.

¹² CAPTURE : Définition de CAPTURE [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 18 juin 2024]. Disponible à l'adresse : <https://cnrtl.fr/définition/academie9/capture>.

¹³ GERLING, Winfried. Screen(shot) – Development of meaning, *op. cit.*, p. 13.

¹⁴ SCHNEIDER, Birgit. "Shoot(ing) the Image" – A Look at Screen Images from a Meta-Pictorial and Media-Archaeological Perspective. Dans : *Screen Images*. [S. l.] : [s. n.], 2023, p. 53-76.

¹⁵ ÉCRAN : Définition de ÉCRAN [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 15 juillet 2024]. Disponible à l'adresse : <https://cnrtl.fr/définition/academie9/%C3%A9cran>.

¹⁶ GERLING, Winfried. Screen(shot) – Development of meaning, *op. cit.*, p. 14.

capture d'écran. En effet, de la même façon que l'écran nous relie au monde numérique, comme un intermédiaire transparent, la capture d'écran a lieu sans réel intermédiaire entre le contenu capturé et l'outil de capture. Selon Paul Frosh : « dans le cas de la capture d'écran, ce qui est reproduit est le contenu affiché de l'appareil lui-même [...] la capture d'écran "capture" une image de l'appareil¹⁷. » Ainsi, étant interne au dispositif, elle n'inclut pas de médiation, ce qui la rend elle-même transparente pour le dispositif : « l'imagerie de l'écran est médiatisée de manière transparente, car il n'y a pas d'appareil intermédiaire et d'opération qui laisse les traces de sa médiation dans cette création d'image (comme c'est le cas dans le cas de l'appareil photo ou du pinceau et de la toile)¹⁸. » Cette transparence ne se limite pas seulement au fonctionnement du dispositif mais s'étend à notre perception de l'image capturée puisque « Aucune indication n'indique que la capture d'écran est une médiation ou une représentation [...] Pour être plus précis : les indicateurs réflexifs de l'auto-médiation sont absents – des signes qui attirent l'attention sur la capture d'écran elle-même en tant qu'objet médiatique¹⁹. » Alors, manquant de signaux pour la reconnaître, elle semble s'effacer en tant qu'objet médiatique, au profit du contenu capturé qui apparaît de façon immédiate, ce que Bolter et Grusin appellent « l'immédiateté transparente²⁰ ». Le média – ici la capture d'écran – devient donc invisible en tant que canal pour le contenu qu'il présente.

Par sa transparence médiatique, la capture d'écran devient une sorte de double du contenu et de l'espace numérique. Alors, bien que simulant l'environnement numérique dans son entièreté, avec son interface visuelle jusqu'à la forme de la souris, la capture d'écran reste cependant intactile, ce qui en fait une image dont se dégage une forme d'étrangeté. En effet, son absence de médiation peut conduire à la confusion, notamment au niveau de l'interactivité supposée de l'image, car « il n'y a aucune différence entre l'original et la copie sur le plan purement visuel de l'écran²¹ ». La capture d'écran se dévoile comme un simulacre de la réalité numérique, présentée sur le même dispositif d'origine que son contenu. C'est ce qui la détache de la photographie, pour laquelle le tirage papier ou l'écran sur lequel elle est visualisée rappelle nécessairement à l'observateur que ce n'est pas l'environnement réel qui lui est présenté. D'après Winfried Gerling :

¹⁷ FROSH, Paul. Screenshot: The 'Photographic' Witnessing of Digital Worlds, *op. cit.*, p. 103.

¹⁸ NEŠOVIĆ, Dunja. No Shot Like Screenshot: Banal, Sublime and Dangerous. Dans : *institute of network cultures* [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <https://networkcultures.org/longform/2022/01/19/no-shot-like-screenshot-banal-sublime-and-dangerous/>

¹⁹ FROSH, Paul. Screenshot: The 'Photographic' Witnessing of Digital Worlds, *op. cit.*, p. 90.

²⁰ BOLTER, J. David et GRUSIN, Richard A. *Remediation: understanding new media*.

²¹ ECKEL, Julia. Screencasting: Documenting Processuality. Dans : *Screen Images*. [S. l.] : [s. n.], 2023, p. 341-370.

« La capture d'écran est peut-être la seule image d'une chose qui pourrait être confondue avec elle, du moins pour une courte période. Privée de l'opérativité de l'image de l'interface, la capture d'écran, tel un photogramme, n'est que l'ombre de ce qu'elle représente. [...] Cette distinction devient particulièrement claire lorsqu'un utilisateur d'ordinateur essaie d'opérer dans la capture d'écran comme s'il s'agissait d'une interface, car les deux se confondent facilement. Si l'écran est rempli avec la capture d'écran de l'état précédent de l'écran, la différence n'apparaît qu'en essayant d'opérer dans la capture d'écran. La capture d'écran est prise comme la réalité – c'est vrai – sur l'écran de l'ordinateur (et au pixel près). C'est une étrange confusion avec la réalité qui ne pourrait jamais se produire en photographie. Ces dernières n'ont été confondues que très tôt avec la nature ; sinon, la photographie a toujours été comprise comme une représentation²². »

Alors, la capture d'écran semble dépasser les caractéristiques conventionnelles de la photographie, en étant capable d'être confondue avec son contenu.

Cette autre spécificité de la capture d'écran lui confère une valeur de document et affirme sa légitimité à rendre compte de l'espace numérique. D'après Kaja Silverman, la photographie est « le principal moyen du monde de se révéler à nous²³ », ainsi, en étant propre au milieu numérique, la capture d'écran étend ces modes de révélation en permettant de montrer un contenu et des signes intimement liés au numérique, tels que l'esthétique d'une interface, les contenus textuels ainsi que les médias qui y circulent. Ce sont également ces éléments qui attestent de la véracité des captures d'écran, ce qu'a observé Paul Frosh en se penchant sur le cas d'un tweet de Donald Trump pris en capture d'écran avant d'être supprimé : « la capture d'écran regorge de signes appartenant à son "contenu" ou milieu de référence. Car la capture d'écran ne reproduit pas seulement le texte verbal du tweet "covfefe", elle l'affiche avec tous les indicateurs et informations supplémentaires qui apparaissent sur l'interface Twitter²⁴ ». C'est donc l'entièreté du milieu numérique qui se voit dupliquée par la capture d'écran, de façon à en donner une représentation des plus fidèles et à également mettre en avant les spécificités de ce milieu. C'est notamment le cas pour les captures d'écran composées de texte, où ce dernier est perçu différemment d'une photographie de texte. Cette dernière serait comme prendre en photo un morceau de papier rédigé racontant quelque chose à propos du monde réel, tandis que la capture d'écran d'un texte capture complètement la réalité du monde numérique, puisque le texte et les caractères typographiques sont partie prenante de ce milieu. Alors, en

²² GERLING, Winfried. *Photography in the Digital. Screenshot and In-Game Photography*. Dans : *Photographies* 11/2–3, 2018, p. 149–167.

²³ SILVERMAN, Kaja. *The Miracle of Analogy: or The History of Photography, Part 1*. Stanford : Stanford University Press, 2015.

²⁴ FROSH, Paul. *Screenshot: The 'Photographic' Witnessing of Digital Worlds*, *op. cit.*, p. 91.

inscrivant sur son image des traces d'interfaces et d'éléments spécifiques, elle livre un réel témoignage du monde numérique.

La capture d'écran, étant un modèle de prise d'image hérité de la photographie, se dote des pouvoirs de celle-ci pour retranscrire un contenu visuellement et ainsi être en capacité de « montrer » grâce à son assemblage de pixels. Pourtant, bien qu'elle emprunte à la photographie sa façon de capturer les éléments et son caractère visuel d'image, la capture d'écran reste un dispositif informatique capable de montrer l'espace numérique. Elle semble donc répondre à une définition précise dont les signes se trouvent dans sa propre appellation. Pour Paul Frosh, les captures d'écran sont donc des images numériques créées en interne au sein d'appareils électroniques, tels que les ordinateurs et les smartphones²⁵. Ainsi, la capture d'écran étant tout de même étroitement liée à la photographie, il est nécessaire de s'intéresser aux emplois de celle-ci pour étudier la capture d'écran, mais l'horizon de cette dernière s'étend au-delà de la photographie, nécessitant donc d'ouvrir la recherche aux emplois et caractéristiques propres à la capture d'écran et au milieu numérique auquel elle est reliée.

2. REMÈDE À L'ÉPHÉMÈRE

a) *Culture de l'instantané*

En ayant hérité de conventions photographiques, la capture d'écran se dote également de sa capacité à fixer le temps et à le garder en image. André Bazin souligne cette caractéristique de la photographie en indiquant : « elle embaume le temps¹ », comme si un moment fugace était précieusement conservé dans un format rectangulaire. Il semble donc y avoir cette idée de continuer à faire vivre l'instant passé, en l'archivant dans l'image, comme une pratique mémorielle pour s'en souvenir pour toujours : « L'événement terminé, l'image demeurera, lui conférant une espèce d'immortalité (et d'importance) donc il n'aurait jamais joui autrement². » L'instant capturé, unique car n'ayant eu lieu qu'une seule fois, semble également devenir

²⁵ FROSH, Paul. *The Poetics of Digital Media*. 2018.

¹ BAZIN, André. Ontologie de l'image photographique. Dans : *Qu'est-ce que le cinéma ?* Les Éditions du Cerf, [S. l.] : [s. n.], 1958, p. 9-17.

² SONTAG, Susan. Dans la caverne de Platon. Dans : *Sur la photographie*. [S. l.] : CHRISTIAN BOURGOIS ÉDITEUR, 1977, p. 13-44.

unique grâce à l'image qui le fait vivre comme un instant digne d'importance et digne d'être vu et revu. Roland Barthes souligne : « Ce que la Photographie reproduit à l'infini n'a eu lieu qu'une fois : elle répète mécaniquement ce qui ne pourra jamais plus se répéter existentiellement³. » De ce fait, en permettant cette conservation et cette reproduction infinie, la photographie, et la capture d'écran par extension, bouleversent le cours du temps en empêchant celui-ci de filer sans laisser de trace. Ainsi, la capture d'écran joue un rôle fort dans la temporalité de l'espace numérique, de la même façon que la photographie instantanée intervient dans la temporalité de nos vies quotidiennes, pour fixer le temps et particulièrement l'instant.

Jacob Gaboury introduit son premier article autour de la capture d'écran avec cette phrase : « Les captures d'écran sont les instantanés de nos ordinateurs⁴. » Bien qu'étant courte, cette phrase d'introduction met en place une définition assez riche de la capture d'écran qui la ramène au concept de l'instantané. En effet, comme mentionné au début de ce mémoire, le terme « screenshot » de 1983 prend la même racine que l'instantané photographique « snapshot ». Ce dernier caractérise une prise de vue faite rapidement, à main levée et avec un temps de pose très court. Ce qui compte dans ce type de photographie, c'est l'instant à ne pas manquer, pour le conserver. Susan Sontag en parle de cette façon : « le possesseur de Polaroid pour qui photographier est une façon commode, rapide, de prendre des notes, ou le mitrailleur à l'Instamatic qui prend des instantanés comme souvenirs du quotidien⁵. » Avec ces mots, elle souligne l'abondance d'images que peut provoquer cette pratique, car avec cette crainte de manquer le moment ou de ne pas être assez rapide, l'appareil est à portée de main et déclenché presque par précaution, pour être sûr de conserver l'instant. De son côté, Paul Frosh parle de l'instantané photographique comme « un enlèvement instantané de l'objet hors du monde dans un autre monde⁶... » Il met alors en avant cette idée de prendre une photographie sur le vif, comme si le moment était littéralement capturé par la photographie pour ne plus appartenir au monde réel. Cette notion de rapidité de la prise de vue change la façon de prendre des photographies. Elles sont souvent mal cadrées, mal exposées, floues, car ce qui importe c'est de garder une trace du sujet sur la pellicule. De la même façon, la capture d'écran est instantanée

³ BARTHES, Roland. *La chambre claire*. Éditions de l'Étoile : Gallimard, 1980.

⁴ GABOURY, Jacob. Techniques for Secondary Mediation. Dans : *Fotomuseum Winterthur* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 mai 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.fotomuseum.ch/de/2019/05/29/techniques-for-secondary-mediation/>.

⁵ SONTAG, Susan. Dans la caverne de Platon. Dans : *Sur la photographie*. [S. l.] : CHRISTIAN BOURGOIS ÉDITEUR, 1977, p. 13-44.

⁶ FROSH, Paul. Screenshot : The 'Photographic' Witnessing of Digital Worlds. Dans : *The Poetics of Digital Media*. [S. l.] : [s. n.], 2018, p. 88-112.

en étant utilisée rapidement, sans hésitation, pour dupliquer et s'emparer d'un événement numérique. L'outil en lui-même est également rapide, avec un processus d'exécution immédiat pour réaliser la capture d'écran exactement au moment où l'utilisateur décide d'enclencher les boutons. L'instant est ainsi capturé.

Si l'instantané consiste à capturer instantanément le moment, il peut également faire référence à l'acquisition instantanée de l'image. L'instantané photographique défie les modes d'obtention des photographies, au moment où la pellicule nécessite un traitement avant que les images ne soient visibles. Pour ces photographies-là, nous parlons d'images latentes, présentes sur une surface sensible exposée, mais non apparentes avant le traitement dans un bain de révélateur. L'instantané permet donc de pallier les contraintes de délai et de répondre au désir des photographes, souligné par Roland Barthes : « il me faut voir tout de suite ce que j'ai produit⁷ ». Ainsi, des innovations techniques apparaissent « comme le développement instantané proposé par Polaroid [qui accélère] la disponibilité de l'image⁸ » et se voit commercialisé dès 1948 avec le modèle Polaroid 95, selon l'invention d'Edwin H. Land⁹. Il devient donc possible de réaliser un cliché qui apparaît dans les soixante secondes qui suivent, sur un morceau de papier sorti directement de l'appareil, et ce, grâce à un ensemble de couches de films contenant les réactifs nécessaires au tirage d'une photographie. De ce fait, « Polaroid a développé une technologie qui matérialise instantanément les photographies grâce au processus décrit précédemment¹⁰ ». Aujourd'hui, obtenir instantanément la photographie capturée est devenu un standard dans la photographie numérique, tout comme pour la capture d'écran. Cette dernière apparaît directement après sa prise, dans la galerie photo du smartphone, offrant également la possibilité immédiate de la modifier, la garder, la recadrer ou encore la partager. Il y a cette idée d'obtenir instantanément un témoignage d'un événement qui vient d'avoir lieu, et surtout de pouvoir s'en emparer et l'utiliser également de façon instantanée, grâce à la rapidité du processus de création de la capture d'écran.

Pour revenir sur l'instantané photographique, en 1963 « les premiers modèles d'Instamatic (petits appareils entièrement automatiques et bon marché) sont commercialisés en

⁷ BARTHES, Roland. *La chambre claire*. Éditions de l'Étoile : Gallimard, 1980.

⁸ GUNTHER, André. *L'Image partagée. La photographie numérique*. Textuel. [S. l.] : [s. n.], 2015.

⁹ *Appareil photographique instantané* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 4 juillet 2024. [Consulté le 27 juillet 2024].

Disponible à l'adresse :

https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Appareil_photographique_instantan%C3%A9&oldid=216501156.

Page Version ID: 216501156.

¹⁰ MINNITI, Sergio. Polaroid 2.0. Photo-Objects and Analogue Instant Photography in the Digital Age.

Tecnoscienza. Juillet 2016, Vol. 7, p. 17-44.

France¹¹ ». Ils ouvrent ainsi « à un large spectre de consommateurs potentiels la possibilité à la fois technique et économique de passer à leur tour du côté de la prise de vue¹² » et ce, grâce aux innovations techniques qui suivent le Polaroid. Ces dernières ont, selon André Gunthert, « concouru à augmenter l'utilité pratique de la photographie et ont donné lieu à un large spectre d'usages constatifs¹³ ». La photographie se diffuse alors et donne lieu à de nouveaux usages grâce au format compact des appareils ainsi qu'à leur facilité d'utilisation. De son côté, Sergio Minniti souligne : « Polaroid a complètement retiré le traitement photo et l'impression de la sphère de l'activité humaine. Ce faisant, Polaroid a réduit la photographie à son "degré zéro"¹⁴. » De cette façon, l'appareil photo ne garde que l'essence de la prise photographique : son cadrage et le moment du déclenchement. Les réglages sont automatisés par l'appareil avec une vitesse d'obturation, une ouverture et une mise au point fixes¹⁵. Les promesses présentées par ces appareils semblent se rapprocher du slogan Kodak de 1888 : « You Press the Button, We Do the Rest », à savoir « Vous appuyez sur le bouton, nous faisons le reste », tout en facilitant la capture de l'instant précis. Ainsi, l'instantané photographique se répand dans les familles pour fixer sur le papier les moments du quotidien passés ensemble. La facilité technique et le rendu rapide des images encouragent l'utilisation de ces appareils instantanés, puisqu'ils peuvent être utilisés par tout le monde, sans être réservés aux événements spéciaux. C'est encore une fois une caractéristique que nous retrouvons dans la capture d'écran, puisque celle-ci ne nécessite pas de connaissances techniques préalables. Il suffit de connaître son existence et la manipulation à réaliser sur son smartphone pour en réaliser une. Elle propose alors une utilisation intuitive et facile d'accès, sur de nombreux appareils dotés d'un écran et de boutons de manipulation. Alors, la capture d'écran trouve de nombreuses utilisations quotidiennes, grâce à sa simplicité et sa rapidité d'usage, que ce soit pour capturer un moment unique lors de la diffusion d'une vidéo en direct, ou simplement des références de vêtements lors de shopping en ligne. L'instantanéité de ces photographies dans les années 60, ou des captures d'écran actuelles, leur a offert une place de choix dans nos pratiques visuelles du quotidien.

Si l'apparition de l'instantané photographique a modifié notre rapport à la pratique

¹¹ MARESCA, Sylvain. L'introduction de la photographie dans la vie quotidienne. *Études photographiques*. Société française de photographie, Novembre 2004, n° 15, p. 61-77.

¹² *Ibid.*

¹³ GUNTHERT, André. *L'Image partagée. La photographie numérique, op. cit.*, p. 144.

¹⁴ MINNITI, Sergio. Polaroid 2.0. Photo-Objects and Analogue Instant Photography in the Digital Age, *op. cit.*, p. 22.

¹⁵ *Instamatic* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 24 novembre 2023. [Consulté le 27 juillet 2024]. Disponible à l'adresse : <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Instamatic&oldid=209968067>. Page Version ID: 209968067.

photographique et à sa temporalité, l'avènement de la photographie numérique n'a fait que renforcer ces changements. Cette dernière se voit davantage tournée vers l'instantané, l'image du quotidien ou de l'événement banal, puisque tout est photographiable sans limite et visible de façon instantanée, grâce à l'ajout d'un écran qui permet de visualiser l'image et d'un bouton de suppression¹⁶. L'image photographique perd alors son caractère unique au profit d'une image facilement duplicable et jetable. Pour autant, les appareils photo numériques ne sont que le début de cette révolution photographique, puisque dès 1999 il devient possible de photographier avec son téléphone¹⁷. Sans parler encore de smartphone, « la disparition de l'appareil photo à l'intérieur du téléphone mobile a permis que même les moments les plus banals de la journée puissent devenir un sujet de rêverie photographique¹⁸ ». Étant toujours présent sur nous, le téléphone facilite alors la documentation visuelle du quotidien, tout en donnant aux moments capturés de l'importance, en tant qu'objets de photographie. Par la suite, une nouvelle petite révolution est introduite par Apple et la sortie de son smartphone :

« L'un des téléphones-appareils photo devenus le fleuron de cette révolution est sans doute l'iPhone d'Apple. Lors de la présentation de l'iPhone 4, Steve Jobs a déclaré : "C'est comme un bel appareil photo Leica", tentant explicitement d'inscrire une relation significative entre l'iPhone et l'un des symboles classiques des appareils photographiques de haute qualité¹⁹. »

L'iPhone n'a pas pour vocation de seulement permettre de faire des photographies souvenirs, mais bien de vivre une expérience, comme si l'on possédait un vrai appareil photo de qualité. De plus, « l'iPhone représente l'un des derniers développements d'une longue histoire d'appareils de création d'images, mais c'est le premier appareil qui combine trois éléments importants [...] : la création, le traitement et la distribution d'images²⁰. » Cette combinaison offerte par l'iPhone, et les autres smartphones par la suite, n'est pas sans rappeler l'innovation et la promesse du Polaroid d'une sorte de tout-en-un. Ainsi, en reprenant les codes instaurés par les appareils instantanés, puis prolongés par les appareils photo numériques, l'iPhone définit à nouveau notre manière de photographier, en regroupant toutes les fonctionnalités dans un seul

¹⁶ RUBENSTEIN, Daniel et SLUIS, Katrina. A LIFE MORE PHOTOGRAPHIC: Mapping the networked image. *photographies*. [s. d.], Vol. 1, n° 1, p. 9-28.

¹⁷ BALDACCHINO, Julien. Depuis le premier coup de fil portable il y a 50 ans, toutes les « premières fois » du téléphone mobile. Dans : *France Inter* [en ligne]. 3 avril 2023. [Consulté le 28 juillet 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/depuis-le-premier-coup-de-fil-portable-il-y-a-50-ans-toutes-les-premieres-fois-du-telephone-mobile-7103840>

¹⁸ RUBENSTEIN, Daniel et SLUIS, Katrina. A LIFE MORE PHOTOGRAPHIC: Mapping the networked image, *op. cit.*, p. 15.

¹⁹ GÓMEZ CRUZ, Edgard et T. MEYER, Eric. Creation and Control in the Photographic Process: iPhones and the emerging fifth moment of photography. *photographies*. 2012, Vol. 5, n° 2, p. 203-221.

²⁰ *Ibid.*, p. 203.

dispositif, tout en y ajoutant l'ouverture vers le réseau Internet, responsable de bien d'autres changements au sujet de la diffusion des images. Alors, les propos d'Annie Liebovitz, dans une interview du 15 novembre 2011 sur MSNBC, lorsqu'elle qualifie l'iPhone de « l'appareil photo instantané d'aujourd'hui²¹ » semblent tout à fait fondés.

La réflexion autour du smartphone comme instantané contemporain se justifie avec notre objet d'étude, à savoir la capture d'écran mobile, qui a donc lieu sur smartphone. De plus, le numérique étant très lié à la notion d'immédiateté, ce à quoi s'ajoute l'idée d'un smartphone toujours à portée de main, contribue à renouveler notre pratique photographique qui a lieu sur ce dispositif. Ces constatations valent également pour la capture d'écran, réalisable à tout moment de la journée et facilitée par la rapidité du numérique. Alors, concernant cette dernière, peut-être pouvons-nous parler d'instantanés numériques ? « Depuis le début du XXe siècle, l'instantané est l'image ready-made par excellence : espace réservé aux souvenirs, trophée du tourisme, produit par millions par des gens ordinaires pour documenter les rituels de la vie quotidienne²². » En suivant cette idée, développée par Daniel Rubenstein et Katrina Sluis, nous pouvons y retrouver les aspects de la capture d'écran, mise en œuvre pour capturer le score d'un jeu, la photo d'un ami, une information donnée en ligne, de façon à conserver ces « rituels de la vie quotidienne » numérique. De plus, si « la possibilité de stocker et d'effacer sur des cartes mémoire, ainsi que de voir les images immédiatement après les avoir prises, donne à l'image photographique un sentiment de caractère jetable et immédiat qui n'existait jamais auparavant²³ », elle le donne aussi à la capture d'écran qui se comporte de la même façon qu'une photographie faite sur smartphone. Alors, il semble approprié de parler d'instantanés numériques dans le cas de la capture d'écran sur smartphone, puisque le dispositif de poche numérique, auquel elle appartient, lui confère cette possibilité d'être réalisée à tout instant et obtenue immédiatement après sa prise.

Jusqu'à présent, nous avons parlé d'une culture de l'instantané reliée à la capture de l'instant, l'obtention immédiate de l'image, les utilisations quotidiennes qui en découlent, ou encore les nouveaux instantanés numériques. Pour autant, les applications de l'instantané vont plus loin, avec notamment des usages instantanés, et particulièrement de façon contemporaine avec l'expansion des réseaux sociaux. Par exemple, Instagram, en étant un réseau social et

²¹ *Ibid.*

²² RUBENSTEIN, Daniel et SLUIS, Katrina. A LIFE MORE PHOTOGRAPHIC: Mapping the networked image, *op. cit.*, p. 10.

²³ MURRAY, Susan. Digital Images, Photo-Sharing, and Our Shifting Notions of Everyday Aesthetics. *Journal of Visual Culture*. 2008, Vol. 7, n° 2, p. 147-163.

photographique, reprend le principe de l'image instantanée, capable d'être capturée instantanément, partagée instantanément et dans la suite logique, vue instantanément. Il s'effectue sur ce réseau social, comme sur d'autres, une « transmission instantanée de l'image connectée²⁴ », selon les mots d'André Gunthert. Ainsi, de la même façon qu'on pourrait accrocher une photographie Polaroid, une fois imprimée, sur un mur, il est possible de diffuser immédiatement l'image qui a été réalisée à l'instant.

« À l'époque analogique, le fait que les photographies Polaroid se développaient sur place, sous forme d'images regardables et touchables, a donné naissance à des pratiques socio-matérielles particulières. Par exemple, l'une de ces pratiques était l'utilisation de Polaroids comme appareils photo de fête : "Prendre un Polaroid est un événement en soi, contenu dans l'atmosphère de fête... la photo ne commémore pas la fête passée, mais participe à la fête au fur et à mesure qu'elle se produit"²⁵. »

Le parallèle fait avec le Polaroid souligne l'idée d'une photographie de l'instant, dont l'usage se fait également dans l'instant. Le but est de montrer ce qui se passe actuellement. Nous pourrions notamment le comparer avec le cas précis des stories sur Instagram, qui sont des images publiées pendant vingt-quatre heures, permettant un partage rapide et éphémère de moments quotidiens. Cette pratique se rapporte alors à un usage social de l'image instantanée. C'est à ce niveau que l'étude spécifique des captures d'écran sur smartphone prend son sens, puisqu'en permettant l'accès quotidien aux réseaux sociaux, les smartphones se révèlent être le support principal, dans le cas de captures d'écran relevant d'usages sociaux. De son côté, l'instantané n'est pas anodin lorsqu'il est montré à un public :

« Lorsque des instantanés apparaissent en public, que ce soit dans le cadre d'expositions et de publications artistiques ou dans des revues scientifiques, ils sont souvent présentés comme des "images trouvées", dépourvues de toute notion d'auteur ou de détails sur l'objectif initial de l'image, ses sujets et les circonstances de sa création²⁶. »

Ces instantanés, rapides, non travaillés, pris par n'importe qui, à n'importe quel moment donnent lieu à des photographies existantes et vues, mais sans auteur. Elles sont donc anonymes, de la même façon que le sont parfois les captures d'écran qui circulent en ligne. De ce fait, avec ses usages instantanés, la capture d'écran s'inscrit une nouvelle fois dans un prolongement de la culture de l'instantané, explorée dans cette partie.

²⁴ GUNTHER, André. *L'Image partagée. La photographie numérique, op. cit.*, p. 144.

²⁵ MINNITI, Sergio. Polaroid 2.0. Photo-Objects and Analogue Instant Photography in the Digital Age, *op. cit.*, p. 22.

²⁶ RUBENSTEIN, Daniel et SLUIS, Katrina. A LIFE MORE PHOTOGRAPHIC: Mapping the networked image, *op. cit.*, p. 10.

Il semble donc bien clair que l'étude de la capture d'écran ne puisse se détacher d'une liaison à la photographie, puisqu'en plus d'un héritage vastement photographique, elle porte également toute une culture spécifique à l'instantané photographique. De ce fait, la capture d'écran semble se réapproprier des conventions photographiques, non pas seulement dans le but de montrer ou de prouver l'existence de quelque chose, mais également d'avoir une influence sur la temporalité, en ayant la capacité de fixer l'éphémère de façon instantanée, pour parfois lui donner instantanément une nouvelle vie en ligne.

b) Fixer le flux numérique

La capture d'écran trouve des usages numériques dans ses caractéristiques liées à l'instantané photographique, et ce, grâce à l'immobilité qui la caractérise. C'est à ce niveau qu'elle se détache formellement de la capture vidéo, *screencast* que Julia Eckel caractérise comme la « version temporalisée ou filmique de la capture d'écran¹ », capable d'enregistrer le mouvement, les variations, les sons et les interactions, comme si l'écran était filmé de l'intérieur. Dans ce même travail de recherche autour du *screencast*, elle mentionne :

« Frosh met l'accent sur l'immobilité de la capture d'écran comme une remédiation de la photographie et comme une incision documentaire dans le flux visuel calculé des environnements (d'images) interactifs numériques, et [...] c'est cette immobilité qui donne à la capture d'écran sa qualité particulière (en tant que document)² ».

Ainsi, l'immobilité de la capture d'écran semble jouer un rôle clé dans notre façon d'appréhender le flux numérique. Celle-ci crée une « incision », donc une coupure nette dans ce flux continu. De cette façon, la capture d'écran dispose d'une capacité intrinsèquement liée à son environnement d'utilisation, puisque « L'invention de la fonction "capture d'écran" va de pair avec l'évolution de l'interactivité des ordinateurs et sert aujourd'hui à saisir le flux constant du défilement de l'information et des images dans un espace interactif en ligne³. » Cette capacité lui permet donc d'immobiliser le mouvement constant des interactions numériques et des données. Alors, la capture d'écran semble ainsi devenir un outil essentiel pour explorer un paysage numérique, toujours en évolution.

¹ ECKEL, Julia. Screencasting: Documenting Processuality. Dans : *Screen Images*. [S. l.] : [s. n.], 2023, p. 341-370.

² *Ibid.*, p. 344.

³ PROULX, Christelle. Photographier l'image dans son milieu numérique : la capture d'écran et le cas d'After Faceb00k. Dans : *Explorations Archiver le présent ?* [en ligne]. 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.archiverlepresent.org/explorations/photographier-limage-dans-son-milieu-numerique>.

C'est donc parce que les environnements numériques sont des espaces dynamiques en constante évolution, que la capture d'écran se revêt d'un intérêt. Elle « cherche à capturer et à enregistrer le contenu d'un écran dynamique, car l'idée de capturer le contenu d'un écran n'est nécessaire que lorsque ces écrans ont un contenu en constante évolution⁴. » De cette façon, si l'écran affiche déjà une image, il devient nécessaire de la capturer, puisque celle-ci va évoluer dans le temps et peut-être disparaître, du fait d'un contenu dynamique. En effet, le numérique se veut rapide et capable d'évolution, d'autant plus depuis la mise en service d'Internet qui est un protocole permettant de « mettre en communication des ordinateurs en utilisant différentes infrastructures de réseaux⁵ ». Ce réseau mondial « se rêve de plus en plus rapide, les sites de plus en plus accessibles, la mise en réseau immédiate, jouant par là même l'idéalisme métaphysique, le désir d'une fusion maternelle avec la perception⁶. » D'après Grégory Chatonsky, Internet aurait cette aspiration à être vécu de façon aussi rapide et instinctive que nous percevons le monde. Par la suite, c'est le Web qui fait son entrée en scène, comme « un réseau de liens qui créent des routes entre les pages de différents sites⁷ ». De cette façon, il se crée une architecture de liens hypertextes capables de relier une multitude de pages web, ce qui ouvre la voie à une sorte de tourisme numérique, navigant de pages en pages jusqu'à perdre le fil de sa recherche d'origine. Christelle Proulx parle du Web comme « une entité toujours en mouvement, animée et transformée par les programmeurs, les internautes, les codes, les dispositifs et les contenus⁸. » Elle souligne alors son caractère évolutif, avec cette idée d'être en création constante. Internet a ouvert la voie au Web dynamique, dans lequel se sont créés des espaces sociaux, où la capture d'écran trouve son rôle à jouer, face à la rapidité numérique à laquelle elle fait face.

Dans cet espace numérique en constante évolution, le concept de flux se dessine. Ce dernier caractérise un déplacement continu de données. Christelle Proulx approfondit sa définition : « La notion de flux sert surtout à aborder la circulation, le mouvement et le déplacement continu de l'information. Métaphore plus temporelle pour parler du Web, elle

⁴ SCHNEIDER, Birgit. "Shoot(ing) the Image" – A Look at Screen Images from a Meta-Pictorial and Media-Archaeological Perspective. Dans : *Screen Images*. [S. l.] : [s. n.], 2023, p. 53-76.

⁵ CARDON, Dominique. L'Arpa et le réseau décentralisé. Dans : *Culture numérique* [en ligne]. Paris : Presses de Sciences Po, 2019, p. 27-36. [Consulté le 3 août 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/culture-numerique--9782724623659-p-27.htm>.

⁶ CHATONSKY, Grégory. Esthétique du flux. *Rue Descartes*. 2007, Vol. 55, n° 1, p. 86-99.

⁷ CARDON, Dominique. Présentation. Dans : *Culture numérique* [en ligne]. Paris : Presses de Sciences Po, 2019, p. 77-79. [Consulté le 3 août 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/culture-numerique--9782724623659-p-77.htm>.

⁸ PROULX, Christelle. Photographier l'image dans son milieu numérique : la capture d'écran et le cas d'After Face00k., *loc. cit.*

met en relief son impermanence, ce qui défile, ce qui fluctue⁹. » Ainsi, le flux illustre l'éphémérité des contenus numériques, qui ne cessent de se remplacer les uns les autres. C'est un Web constamment en mouvement et en renouvellement qui est mis en avant par cette notion de flux. Pour en parler, Grégory Chatonsky reprend les mots d'Yves Michaud dans *L'Art à l'état gazeux* : « Ce sentiment que quelque chose nous déborde dans le champ du sensible et ne s'arrête jamais, coule indéfiniment comme si rien n'était plus autonome¹⁰. » Le flux ne semble donc pas seulement être lié au déplacement de données, mais également agir sur la manière dont nous percevons et interagissons avec l'espace numérique. Ce dernier semble s'émanciper de nos actions avec des contenus qui défilent, prêts à vivre une vie autonome en ligne, faite de liens, de partages et de redirections. « À peine un flux est-il défait qu'un autre se constitue, s'invente, se traduit et se répand par transduction¹¹. » Le flux illustre bien cette idée d'un Web inarrêtable, en création constante. Il pourrait être visualisé comme une masse en mouvement, s'étendant en permanence. Nous pouvons également aborder le flux des réseaux sociaux, où les publications filent, se remplacent, se suppriment. Des contenus sont en ligne pendant une durée limitée : 24 heures, d'autres se perdent une fois la page actualisée, le scroll est infini et puis, même en arrêtant ce flux sur une publication, des suggestions apparaissent et le flux infini recommence. Ainsi, c'est cette notion d'infinité du Web, avec des temporalités limitées, également dans le cas des réseaux sociaux, qui encourage la pratique de la capture d'écran.

Celles-ci « capturent et fixent un instant unique dans un paysage par ailleurs dynamique¹² ». Ce paysage est numérique et la capture d'écran cherche à en figer le flux, pour préserver un instant de cet espace en mouvement :

« La capture d'écran n'est évidemment pas une image de l'état informatique ou physique interne de l'ordinateur ou du smartphone dont elle est tirée. Ce que la capture d'écran "saisit", ce sont les données visuelles affichées sur l'écran à un moment donné : éléments d'interface, fond d'écran du bureau ou de la maison, onglets ouverts, fenêtres et applications (et leur contenu), parfois la position du curseur. **La capture d'écran intercepte momentanément et délibérément les fluctuations constantes des écrans contemporains** en tant que "centres de transit pour les images qui circulent dans notre espace social". En outre, la capture d'écran est une image de l'état de l'appareil tel qu'il se présente à la vue et à l'interaction avec l'utilisateur,

⁹ *Ibid.*

¹⁰ CHATONSKY, Grégory. Esthétique du flux, *op. cit.*, p. 86.

¹¹ *Ibid.*, p. 99.

¹² GABOURY, Jacob. Screenshot or It Didn't Happen. Dans : *Fotomuseum Winterthur* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 5 juin 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.fotomuseum.ch/de/2019/07/15/screenshot-or-it-didnt-happen/>.

soumis à l'intentionnalité et à la temporalité humaines. Elle préserve un instant de ce que nous pourrions appeler le "paysage d'écran" : le "visage" dynamique, contingent et humainement orienté de l'appareil tel qu'il apparaît à l'écran. Pour pousser quelque peu l'analogie, la capture d'écran est le selfie de l'appareil¹³. »

Elle intervient alors pour intercepter les mouvements de cet espace dynamique, en fixant tous ses détails de façon à rendre compte d'un instant du flux qui apparaît à l'écran. Pourtant, cette image, qui permet de figer un moment dans le flux, pourrait l'empêcher de se raconter totalement. En effet, comme le mentionne Roland Barthes, la photographie – par extension la capture d'écran – est un « contre-souvenir¹⁴ ». C'est-à-dire qu'en raison de sa relation au temps, la photographie – capture d'écran – n'est pas narrative. En figeant le flux, l'instant passé est arrêté et sorti du flux temporel, ce qui crée des preuves photographiques discontinues avec le présent. De son côté, Christelle Proulx mentionne que « L'action en temps réel (le flux ?) ne permet pas d'observer les mouvements spécifiques d'un cheval qui galope, seule la fixité le permet¹⁵. » Ainsi, sa capacité à figer la temporalité du Web est assez ambivalente. Puisque, figer le flux par la capture d'écran permet d'en observer les détails. Pourtant, elle ne peut pas rendre compte de l'action réelle et de ce qu'elle est, ou serait, dans le présent, puisque la capture d'écran fige et fixe tout.

Cette immobilisation du flux permet alors d'instaurer une forme de pause face aux contenus qui défilent, de façon à pouvoir s'attarder sur un élément choisi :

« Alors que les utilisateurs continuent de naviguer dans le déluge de contenus accessibles à l'écran et sur les appareils, la capture d'écran devient un outil pratique pour **contrôler le flux** de contenus - un conduit technologique pour réduire un environnement riche en informations en un environnement plus facile à gérer. En faisant une capture d'écran, un utilisateur humain agit sur le monde numérique, en s'y insérant pour identifier et encadrer le contenu jugé significatif pour sa propre consommation, production, diffusion ou interaction. Les captures d'écran interrompent, ne serait-ce que brièvement, le flot incessant d'informations pour donner à l'utilisateur la possibilité de contenir, de mettre en signet, de divulguer ou de recadrer le contenu capturé¹⁶. »

¹³ FROSH, Paul. Screenshot: The 'Photographic' Witnessing of Digital Worlds. Dans : *The Poetics of Digital Media*. [S. l.] : [s. n.], 2018, p. 88-112.

¹⁴ BARTHES, Roland. *La chambre claire*. Éditions de l'Étoile : Gallimard, 1980.

¹⁵ PROULX, Christelle. Photographier l'image dans son milieu numérique : la capture d'écran et le cas d'After Faceb00k, *loc. cit.*

¹⁶ CRAMER, Emily M, JENKINS, Bryan M et SANG, Yoonmo. What's behind that screenshot? Digital windows and capturing data on screen. *Convergence* [en ligne]. SAGE Publications Ltd, Avril 2023, Vol. 29, n° 2, p. 467-480.

La capture d'écran devient donc un outil pratique pour contrôler le flux et permettre cette pause dans le flot de contenus. Elle semble permettre à l'utilisateur de reprendre la main sur le flux autonome décrit par Grégory Chatonsky. Il n'est plus question de rester spectateur face au déversement numérique de données, mais bien d'agir dans ce paysage dynamique pour en observer les détails. De plus, « la capture d'écran illustre ce besoin de s'arrêter, de stabiliser temporairement et d'extraire afin d'observer et de tenter de comprendre. En déconnectant les images du Web, on tente de couper la source de l'engourdissement ou de l'enivrement que la connexion à internet et son univers pléthorique peuvent provoquer¹⁷. » Reprendre la main sur le flux, c'est également reprendre la main sur notre perception et notre attention. En effet, cette dernière s'est vue de plus en plus sollicitée et réduite avec l'utilisation accrue du Web et surtout des réseaux sociaux. Ces derniers ont ouvert la voie à une consommation en ligne de plus en plus rapide, notamment avec la plateforme TikTok qui a mis en place des formats vidéo très courts, s'enchaînant dans un scroll infini de contenus, provoquant ainsi une attention ciblée sur quelques secondes avant de passer à quelque chose de nouveau, capable de capter également l'attention rapidement. Alors, des habitudes de consommation de contenus et de perception très rapides se sont mises en place, là où la capture d'écran permet de mettre sur pause les mouvements, les sons et les changements.

« Les captures arrêtent le processus de façon à pouvoir l'observer, partiellement, un peu en synecdoque. Les captures d'écrans de Facebook retirent l'interactivité de la plateforme et en fixent les traces. La capture permet donc une forme d'arrêt sur image de ce qui est "vivant", à la fois fluctuant, localisé et connecté dans le Web¹⁸. »

Cette pause dans un environnement dynamique ne permet pas seulement de stopper un flot de contenus trop important, mais également de contrer l'impermanence du Web. Ainsi, si on peut se demander « en quoi il s'avère pertinent de "photographier" ce qui est déjà ou encore accessible en ligne (jusqu'à quand ?), à une adresse URL précise¹⁹ », c'est aussi parce que « La notion de flux est principalement utile afin d'exprimer le caractère évanescent du Web²⁰ ». Ce dernier ne garantit pas que le contenu affiché, à un instant donné, le restera dans le futur. De ce fait, la capture d'écran trouve un usage pratique dans cet environnement incertain, de façon à garder le contenu affiché si jamais il est effacé du Web. C'est ce qui a été mentionné en

¹⁷ PROULX, Christelle. Photographier l'image dans son milieu numérique : la capture d'écran et le cas d'After Faceb00k., *loc. cit.*

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

entretien : « j'utilise la fonctionnalité capture d'écran assez souvent, pour conserver des choses qui me semblent intéressantes et vont se perdre dans les méandres d'Internet, voire qui vont disparaître, que je ne vais pas savoir retrouver ou qui vont être effacées par la personne qui a posté l'information ou l'image²¹. » La capture d'écran se retrouve peut-être alors à jouer un rôle rassurant, empêchant le contenu de disparaître. Capturer en prévention de l'effacement du contenu, c'est une pratique que l'on retrouve notamment sur les réseaux sociaux. Il y a « un changement dans l'engagement avec l'image quotidienne qui a à voir avec une évolution vers l'éphémère²² ». En effet, beaucoup d'images sont publiées sur les réseaux avec une limite de temps, souvent de 24h, ce qui affirme ce côté évanescent du Web et des contenus, qui encouragent d'autant plus une attention quotidienne de ces plateformes. De nouvelles temporalités limitées sont instaurées par ces réseaux sociaux, ce qui donne une pleine conscience de cette impermanence des contenus, qui encourage la prise de la capture d'écran. Il y a donc cette idée de faire des captures d'écran sur les réseaux sociaux en ayant conscience que le contenu va disparaître après. Ce n'est plus un risque mais une assurance. Alors, ces temporalités limitées par les réseaux sociaux sont redéfinies, puisque la capture d'écran devient le support preuve que quelque chose a existé en ligne, avant sa suppression.

La capture d'écran rend durable tout contenu capturé, par extraction de ce dernier sur un support d'image. Elle fixe en image concrète tout visuel étant apparu à l'écran : « la capture d'écran sinon un durcissement définitif de cette "image douce" ultime et primaire, l'image fixe produite par nos écrans numériques qu'est (techniquement) pas encore du tout mais une illusion d'optique créée par un signal électronique en mouvement continu²³. » L'affichage éphémère de l'écran devient un objet concret, ce qui justifie l'appellation de Paul Frosh de la capture d'écran comme un « éphémère durable²⁴ ». De ce fait, comme l'impression, la capture d'écran apporte une fixité et une régularité aux éphémères du Web. Alors, en « Découpant dans le temps fluide du Web, ces captures sont également des capsules temporelles ; encapsulant des portions du flux et des cotemporalités de l'écran. Les inscriptions ou les traces fixées d'un phénomène permettent donc de présenter un monde à l'extérieur de ce monde²⁵. » Christelle Proulx souligne cette caractéristique de la capture d'écran, qui semble mettre le contenu dans une bulle

²¹ Annexe 0 : Entretiens – Bérangère (56 ans, enseignante)

²² MURRAY, Susan. Digital Images, Photo-Sharing, and Our Shifting Notions of Everyday Aesthetics. *Journal of Visual Culture*. 2008, Vol. 7, n° 2, p. 147-163.

²³ FROSH, Paul. Screenshot: The 'Photographic' Witnessing of Digital Worlds., *loc. cit.* p. 106.

²⁴ FROSH, Paul. Screenshots and the Memory of Photography. Dans : *Screen Images*. [S. l.] : [s. n.], 2023, p. 173-190.

²⁵ PROULX, Christelle. Photographier l'image dans son milieu numérique : la capture d'écran et le cas d'After Faceb00k., *loc. cit.*

extérieure à son milieu d'origine, de façon à ce qu'il puisse être présenté à nouveau, mais dans un nouveau milieu.

Si la capture d'écran permet d'extraire un élément de son environnement, « cette coupure dans le flux [effectue un changement de] régime temporel [passant] de l'immédiateté informative à l'archivage historique²⁶ ». De ce fait, en rejoignant un nouveau milieu, lié à l'archivage, l'image capturée semble déjà lancer la création d'un nouveau flux. Nous en revenons alors à cette idée qu'un flux défait ne s'arrête pas, mais en encourage la création de nouveaux. Cette extraction ne servirait-elle pas finalement qu'à remettre dans le flux ? Christelle Proulx en parle de cette façon :

« En plus d'un souci d'archive manifeste, il s'agit en fait d'objets similaires à des photos de voyage, comme pour conserver ailleurs les morceaux des paysages afin de pouvoir les présenter à autrui ultérieurement. [...] Elle obtient une copie déconnectée afin de les accumuler ailleurs, de les (re)mettre en réseau de façon à les (re)présenter²⁷. »

Ainsi, ces extractions par copie encouragent la remise en réseau, comme si ce processus ne s'arrêtait jamais, ce qui ouvre la voie à des formes de diffusion et de communication avec ces images déconnectées de leur milieu.

La capture d'écran, en étant un objet propre au numérique, se trouve être un outil adapté pour faire face à l'éphémérité du milieu numérique, et ce, grâce à son caractère instantané et l'immobilité dont elle est capable. Elle reprend donc des conventions liées à la photographie instantanée, pour les utiliser dans l'environnement numérique, de façon à faire face et contrôler le Web dynamique, le flux continu et l'impermanence des contenus. Elle permet une reprise en main du paysage numérique, en figeant le flux et en extrayant le contenu capturé dans un fichier image. Ce dernier, à l'extension « .png », sert de contenant aux données extraites, quelle que soit leur nature (texte ou image), elles sont transformées et hébergées par la capture d'écran. De ce fait, elle introduit un nouveau cadre temporel dans l'espace numérique et le Web, puisqu'elle est capable d'influencer et surtout d'intervenir dans la temporalité de ces milieux.

²⁶ CHATONSKY, Grégory. Esthétique du flux, *op. cit.*, p. 92.

²⁷ PROULX, Christelle. Photographier l'image dans son milieu numérique : la capture d'écran et le cas d'After Faceb00k, *loc. cit.*

3. SUPPORT DE CIRCULATION

a) De la reproductibilité des images à la diffusion instantanée massive sur le Web

En étant capable de fixer un instant dans le flux dynamique, la capture d'écran parvient à faire tomber des barrières temporelles, placées par des espaces numériques rapides et dont les contenus acquièrent une forme d'éphémérité. Son action dans le paysage numérique ne s'arrête pas seulement à la reproduction d'un contenu, à un instant donné, et à sa fixation temporelle pour durer. Son support, en tant qu'image, est capable d'être déplacé, ce qui lui permet de traverser les espaces et de faire tomber les barrières spatiales du milieu numérique. Ainsi, les espaces se connectent entre eux et des contenus, saisis dans un lieu, se trouvent à vagabonder entre différents espaces. « Sortir l'information de son contexte particulier est la propriété essentielle de la mobilité 2.0¹. » Elle permet à l'information et aux contenus de circuler librement, ce à quoi participe activement la capture d'écran.

Cette circulation des captures d'écran dans les espaces du Web repose sur sa capacité à être partagée, et donc dupliquée à chaque nouvelle diffusion. C'est en ce sens qu'il semble judicieux de revenir sur le début de la reproduction des images, qui a ouvert la voie à des modes de diffusion matériels et maintenant intangibles dans le paysage numérique. Walter Benjamin aborde les débuts des procédés de reproduction, concernant des visuels : « Avec la gravure sur bois, le dessin fut pour la première fois mécaniquement reproductible, il le fut longtemps avant que l'écriture ne le devînt par l'imprimerie². » Cette reproduction mécanique marque une étape fondamentale dans la diffusion des images, qui deviennent accessibles plus largement. Il poursuit : « La gravure sur bois du Moyen-Âge, est suivie de l'estampe et de l'eau-forte, puis, au début du XIXe siècle, de la lithographie³. » Ce dernier procédé renouvelle quelque peu les techniques de reproduction, en étant plus immédiat, ce qui permet à l'art graphique d'être reproduit de façon plus massive. C'est néanmoins la photographie, apparue dans les années 1830, qui s'illustre comme le procédé de reproduction le plus juste, puis le plus rapide, devenant la convention d'illustration, aux côtés des textes des journaux. Elle trouve également son mode de reproduction plus rapide dans les années 1880 avec le procédé d'impression en

¹ HORNER JACKSON, Michele. Fluidity, Promiscuity, and Mash-Ups: New Concepts for the Study of Mobility and Communication. *Communication Monographs*. 2007, Vol. 74, n° 3, p. 408-413.

² BENJAMIN, Walter. *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. 2013^e éd. [S. l.] : Payot et Rivages, 1955.

³ *Ibid.*

demi-teinte⁴. Ce dernier, également appelé similigravure, se réalise avec une série de points en relief régulièrement espacés, mais de grosseur variable⁵, de façon à rendre compte des nuances de la photographie. L'impression en demi-teinte permet alors la diffusion des photographies dans les médias de masse (journaux, magazines), ainsi que le partage des images sur des cartes postales, capables de traverser les frontières géographiques. De ce fait, avec ces images de plus en plus reproductibles, « Jour après jour, le besoin se fait plus pressant de posséder la plus grande proximité avec l'objet dans l'image ou plutôt dans sa copie⁶. »

Ce désir de posséder l'objet par la copie se voit particulièrement satisfait avec la numérisation qui donne lieu à des fichiers intangibles, plus modulables :

« Comme l'écriture avait transformé le langage en information, lui apportant d'irremplaçables propriétés de conservation, de reproduction ou de transmission, la numérisation, en réduisant la matérialité des images, leur confère une plasticité et une mobilité nouvelles. Sous l'espèce de fichiers faciles à copier ou à manipuler, l'objet iconique devient image fluide⁷. »

André Gunthert introduit ici le concept « d'image fluide », faisant de la fluidité la capacité de ces images à se déplacer. La capture d'écran serait donc également une « image fluide », puisqu'elle permet par la création d'une image, donc par son support, d'être partagée et diffusée. Cette fluidité est d'autant plus renforcée puisqu'elle n'évolue que dans un milieu intangible, dont les contenus capturés sont déjà numérisés et donc dotés d'une certaine mobilité. Susan Sontag mentionne : « Photographier, c'est acquérir sous des formes diverses⁸ ». Il y aurait à comprendre ici que photographier – capturer – permettrait d'acquérir l'objet sous une forme différente de celle d'origine. De ce fait, l'image de la capture d'écran sert d'espace de stockage et de véhicule au contenu capturé. C'est donc bien le support de la capture d'écran qui est important ici, en permettant de reproduire quelque chose et de le diffuser. C'est également pour cela que nous analysons la capture d'écran principalement comme une image, quelle que soit la nature de l'objet capturé (texte compris), puisqu'en définitive la nature du support de la capture d'écran reste la même.

Pour en revenir aux changements instaurés par la numérisation, Katharina Lobinger

⁴ FROSH, Paul. The Public Eye and the Citizen-Voyeur: Photography as a Performance of Power. *Social Semiotics*. 2001, Vol. 11, n° 1, p. 43-59.

⁵ *SIMILIGRAVURE : Définition de SIMILIGRAVURE* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 août 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/similigravure>.

⁶ BENJAMIN, Walter. Petite histoire de la photographie. *Études photographiques*. 1996.

⁷ GUNTHER, André. *L'Image partagée. La photographie numérique*. Textuel. [S. l.] : [s. n.], 2015.

⁸ SONTAG, Susan. Le monde de l'image. Dans : *Sur la photographie*. [S. l.] : CHRISTIAN BOURGOIS ÉDITEUR, 1977, p. 211-248.

aborde l'idée d'Andreas Wittel « qu'aujourd'hui le partage d'objets numériques ne nécessite ni effort ni sacrifice puisque les objets partagés ne sont pas réduits (au sens de les donner en partie) mais multipliés⁹ », ce qui facilite le partage. Ainsi, la numérisation encourage la reproduction multiple des contenus ainsi que leur large partage. Pourtant, bien que de nombreux objets divers soient échangés et partagés en permanence sur le Web, « Toutefois, l'image fixe reste de loin le contenu le plus échangé¹⁰. » Ce n'est donc pas anodin si le dessin a pu trouver un procédé de reproduction mécanique si tôt.

Si la numérisation a fortement permis au partage d'images de se développer, Bourdieu soutient que le partage de photos n'est pas apparu avec l'avènement de la photographie numérique. En effet, « À la fin du XIXe siècle, lorsque la photographie personnelle a gagné en popularité et que l'appareil photo argentique Kodak a été introduit par George Eastman, la photographie impliquait de multiples façons de partager¹¹. » Ainsi, les photographies ne sont pas seulement produites pour être regardées plus tard, mais également ou surtout, pour être montrées à d'autres personnes, de façon à créer une expérience visuelle avec le partage. En somme, « les photographies ont toujours été transmises, montrées et communiquées aux autres¹². » Ainsi, le numérique n'a fait qu'accentuer ce processus jusqu'à ce que « Désormais, prendre une photo ne suffit plus, ce qui compte, c'est de pouvoir la montrer, la discuter, la rediffuser¹³. » Le partage des photographies est devenu une norme aujourd'hui. Elles sont réalisées presque dans l'unique but d'être montrées et surtout partagées. À ce sujet, Joan Fontcuberta mentionne : « Sur la fonction des images : la circulation de l'image prévaut sur le contenu de l'image¹⁴. » De ce fait, la reproduction des images et leur possibilité de partage ont donc pris le dessus sur leur fonction initiale, de représenter un objet. L'image pourrait être vue comme une performance : « L'acte photographique dans la sphère numérique est une performance qui repose sur le triptyque captation-édition-diffusion¹⁵ ». Ce triptyque concernant la photographie pourrait faire directement écho à un triptyque prise-possession-partage à propos de la capture d'écran.

⁹ LOBINGER, Katharina. Photographs as things – photographs of things. A text-material perspective on photo-sharing practices. *Information Communication and Society*. 2016, Vol. 19, n° 4, p. 475-488.

¹⁰ GUNTHER, André. *L'Image partagée. La photographie numérique*, op. cit. p. 135.

¹¹ LOBINGER, Katharina. Photographs as things – photographs of things. A text-material perspective on photo-sharing practices, op. cit. p. 477.

¹² *Ibid.*

¹³ GUNTHER, André. *L'Image partagée. La photographie numérique*, op. cit. p. 138.

¹⁴ FONTCUBERTA, Joan. *Manifeste pour une post-photographie*. [S. l.] : Actes sud, 2022.

¹⁵ ESCANDE-GAUQUIÉ, Pauline et JEANNE-PERRIER, Valérie. Le partage photographique : le régime performatif de la photo. *Communication & langages*. 2017, Vol. 194, n° 4, p. 21-27.

Le partage et la diffusion ayant autant leur importance en photographie, que pour la capture d'écran, les lieux de partage revêtent une importance capitale dès la prise de ces images. Alors, « l'élargissement de l'espace de circulation des photographies avec le développement et la généralisation du numérique¹⁶ » introduit-il un impact fort dans la diffusion des images ?

« Alors que dans les années 1990, les sites de partage de photos fonctionnaient simplement comme des compléments aux services de finition d'impression en ligne, la nouvelle génération de sites tels que SmugMug, Buzznet, Zoto et Flickr (lancé en 2004) fonctionnait comme des interfaces facilitant un engagement ludique avec ses propres clichés et ceux téléchargés par d'autres¹⁷. »

L'apparition de nouveaux et nombreux espaces de diffusion d'images encourage une circulation de visuels plus accrue, d'autant plus que la participation active de chacun est requise, puisque la mise en réseau de l'image « apporte quelque chose qui a toujours manqué aux photographes vernaculaires : un large public¹⁸. » Alors, avec le développement du partage en ligne, la photographie est rendue plus « fluide » mais « elle est aussi marquée par ses conditions de circulation entre divers lieux d'expositions et de conditionnement, comme ce cliché sur Instagram, qui peut être commenté puis réutilisé dans un média et cité à nouveau sur d'autres plateformes sociales¹⁹. » Mettre en réseau une image peut désormais marquer le possible début d'une circulation massive de celle-ci. Alors, le réemploi par le partage semble être le mot d'ordre sur ces espaces de diffusion, qui ne font qu'encourager un partage et une diffusion de l'image toujours plus accrus.

En plus d'espaces de partage dédiés, la simple possibilité de mettre une image en réseau accentue la réutilisation de celle-ci, puisque la diffusion des images numériques se fait par le Web. Alors, l'image trouve une véritable existence en réseau, grâce à son réemploi, d'autant plus que le partage « fonctionne à la fois comme un mot d'ordre doux (tout internaute doit savoir « partager ») et comme un régime de reproductibilité généralisé (tout internaute consomme des reproductions de contenus « partagés »)²⁰. » Ainsi, le partage de photos, par le

¹⁶ BEUSCART, Jean-Samuel, CARDON, Dominique, PISSARD, Nicolas, et al. Pourquoi partager mes photos de vacances avec des inconnus ? *Réseaux*. 2009, Vol. 154, n° 2, p. 91-129.

¹⁷ RUBENSTEIN, Daniel et SLUIS, Katrina. A LIFE MORE PHOTOGRAPHIC: Mapping the networked image. *photographies*. [s. d.], Vol. 1, n° 1, p. 9-28.

¹⁸ *Ibid.*, p. 18.

¹⁹ ESCANDE-GAUQUIÉ, Pauline et JEANNE-PERRIER, Valérie. Le partage photographique : le régime performatif de la photo, *op. cit.* p. 23.

²⁰ GOMEZ-MEJIA, Gustavo. Fragments sur le partage photographique. Choses vues sur Facebook ou Twitter. *Communication & langages*. 2017, Vol. 194, n° 4, p. 41-65.

smartphone, représente une activité omniprésente dans nos sociétés très médiatisées²¹. Surtout car les téléphones, avec un appareil photo intégré et connectés au Web, deviennent des « caméras en réseau²² ». C'est ce qui donne lieu à la « photographie en réseau » faisant référence à « la pratique consistant à partager des photographies immédiatement après leur capture dans une communication visuelle mobile en temps réel²³ ». Cette pratique s'observe notamment sur des messageries instantanées ou des réseaux sociaux, insérant alors les images dans nos espaces de communication en ligne.

b) L'image au service de la communication

Petit à petit, divers appareils sont apparus pour tenter de relier les personnes éloignées entre elles. Ils permettent alors de libérer la communication humaine des contraintes de lieu et d'espace, principalement grâce au réseau et aux applications et logiciels développés pour converser, jusqu'à ce que le smartphone s'impose dans la communication à distance. « Nous rangeons nos appareils dans des poches de chemise, des portefeuilles ou des étuis spécialement conçus, et c'est parti. Nous sommes en mesure d'établir un contact avec n'importe qui, à tout moment et en tout lieu (ou presque)¹. » De ce fait, la mobilité des contenus et informations offerte par nos smartphones, permet de surmonter les restrictions de la distance, et donc de nous connecter entre nous à travers ces appareils que nous utilisons. Ils font partie intégrante des technologies de l'information et de la communication, qui élargissent le réseau ainsi que les contenus auxquels nous avons accès. De plus :

« Avec la convergence des appareils photo numériques et des téléphones mobiles, la situation change encore plus à mesure que les nouveaux appareils « mélangent » deux des outils les plus puissants d'aujourd'hui : un appareil de communication-connexion et un outil de production audiovisuelle. Le contenu visuel joue un rôle clé dans un environnement de communication socio-technique, car les smartphones sont de plus en plus capables de se connecter à Internet à tout moment et en tout lieu. Les smartphones ajoutent un autre niveau aux possibilités numériques : la connexion et le partage d'images en temps réel². »

²¹ LOBINGER, Katharina. Photographs as things – photographs of things. A texto-material perspective on photo-sharing practices, *op. cit.* p. 475.

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*

¹ HORNER JACKSON, Michele. Fluidity, Promiscuity, and Mash-Ups: New Concepts for the Study of Mobility and Communication. *Communication Monographs*. 2007, Vol. 74, n° 3, p. 408-413.

² GÓMEZ CRUZ, Edgard et T. MEYER, Eric. Creation and Control in the Photographic Process: iPhones and the emerging fifth moment of photography. *photographies*. 2012, Vol. 5, n° 2, p. 203-221.

Alors, les smartphones permettent des modes de communication en réseau instantanés et massifs, c'est pour cela qu'ils sont les dispositifs privilégiés pour la communication avec des images. Alors, « la transmission instantanée de l'image connectée, [...] ouvre à la photographie l'univers de la communication³ ». C'est donc cette possibilité de transmission instantanée de l'image, par sa reproduction illimitée, qui lui donne une place dans les espaces conversationnels numériques.

Les images sont donc souvent employées en ligne, sur les smartphones, pour une utilisation conversationnelle. Ainsi, d'une pratique de partage des images, avec un emploi dans les espaces conversationnels en ligne, naissent les « images conversationnelles » définies par André Gunthert comme le « produit inattendu de la rencontre de la numérisation des contenus visuels et de l'interaction documentée⁴. » Grâce à la numérisation, le partage numérique joue un rôle clé pour ces images conversationnelles. Ce dernier peut se faire à distance, contrairement au partage analogique qui nécessitait de réunir tout le monde dans une même pièce. De ce fait, le partage de ces images parvient à s'inscrire dans une pratique de communication à distance, par le réseau, que ce soit pour communiquer avec des proches, et donc maintenir le lien, mais également interagir plus largement avec des inconnus :

« Les photographies peuvent être partagées pour interagir et communiquer avec des amis proches afin de renforcer les liens sociaux, de maintenir la cohésion sociale ou même de créer une intimité visuelle, mais elles peuvent également être distribuées ou publiées et ainsi être partagées avec de vastes publics inconnus⁵. »

De cette façon, la communication est élargie en termes de possibilités de contenus, avec les images, mais aussi au niveau des destinataires, bien plus nombreux, et ce grâce aux espaces de diffusion en ligne, abordés précédemment.

Les images conversationnelles s'inscrivent donc dans des usages conversationnels quotidiens. Katharina Lobinger distingue alors trois modes de communication des pratiques de partage de photographies : pour parler d'images, pour communiquer visuellement et le partage pratique de photographies. Ce dernier mode ne cible pas un partage servant à communiquer un message spécifique, mais plutôt à maintenir le contact avec le destinataire. Ce sont donc ces trois modes de communication qui vont nous permettre de développer davantage l'idée d'une image au service de la communication, voire d'une image comme langage.

³ GUNTHERT, André. *L'Image partagée. La photographie numérique*. Textuel. [S. l.] : [s. n.], 2015.

⁴ *Ibid.*, p. 133.

⁵ LOBINGER, Katharina. Photographs as things – photographs of things. A text-material perspective on photo-sharing practices. *Information Communication and Society*. 2016, Vol. 19, n° 4, p. 475-488.

Concernant le premier mode de communication cité par Katharina Lobinger, lorsque des photos sont partagées afin de parler d'images, elles sont utilisées comme support conversationnel. C'est notamment le cas quand il s'agit de partager des photos de vacances et d'en parler, avec une narration qui peut être orale hors ligne, ou plutôt textuelle en ligne⁶. « Les images photographiques ressemblent autant à des morceaux du monde qu'à des déclarations à son sujet, mais le chat peut néanmoins se produire à côté des images et les incorporer dans son discours essentiellement verbal⁷. » Ce type de partage d'images s'articule alors autour d'un environnement textuel, puisque les images sont incorporées dans les discours, de façon à participer à la discussion, tout en ayant la possibilité d'ouvrir celle-ci à de nouveaux sujets, puisque l'image apporte un support riche de symboles. De ce fait, les images jouent un rôle important dans la communication, en étant partagées comme des extensions visuelles du chat. D'autre part, certaines images ne trouvent du sens à leur existence seulement lorsqu'elles sont partagées, c'est ce qu'André Gunthert qualifie d'images « dialogiques ». Ces dernières s'inscrivent notamment dans le partage amateur sur les réseaux, qui ouvre à une conversation globale autour des images, en permettant à chacun de s'exprimer visuellement et textuellement, autour d'images.

« À l'heure du Web 2.0, la question centrale pour la photographie est qu'elle soit performative afin de créer de l'engagement conversationnel sur les réseaux sociaux. Aujourd'hui, la compétence performative de la photographie dépasse le cadre stricto sensu de l'acte de faire voir. La préoccupation des plateformes est aussi de faire parler⁸. »

Ces images, « dialogiques », ont donc besoin d'une force interlocutoire pour exister : l'image doit être relayée pour être discutée. Ainsi, les réseaux sociaux sont rythmés par des images produites pour être « prêtes à consommer⁹ ».

Le partage numérique de photos amène de nouvelles manières de « faire conversation » avec des photos. Alors, bien que beaucoup d'images complètent des conversations textuelles ou encouragent une discussion autour d'elles, plutôt que seulement des conversations à propos

⁶ KOFOED, Jette et CHARLOTTE LARSEN, Malene. A snap of intimacy: Photo-sharing practices among young people on social media. *First Monday*. 2016, Vol. 21, n° 11.

⁷ THELWALL, Mike et al. Chatting through Pictures? A Classification of Images Tweeted in one week in the UK and USA. *Journal of the Association for Information Science and Technology*. 2015, Vol. 67, n° 11, p. 2575-2586.

⁸ ESCANDE-GAUQUIÉ, Pauline et JEANNE-PERRIER, Valérie. Le partage photographique : le régime performatif de la photo. *Communication & langages*. 2017, Vol. 194, n° 4, p. 21-27.

⁹ *Ibid.*, p. 24.

de photos, le Web a favorisé les conversations avec celles-ci¹⁰. Le second mode de communication, par le partage d'images, décrit par Katharina Lobinger consiste donc à communiquer visuellement. De ce fait, l'attention se porte d'abord sur le contenu et la qualité visuelle de l'image partagée, avant de s'intéresser aux propos qui y sont accolés. « À cet égard, les gens partagent des photos afin de s'exprimer visuellement ou de raconter quelque chose avec les photos¹¹. » C'est un phénomène que l'on constate beaucoup sur l'application Instagram, où l'esthétique des images diffusées est primordiale, que ce soit pour montrer un lieu, une destination, une soirée pour dire « regardez, j'y suis ». C'est donc le contenu de l'image lui-même qui transmet le message, bien que, « La mesure dans laquelle les images communiquent d'une manière comparable au langage verbal n'est pas claire car il n'est pas clair qu'elles "disent" réellement quoi que ce soit, bien que dans les médias sociaux, elles soient utilisées pour exprimer de forts sentiments positifs¹². » Pourtant, malgré cette incertitude autour de la capacité des images à « dire » quelque chose, il est clair qu'elles sont très employées pour cela. Par exemple, dans une étude destinée à observer l'utilisation des médias dans les conversations, sur une application de messagerie, une femme demande à son mari où il se trouve. En réponse, ce n'est pas du texte qu'elle reçoit mais une photographie de la rue autour de lui :

« La photo a été prise immédiatement après que sa femme lui ait demandé où il se trouvait. Il n'a pas eu besoin de dire un mot, la photo pouvant être plus expressive que d'essayer d'expliquer exactement où il se trouvait. Dans ce cas, une vue de rue ordinaire pourrait ne rien signifier pour d'autres spectateurs, mais la femme savait exactement où se trouvait son mari en voyant ce qu'il voyait¹³. »

Si la photo parle d'elle-même, il est important de souligner qu'un contexte entoure son partage, qui paraît néanmoins nécessaire à la compréhension du but de l'image envoyée. Alors, les photos et images partagées dans les discussions sont comme des textes visuels, porteurs de significations symboliques¹⁴, et compris grâce à un contexte textuel ou au lien qui unit les personnes ayant une conversation.

¹⁰ BEUSCART, Jean-Samuel, CARDON, Dominique, PISSARD, Nicolas, et al. Pourquoi partager mes photos de vacances avec des inconnus ? *Réseaux*. 2009, Vol. 154, n° 2, p. 91-129.

¹¹ KOFOED, Jette et CHARLOTTE LARSEN, Malene. A snap of intimacy: Photo-sharing practices among young people on social media, *op. cit.* p. 2.

¹² THELWALL, Mike et al. Chatting through Pictures? A Classification of Images Tweeted in one week in the UK and USA, *op. cit.* p. 2577.

¹³ CHEN, Ying-Yu, BENTLEY, Frank, HOLZ, Christian, et al. Sharing (and Discussing) the Moment: The Conversations that Occur Around Shared Mobile Media. Dans : *Proceedings of the 17th International Conference on Human-Computer Interaction with Mobile Devices and Services* [en ligne]. New York, NY, USA : Association for Computing Machinery, août 2015, p. 264-273. [Consulté le 27 avril 2024].

¹⁴ LOBINGER, Katharina. Photographs as things – photographs of things. A texto-material perspective on photo-sharing practices, *op. cit.* p. 478.

S'il est possible de compléter une discussion textuelle par une image, l'inverse a également lieu. Ainsi, dans l'idée de partager une image pour communiquer visuellement, il semble judicieux de ne pas négliger la présence de texte sur l'image elle-même, plutôt qu'en complément à part. Il y a donc des images porteuses de texte qui sont partagées dans un but de communication. Un exemple privilégié, en dehors de la sphère numérique, serait la carte postale, capable de communiquer à travers son support visuel, complété par du texte. Alors, en ayant la capacité de porter du texte, d'autres façons de communiquer par les images se dessinent. L'application Snapchat en est un bon exemple, en étant un réseau social permettant le dialogue en s'envoyant des photographies prises sur le moment. Celles-ci peuvent être modifiées avant d'être envoyées au destinataire, devenant alors des supports visuels pour du texte, des emojis ou encore des dessins réalisés à main levée sur l'écran. De ce fait, malgré une communication qui s'appuie principalement sur le visuel de l'image, parfois l'image ne peut servir qu'à héberger du texte pour le partager visuellement, plutôt que dans un dialogue textuel classique. Dans le cas de la capture d'écran, le texte sur l'image occupe une place importante car il est l'un des contenus clés du milieu numérique. En effet, dans une analyse du contenu de 109 images partagées par 40 utilisateurs recrutés aux États-Unis et à Taiwan¹⁵, sur une application de messagerie instantanée, autour de 30% des images contiennent du texte, tandis qu'autour de 23% représentent une personne¹⁶. C'est pourquoi la présence de texte, ou d'autres symboles, sur les images partagées n'est pas à négliger dans l'étude d'une communication visuelle avec les images.

Le dernier mode de communication par l'image abordé par Katharina Lobinger concerne le partage phatique de photographies. Celui-ci se caractérise avec l'idée que l'objet photographique n'est pas pertinent et que les photographies sont échangées principalement dans un désir de connectivité visuelle, seulement pour renforcer les relations¹⁷. C'est un mode de partage d'images qui s'observe beaucoup chez les jeunes sur les réseaux sociaux, car le lien doit être permanent et se prolonger au-delà des murs du bâtiment scolaire. Il y a également l'application Snapchat qui encourage ce type de pratique avec le système de « flammes », où les binômes de discussions gagnent un point en plus à chaque jour d'échange de photographies. Ce qui aboutit à des envois de photographies quotidiennes, en soi inutiles si ce n'est pour

¹⁵ THELWALL, Mike et al. Chatting through Pictures? A Classification of Images Tweeted in one week in the UK and USA, *op. cit.* p. 2585.

¹⁶ Annexe 5 : Types de contenu sur 109 images partagées

¹⁷ KOFOED, Jette et CHARLOTTE LARSEN, Malene. A snap of intimacy: Photo-sharing practices among young people on social media, *op. cit.* p. 2.

conserver le score apposé à côté de l’emoji d’une flamme, totalisant le nombre de jours d’échanges visuels entre les binômes. En conséquence, ces photographies sont partagées dans un but « purement social (réseau) et non informatif ou dialogique¹⁸ ». Il maintient, voire renforce, les liens sociaux entre les proches : « le partage instantané d’images de la vie quotidienne peut créer un sentiment de présence à distance avec des amis, contribuant ainsi à entretenir des relations et à interagir avec des amis à distance¹⁹ », d’autant plus que le partage de photos peut être un aspect important de la communication entre amis, car on ne partage pas des photographies et d’autres visuels avec n’importe qui.

Avec ces différentes façons de communiquer avec et par les images, celles-ci prétendent à devenir une nouvelle forme de langage. C’est ce que souligne Joan Fontcuberta : « Nous produisons désormais tous des images spontanément, comme une forme naturelle de relation sociale. Si la photographie était une forme d’écriture réservée aux scribes spécialistes, la post-photographie s’érige en nouveau langage universel, parlé par tout le monde²⁰. » L’ouverture de la photographie à l’image connectée en fait un outil de dialogue et d’expression instantanée, capable de transcender les barrières linguistiques, puisque seules des références visuelles communes comptent dans la compréhension des images. De plus, « Ces photos ne sont plus des souvenirs à conserver mais des messages à échanger. Les photos deviennent de purs gestes de communication dont l’ampleur pandémique obéit à un large spectre de motivations, mais toujours avec le partage comme objectif²¹. » En conséquence, avec la prolifération d’images en ligne, le partage photographique est devenu un acte de communication courant et omniprésent²², à tel point que l’image puisse se présenter comme un nouveau langage.

Le partage de capture d’écran se rattache automatiquement à cet acte de communication, surtout grâce aux capacités de captation, reproduction et diffusion de cette dernière. D’autant plus que la capture d’écran mobile se fait sur smartphone, qui est le dispositif de communication textuelle et orale, à distance, privilégié parmi les outils qui permettent de communiquer. De ce fait, partager une capture d’écran fait partie des usages principaux de la capture d’écran : sur un échantillon de 201 participants dans le cadre d’une étude menée autour de l’emploi de la capture d’écran dans la communication humaine, « Une proportion écrasante de 97 % de

¹⁸ LOBINGER, Katharina. Photographs as things – photographs of things. A texto-material perspective on photo-sharing practices, *op. cit.* p. 481.

¹⁹ THELWALL, Mike et al. Chatting through Pictures? A Classification of Images Tweeted in one week in the UK and USA, *op. cit.* p. 2577.

²⁰ FONTCUBERTA, Joan. *Manifeste pour une post-photographie*. [S. l.] : Actes sud, 2022.

²¹ *Ibid.*, p. 51-52.

²² LOBINGER, Katharina. Photographs as things – photographs of things. A texto-material perspective on photo-sharing practices, *op. cit.* p. 475.

l'échantillon a fait une capture d'écran pour l'envoyer à quelqu'un d'autre²³. » De plus, dans le cas de cette enquête, les individus révèlent vouloir « utiliser des médias tels que la capture d'écran pour communiquer, pour s'engager dans un discours social²⁴ », ce qui met en avant l'idée du partage de captures d'écran dans un but conversationnel. Le travail exploratoire mené révèle ainsi que « les utilisateurs ont tendance à penser que la capture d'écran est particulièrement adaptée à la communication mobile²⁵ ». Cette attirance pour la valeur communicative de la capture d'écran pourrait s'expliquer par ses caractéristiques, devenant des atouts pour communiquer. Dans l'étude, mentionnée auparavant, ayant analysé le contenu de 109 images partagées par 40 utilisateurs : « Les captures d'écran ont également été identifiées dans ce contexte comme un moyen permettant de communiquer avec précision des messages complexes, tels que les détails d'une réservation, sans saisie excessive²⁶. » De ce fait, associer la capacité de représentation de la capture d'écran, avec la capacité de diffusion du smartphone, font de la capture d'écran mobile un média privilégié pour communiquer autour de sujets divers, grâce à l'image.

La reproductibilité des images a amené la possibilité de diffusion et de partage de celles-ci, ce qui s'est renforcé avec le Web et la mise en réseau. D'autant plus, lorsque les smartphones ont fusionné l'appareil photo et le téléphone mobile, amenant la possibilité de créer une image et de la partager largement instantanément. Alors, les images trouvent une utilisation conversationnelle, de façon à appuyer un récit, entretenir les liens ou même parler d'elles-mêmes, soit comme support, soit parce qu'elles sont porteuses de symboles visuels. Par conséquent, les images deviennent courantes dans la communication mobile (sur smartphone). De la même façon, la capture d'écran devient un outil privilégié dans les discussions et les manières de communiquer, notamment puisqu'elle a la capacité de rendre n'importe quel contenu partageable grâce à son support, qui peut notamment faciliter la diffusion de contenus textuels.

²³ CRAMER, Emily M, SANG, Yoonmo et SUNYOUNG, Park. Uses and Gratifications of the Screenshot in Human Communication: An Exploratory Study. *Journal Electronic Journal of Communication*. 2019, Vol. 29, n° 1-2, p. 1-20.

²⁴ *Ibid.*, p. 15.

²⁵ *Ibid.*, p. 16.

²⁶ THELWALL, Mike et al. Chatting through Pictures? A Classification of Images Tweeted in one week in the UK and USA, *op. cit.* p. 2578.

En définitive, la capture d'écran semble se définir au-delà d'une simple image ou d'une pratique commune, puisqu'elle dispose de nombreuses spécificités qui en font un phénomène à part entière. Héritant de caractéristiques photographiques et d'origines informatiques, elle s'illustre comme un objet intrinsèquement lié au milieu numérique dans lequel elle agit. Ainsi, grâce à son fonctionnement et son support en tant qu'image, elle dispose de diverses capacités, lui permettant de montrer un contenu, fixer le temps et d'être déplacée entre différents espaces, et donc partagée. Cette notion d'espaces, dont les frontières deviennent poreuses avec la capture d'écran, est assez importante puisque cette dernière trouve son emploi autant dans les sphères privées de nos smartphones, que dans l'espace public en ligne. Ainsi, lorsqu'une capture d'écran est effectuée, un contenu est fixé, prêt à être montré dans différents espaces, interrogeant nécessairement les limites de nos sphères privées et publiques, remises en cause dès l'instant de la capture.

II - À l'intersection de la sphère privée et publique : de la prise à la possession

1. ENTRE OBSERVATION ET POSSESSION

a) Un outil au service du voyeurisme et de la surveillance interpersonnelle

Si la capture d'écran sur smartphone constitue le cœur de notre objet d'étude, les réseaux sociaux et espaces de discussions instantanées en ligne sont les lieux nécessaires à son utilisation, et donc à son étude. Les réseaux sociaux étudiés dans cette partie sont principalement Instagram et BeReal, pour leurs caractéristiques en tant que réseaux d'auto-exposition éphémère. Snapchat sera également un objet d'étude, concernant ses fonctionnalités de messagerie. Ces réseaux, ainsi que les diverses messageries instantanées¹, sont souvent signalés comme étant utilisés de façon presque quotidienne². Cela en fait de véritables lieux du quotidien, où les contenus s'enchaînent et se remplacent les uns les autres, créant une abondance visuelle à observer tous les jours. Par conséquent, cet « excès d'images semble produire à la fois de l'hypervisibilité et un voyeurisme universel³. » De ce fait, cette surexposition aux images semble généraliser et banaliser l'observation de chacun et l'aspect voyeuriste qui en découle, puisque notre curiosité est attisée par ces récits de vies, ces portraits, ces paysages, ces photos de repas et toutes sortes d'images personnelles mises en ligne. De plus, les applications ne se cachent pas d'appuyer sur ce désir de voir et d'en savoir plus sur la vie de chacun. BeReal envoie notamment des notifications⁴ aux intitulés explicites vis-à-vis de cette curiosité : « Curieux.se ? » « Si seulement tu savais... » Pour autant, ce réseau possède une particularité dans ce jeu de l'observation, en imposant comme condition de soi-même partager une photo, pour pouvoir voir celles des autres. Ainsi, si le voyeurisme classique se définit avec l'observation discrète de l'autre, sur les réseaux sociaux, il semble s'établir avec une balance entre s'exposer et regarder. Le but serait donc autant de voir que d'être vu, dans un rapport scopique, à la manière de la phase du miroir de Lacan⁵. Pourtant, des entretiens réalisés⁶,

¹ ARCEP, ARCOM, CGE, ANCT. *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société*. Baromètre du numérique. Rapport de 2023, mai 2024, p. 166.

² Annexe 0 : Entretiens

³ FONTCUBERTA, Joan. *Manifeste pour une post-photographie*. [S. l.] : Actes sud, 2022.

⁴ Annexe 6 : Notifications de l'application BeReal

⁵ CACCIALI, Jean-Luc. Une perversion du regard : le voyeurisme. *Journal français de psychiatrie*. 2002, Vol. 16, n° 2, p. 33-34.

⁶ Annexe 0 : Entretiens

il ressort une utilisation des réseaux sociaux pour observer, davantage que pour s'exposer. Alors, de ce regard curieux sur les contenus postés par quelqu'un d'autre, peut naître une forme de fascination pour l'objet du regard, jusqu'à en devenir un acte de surveillance interpersonnelle.

Dans son article sur la surveillance au quotidien, Alice Marwick mentionne les propos de Christena Nippert-Eng⁷ : « Les humains sont constamment à l'affût, constamment réceptifs et à la recherche de tout ce qu'ils peuvent percevoir les uns des autres, de tout ce qui est diffusé », dans le but de recueillir des informations sociales, en observant les autres. Ainsi, avec ce désir commun de regarder ce que font et montrent les autres sur les réseaux, il y a une sorte de surveillance entre pairs qui prend place, davantage définie comme « surveillance sociale » par Alice Marwick :

« La surveillance sociale consiste à utiliser des sites Web 2.0 comme Twitter, Facebook et Foursquare pour voir ce que "font" les amis, la famille et les connaissances. Ces technologies sont conçues pour permettre aux utilisateurs d'enquêter en permanence sur les traces numériques laissées par les personnes avec lesquelles ils sont connectés via les réseaux sociaux⁸. »

Cette exploration des profils et des contenus en scrollant sur son téléphone semble assez banale, bien que se rattachant à une forme de surveillance. C'est à ce niveau que s'établit un certain paradoxe entre le rejet de la surveillance imposée par les autorités ou les applications, et la banalisation, voire l'acceptation, de la surveillance entre les personnes. Cette différence d'acceptation reposerait sur les spécificités de la surveillance sociale d'après Alice Marwick. En effet, celle-ci se détache de la surveillance classique, connue comme très arbitraire et paralysante, en s'effectuant entre individus et non pas par des entités organisationnelles sur des individus. De plus, la surveillance sociale est réciproque : « chaque participant diffuse à la fois des informations regardées par d'autres et regarde des informations diffusées par d'autres⁹ ». De ce fait, elle établit une distinction formelle entre l'« asymétrie par laquelle les individus sont surveillés par des entités structurelles¹⁰ » et la symétrie formée par des logiques sociales comme « l'écoute, de l'enquête, du commérage et des recherches qui consistent pour les gens à rassembler des informations sur leurs pairs¹¹ ». C'est donc en ce sens qu'une surveillance

⁷ MARWICK, Alice. The Public Domain: Surveillance in Everyday Life. *Surveillance & Society*. Juin 2012, Vol. 9, p. 378-393.

⁸ *Ibid.*, p. 378.

⁹ *Ibid.*, p. 379.

¹⁰ *Ibid.*, p. 380.

¹¹ *Ibid.*, p. 379.

interpersonnelle émerge des regards à tendance voyeuristes et de la curiosité, voire fascination qui en découle.

Cette surveillance sociale, établie par le regard, s'étend avec la capture d'écran et la capacité de chacun d'en réaliser une : « [toute personne connue] peut collecter et partager des captures d'écran à l'insu du propriétaire initial¹². » De plus, si « Génération après génération, on a cherché de nouvelles façons d'accroître le voyeurisme, tout en atténuant ses implications¹³ », avec des galeries de contenus personnels accessibles facilement en ligne ; la capture d'écran ajoute à l'observation voyeuriste la possibilité de capturer et d'enregistrer le contenu observé. Ainsi, elle semble fonctionner comme une extension pour les pratiques voyeuristes et la surveillance sociale, puisque celles-ci ne se limitent plus au simple regard porté sur l'image personnelle : il est possible de préserver l'objet du regard pour soi, dans son smartphone.

Si la façon dont la surveillance sociale par la capture d'écran est mentionnée peut paraître assez effrayante, celle-ci peut néanmoins avoir certains aspects positifs. De la même façon qu'être vu sur les réseaux d'une façon positive peut encourager l'auteur du contenu, avoir son contenu pris en capture d'écran peut être valorisant dans ce double jeu voyeuriste du voir et être vu. Ainsi, regarder et s'exposer sur les réseaux pourrait devenir « capturer et être capturé », comme nouvel enjeu social. Dans une étude réalisée en 2018 autour de l'utilisation de Snapchat à l'adolescence, et notamment l'emploi de la capture d'écran sur ce réseau, Tommy (14 ans) mentionne : « Quand mes potes font un exploit par exemple [en skate], qu'ils réalisent une figure, je vais prendre une capture d'écran parce que je trouve ça bien ce qu'ils ont fait et pour m'entraîner à la refaire et déjà leur montrer¹⁴. » De ce fait, la prise d'une capture d'écran peut donc apparaître comme valorisante, notamment dans le cas de la conservation de ce qu'il considère comme un exploit sportif à reproduire. Cela pourrait être la partie « capturer », puis il y a l'autre côté « être capturé » : Karim annonce « Quand j'envoie une photo qui les ébahit, je me dis "là, la personne va dire qu'elle va la garder"¹⁵ ». Alors, il en vient même à espérer que son contenu soit capturé car cela serait gratifiant pour lui, au vu de la qualité du contenu qu'il

¹² SHORE, Alexis et PRENA, Kelsey. Platform rules as privacy tools: The influence of screenshot accountability and trust on privacy management. *New Media & Society* [en ligne]. SAGE Publications, Juillet 2023.

[Consulté le 20 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1177/14614448231188929>.

¹³ C. VELTEN, Justin, ARIF, Rauf et MOEHRING, Delane. Managing Disclosure through Social Media: How Snapchat is Shaking Boundaries of Privacy Perceptions. *The Journal of Social Media in Society*. 2017, Vol. 6, n° 1, p. 220-250.

¹⁴ BRUNA, Yann. Snapchat à l'adolescence. Entre adhésion et résistances. *Réseaux*. Paris : La Découverte, 2020, Vol. 222, n° 4, p. 139-164.

¹⁵ *Ibid.*, p. 152.

partage. Ainsi, sur les réseaux sociaux c'est parfois le nombre de personnes (ou captures d'écran) qui compte et non la qualité du regard : « Se montrer peut-être un plaisir, ne pas être regardé est une catastrophe¹⁶. » Cela peut notamment faire écho à un affichage sur Snapchat qui montrait le nombre de captures d'écran ayant été effectué sur sa story, avant de donner les identités de ceux les ayant réalisées, comme si tout ce qui comptait était en fin de compte le nombre de captures existantes. Pour autant, dans certains cas la personne derrière la capture d'écran peut être déterminante dans la réaction face à une capture d'écran de son contenu. Certains tweets comportant le terme « capture d'écran » ou « screenshot » ainsi que « bereal » démontrent une certaine excitation et satisfaction à ce qu'une personne appréciée, ou avec laquelle une relation est désirée, capture la photographie qu'ils ont posté sur l'application en question¹⁷. Dans ce cas, la prise d'une capture d'écran semble démontrer un intérêt de la personne à l'origine de la capture, pour la personne dont le contenu est capturé. C'est en ce sens qu'elle est valorisante et peut provoquer de la joie.

Les cas où la prise de capture d'écran est interprétée de façon positive et valorisante restent pour autant peu nombreux. Puisque, si cela semble plutôt normal d'observer ce qui est partagé en ligne, la capture d'écran agit plutôt comme une transgression voyeuriste, car elle n'est pas présumée lors du partage d'un contenu en ligne, simplement destiné à être vu puis sûrement oublié. Alors, il s'établit une conscience de la transgression réalisée par la capture d'écran, comme un acte qui n'est pas anodin. En effet, plusieurs applications (Snapchat, BeReal) mentionnent à l'auteur d'un contenu que ce dernier a été pris en capture d'écran, avec une notification indiquant le pseudonyme de la personne l'ayant effectuée. De ce fait, il s'instaure la peur d'être vu en train de regarder – ou plutôt de capturer – l'un des principes phares du voyeurisme. C'est donc une crainte de la notification qui prend place chez les personnes à l'origine de captures d'écran, ce que nous avons observé sur plusieurs tweets¹⁸ contenant le terme « capture d'écran » ou « screenshot ». À cette conscience d'une transgression et la peur d'être découvert s'ajoute la conscience de la fascination ou de l'obsession qui découle de cette pratique. Une personne mentionne (en anglais) sur Twitter, sur un ton satirique, à quel point la notification envoyée par BeReal au sujet d'une capture d'écran est gênante et l'empêche d'être « psychopathe » à surveiller les gens en paix¹⁹. Face à cet

¹⁶ DE CHÉRANCÉ, Élise et ESTELLON, Vincent. « On prend un snap' ? » *Adolescence*. Paris : Éditions GREUPP, 2022, Vol. 402, n° 2, p. 431-443.

¹⁷ Annexe 7 : Tweets de satisfaction face à une capture d'écran

¹⁸ Annexe 8 : Tweets de captureurs face à la notification de capture

¹⁹ Annexe 9 : Tweet « let me be psycho »

obstacle que semble constituer la notification de capture d'écran, révélant l'identité du captureur voyeur, certains cherchent à la contourner en demandant : « On peut faire une capture d'écran d'une conversation sur Instagram sans que la personne soit notifié ?! »²⁰ » S'il s'agit de continuer à nourrir notre fascination voyeuriste sans être démasqué, les astuces à cet égard ne manquent pas. Dans l'étude abordée précédemment autour de l'utilisation de Snapchat chez les adolescents, Claire (15 ans) indique : « Moi là je suis au tout début de ma relation, donc je me dis, avant qu'il me prenne pour une folle qui screene tout, je vais prendre des photos de l'écran²¹ », pratique à laquelle Florence (15 ans) a également recouru : « Quand [mon ex] m'a envoyé des photos cet été, si je screenais à chaque fois, ça faisait vraiment psychopathe du coup je prenais en photo avec un autre téléphone²². » Revenir aux fondements de la capture d'écran, en photographiant l'écran à l'aide d'un autre dispositif, semble être une technique assez connue des habitués de la capture d'écran. Cela a été mentionné en entretien par Mathilde : « Si tu veux vraiment une capture d'écran, tu peux la faire, tu la feras avec un autre téléphone et tu prends une photo. Je connais quelqu'un qui l'a fait il n'y a pas si longtemps²³ » et observé de façon ponctuelle sur Twitter²⁴.

Cette pratique de contournement du système informatique, constitue la preuve d'une conscience de la capture d'écran comme d'un acte transgressif devant se faire dans l'anonymat. Le voyeur cherche donc à agir en toute discrétion, restant invisible pour l'objet du regard : « Si l'écran peut permettre de protéger le sujet de la promiscuité physique et du regard de l'autre, il protège également l'autre, se servant de cette distance et de cette position de voyeur invisible pour attaquer tout en se sentant protégé²⁵. » Alors, loin du risque de la confrontation en face à face, la capture d'écran, nichée au creux de nos téléphones, a su devenir l'allié discret de nos tendances voyeuristes en ligne, dissimulées derrière un profil anonyme. De plus, la fluidité numérique a favorisé le développement d'une culture de l'anonymat²⁶, avec des contenus qui sont très diffusés et réemployés, amenant à brouiller les pistes en termes d'auteur et de source.

En étant prise discrètement et anonymement, la capture d'écran renvoie à « l'imaginaire voyeuriste du bout de la lorgnette et du trou de serrure. Pas de doute, nous partageons bel et

²⁰ Annexe 10 : Tweet questionnant la capture sans notification

²¹ BRUNA, Yann. Snapchat à l'adolescence. Entre adhésion et résistances, *op. cit.* p. 154.

²² *Ibid.*

²³ Annexe 0 : Entretien – Mathilde (21 ans, étudiante)

²⁴ Annexe 11 : Partage d'une photographie d'un écran sur Twitter

²⁵ DE CHÉRANCÉ, Élise et ESTELLON, Vincent. « On prend un snap' ? », *op. cit.* p. 441.

²⁶ GUNTHER, André. *L'Image partagée. La photographie numérique*. Textuel. [S. l.] : [s. n.], 2015.

bien une indiscretion, une photo non autorisée²⁷... » C'est ce caractère de photographie non autorisée qui encourage l'attrait du téléphone-appareil photo. La photographie étant le premier média de masse susceptible d'être miniaturisé : « Au XXe siècle, les appareils photo subminiatures ont trouvé leur place dans les bagues, les montres de poche, les porte-mines et les stylos²⁸. » Ainsi, plus qu'un désir voyeuriste de photographier sans se faire remarquer, ces petits appareils illustrent l'envie de photographier avec des objets du quotidien plutôt qu'un appareil photo, chose à laquelle le smartphone prétend. Il y a donc ce désir de rendre l'acte photographique invisible et mobile²⁹ permettant à chacun de devenir le paparazzi de quelqu'un d'autre, puisque « Être au bon endroit avec le bon téléphone suffit désormais à faire de vous un photojournaliste³⁰ ». Alors, au-delà de la pratique paparazzi de violer la vie privée des stars, nous sommes tous devenus des sortes de paparazzis du numérique, où toute personne lambda, et surtout son contenu posté en ligne, peut devenir le sujet d'une capture d'écran. De ce fait, la capture d'écran répond au désir de documenter tout ce que l'on voit sur les réseaux, et principalement ce qui est mis en ligne par les autres.

Le regard du spectateur privé sur des éléments de visibilité publique, initie d'ores et déjà l'érosion des frontières des sphères privée et publique. Ce regard, pouvant être paradoxalement intrusif dans l'espace public, se met en place en étant motivé par une curiosité voyeuriste, s'étendant parfois jusqu'à une surveillance interpersonnelle plus assidue et documentée. Dans les situations d'observations et de captures abordées ici, c'est d'une sphère publique plus ou moins large (sur les réseaux d'auto-exposition éphémère) vers une sphère privée, que la capture d'écran effectue le glissement en traversant les frontières. Ces dernières connaissent leur premier franchissement au moment même de la prise de la capture d'écran, vers la possession de celle-ci. La capture d'écran favorise alors l'idée que tout ce qui est fait ou posté en ligne, peut être stocké quelque part³¹, et souvent indépendamment de notre volonté. Par conséquent, la conservation des captures d'écran étend la pratique du voyeurisme aux collections d'images dans les galeries des smartphones, car il n'est pas anodin de conserver ces images, régulièrement empruntées à d'autres personnes.

²⁷ MARION, Philippe. Petite phénoménologie de la photo people. *Communication. Information médias théories pratiques*. Juillet 2009, n° Vol. 27/1, p. 160-178.

²⁸ RUBENSTEIN, Daniel et SLUIS, Katrina. A LIFE MORE PHOTOGRAPHIC: Mapping the networked image. *photographies*. [s. d.], Vol. 1, n° 1, p. 9-28.

²⁹ *Ibid.*, p. 21.

³⁰ *Ibid.*, p. 10.

³¹ NEŠOVIĆ, Dunja. No Shot Like Screenshot: Banal, Sublime and Dangerous. Dans : *institute of network cultures* [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <https://networkcultures.org/longform/2022/01/19/no-shot-like-screenshot-banal-sublime-and-dangerous/>.

b) Collectionner des instantanés numériques

Dans une étude réalisée sur 52 personnes, entre 20 et 48 ans, questionnant les raisons pour lesquelles les gens prennent des captures d'écran sur leurs smartphones : « Nous avons également constaté qu'environ 24 % des captures d'écran ont été réalisées dans l'intention de les partager avec d'autres personnes (76 % des captures d'écran n'étaient donc pas intentionnelles ou destinées à un usage personnel)¹. » Si le partage est un sujet à part entière pour l'étude de la capture d'écran, les chiffres révèlent néanmoins une majorité de captures d'écran prises pour être conservées, ou dues à une erreur de manipulation du dispositif technique. C'est un fait qui a été constaté lors des entretiens : « la fonction première c'est quand même je pense garder mes infos genre comme bloc-notes² », mais également en ayant recueilli, au cours de discussions, des chiffres liés au nombre de captures d'écran stockées dans les téléphones de chacun³. Ainsi, ces chiffres, bien que peu nombreux, révèlent tout de même une proportion de captures d'écran allant de 3% jusqu'à 30%, sur l'ensemble des images présentes dans les galeries mobiles, soit une moyenne autour des 10% et 13%.

Par conséquent, il est juste de s'interroger sur l'intérêt et les raisons de réaliser toutes ces captures d'écran conservées dans nos smartphones. En réponse à cette interrogation, Aske Mottelson a réalisé une combinaison de thèmes et de sous-thèmes liés aux raisons et aux types de contenus capturés, à partir de l'enquête mentionnée précédemment. Il en ressort neuf thèmes principaux⁴ :

- **La santé** : informations médicales provenant de sources en ligne
- **L'apprentissage** : matériels d'apprentissage, conférences, cours en ligne
- **La documentation** : informations importantes pour une récupération ultérieure
- **Le support technique** : aide aux fonctionnalités techniques
- **L'inspiration et la planification** : destinations de voyage, restaurants, films
- **Capter l'instant** : conserver des moments de joie ou de frustration
- **Les signets** : stockage d'informations diverses pour une utilisation personnelle
- **Les achats** : produits à acheter
- **Social** : activités sociales comme les échanges de messages

Les raisons sont donc multiples et très diverses, et semblent justifier l'utilisation accrue de la

¹ MOTTELSON, Aske. Why do people take Screenshots on their Smartphones? 10 juillet 2023, p. 740-752.

² Annexe 0 : Entretiens – Mathilde (21 ans, étudiante)

³ Annexe 12 : Proportion de captures d'écran dans une galerie photo

⁴ Annexe 13 : Graphique - raisons de faire des captures d'écran

capture d'écran à des fins personnelles. De plus, cette diversité de thèmes révèle également la diversité des utilisateurs de la fonctionnalité capture d'écran. Ainsi, il est acquis que toute personne possédant – ou étant en capacité d'utiliser – un outil numérique doté de la fonctionnalité capture d'écran, a accès à cette pratique.

« Les captures d'écran sont peut-être mieux classées parmi les nombreuses pratiques informatiques vernaculaires, dans la mesure où il existe une grande diversité dans la manière dont elles sont utilisées, modifiées et diffusées. Personne ne vous apprend comment ou quoi capturer, c'est un outil sans application fixe⁵. »

De cette façon, chacun est libre d'utiliser et d'exploiter la capture d'écran à sa façon, il n'existe pas de manière d'en faire, ni de but prédéfini à sa réalisation.

Si le but de la capture d'écran peut rester indéfini, sa réalisation, quasi frénétique parfois, pourrait découler de la facilité du geste, avec lequel elle est effectuée. Un seul appui sur les boutons latéraux du smartphone et l'image est rangée dans ma galerie, sans limite de nombre, si ce n'est la capacité de stockage de mon téléphone. Jacob Gaboury parle de « Cette impulsion à capturer et à préserver ce qui apparaît sur nos écrans⁶ ». Peut-être est-ce un peu de ça, une impulsion qui nous prend, pour collectionner le monde numérique. Pour autant, la capture d'écran arrive rarement par erreur, il y a une volonté de la réaliser, l'impulsion semble ainsi guidée par notre intention : « la réalisation d'une capture d'écran est un effort de l'utilisateur⁷ ». Elle implique donc une machine, incitée par la personne, à transformer des informations en image. De plus, la capture d'écran dispose de la capacité à cadrer et donc à spécifier le contenu qui doit être encadré. Cette limitation du cadre du contenu est donc poussée par la volonté de la personne qui capture. Ainsi, la capture d'écran est façonnée par l'utilisateur et peut devenir un support de documentation.

Comme énoncé à de nombreuses reprises, la capture d'écran sert de document, en gardant des traces, pouvant devenir également un support de mémoire. Lors des entretiens, Bérangère parle de sa pratique de la capture d'écran pour garder une photo drôle envoyée par

⁵ GABOURY, Jacob. Techniques for Secondary Mediation. Dans : *Fotomuseum Winterthur* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 mai 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.fotomuseum.ch/de/2019/05/29/techniques-for-secondary-mediation/>.

⁶ GABOURY, Jacob. Screenshot or It Didn't Happen. Dans : *Fotomuseum Winterthur* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 5 juin 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.fotomuseum.ch/de/2019/07/15/screenshot-or-it-didnt-happen/>.

⁷ CRAMER, Emily M, SANG, Yoonmo et SUNYOUNG, Park. Uses and Gratifications of the Screenshot in Human Communication: An Exploratory Study. *JournalElectronic Journal of Communication*. 2019, Vol. 29, n° 1-2, p. 1-20.

des proches sur Snapchat, qui limite le temps de visionnage de l'image⁸. Ainsi, la capture d'écran intervient de façon à empêcher la disparition d'un moment capturé et sauvegardé uniquement dans l'espace numérique, de façon temporaire. Comme le mentionne Susan Murray, il y a un « changement dans l'engagement avec l'image quotidienne qui a à voir avec une évolution vers l'éphémère⁹ », nécessitant d'être vigilant pour ne manquer aucune image vouée à disparaître dans un temps imparti. La capture d'écran participe donc à cette vigilance aux images, en offrant la possibilité de choisir les souvenirs numériques à conserver. Dans une série d'entretiens, 15 utilisateurs de Snapchat, entre 18 et 31 ans, ont été interrogés sur leurs expériences et pratiques vis-à-vis de la disparition des médias, sur cette plateforme de communication éphémère¹⁰ :

« Alexia (22 ans), par exemple, a sauvegardé les "jolies" photos envoyées par son petit ami en faisant des captures d'écran. "L'autre jour, mon petit ami qui vit dans le Colorado m'a envoyé une photo des montagnes, il y avait de la neige et c'était joli, alors j'ai fait une capture d'écran. Chaque fois qu'il y a des photos que je ne veux pas voir disparaître, je les enregistre." »

La capture d'écran devient donc un moyen de prendre le contrôle pour éviter la perte de médias sentimentaux, amusants ou plaisants. Elle permet de constituer son album de souvenirs numériques, chacun choisi au moment d'appuyer sur les boutons. « Lorsque je me blottis dans mon lit le soir et que j'ai envie de me remémorer des souvenirs, je vais d'abord dans mon dossier de captures d'écran, et non dans mes albums photo¹¹. » Ainsi, les captures d'écran sont capables de porter nos souvenirs en ligne, de façon à les préserver dans nos galeries mobiles.

Si elle peut avoir ce côté un peu magique de conserver les souvenirs, la capture d'écran reste un outil utile au quotidien et utilisé pour son côté pratique. En effet, elle est beaucoup employée comme un aide-mémoire, à la façon d'une extension propre au numérique, capable de nous aider au quotidien. Ainsi, grâce à elle, nous créons notre petite base de données, dans notre smartphone, d'informations et de choses que l'on ne veut pas perdre ou pouvoir garder sous la main. Ce sont souvent des captures d'écran destinées à être temporaires et pourtant elles ne sont parfois jamais supprimées. Les espaces de stockage se remplissent alors de recettes de

⁸ Annexe 0 : Entretiens – Béragère (56 ans, enseignante)

⁹ MURRAY, Susan. Digital Images, Photo-Sharing, and Our Shifting Notions of Everyday Aesthetics. *Journal of Visual Culture*. 2008, Vol. 7, n° 2, p. 147-163.

¹⁰ CAVALCANTI, Luiz, PINTO, Alita, BRUBAKER, Jed, et al. Media, Meaning, and Context Loss in Ephemeral Communication Platforms: A Qualitative Investigation on Snapchat. 25 février 2017, p. 1934-1945.

¹¹ CHANG, Clio. Screenshots Tell the Real Stories About Who We Are. *The New York Times* [en ligne]. 6 juillet 2021. [Consulté le 31 mars 2024]. Disponible à l'adresse :

<https://www.nytimes.com/2021/07/06/magazine/screenshots.html>.

cuisine, de billets de train, de cinéma, d'indications d'itinéraires, d'horaires, de sources d'inspiration, etc. Dans nos entretiens, Mathilde a mentionné :

« En général c'est les trucs importants que je screen et du coup ça me permettra de les retrouver facilement et de les garder dans mes photos. Genre je sais où ça sera plutôt que de retourner par exemple sur un site. C'est des trucs tout con mais genre soit pour récupérer un code, soit pour récupérer une adresse, genre je screen, c'est plus simple¹². »

Dans le même sens, Rémi indique utiliser principalement la capture d'écran :

« pour éviter d'oublier quelque chose. Dans l'instanté, je le prends en capture d'écran et quand j'en aurai besoin je regarde. Par exemple, j'ai pris en capture d'écran l'agenda de fermeture de la ligne 14 pour éviter d'aller sur Twitter, pour savoir quels jours elle est fermée, quels jours elle finit à 22h etc. [...] Donc, je screen des choses qui sont utiles pour moi, pour éviter de refaire les manœuvres pour aller trouver l'information. Puisque je sais qu'elle est sur mon téléphone¹³. »

Alors, au-delà de la facilité avec laquelle la capture d'écran permet de conserver des informations à retrouver plus tard, la galerie du téléphone semble être employée comme un lieu rassurant et familier. Peut-être est-ce là une des raisons pour lesquelles nous avons recourt à la capture d'écran ?

Toutes ces captures d'écran, impulsives ou réfléchies, mais du moins principalement volontaires (car il leur arrive d'être accidentelles), se rejoignent dans un endroit commun : la galerie photo du smartphone, agissant comme lieu de conservation de ces images. Les captures d'écran ont été prises et sont maintenant possédées par l'auteur de celles-ci, au sein de sa galerie privée. Clio Chang aborde son expérience de possession de ces images :

« Au premier coup d'œil, personne ne peut dire ce que je collectionne. Je suis le genre de personne qui refuse de garder plus d'un sac en plastique sous l'évier de la cuisine. Une fois, j'ai donné une bougie parce que j'en avais déjà deux, ce qui s'apparentait dangereusement à du désordre. Ma réserve est plutôt numérique : Je collectionne les captures d'écran. Mon dossier de captures d'écran sur mon téléphone déborde, hors de vue uniquement par la grâce de la technologie, organisé en une grille bien ordonnée de carrés qui s'étendent sur trois côtés¹⁴. »

Ainsi, l'ensemble des captures d'écran possédées en vient à former une collection. Cette dernière se définit comme un regroupement d'objets, mais également l'activité qui consiste à recueillir et réunir ces éléments. De fait, c'est pour cela qu'il semble plausible de parler de

¹² Annexe 0 : Entretiens – Mathilde (21 ans, étudiante)

¹³ Annexe 0 : Entretiens – Rémi (23 ans, travailleur)

¹⁴ CHANG, Clio. Screenshots Tell the Real Stories About Who We Are, *loc. cit.*

collection de captures d'écran. À son sujet, « *la forme collection* a pris, au cours des dernières décennies, une ampleur inédite. D'abord quantitativement. D'après les travaux, surtout anglo-saxons, consacrés à la sociologie des collections et des collectionneurs, environ une personne sur quatre, dans les sociétés occidentales contemporaines, déclarerait faire ou avoir fait une collection¹⁵ », ce qui en fait donc une activité assez pratiquée dans nos sociétés. Peut-être est-ce lié à une forme de satisfaction face à l'accumulation d'objets qui nous deviennent personnels ? Ou encore car la collection dépend d'un lieu de conservation, permettant à chacun de créer son musée personnel, et numérique dans le cas de la capture d'écran. Ainsi, « qu'elle soit située en ligne ou contenue sur un ordinateur personnel, la collection d'instantanés numériques prend désormais la forme d'une base de données¹⁶ », s'éloignant de l'image d'un garage débordant ou de tiroirs remplis, à moins que la galerie du smartphone ne soit devenue notre nouveau tiroir de collection.

Comme pour toute collection, il est difficile de jeter ce qu'elle contient, même si elle en vient à déborder. Et ce, car il s'établit une attache particulière entre le collectionneur et ses objets collectionnés, rendant la séparation parfois douloureuse, même dans le cadre d'une image capturée : « Les choses sont différentes maintenant, moins confuses, et j'ai donc récemment supprimé la capture d'écran, ce qui est, sans surprise, souvent douloureux pour moi. Je sais que certaines captures d'écran doivent disparaître, mais il y a quelque chose de peu cérémonieux dans le fait de taper sur la petite icône d'une poubelle¹⁷. » C'est à ce niveau que l'on peut interroger la valeur des captures d'écran stockées dans nos téléphones. Certaines sont créées justement comme des images jetables, avec une utilisation limitée dans le temps, ce que sont généralement les captures d'écran purement utilitaires ou informationnelles : « au bout d'un moment, ces captures d'écran que j'ai stockées, si j'en ai plus l'utilité, je les supprime¹⁸ ». D'autres, plus que des souvenirs, sont porteuses d'émotions personnelles. En effet, Rémi aborde les captures d'écran prises de photos de ses amis lorsqu'il était encore au collège ou au lycée : « C'est la nostalgie. Je me vois mal les supprimer parce qu'il y a même des gens à qui je ne parle plus et j'ai toujours des photos, donc je me dis bah c'est nostalgique, je me rappelle du moment. Puis même, il y a les anciennes interfaces de Snapchat donc c'est drôle de les comparer

¹⁵ BOLTANSKI, Luc et ESQUERRE, Arnaud. La « collection », une forme neuve du capitalisme la mise en valeur économique du passé et ses effets. Les Temps Modernes [en ligne]. Paris : Gallimard, 2014, Vol. 679, n° 3, p. 5-72.

¹⁶ RUBENSTEIN, Daniel et SLUIS, Katrina. A LIFE MORE PHOTOGRAPHIC: Mapping the networked image. photographies. [s. d.], Vol. 1, n° 1, p. 9-28.

¹⁷ CHANG, Clio. Screenshots Tell the Real Stories About Who We Are, *loc. cit.*

¹⁸ Annexe 0 : Entretiens – Bérangère (56 ans, enseignante)

à maintenant¹⁹. »

Par conséquent, la capture d'écran peut fonctionner comme support d'un contenu diversifié auquel chacun a une attache différente, qu'elle soit émotionnelle ou détachée en raison de la banalité du contenu, ce qui donne lieu à bon nombre de captures d'écran réunies, sans plus de sens entre elles :

« J'ai sauvegardé des textes dans lesquels ma mère me souhaitait un joyeux anniversaire la veille de mon anniversaire ; les résultats de recherche de la fois où j'ai googlé "when did people start booing" ; un message d'un ami me disant "woke up thinking about Anne Frank tik tok meme" ; les résultats de la fois où j'ai googlé "growing pumpkin in milk" ; une image de l'émission "Terrace House" dans laquelle le sous-titre indique "bagel burgers"²⁰. »

Alors, comme la carte postale pour laquelle « Quelques-uns en ont fait un véritable objet de collection, pour des raisons parfois très personnelles²¹ », la conservation de captures d'écran semble dépendre de l'attache à celles-ci et à leur contenu. Il n'est donc pas si rare de trouver, dans la galerie d'une personne, des captures d'écran de *stories* postées par l'être aimé ou la personne convoitée, mais celles-ci se font plus discrètes et restent bien au chaud dans leur zone de stockage. Il ne faudrait pas que cela se sache.

La prise de captures d'écran, en direction de la zone de stockage personnelle, effectue un glissement vers la sphère privée de la personne qui capture. De cette sphère privée ressort l'aspect intime de la capture d'écran, en lien avec le désir d'anonymat lié à la transgression voyeuriste qu'elle constitue. De ce fait, ces images capturées semblent vouloir rester secrètes aux yeux des autres. Cette idée a pu s'observer lors de la diffusion, sur Instagram, de plusieurs *stories*²² comportant l'énoncé « 6 random screenshot or badluck » à savoir « 6 captures d'écran aléatoires ou malchance ». Cette phrase mettait en place une sorte de défi, demandant aux personnes de partager publiquement six de leurs captures d'écran, affirmant alors la nature plutôt discrète et secrète de ces images. Dans son article, Kaitlyn Tiffany aborde une discussion avec Jacob Gaboury :

« "Il y a un nombre énorme, une quantité massive de captures d'écran qui sont prises à tout moment chaque jour", m'a expliqué Gaboury. Personne ne peut visualiser ou imaginer la bibliothèque mondiale de captures d'écran, car elles restent secrètes jusqu'à ce qu'elles soient

¹⁹ Annexe 0 : Entretien – Rémi (23 ans, travailleur)

²⁰ CHANG, Clio. Screenshots Tell the Real Stories About Who We Are, *loc. cit.*

²¹ MARESCA, Sylvain. L'introduction de la photographie dans la vie quotidienne. *Études photographiques*. Société française de photographie, Novembre 2004, n° 15, p. 61-77.

²² Annexe 14 : « 6 random screenshot or badluck »

partagées ou divulguées. "Nous les considérons comme de petites choses personnelles que nous faisons pour nous-mêmes", a-t-il déclaré. "Nous n'y pensons pas en gros, car nous ne voyons pas souvent les captures d'écran des autres." C'est à la fois l'émerveillement et la terreur de la capture d'écran : on ne sait jamais qui accumule quoi²³. »

Il est bien là le côté intime de notre galerie, avec ces captures d'écran que l'on ne montre à personne, côtoyant celles qui peuvent être partagées, voire ayant directement vocation à être diffusées et à circuler largement dans les espaces du Web.

L'intimité de la collection de captures d'écran révèle la conscience commune d'une pratique qui n'est pas anodine. C'est un acte transgressif de dupliquer et de déplacer un contenu hors de sa sphère d'origine, vers une sphère qui ne peut plus être maîtrisée par l'auteur du contenu, puisque la capture d'écran arrive dans l'espace privé de la personne ayant capturé. Ainsi, le captureur est le seul maître de cet environnement privé, rempli de ses observations capturées. Alors, si certaines captures d'écran banales ne seront jamais regardées à nouveau, car insignifiantes autant pour l'auteur du contenu que celui qui le capture (un horaire de train par exemple), d'autres sont porteuses d'enjeux et plus difficilement acceptables. Que ce soit par leur contenu compromettant ou car le fait de capturer dévoile des intentions (la story d'une personne avec laquelle une relation est désirée par exemple). Pourtant, bien qu'ayant conscience du risque d'être découvert et confronté, personne ne cesse de faire des captures d'écran. Ainsi, celles-ci révéleraient-elles un besoin humain d'acquérir un contenu dans sa sphère personnelle privée, jusqu'à se l'approprier ?

La capture d'écran se situe au carrefour entre les pratiques d'observation voyeuristes et l'acquisition du contenu observé, sous forme d'image. Elle constitue une extension lors de la surveillance sociale interpersonnelle qui prend place sur les réseaux sociaux, en permettant de capturer l'objet du regard. Ainsi, elle incarne également une transgression des limites entre les sphères d'exposition, puisqu'elle déplace un contenu de la sphère dans laquelle il évolue à l'origine – souvent publique dans les exemples étudiés ici – vers la sphère personnelle privée. Cette dernière constitue autant le berceau de souvenirs et d'indiscrétions, que d'informations banales du quotidien, réunissant toutes ces images dans une collection commune. Par ailleurs, ce déplacement du contenu implique une forme d'appropriation de ce dernier, introduisant de nouveaux enjeux, ne se limitant plus seulement à observer et capturer, puisque le contenu

²³ TIFFANY, Kaitlyn. Screenshots Are the Gremlins of the Internet. Dans : The Atlantic [en ligne]. 1 juin 2021. [Consulté le 20 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.theatlantic.com/technology/archive/2021/06/screenshots-gremlins-internet/619062/>.

change de main, et donc peut-être de destination finale.

2. S'APPROPRIER POUR DEPOSSEDER

a) *L'appropriation par la création*

« L'appropriation est privée¹ » énonce Joan Fontcuberta pour établir une distinction entre l'adoption et l'appropriation des images. C'est bien ce à quoi se réfère l'acquisition de captures d'écran dans nos smartphones. En faisant passer un contenu d'une zone publique modérée, ou plus large, à notre zone privée dans la galerie mobile, une appropriation du contenu capturé a lieu, comme si celui-ci nous appartenait naturellement. Alors, cette possession du contenu présuppose un usage libre, chacun peut disposer comme il le souhaite de ses captures d'écran. De ce fait, les informations d'origine s'ouvrent à une possibilité de réemploi grâce à leur nouveau support, qu'est la capture d'écran, qui n'appartient pas à l'auteur des informations d'origine, mais au capteur.

Malgré la conscience d'une transgression des frontières d'exposition, pour la capture de certains sujets sensibles ou enjeux forts, la capture d'écran est généralement effectuée de façon assez banale, en oubliant même qu'il puisse s'agir d'un geste d'appropriation vis-à-vis d'une autre personne :

« La massification et l'accessibilité des images rendent l'appropriation presque "naturelle" et banale, tant et si bien qu'elle est désormais dépourvue de radicalité critique et d'esprit de transgression. Nous effectuons cette action spontanément, presque à notre insu, tant les images sont facilement à portée de main. Notre écosystème iconique encourage au recyclage et au remix. Mais l'appropriation était à l'origine un vol². »

Joan Fontcuberta emploie ici un terme fort : « vol ». Ce dernier n'est pas insignifiant puisqu'il présuppose une sorte de possession absolue de l'objet par son auteur d'origine, le terme « vol » étant rarement utilisé au sujet de choses partagées entre plusieurs personnes. De plus, il fait également écho à une pratique interdite et frauduleuse, étant réalisée aux dépens d'une victime. Mais peut-être n'est-ce pas si exagéré d'employer ce terme au sujet de la prise de captures d'écran ?

¹ FONTCUBERTA, Joan. Manifeste pour une post-photographie. [S. l.] : Actes sud, 2022.

² *Ibid.*, p. 60-61.

Comme mentionné au début de ce mémoire, une partie de l'étymologie de la capture d'écran se réfère à la notion de capture, à partir du latin *captura* comme « action de prendre », qui est un dérivé de *capere* : « prendre »³. Pour cette raison, « La capture signale une activité analogue à la chasse ou au kidnapping, ou à tout le moins [tout du moins] à l'emprunt, à la prise⁴. » Alors, elle semble établir un acte d'appropriation numérique grâce à la copie privée⁵ qu'elle propose. Dans *La chambre claire*, Roland Barthes définit la photographie comme étant l'objet de trois pratiques : « faire, subir, regarder⁶ », idée que nous accorderons également à la capture d'écran. Il définit ces trois intentions selon trois types de personnes (ou objets) en jeu : « L'Operator, c'est le Photographe. Le Spectator, c'est nous tous qui compulsions, dans les journaux, les livres, les albums, les archives, des collections de photos. Et celui ou cela qui est photographié, c'est la cible [...] que j'appellerais volontiers le Spectrum de la Photographie⁷ ». Celui qui nous intéresse principalement ici, c'est « l'Operator ». Plus que photographe, ou captureur, il est capable de dérober le « Spectrum », pour se l'approprier, grâce à son acte créateur d'image. Roland Barthes poursuit : « J'imagine [...] que le geste essentiel de l'Operator est de surprendre quelque chose ou quelqu'un (par le petit trou de la chambre), et que ce geste est donc parfait lorsqu'il s'accomplit à l'insu du sujet photographié⁸. » Il est clair que dans ses propos se retrouve l'idée d'une pratique voyeuriste, abordée antérieurement. Toutefois, la prise d'une image photographique ou d'une capture d'écran s'avère amener avec elle un geste fort d'appropriation, dans lequel le sujet est dérobé, couramment à son insu.

Avec une surveillance interpersonnelle par l'image, ayant lieu sous couvert d'anonymat – ou du moins en toute discrétion – la notion de consentement liée à la capture des contenus est à interroger. Pour reprendre les entretiens des 15 utilisateurs de Snapchat, interrogés autour de leurs pratiques vis-à-vis de la disparition des médias⁹, ceux-ci ont révélé que « prendre une capture d'écran sans le consentement de l'expéditeur n'est pas bien accueilli par la plupart des utilisateurs¹⁰. » De ce fait, si les captures d'écran ne sont pas réalisées en contournant les

³ CAPTURE : Définition de CAPTURE [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 18 juin 2024]. Disponible à l'adresse : <https://cnrtl.fr/definition/academie9/capture>.

⁴ PROULX, Christelle. Photographier l'image dans son milieu numérique : la capture d'écran et le cas d'After Faceb00k. Dans : Explorations Archiver le présent ? [en ligne]. 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.archiverlepresent.org/explorations/photographier-limage-dans-son-milieu-numerique>.

⁵ GUNTHER, André. L'Image partagée. La photographie numérique. Textuel. [S. l.] : [s. n.], 2015.

⁶ BARTHES, Roland. *La chambre claire*. Éditions de l'Étoile : Gallimard, 1980.

⁷ *Ibid.*, p. 22.

⁸ *Ibid.*, p. 57.

⁹ CAVALCANTI, Luiz, PINTO, Alita, BRUBAKER, Jed, et al. Media, Meaning, and Context Loss in Ephemeral Communication Platforms: A Qualitative Investigation on Snapchat. 25 février 2017, p. 1934-1945.

¹⁰ *Ibid.*, p. 1941.

dispositifs de notifications à leur sujet (mis en place par les applications), la prise de ces images démontre nécessairement un acte délibéré. Alors, son utilisation revêt une dimension stratégique : « elle ne doit pas être effectuée au hasard, et amène souvent à se justifier à la suite de sa réalisation¹¹. » Par conséquent, elle sollicite l'honnêteté du capteur face au capturé, que ce soit pour lui demander l'autorisation ou lui expliciter les raisons de la prise de la capture d'écran. Pour certains, mentir, se cacher ou refuser de s'expliquer avec l'auteur des informations capturées, constitue un acte de lâcheté. C'est notamment pour cela que Félix (21 ans) déclare : « Je n'utilise que la capture d'écran. Je n'ai pas l'autre application [application tierce]. Si je vole quelque chose, je le fais savoir. [...] Je demande toujours avant de faire une capture d'écran. Ou s'il s'agit d'une photo surprise, je fais une capture d'écran immédiatement et je demande ensuite si cela ne pose pas de problème¹². » Son comportement honnête n'est pourtant pas unanime et reste lié à sa propre décision subjective, basée sur son rapport avec le geste de la capture d'écran et la personne cible de cette dernière. D'autres ont du mal à assumer et préfèrent garder leurs actes de capture dissimulés, voire mentir à leur sujet. C'est une situation que décrit Mike (16 ans) à propos du comportement d'une de ses amies :

« J'ai une amie qui voulait la photo d'un gars qu'elle trouvait beau et tout, mais elle ne voulait pas faire de capture d'écran. Du coup, elle a fait une photo avec le téléphone d'une amie. Au final, elle n'a pas réussi à récupérer la photo. Moi, ça m'a saoulé. Pour moi, c'est : "Tu veux la photo, tu fais une capture d'écran." Et puis voilà ! C'est un peu un manque de courage¹³. »

Pourtant, si dans ces déclarations l'auteur de la capture d'écran semble être sans équivoque responsable de sa réappropriation des contenus, la responsabilité de la cible est également à interroger.

Il faut bien qu'il existe un contenu à capturer, qu'il soit mis en ligne, envoyé, partagé, qu'il soit consultable pour être sujet de captures d'écran. Cela est à l'initiative de son auteur, donc les responsabilités pourraient être partagées et l'accusation de dépossession à nuancer. Ce sujet a été abordé lors des entretiens :

« Une capture d'écran, c'est aussi quelque part subtiliser un post à une personne, bien que la personne en mettant son post sur des réseaux sociaux, elle peut quand même avoir en arrière-pensée que ça ne va plus lui appartenir quelque part, puisque c'est sur les réseaux sociaux. Donc

¹¹ BRUNA, Yann. Snapchat à l'adolescence. Entre adhésion et résistances. Réseaux. Paris : La Découverte, 2020, Vol. 222, n° 4, p. 139-164.

¹² CAVALCANTI, Luiz, PINTO, Alita, BRUBAKER, Jed, et al. Media, Meaning, and Context Loss in Ephemeral Communication Platforms: A Qualitative Investigation on Snapchat, *op. cit.*, p. 1941-1942.

¹³ BRUNA, Yann. Snapchat à l'adolescence. Entre adhésion et résistances, *op. cit.*, p. 154.

potentiellement ça peut partir n'importe où. [Donc] quand tu le fais, tu en assumes les conséquences quelque part, si tu décides de t'exposer de cette manière-là¹⁴. »

En conséquence, la perte de l'objet prendrait d'ores et déjà place au moment où un contenu est posté, de sorte que son auteur s'en auto-déposséderait : « Une fois sur l'écran, il n'y a plus de "copyright" ou de marque déposée possible, ce qui est dévoilé devient la propriété de tous ceux qui peuvent le voir¹⁵. » Par ailleurs, cette idée ne serait valable qu'à un certain niveau de diffusion publique, dans une sphère large, contrairement à une mise en ligne dans une sphère plus privée, composée uniquement de proches. « En prenant une capture d'écran sur les réseaux sociaux, considères-tu déposséder l'auteur de son contenu ? » Lorsque cette question a été posée à l'occasion des entretiens, cette réponse est apparue : « Alors sur Instagram non, parce que sur Instagram c'est vraiment finalement n'importe qui peut voir sauf si t'es en compte privé. Du moment que tu décides de mettre un post en public, pour moi il est public pour n'importe qui¹⁶. » Donc, une distinction est bien faite entre les différents niveaux d'intimité des lieux d'exposition, d'autant plus que Bérangère a également précisé la différence avec la capture d'écran de messages plus privés, sur Whatsapp, puisque ceux-ci n'ont pas, à l'origine, le même but et champ de diffusion qu'un post sur Instagram. De plus, il semble difficile de vraiment parler d'appropriation lorsqu'il s'agit d'une capture d'écran d'un message, car ce dernier a été reçu par le captureur ou fait partie d'une conversation à laquelle il participe. À ce sujet, Rémi indique que c'est également sa conversation et disposer d'autant de droits dessus que l'autre personne¹⁷. Alors, si elle appartient autant à l'un qu'à l'autre, chacun semble avoir le droit de la capturer, puisqu'ils en sont copropriétaires.

Dans plusieurs autres situations que les échanges de messages, il n'y a qu'un auteur ou propriétaire du contenu d'origine. C'est pour cela que la capture d'écran sert à recréer une image pour en devenir propriétaire légitime. Elle consiste alors en la création d'une nouvelle image, à partir d'un objet existant, ce qui aboutit à une reproduction par un procédé de médiation secondaire. Pourtant, celle-ci n'en vient pas à être considérée comme une copie sans valeur, malgré les dires autour du simulacre de la reproduction¹⁸, puisque chacun s'estime créateur et propriétaire de sa capture d'écran. Ainsi, elle constitue un acte de création qui perturbe la

¹⁴ Annexe 0 : Entretiens – Bérangère (56 ans, enseignante)

¹⁵ GOZLAN, Angélique. La machine virtuelle. Recherches en psychanalyse. Association Recherches en psychanalyse, 2013, Vol. 16, n° 2, p. 185-193.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Annexe 0 : Entretiens – Rémi (23 ans, travailleur)

¹⁸ BENJAMIN, Walter. L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique. 2013^e éd. [S. l.] : Payot et Rivages, 1955.

circulation des données, en créant une nouvelle information visuelle et numérique. Alors, il en découle une absence de métadonnées originales¹⁹, qui déplace l'attention du spectateur vers le côté visuel de l'image, plutôt que vers sa source. Les pistes sont brouillées, questionnant donc l'auteur et l'origine de l'image, informations manquantes pour définir sa paternité. « De même que la terre appartient à celui qui la travaille, "L'image n'appartient pas à celui qui la produit mais à celui qui l'utilise", disait Godard²⁰. » Par conséquent, créer le contenu à l'origine, n'est pas nécessairement signe d'une appartenance absolue. Il se peut que le captureur décide de lui offrir une nouvelle utilisation en se l'appropriant. De ce fait, l'appropriation donne la possibilité de rendre à nouveau visible le contenu, peut-être dans une autre sphère, et donc de l'exposer à d'autres regards. Ainsi l'image n'agirait pas simplement comme un moyen de communication, en étant partagée, mais manifesterait ce pouvoir de rendre visible, la plaçant alors au cœur de la démarcation entre les frontières des sphères privée et publique²¹.

En acquérant un contenu par la capture d'écran, la personne qui en est à l'origine acquiert également un pouvoir sur l'auteur du contenu. En effet, posséder, quelle que soit la nature de l'objet, donne du pouvoir. D'autant plus lorsque l'objet possédé se situe dans une zone à laquelle seul le captureur a accès, et dispose donc de tous les droits à son égard : « la pratique de la capture d'écran manifeste le pouvoir de l'observateur numérique de préserver l'instant de l'environnement numérique fluide (qui est également composé d'autres personnes et pas seulement de machines) et d'exploiter ou d'abuser de ces preuves à sa guise²². » Ainsi, l'appropriation par la capture d'écran dissimule un geste fort, souvent involontaire et inconscient, consistant peut-être à prendre le pouvoir sur quelqu'un. En effet, elle agit en privant l'auteur des droits sur son propre contenu ainsi que sur sa liberté à choisir la vie de son image ou son propos – son contenu – en ligne. Elle semble alors véritablement prélever l'objet à son auteur. Comme le mentionne Thomas, un adolescent interrogé dans le cadre d'une étude de Yann Bruna autour de l'utilisation de Snapchat à l'adolescence, « le screen donne un certain pouvoir sur l'application [à propos de Snapchat]²³ ». En effet, « Outre la dépossession du contenu, les jeunes regrettent également que la capture d'écran modifie l'inscription temporelle d'un contenu telle qu'elle avait été rigoureusement choisie par l'utilisateur ou l'utilisatrice de

¹⁹ NEŠOVIĆ, Dunja. No Shot Like Screenshot: Banal, Sublime and Dangerous. Dans : institute of network cultures [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <https://networkcultures.org/longform/2022/01/19/no-shot-like-screenshot-banal-sublime-and-dangerous/>.

²⁰ FONTCUBERTA, Joan. Manifeste pour une post-photographie, *op. cit.*, p. 58.

²¹ FROSH, Paul. The Public Eye and the Citizen-Voyeur: Photography as a Performance of Power. *Social Semiotics*. 2001, Vol. 11, n° 1, p. 43-59.

²² NEŠOVIĆ, Dunja. No Shot Like Screenshot: Banal, Sublime and Dangerous, *loc. cit.*

²³ BRUNA, Yann. Snapchat à l'adolescence. Entre adhésion et résistances, *op. cit.*, p. 153.

l'application²⁴ ». Alors, la capture d'écran entre en confusion avec le désir de se représenter sur les réseaux sociaux, seulement à tel moment donné. Anne Dizerbo établit, à propos des adolescents, que si les photos de profils changent si souvent, c'est parce que « L'adolescent se cherche dans des images jetables mais surtout renouvelables²⁵. » En ce sens, les images sont postées pendant un temps défini de façon à donner une représentation de soi temporaire, que ce soit par des photographies de soi ou d'autres images témoignant de son identité. Elles impliquent donc une possibilité d'évolution de la personne, capable de les supprimer et de les modifier à souhait. Cependant, la capture d'écran intervient en fixant cet instant et en conservant donc une trace de ces images, peut-être non désirée par son auteur.

À partir du moment où une image (ou autre type de contenu) est capturée, elle n'appartient définitivement plus à son propriétaire d'origine, une autre personne se l'étant appropriée. Alors, « La capture de cette image sera un véritable emprisonnement, voire une aliénation à cet autre²⁶ », capable d'en disposer à sa guise. Il y a donc un captureur et un capturé, qui sont parfois un auteur et une victime. Pour autant, cette séparation entre les deux rôles est assez fine, puisque chaque utilisateur du smartphone dispose d'un double statut, ayant à la fois la possibilité d'être captureur ou capturé. Pour autant, a-t-on toujours conscience de ce double statut ? Est-on capable de se rendre compte, en prenant une capture d'écran, que l'on peut également en être la cible ? Et surtout, a-t-on conscience des répercussions de nos captures d'écran dans l'esprit de celui qui en est l'objet ?

b) Du contrôle à la perte de contrôle

Après avoir exploré l'appropriation du contenu, principalement du côté de celui qui capture l'image, il paraît judicieux de s'intéresser maintenant à la cible de cette capture et ce que cela peut engendrer pour elle. Toutefois, avant d'être dépossédé de son contenu, l'utilisateur dispose d'un contrôle relatif sur ce dernier, qu'il met en place dès la mise en ligne d'un média ou encore l'envoi d'un message, qu'il soit textuel ou visuel. Ce contrôle autour de son contenu est rendu possible grâce aux fonctionnalités proposées par les plateformes hébergeant les contenus. Ainsi, certaines possibilités techniques, mises en place par les applications, permettent à l'utilisateur de gérer sa vie privée en ligne, chose qu'il réalise également en prenant des mesures de contrôle personnelles sur son propre contenu.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ DIZERBO, Anne. Facebook, snapchat : instances de biographisation partagée. *Le sujet dans la cité*. Paris : L'Harmattan, 2016, Vol. Actuels 5, n° 1, p. 129-142.

²⁶ GOZLAN, Angélique. La machine virtuelle, *op. cit.*, p. 189.

La première étape d'une maîtrise de sa vie privée et de son contenu repose essentiellement sur le choix du contenu lui-même. Ce dernier dépend uniquement de l'utilisateur qui décide de poster tel ou tel média, tel ou tel texte au lieu d'un autre. Alors, sa seule décision est déterminante pour la suite et pour l'impact que pourrait avoir une capture d'écran sur ce contenu, car dès lors que l'utilisateur poste quelque chose en ligne, que ce soit pour un nombre de personnes élevé ou restreint, il s'expose à un risque de dépossession de son contenu posté. De ce fait, choisir méticuleusement son contenu en amont, instaure une première zone de contrôle vis-à-vis de ce qui est mis en ligne.

« Le contrôle de l'information transmise par ces images se retrouve dans plusieurs réponses similaires à celle d'un participant : "Je n'envoie pas vraiment de photos risquées sur Snapchat ; cela ne changerait probablement pas ce que j'envoie en sachant que les gens peuvent les sauvegarder." Elle a ajouté que le fait de savoir que ses Snapchats pouvaient être sauvegardés n'influencait pas ce qu'elle envoyait, déclarant : "Pas vraiment, j'ai des gens qui les sauvegardent et je m'en fiche. J'envoie des choses de bon goût, donc pas d'inquiétude"¹. »

À un contrôle de l'image partagée peut s'accompagner une maîtrise des échanges textuels, dans le choix réfléchi des messages envoyés, dans la façon de s'adresser aux autres et dans la sélection des informations divulguées. Ainsi, en donnant les bases du contenu, les premiers choix faits par l'utilisateur constituent peut-être la seule zone de contrôle qui ne puisse pas être atteinte par la capture d'écran, laissant l'auteur seul maître de ce que contient son image ou son texte ; à moins que la capture d'écran ne soit modifiée derrière, en portant alors atteinte au contenu directement, idée qui sera développée plus amplement dans la suite de ce mémoire. Alors, à ce premier niveau, le contrôle dont se dote l'utilisateur repose sur sa responsabilité à mettre en ligne uniquement ce qu'il est prêt à voir diffusé aux yeux de tous. Ce contrôle peut également s'étendre grâce à des fonctionnalités proposées par les plateformes utilisées, de façon à convaincre l'utilisateur d'une réelle maîtrise sur celles-ci.

Une des fonctionnalités proposées par de plus en plus d'applications concerne l'éphémérité des contenus postés et des échanges. C'est devenu un des indispensables sur les réseaux sociaux d'auto-exposition tels que BeReal, Instagram et Snapchat qui constituent nos principaux terrains d'étude. Ces trois réseaux se rejoignent avec la possibilité de poster une image de type *story*, pour des proches ou un public large, qui sera affichée pendant une durée de 24 heures avant qu'elle ne s'efface automatiquement, à moins que l'utilisateur ne choisisse

¹ C. VELTEN, Justin, ARIF, Rauf et MOEHRING, Delane. Managing Disclosure through Social Media: How Snapchat is Shaking Boundaries of Privacy Perceptions. *The Journal of Social Media in Society*. 2017, Vol. 6, n° 1, p. 220-250.

de la supprimer plus tôt. Snapchat propose également cette possibilité dans le cadre de sa messagerie instantanée, permettant d'échanger des photos et vidéos prises sur le vif, ainsi que d'autres médias ou messages textuels. Ceux-ci sont partagés avec la garantie qu'ils disparaîtront, immédiatement après leur consultation pour les images et après 24 heures pour les messages. Ainsi, « l'application entendait bouleverser les normes liées aux échanges communicationnels en ligne² », puisque « le contenu est partagé pendant une période de temps limitée et promet de s'évaporer³. » Avec des *snaps* (nom donné aux photos partagées sur Snapchat) qui restent visible environ 10 secondes et ne sont pas conservés par l'application ensuite, cela « procure une tranquillité d'esprit à ceux qui s'inquiètent de la longévité et de la publicité potentielle de leurs photos⁴. » Alors, cette fonctionnalité liée à l'éphémérité des contenus, accorde une certaine liberté aux utilisateurs, capables de s'affranchir des contraintes de conservation à long terme⁵, mais aussi en mesure de décider précisément de la période de temps pour laquelle ils souhaitent voir leur contenu en ligne : « Si j'ai mis ça en story pour ne l'afficher que 24 heures, alors je veux que ça ne reste que 24 heures, j'ai mes raisons », mentionne Florence (15 ans), adolescente interrogée à propos de son utilisation de Snapchat⁶.

Ainsi, si certains semblent néanmoins peu attachés à cette possibilité de rendre éphémère son contenu : « Quand j'ai envie de partager un truc, ça m'est égal que ce soit visible 24 heures ou pas en fait⁷. », d'autres l'exploitent à leur avantage, choisissant méticuleusement la durée d'affichage de leurs images, ou textes inscrits sur les *snaps*. Parfois, le contenu est laissé visible pour seulement une ou deux secondes, de façon à maximiser les chances d'empêcher la capture d'écran⁸. En prenant à nouveau comme support les entretiens des 15 utilisateurs de Snapchat, interrogés autour de leurs pratiques vis-à-vis de la disparition des médias, cet aspect a été particulièrement mis en évidence lorsqu'ils ont abordé la question des photos osées. Photos pour lesquelles les utilisateurs ont intentionnellement restreint le temps de visualisation, afin de dissuader toute tentative de sauvegarde, ce que souligne Steve (23 ans)⁹ :

² BRUNA, Yann. Snapchat à l'adolescence. Entre adhésion et résistances. Réseaux. Paris : La Découverte, 2020, Vol. 222, n° 4, p. 139-164.

³ KOFOED, Jette et CHARLOTTE LARSEN, Malene. A snap of intimacy: Photo-sharing practices among young people on social media. First Monday. 2016, Vol. 21, n° 11.

⁴ C. VELTEN, Justin, ARIF, Rauf et MOEHRING, Delane. Managing Disclosure through Social Media: How Snapchat is Shaking Boundaries of Privacy Perceptions, *op. cit.*, p. 225.

⁵ BRUNA, Yann. Snapchat à l'adolescence. Entre adhésion et résistances, *op. cit.*, p. 141.

⁶ *Ibid.*, p. 153.

⁷ Annexe 0 : Entretiens – Rémi (23 ans, travailleur)

⁸ KOFOED, Jette et CHARLOTTE LARSEN, Malene. A snap of intimacy: Photo-sharing practices among young people on social media, *op. cit.*, p. 5.

⁹ CAVALCANTI, Luiz, PINTO, Alita, BRUBAKER, Jed, et al. *Media, Meaning, and Context Loss in Ephemeral Communication Platforms: A Qualitative Investigation on Snapchat*. 25 février 2017, p. 1934-1945.

« Certaines personnes savent que vous ferez une capture d'écran de la photo, alors elles accélèrent tellement le temps d'affichage que vous ne pouvez pas en faire une. » Malgré tout, la capture d'écran parvient à s'introduire dans ce contrôle temporel du contenu, en poussant l'éphémère à devenir persistant, contrairement à la volonté de l'auteur. Elle franchit alors la frontière temporelle établie entre l'éphémère et la persistance des médias.

Une autre des fonctionnalités clés des applications repose sur le choix de son public. Que ce soit pour des messages ou des publications de type *post* et *story*, il est possible de choisir qui sera en capacité de voir le contenu. Concernant l'espace de communication de Snapchat, mais aussi les messageries instantanées plus classiques comme Whatsapp, il est possible de désigner une seule personne, ou plusieurs qui composeront un groupe dans lequel le message ou le média sera envoyé. Au niveau de l'auto-exposition sur Instagram et Snapchat, le public dépend des abonnés (ou « amis » sur Snapchat) de l'utilisateur qui sont aptes à voir tous ses contenus, à moins que celui-ci décide de créer une story privée, dans laquelle il peut ajouter manuellement les personnes avec lesquelles il veut partager son contenu. Sur BeReal c'est un peu différent, si l'utilisateur ajoute aussi manuellement ses « amis », ceux-ci doivent néanmoins poster leur propre photo pour être en mesure de voir celles postées par les autres utilisateurs ajoutés. Les internautes « s'expriment ainsi devant un public qu'ils ont choisi et qu'ils construisent, pas à pas, en devenant "ami" avec tel ou tel¹⁰. » Il se crée donc un jeu entre l'intime et le public, puisque la mise en ligne d'un contenu consiste à partager un bout de son intimité ou de sa vie privée dans une sphère choisie, qu'elle soit à un niveau public modéré ou beaucoup plus large. Cette capacité à choisir les personnes capables de voir ce qui est posté place l'utilisateur dans un état d'esprit confiant et rassuré, pensant maîtriser son contenu : « Pour ce qui est de la publication, par exemple la photo, dans mon esprit ça restera dans le privé. Je ne prends pas en compte la capture d'écran et que les gens peuvent envoyer à d'autres personnes qui n'ont pas accès à mon profil¹¹. » Ainsi, en postant son contenu pour un public qu'il a choisi, Rémi se dit qu'il restera dans le cercle des personnes ayant accès à son profil. C'est donc l'idée qu'il en a, pourtant la capture d'écran parvient également à s'insérer dans cette zone de contrôle. Elle peut franchir la frontière sociale d'exposition entre un espace considéré comme privé (par le choix des spectateurs) et un espace public, puisqu'il y a le risque qu'elle soit remise en ligne. C'est à ce niveau qu'elle place l'utilisateur dans une situation de doute, se demandant : que va faire la personne, de la capture d'écran qu'elle a prise ? Cependant, pour se questionner à ce

¹⁰ CARDON, Dominique. Les réseaux sociaux en ligne et l'espace public. L'Observatoire. Grenoble : Observatoire des politiques culturelles, 2010, Vol. 37, n° 2, p. 74-78.

¹¹ Annexe 0 : Entretiens – Rémi (23 ans, travailleur)

sujet, encore faut-il être au courant qu'une capture d'écran a eu lieu, ce à quoi les applications répondent grâce à une autre fonctionnalité technique.

Les plateformes ont mis en place des notifications, à destination des utilisateurs, pour les avertir lorsque leur contenu est pris en capture d'écran. Cette mesure semble venir avec l'idée que les applications ne sont pas infaillibles face à la capture d'écran, malgré la mise en place des fonctionnalités techniques de contrôle. Pour autant, ces notifications paraissent offrir à l'utilisateur une autre forme de contrôle, lui donnant à nouveau l'idée d'être protégé, car elles lui permettent d'être au courant et peuvent donc dissuader de faire des captures d'écran. Mathilde mentionne : « Sur Snapchat, [...] je ne prendrais pas de capture d'écran, du fait que ça s'affiche, je ne le fais pas et je n'utilise pas un autre moyen. Je ne le fais juste pas¹². » Ainsi, les applications ont « créé un indice de responsabilité pour l'engagement des captures d'écran¹³ », en tenant explicitement responsable le captureur. De plus, avoir conscience que l'auteur va recevoir une notification pourrait supposer un bon usage de la capture d'écran réalisée, c'est ce que constate Mathilde au sujet des personnes ayant capturé son contenu : « elles le faisaient aussi en connaissance de cause, elles savaient que j'allais avoir une notif [notification]. Donc ça n'a jamais été utilisé à mal on va dire¹⁴. » Cette fonctionnalité est donc devenue un indispensable, particulièrement sur Snapchat qui affirme que : « ses utilisateurs "s'attendent" à cette notification de capture d'écran. "Nous avons reçu des retours d'utilisateurs indiquant qu'ils aiment vraiment cette fonctionnalité", déclare Katherine Tassi, avocate générale adjointe de Snap pour la vie privée. "C'est vraiment un contrat entre utilisateurs, qui savent que s'ils prennent une capture d'écran, l'autre l'individu sera informé"¹⁵. » Du fait de cette fonctionnalité, beaucoup d'utilisateurs affirment être plus à l'aise sur une plateforme comme Snapchat pour partager des messages et des contenus, car ils sont en capacité de davantage maîtriser la situation. C'est ce dont témoigne une personne sur Twitter, en indiquant à propos de la capture d'écran et des règles de confidentialité : « C'est pourquoi j'aime snap là-bas je partage n'importe quoi sans crainte¹⁶ ». En entretien, Rémi développe un peu plus le sentiment de sécurité ressenti :

¹² Annexe 0 : Entretien – Mathilde (21 ans, étudiante)

¹³ SHORE, Alexis et PRENA, Kelsey. Platform rules as privacy tools: The influence of screenshot accountability and trust on privacy management. *New Media & Society* [en ligne]. SAGE Publications, Juillet 2023. [Consulté le 20 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1177/14614448231188929>.

¹⁴ Annexe 0 : Entretien – Mathilde (21 ans, étudiante)

¹⁵ HU, Jane C. We Want a More Private Internet, but We Want to Screenshot It Too. *Slate* [en ligne]. 25 février 2020. [Consulté le 27 avril 2024]. Disponible à l'adresse : <https://slate.com/technology/2020/02/screenshots-text-conversations-privacy-social-media.html>.

¹⁶ Annexe 15 : Tweet sur Snapchat et les règles de confidentialité

« Bah oui bien sûr. Je sais qu'en gros je suis plus safe [en sécurité] quand je partage des trucs secrets ou quoi, de le faire sur Snap. Parce que à part si la personne elle prend un téléphone et qu'elle prend une photo de son téléphone, où là je ne recevrai pas la notification et pourtant il y a une espèce de capture d'écran, je sais que ça restera entre nous. Alors que sur WhatsApp par exemple, la personne peut faire une capture d'écran, partager avec qui elle veut ou la garder dans son téléphone je ne serai pas au courant¹⁷. »

Ainsi, l'envoi d'une notification en réaction à une capture d'écran est une fonctionnalité rassurante. Bien qu'elle ne soit pas en capacité de l'empêcher, elle permet néanmoins de dissuader sa réalisation ou de la rendre potentiellement moins dangereuse que si elle avait été faite à l'insu de l'auteur, action qui peut supposer une mauvaise intention, complétée par une mauvaise utilisation de l'image capturée par la suite.

Si diverses fonctionnalités techniques des applications permettent de donner un certain contrôle sur son contenu en ligne, apprendre qu'une capture d'écran a été effectuée pose nécessairement question pour le capturé. Car, c'est à ce moment que la personne réalise qu'elle perd le contrôle sur son contenu, puisque l'autre personne se l'approprie et peut ainsi en disposer à sa guise. Alors, cela brouille le contrôle dit « technique » dont dispose l'utilisateur, car les zones de contrôle données par les fonctionnalités des applications ne sont pas infaillibles et la capture d'écran parvient à s'y insérer. De ce fait, elle franchit les frontières entre la sensation de sécurité, liée à un contenu maîtrisé, et celle de vulnérabilité, qui place l'auteur dans une situation d'incompréhension et de questionnements. De nombreuses personnes postent des tweets à ce sujet, faisant transparaître leur inquiétude quant à la capture de leur contenu, se demandant qui a pu prendre une capture d'écran, dans quel but et indiquant l'incertitude et la peur que cela provoque pour eux¹⁸.

Les réactions face à une capture d'écran diffèrent assez, en fonction du type de contenu entre un BeReal – ou une story – et un message. En effet, le niveau d'intimité du contenu n'est pas le même en fonction de l'application sur laquelle il est diffusé. Ainsi, le degré de réaction dépend à la fois du contenu posté et de son espace de diffusion. En entretien, Rémi explique qu'une capture d'écran de son BeReal ou de sa story ne lui semble pas si importante, car il estime que son image a été réfléchie pour être éventuellement diffusée à un grand nombre de personnes : « En gros je vais pas mettre de trucs dégradants pour moi, même si c'est des amis proches. Donc si ça va chez d'autres personnes, bah en vrai ça va être une photo de moi, une

¹⁷ Annexe 0 : Entretiens – Rémi (23 ans, travailleur)

¹⁸ Annexe 16 : Tweets en réaction à une capture d'écran

photo de moi à la plage, des trucs que j'aurais bien voulu déjà partager sur Internet¹⁹. » Cette réaction témoigne qu'il estime avoir un contrôle sur son contenu en l'imaginant déjà aller plus loin. Il ne partage pas des choses très intimes et privées en story. Par ailleurs, si on ne peut vraiment considérer une capture d'écran de messages comme une appropriation, celle-ci place tout de même le capturé dans une situation d'inconfort et de perte de contrôle, plus importante que lorsque cela concerne la capture d'un contenu sur un réseau d'auto-exposition, comme BeReal mentionné juste avant. Le niveau d'intimité du contenu partagé est plus élevé, ce qui entraîne un degré de réaction plus élevé, les cibles n'hésitant pas à questionner le captureur :

« Ah oui, ça me questionne dans le sens "Pourquoi t'as fait une capture d'écran ? Dans quelle optique ? Garder pour toi ? Garder une preuve ? Tu me fais pas confiance ?" La personne qui est en face de moi et qui prend une capture d'écran, je vais lui demander. Par contre si c'est par exemple que je lui envoie une adresse et qu'elle capture, bah je vais pas trouver ça bizarre parce que pour moi c'est pratique ça aussi. Je vais me dire bah elle a pris la capture d'écran pour l'avoir dans son téléphone et quand elle sera dans la rue, au lieu d'aller sur la conversation, elle va pouvoir aller directement dans ses photos. Mais si c'est un message personnel que je lui envoie et elle screen, je vais trouver ça bizarre, je vais lui demander²⁰. »

Puisque la capture d'écran agit comme une intrusion, les utilisateurs vont chercher à comprendre les raisons de sa réalisation, en confrontant directement la personne qui en est responsable. Pour autant, cette réaction élevée n'a pas toujours lieu puisqu'elle dépend du contexte ou du sujet de la capture d'écran. En effet, une capture d'écran banale se trouve très différente d'une capture d'écran dans une situation conflictuelle ou porteuse d'un symbole. Mais elle dépend également de son lieu de prise, puisque ce n'est pas la même chose entre Instagram et une conversation privée par exemple, car les deux espaces ne proposent pas le même niveau de visibilité et d'intimité.

Ces vives réactions et cette crainte de la capture d'écran rendent compte de son pouvoir, puisque c'est sa diffusion qui est principalement redoutée : « En dehors des conflits relationnels entre amis engendrés par cette fonctionnalité, c'est surtout la diffusion de l'image capturée qui inquiète les utilisateurs²¹. » Alors, les utilisateurs ayant conscience qu'elle puisse être partagée, elle instaure le doute. Certains craignent notamment que leur story privée soit capturée pour être partagée dans un autre groupe de personnes qui n'étaient pas destinées à la visualiser. Pour

¹⁹ Annexe 0 : Entretiens – Rémi (23 ans, travailleur)

²⁰ *Ibid.*

²¹ DE CHÉRANCÉ, Élise et ESTELLON, Vincent. « On prend un snap' ? » Adolescence. Paris : Éditions GREUPP, 2022, Vol. 402, n° 2, p. 431-443.

autant, même si elle n'aboutit pas à un partage derrière, sa conservation questionne : « Ça me gêne [les captures d'écran] parce que je ne sais pas ce qu'ils vont faire avec ma photo. Je ne sais pas ce que ça va changer dans leur vie d'avoir ma photo dans leur galerie », indique Laura (16 ans)²². De son côté, lorsqu'elle est notifiée d'une capture d'écran, Lilly (16 ans) mentionne : « Au premier instant, je me sens un peu mal, je me demande pourquoi elle a fait ça, ça m'inquiète sur le début mais je lui fais confiance. Puis, je vais lui demander pourquoi, toujours, mais la personne peut mentir²³. » La prise de capture d'écran place dans une situation de doute incontestable pour la cible. Alors, il semble que ce soit la confiance entre les personnes qui entre en jeu quant à l'utilisation de la capture d'écran.

Lorsqu'elle est réalisée, la capture d'écran provoque un geste d'appropriation du côté du captureur, se traduisant par une dépossession et une perte de contrôle du côté du capturé.

Elle instaure donc deux rôles distincts avec chacun leurs enjeux. Pour autant, chaque utilisateur dispose d'un double statut ayant la possibilité d'être l'un ou l'autre des deux rôles. Si des questions de consentement et de propriété se posent chez l'un, chez l'autre ce sont ses zones de contrôle qui se trouvent bouleversées. Celles-ci s'appuient sur les choix de l'utilisateur mais aussi principalement sur des fonctionnalités de la plateforme. Il dispose du choix de son contenu, du choix de la durée de publication et du choix de son public. De plus, les applications fournissent la possibilité d'être notifié d'une capture d'écran, ce qui rassure l'utilisateur, de façon à ce qu'il soit suffisamment en confiance pour partager du contenu sur la plateforme. Pourtant, c'est bien la capture d'écran qui vient porter atteinte à ces espaces de contrôle, en franchissant plusieurs frontières : celles entre les notions d'éphémère et de durable, de privé et de public, mais aussi de sécurité et de vulnérabilité. Elle fait ainsi tomber la sensation de maîtriser son contenu et sa vie en ligne, vers une zone de doute, tandis que le captureur s'approprie le contenu et acquiert un pouvoir sur le capturé.

3. UNE MENACE POUR LES ECHANGES PRIVES

a) Un risque pour la confiance et les relations

Une analyse a été réalisée en 2018, avec 201 participants entre 18 et 72 ans, afin de

²² BRUNA, Yann. Snapchat à l'adolescence. Entre adhésion et résistances, *op. cit.*, p. 153.

²³ DE CHÉRANCÉ, Élise et ESTELLON, Vincent. « On prend un snap' ? », *op. cit.*, p. 438.

comprendre les motivations au sujet de la capture d'écran mais également son utilisation, notamment dans la communication, et particulièrement en fonction des générations. Les deux principales raisons, chacune mentionnée à 78%, pour prendre une capture d'écran ont été la capture d'une publication amusante sur les réseaux sociaux et celle d'un échange de messages texte. Cette propension à capturer les échanges de messages a été confirmée en interrogeant les personnes spécifiquement selon leur génération (Génération Z, Milléniaux, Baby Boomer)¹. Les données recueillies placent bien les échanges par messages en tête des types de captures d'écran. De plus, les e-mails constituent également un objet de capture, ce qui n'est pas une observation anodine puisque ceux-ci sont aussi une forme de communication textuelle en ligne, bien qu'ils relèvent principalement du domaine professionnel, plutôt que de la sphère privée des messages instantanés. Par conséquent, les échanges de messages constituent un objet très capturé sur smartphone, ce qui mérite une attention particulière dans le cadre de cette étude : « Nous constatons que la capture d'écran est un moyen pour les utilisateurs de capturer la communication, de refléter des expériences diverses et liées à l'âge, de se produire souvent et via un téléphone portable, et de répondre à un éventail de besoins, en particulier pour les jeunes utilisateurs². »

Cette partie sera donc orientée davantage vers les échanges privés par messages textuels, ce qui constitue un objet d'étude assez précis que sont les plateformes de messagerie instantanée, sans exemple concret cité. De plus, nous décidons d'élargir les échanges privés aux échanges avec photographie sur Snapchat, puisque c'est un moyen de communication en ligne très employé par une certaine génération, ayant grandi avec et possédant son cercle social sur cette plateforme : « J'utilise Snap parce que j'étais habitué à utiliser Snap [...] quand j'étais jeune, j'utilisais Snap et du coup, c'est resté. Tous mes amis sont sur Snap, donc j'utilise Snap³ », mentionne Rémi.

Les échanges de messages font donc partie des objets les plus capturés, alors que ceux-ci relèvent principalement de la sphère privée. Comme cela a été mentionné auparavant, la capture d'écran parvient à transpercer les limites entre les sphères d'intimité et d'exposition, entraînant une perte de contrôle, puisque celle-ci place la personne cible dans une situation de glissement. L'incertitude engendrée diminue la confiance que celle-ci a envers la plateforme utilisée, ce qui peut avoir comme conséquence d'impacter les relations sociales. Car ce sont les

¹ Annexe 17 : Principaux objets de captures d'écran

² CRAMER, Emily M, SANG, Yoonmo et SUNYOUNG, Park. Uses and Gratifications of the Screenshot in Human Communication: An Exploratory Study. *Journal Electronic Journal of Communication*. 2019, Vol. 29, n° 1-2, p. 1-20.

³ Annexe 0 : Entretien – Rémi (23 ans, travailleur)

zones de contrôle, créées grâce aux applications, qui donnent confiance dans l'espace d'interaction et favorisent des échanges plus intimes entre les personnes, leur permettant d'améliorer leurs relations.

Il est donc assez courant de se dévoiler à l'autre en ligne, textuellement ou visuellement de façon à renforcer les relations entretenues, puisque « la possibilité d'envoyer des messages ou des photos courts et autodestructeurs ouvre la voie à la proximité et à l'intimité⁴. » Ainsi, l'objectif des plateformes de messagerie va au-delà d'une communication informelle, il s'agit de permettre à leurs utilisateurs « d'échanger des secrets, d'exprimer leur amour et de poser des questions sensibles⁵ ». Elles constituent donc des espaces qui donnent la priorité à la vie privée. Ce à quoi les utilisateurs réagissent en entamant un procédé de révélation de soi, caractérisé par une « interaction entre au moins deux individus où l'on a l'intention de divulguer délibérément quelque chose de personnel à autrui⁶. » Cela se produit lorsque les personnes révèlent « leurs pensées et leurs sentiments sur eux-mêmes⁷ », mais également en partageant des choses seulement à l'intention d'une personne. Dans une série d'entretiens réalisés aux États-Unis, avec 80 personnes entre 18 et 60 ans, au sujet de leur utilisation de Snapchat et de la perception de leur vie privée⁸, une personne interrogée a déclaré : « Je pense que cela peut contribuer à renforcer une relation en établissant un lien spécifique avec l'autre personne en partageant des photos amusantes ou quelque chose que seule cette personne trouverait intéressant⁹ ». Ce participant laisse ainsi entendre que se révéler à l'autre, notamment grâce à la photo, lui permet de renforcer ses relations selon l'idée que « les partenaires commencent à devenir plus intimes dans leurs informations partagées après avoir acquis une connexion plus personnelle avec l'autre¹⁰. » De plus, en restant en contact via des messages photo, les interlocuteurs créent un espace visuel partagé, ce qui crée un sentiment de proximité, rendu possible par l'intimité visuelle des images partagées¹¹. Au sujet de la révélation de soi, il existe une théorie

⁴ KOFOED, Jette et CHARLOTTE LARSEN, Malene. A snap of intimacy: Photo-sharing practices among young people on social media. *First Monday*. 2016, Vol. 21, n° 11.

⁵ SHORE, Alexis et PRENA, Kelsey. Platform rules as privacy tools: The influence of screenshot accountability and trust on privacy management. *New Media & Society* [en ligne]. SAGE Publications, Juillet 2023. [Consulté le 20 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1177/14614448231188929>.

⁶ K. VENETIS, Maria et al. "You can't tell anyone but ...": Exploring the Use of Privacy Rules and Revealing Behaviors. *Communication Monographs*. 2012, Vol. 79, n° 3, p. 344-365.

⁷ *Ibid.*, p. 344.

⁸ C. VELTEN, Justin, ARIF, Rauf et MOEHRING, Delane. Managing Disclosure through Social Media: How Snapchat is Shaking Boundaries of Privacy Perceptions. *The Journal of Social Media in Society*. 2017, Vol. 6, n° 1, p. 220-250.

⁹ *Ibid.*, p. 238.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ LOBINGER, Katharina. Photographs as things – photographs of things. A text-material perspective on photo-sharing practices. *Information Communication and Society*. 2016, Vol. 19, n° 4, p. 475-488.

interprétative qui étudie les nombreuses manières dont les informations privées sont révélées ou dissimulées par les gens¹². C'est la « Communication privacy management theory » dite « CPM », traduisible en français par « Théorie de la gestion de la confidentialité des communications », développée par Sandra Petronio dès 1991¹³. Elle discute également du renforcement des relations avec les autres par la révélation de soi, puisque « la révélation d'informations privées offre des moyens de réconfort et de conseils lors d'événements pénibles de la vie¹⁴. » En effet, faire part de quelque chose de personnel à une autre personne, rend compte de l'estime élevée pour cette dernière, ce qui solidifie leurs liens. Ainsi, en envoyant une image ou un message textuel, « une personne s'engage dans une forme de révélation de soi¹⁵ », ce qui renforce généralement ses relations, en supprimant la limite établie de sa vie privée avec les personnes sélectionnées. Cependant, se dévoiler à l'autre peut également comporter des risques.

Si les révélations intimes sont souvent vécues entre amis, amoureux ou en famille, ces risques peuvent s'expliquer par la complexité de l'intimité ainsi dévoilée : « L'intériorité de l'intimité se heurte au caractère public associé. Le point fondamental de l'intimité est que tous ses aspects positifs et souhaitables rencontrent inévitablement les instabilités, les drames et les trahisons¹⁶. » Elle intègre donc de fortes ambivalences, puisque l'intimité inclut un potentiel échec à se stabiliser dans la proximité qui unit les personnes¹⁷. Angélique Gozlan définit cette révélation de son intimité à l'autre comme une « désintimité » : « Ce moment de dépôt d'une part de son intimité à l'écran et à la vue de tous, je le nomme désintimité. Il s'agit de l'instant de dépossession de son intimité, d'une intimité mise hors soi qui n'appartient plus au sujet à ce moment précis¹⁸. » Ainsi, partager à l'autre une part de soi, en se dévoilant, met en jeu la complexité de l'intimité, ainsi que la dépossession de celle-ci, effectuée sur soi-même. Cela expose nécessairement à un potentiel danger, puisque l'intimité est maintenant partagée et

¹² HOLLENBAUGH, Erine. Privacy Management Among Social Media Natives: An Exploratory Study of Facebook and Snapchat. *Social Media + Society*. 2019, Vol. 5, n° 3, p. 1-14.

¹³ Communication privacy management theory [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 17 janvier 2024.

[Consulté le 28 août 2024]. Disponible à l'adresse :

https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Communication_privacy_management_theory&oldid=1196588489.

Page Version ID: 1196588489.

¹⁴ C. VELTEN, Justin, ARIF, Rauf et MOEHRING, Delane. Managing Disclosure through Social Media: How Snapchat is Shaking Boundaries of Privacy Perceptions, *op. cit.*, p. 227.

¹⁵ *Ibid.*, p. 228.

¹⁶ BERLANT, Lauren. Intimacy: A Special Issue. *Critical Inquiry*. The University of Chicago Press, 1998, Vol. 24, n° 2, p. 281-288. JSTOR.

¹⁷ KOFOED, Jette et CHARLOTTE LARSEN, Malene. A snap of intimacy: Photo-sharing practices among young people on social media, *op. cit.*, p. 6.

¹⁸ GOZLAN, Angélique. La machine virtuelle. *Recherches en psychanalyse*. Association Recherches en psychanalyse, 2013, Vol. 16, n° 2, p. 185-193.

confiée à une autre personne. Pour reprendre la théorie CPM de Sandra Petronio, celle-ci énonce plusieurs principes, en lien avec les décisions de partage d'informations privées avec quelqu'un d'autre, pour garder un contrôle sur sa vie privée. Parmi ces principes, il faut être conscient que lorsque des informations sont partagées avec d'autres, ceux-ci deviennent copropriétaires de ces informations. Alors, si aucune règle de confidentialité à leur sujet n'est négociée, concernant notamment leur non-divulgateur souhaitée, l'auteur de ces informations s'expose à un risque de turbulence des frontières de sa sphère privée¹⁹, et ce, dès la prise d'une capture d'écran. En somme, dévoiler des informations personnelles peut permettre de réduire ce qui est gardé privé, pour le partager à quelqu'un d'autre, et donc renforcer les liens avec cette personne, mais cela présente également un danger pour la vie privée, spécifiquement dans le cas d'une capture d'écran voire d'un partage de celle-ci. Alors, puisque cela questionne sur les limites de la zone d'intimité de ces échanges, il semble nécessaire de s'appuyer sur la confiance en l'autre, rendant la confiance sociale indispensable à nos échanges privés.

De même que nous ne partageons pas les mêmes informations avec un collègue de travail qu'avec un membre de sa famille, la confiance sociale dépend principalement du niveau de relation que nous entretenons avec une personne, que l'on soit très proches, des membres d'une même famille ou simplement des connaissances. Plus la proximité est importante, plus le niveau de confiance est élevé, ce qui s'apparente à une plus grande sensation de maîtrise lors d'échanges privés. Cette dernière dépendant foncièrement du type de contenu échangé, en fonction de la plateforme et de la personne concernée. Au cours de nos entretiens, Bérangère indique que les personnes avec qui elle converse, sur les plateformes de messagerie instantanée, restent des personnes très proches ayant un usage assez restreint des réseaux sociaux et ne s'exposant pas dessus²⁰, ce qui joue certainement dans le niveau de confiance qu'elle leur porte. Il en va de même pour l'usage de Snapchat dans un but conversationnel, ce qui se confirme dans les entretiens, évoqués précédemment, réalisés auprès de 80 personnes au sujet de leur utilisation de Snapchat et de la perception de leur vie privée : « L'une des personnes interrogées a déclaré : "Je n'utilise Snapchat qu'avec les personnes en qui je peux avoir confiance." La majorité des autres participants ont partagé le même sentiment en déclarant qu'ils n'envoyaient Snapchat qu'à leurs amis proches ou qu'ils n'enverraient jamais Snapchat à une personne

¹⁹ C. VELTEN, Justin, ARIF, Rauf et MOEHRING, Delane. Managing Disclosure through Social Media: How Snapchat is Shaking Boundaries of Privacy Perceptions, *op. cit.*, p. 229-230.

²⁰ Annexe 0 : Entretiens – Bérangère (56 ans, enseignante)

inconnue²¹. »

Puisque la capture d'écran prolonge la durée d'une conversation éphémère, elle a donc le pouvoir de produire des effets néfastes pour les personnes concernées par cet échange²². De ce fait, elle est plus ou moins acceptée en fonction de la confiance sociale en l'autre, comme les réactions à son propos se nuancent en fonction de son sujet et de son lieu de prise, dont le niveau d'exposition varie. Une fille de 14 ans énonce à ce sujet : « Une photo affreuse de moi, mais je ne l'envoie qu'à mes amis et je sais qu'ils ne feront pas de capture d'écran. S'ils le font, je leur demande de l'effacer ou je sais qu'ils ne l'utiliseront pas à mauvais escient²³. » Par conséquent, avoir des échanges textuels et visuels, avec l'existence de la capture d'écran, repose sur la confiance sociale. Pour autant, celle-ci reste propre à chacun, puisque des règles de confidentialité, concernant la non-divulgence des échanges, sont rarement mises en place entre proches et copropriétaire des informations partagées. Si elles le sont, cela se fait plutôt de façon implicite, selon la logique d'être proche et de nécessairement garder pour soi ce qui a été exposé par l'autre. Cela a été observé en entretien, en demandant : « Est-ce que tu te sens obligée de mentionner à la personne que ça doit rester entre vous ? », ce à quoi Mathilde a répondu : « Non pas forcément. » Puis, pour compléter sa réponse une deuxième question lui a été posée : « Et si tu ne le mentionnes pas justement, tu ne te dis pas qu'il y a aussi un risque que ça fuite ? » Elle y a répondu : « Non parce que je sais à qui je le dis, du coup à priori non²⁴. » Ses réponses nous confortent dans l'hypothèse concernant les règles implicites de confidentialité liées à la proximité entre les personnes. Comme quoi, l'expéditeur considère régulièrement que, du fait d'être proche avec son interlocuteur ou de lui partager quelque chose d'intime, ce dernier n'ira pas le diffuser ailleurs, ce qui est rarement évoqué explicitement et fonde donc cette idée sur une confiance mutuelle : « Si je te parle d'un truc hyper intime et tout, là non, pour moi t'iras pas en parler à quelqu'un d'autre en tout cas²⁵. » Cependant, tout le monde ne dispose pas du même point de vue à ce sujet. Par conséquent, la capture d'écran agit comme un indice de la confiance sociale, pouvant en être la preuve ou l'objet de sa trahison.

« Les utilisateurs sont généralement conscients que les clichés peuvent être capturés et enregistrés sur le téléphone du destinataire, ce qui crée souvent un lien d'intimité et de confiance

²¹ C. VELTEN, Justin, ARIF, Rauf et MOEHRING, Delane. Managing Disclosure through Social Media: How Snapchat is Shaking Boundaries of Privacy Perceptions, *op. cit.*, p. 237-238.

²² SHORE, Alexis et PRENA, Kelsey. Platform rules as privacy tools: The influence of screenshot accountability and trust on privacy management, *op. cit.*, p. 2.

²³ KOFOED, Jette et CHARLOTTE LARSEN, Malene. A snap of intimacy: Photo-sharing practices among young people on social media, *op. cit.*, p. 12.

²⁴ Annexe 0 : Entretien – Mathilde (21 ans, étudiante)

²⁵ *Ibid.*

encore plus étroit entre les utilisateurs²⁶. » Cette affirmation semble plutôt se justifier lorsque la capture d'écran n'a pas lieu. En effet, ne pas capturer un échange de messages serait autant un signe de fiabilité que de confiance pour les interlocuteurs concernés, leur permettant de renforcer leurs liens, face au respect de leur vie privée démontrée par le copropriétaire de l'information divulguée. À ce niveau, la capture d'écran agirait donc comme une expression de la confiance sociale, car on ne capture pas ce que nos proches nous partagent. C'est une règle implicite qui semble logique pour Nadine (15 ans) : « Oui. Je ne ferais jamais de capture d'écran de mon chat de groupe²⁷ », l'inverse serait l'objet d'une trahison pour son groupe d'amies.

Si elle peut expliciter un niveau élevé de confiance, la capture d'écran peut également devenir destructrice pour celle-ci, puisqu'elle instaure un doute au moment de la dépossession du contenu à la capture, pouvant s'étendre jusqu'à cette perte de confiance. Par exemple, Mathilde estime que personne dans son cercle proche ne fait de captures d'écran de leurs échanges. Si cela arrivait, elle se sentirait trahie, car elle suppose un partage ultérieur de ces images et donc une violation de sa sphère privée. Au premier abord, ce sont donc sa méfiance et son imagination qui interviennent, ce qui constitue un risque majeur pour l'intimité avec les autres, puisque cela engendre la crainte de leur partager des choses. Par ailleurs, la prise d'une capture d'écran ne brise pas seulement la confiance sociale, celle envers la plateforme est également concernée car elle ne protégerait pas assez ses utilisateurs. Il s'agirait alors d'une double trahison, empêchant les interlocuteurs de se sentir assez à l'aise pour partager leur vie privée.

La confiance des utilisateurs envers la plateforme de discussion leur permet de révéler leur intimité et d'améliorer leur niveau de relation avec leurs interlocuteurs, ce qui crée une confiance sociale entre les individus. Ces deux confiances sont indispensables pour les échanges privés en ligne et le développement des relations interpersonnelles, puisque cela crée pour les utilisateurs des zones de sûreté pour des discussions plus intimes. Ainsi, il y a un risque de dégrader, voire de perdre le lien, et donc de porter atteinte aux relations, si au moins une des deux confiances disparaît. C'est ce que menace la capture d'écran et son emploi, restreignant les libertés de partage : « Les adolescents se sentent-ils libres de s'exprimer, sachant que tout ce qu'ils peuvent dire peut-être "pris en photo", capturé²⁸ ? » Alors, en causant du doute et une

²⁶ KOFOED, Jette et CHARLOTTE LARSEN, Malene. A snap of intimacy: Photo-sharing practices among young people on social media, *op. cit.*, p. 2.

²⁷ JAYNES, Victoria. The social life of screenshots: the power of visibility in teen friendship groups. *New Media & Society*, 2020, Vol. 22, n° 8, p. 1378-1393.

²⁸ DE CHÉRANCÉ, Élise et ESTELLON, Vincent. « On prend un snap' ? » Adolescence. Paris : Éditions GREUPP, 2022, Vol. 402, n° 2, p. 431-443.

possible perte de confiance, l'existence de la capture d'écran en vient à avoir une influence sur la communication en ligne par messages, certains utilisateurs faisant parfois le choix de modifier leurs comportements, *au cas où*.

b) Imaginer la menace : faire confiance ou anticiper

Lorsque les deux confiances clés évoquées ont diminué, voire disparu, l'utilisateur peut tout de même chercher à regagner un contrôle sur sa vie privée en ligne. Si la confiance avec la plateforme est difficilement retrouvable – à moins d'un dispositif garantissant le total blocage de la capture d'écran et des dispositifs détournés – il reste possible de préserver ou de rétablir une confiance sociale impactée après un incident de confidentialité, en modifiant certains comportements. Cependant, la perte de confiance entraîne inéluctablement la peur de voir son contenu capturé, ainsi que la conscience d'une surveillance, qu'elle soit imaginée ou réelle¹, lorsqu'une conversation en ligne a lieu. Victoria Jaynes, dans son analyse du pouvoir de visibilité de la capture d'écran dans les groupes amicaux adolescents, constate que les situations de doute et de méfiance, vis-à-vis de l'emploi de la capture d'écran, s'apparentent « à ce que Duffy et Chan appellent la "surveillance imaginée", un phénomène par lequel les utilisateurs de médias sociaux anticipent et résistent fréquemment à la surveillance en ligne d'une série d'institutions². » Si les pratiques de surveillance peuvent être autant réelles qu'imaginées, l'inquiétude liée à l'usage de la capture d'écran est, elle, bien réelle : « L'idée que tout ce que vous faites en ligne pourrait être – et avouons-le, c'est probablement le cas – capturé par quelqu'un, quelque part, puis stocké pour une utilisation future, a imprégné nos vies en ligne d'un sentiment latent de paranoïa³. » Ainsi, l'existence même de la capture d'écran engendre une peur et une méfiance accrues, particulièrement au sujet de l'utilisation future (potentielle) de celle-ci.

Malgré cette conscience d'une surveillance et les risques pour la confiance, entraînés par la capture d'écran, certaines personnes choisissent toute de même de continuer à croire en leurs interlocuteurs, en espérant que ceux-ci ne transgressent pas les limites de la zone d'échanges : « je pense que si moi je le fais [la capture d'écran] sans détourner les choses,

¹ JAYNES, Victoria. The social life of screenshots: the power of visibility in teen friendship groups. *New Media & Society*,. 2020, Vol. 22, n° 8, p. 1378-1393.

² *Ibid.*, p. 1379.

³ TIFFANY, Kaitlyn. Screenshots Are the Gremlins of the Internet. Dans : *The Atlantic* [en ligne]. 1 juin 2021. [Consulté le 20 février 2024]. Disponible à l'adresse :

<https://www.theatlantic.com/technology/archive/2021/06/screenshots-gremlins-internet/619062/>.

j'espère que la personne qui fait la même chose avec mes messages va rester correcte vis-à-vis de ça et ne va pas s'en servir⁴. » Ainsi, cette nouvelle confiance est accordée au regard de ses propres usages, en essayant d'imaginer une capture d'écran prise de façon neutre ou saine, plutôt que de projeter immédiatement un usage problématique qui porterait atteinte à la vie privée. De plus, les gens ne font pas des captures d'écran tous les jours pour partager aux autres⁵. Alors, cette sensation de surveillance est à nuancer, puisqu'elle n'est pas constante, les utilisateurs ne réfléchissant pas toujours à l'existence de la capture d'écran lorsqu'ils échangent des messages : « Non, quand même pas. [Je n'y pense pas à chaque fois.] Je deviens parano sinon, donc non franchement pas⁶. » Il s'agit alors d'espérer et d'imaginer un usage raisonnable de la part des copropriétaires des contenus partagés, sans que cela soit pour autant fondé. Par conséquent, au lieu de baser une nouvelle fois la maîtrise de sa vie privée sur une confiance relative et incontrôlable en soi, plusieurs personnes préfèrent anticiper les possibles prises de captures d'écran.

Dès lors que la menace de la capture d'écran existe, bien que souvent imaginée, elle influence le comportement des utilisateurs en ligne. Il est courant que ceux-ci prennent des mesures de protection de leur vie privée, estimant qu'il faille être très prudent, malgré les dispositifs mis en place pour rassurer (comme la notification de capture d'écran), car il existe toujours un moyen pour extraire, copier, multiplier des propos ou des images partagés et retransmis visuellement grâce à un écran. Lors de nos entretiens, nous avons demandé aux participants : « Quand tu discutes sur différentes plateformes de messageries instantanées, est-ce que ça peut t'arriver de penser que tout ce que tu écris pourrait être pris en capture d'écran et sauvegarder, voire réutilisé derrière par la personne avec qui tu converses ? » Si Rémi et Mathilde ont insisté sur le fait qu'il ne fallait pas « devenir parano », Bérangère a pu rendre compte d'une expérience vécue :

« Alors ça m'est arrivé récemment et pour la première fois de me poser cette question. J'ai une amie qui m'a envoyé la capture d'écran d'un message qu'elle avait reçu elle-même d'une amie et elle voulait avoir mon avis à propos du sujet évoqué. J'ai commencé à vouloir lui répondre par message également parce que c'était plus pratique, plus facile, sur le moment, voilà ça ne demandait pas de la joindre. Et je me suis arrêtée, j'ai effacé ce que j'avais commencé à écrire parce que j'ai eu peur que mon message, qui risquait d'être pris comme une polémique, arrive je ne sais où, étant donné qu'elle-même avait envoyé une capture d'écran. Donc je me suis dit si

⁴ Annexe 0 : Entretiens – Bérangère (56 ans, enseignante)

⁵ Annexe 0 : Entretiens – Rémi (23 ans, travailleur)

⁶ Annexe 0 : Entretiens – Mathilde (21 ans, étudiante)

elle le retransmet, il risque d'être peut-être mal interprété et je ne sais pas où il va terminer. Non pas que je ne faisais pas confiance à la personne mais ça m'a quand même interpellée et j'ai finalement préféré lui parler du sujet de vive voix⁷. »

Puisque le texte laisse des traces, c'est en choisissant l'oralité qu'elle a préféré éviter tout réemploi possible, qui aurait pu la menacer. C'est comme ça qu'elle a adapté son comportement en ligne, en refusant l'écrit avec certains sujets abordés, pour anticiper les risques associés :

« En fait, c'est assez factuel moi quand j'utilise les messages instantanés. Ce sont des choses assez factuelles et pratiques. Je n'aurais pas de discussions poussées ou de choses intimes ou qui pourraient ouvrir à la polémique ou de mots déplacés ou de choses comme ça. Parce que justement ça, pour moi ça reste... Comme on dit les écrits restent et les paroles peuvent s'envoler. Mais ça c'est juste une habitude de vie quoi⁸. »

Dans certains cas, Mathilde favoriserait également la communication orale plutôt que par messages, mais du fait des faiblesses de l'écrit, qui ne permet pas de se comprendre aussi facilement qu'en ayant une discussion orale⁹, ce qui peut porter à confusion si les messages sont capturés et sortis de leur contexte. Le refus des échanges textuels semble ainsi reposer sur le sujet abordé ou le contexte sensible, mais cela pourrait également être lié à des habitudes de communication, du fait d'une génération plus habituée à l'oralité (Bérangère), qu'une autre ayant grandi avec un dialogue à distance principalement par échanges de messages textuels. C'est en ce sens que Rémi mentionne ne pas vraiment avoir le réflexe de passer par l'oral : « j'ai toujours été plus à l'aise à l'écrit. Quand j'appelle c'est vraiment quelque chose de super sérieux¹⁰. » Pour autant, ces discussions en entretiens sont bien la preuve que les supports écrits, associés à l'existence de la capture d'écran, constituent un objet à risque, ce qui a un impact sur la communication à distance réfléchie entre oralité et textualité.

Si passer par l'oral constitue une solution efficace face à la capture d'écran, ce n'est pourtant pas une option généralisée lorsque des milliards de discussions ont lieu sur des plateformes de messagerie. Alors, d'autres mesures sont envisagées, se caractérisant également par des modifications du comportement en ligne, liées à une vigilance renforcée vis-à-vis de la capture d'écran. Roland Barthes mentionne ceci au sujet de la photographie : « Dès que je me sens regardé par l'objectif, tout change : je me constitue en train de poser, je me fabrique instantanément un autre corps, je me métamorphose à l'avance en image [...] Une image – mon

⁷ Annexe 0 : Entretiens – Bérangère (56 ans, enseignante)

⁸ *Ibid.*

⁹ Annexe 0 : Entretiens – Mathilde (21 ans, étudiante)

¹⁰ Annexe 0 : Entretiens – Rémi (23 ans, travailleur)

image – va naître : va-t-on m'accoucher d'un individu antipathique ou d'un "type bien"¹¹ ? » De la même façon qu'on adapte la position de notre corps face à un objectif, il est possible de réagir de façon moins naturelle, par messages textuels et visuels, en ayant conscience du potentiel objectif de la capture d'écran braqué sur nos messages envoyés. Certaines réponses sont donc plus réfléchies et adaptées : « Child et Starcher ont constaté que les personnes qui s'inquiètent le plus de voir les autres capturer leur activité sont plus susceptibles d'être stratégiquement ambiguës sur Facebook (c'est-à-dire d'envoyer des messages intentionnellement vagues)¹². » Ainsi, pour pallier cette menace de la capture d'écran, certaines personnes décident d'adopter un discours plus ambigu pour les messages texte, mais également pour les photos partagées :

« Certains s'autorisent à envoyer à leurs amis des "photos fichas", adoptant des postures ridicules, dans le seul but de les faire rire. Beaucoup utilisent les options de dessin, les filtres et les autocollants comme protection. Ils s'en servent pour masquer leur visage, celui d'un figurant, une partie de leur corps ou une information contextuelle. Ils ont un contrôle relatif sur le contenu partagé, mais aussi sur sa diffusion¹³. »

Il existe donc également une forme d'ambiguïté pour l'image, en cachant des zones spécifiques, de façon à la rendre moins explicite ou interprétable de plusieurs façons, rejoignant la technique adoptée pour les messages textuels. Ces comportements adoptés pour la communication en ligne démontrent la prudence dont font preuve les utilisateurs pour se protéger et rester vigilants, particulièrement chez certaines personnes se sentant exclues socialement ou en proie à de l'intimidation de la part de leurs pairs. C'est ce qu'Hannah (16 ans) indique, ayant déjà fait l'objet de moqueries avec une capture d'écran, ce qui a renforcé son besoin de contrôler ses échanges et d'adapter ses comportements en ligne : « Je dois faire attention, je peux me dire que c'est sûr parce que je sais quand ils font des captures d'écran [sur Snapchat], ce qui est la seule chose qui me préoccupe¹⁴. » Toutes ces petites prises de mesures sont la preuve que la capture d'écran est une menace pour tous les utilisateurs, en proie à une vigilance plus accrue. En conséquence, l'application Snapchat avertit ses utilisateurs des dangers liés à la capture

¹¹ BARTHES, Roland. *La chambre claire*. Éditions de l'Étoile : Gallimard, 1980.

¹² SHORE, Alexis et PRENA, Kelsey. Platform rules as privacy tools: The influence of screenshot accountability and trust on privacy management. *New Media & Society* [en ligne]. SAGE Publications, Juillet 2023. [Consulté le 20 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1177/14614448231188929>.

¹³ DÉAGE, Margot. S'exposer sur un réseau fantôme. Snapchat et la réputation des collégiens en milieu populaire. *Réseaux*. Paris : La Découverte, 2018, Vol. 208-209, n° 2-3, p. 147-172.

¹⁴ JAYNES, Victoria. The social life of screenshots: the power of visibility in teen friendship groups, *op. cit.*, p. 13.

d'écran, dès sa page de téléchargement : « Attention : les utilisateurs de Snapchat peuvent toujours capturer ou enregistrer vos messages en prenant une capture d'écran, en utilisant un appareil photo ou autre. Faites attention à ce que vous publiez sur Snap¹⁵ ! » les incitant à être vigilants et regardants du contenu qu'ils mettent en ligne.

Malgré des modifications du comportement en ligne pour communiquer, le manque de confiance reste parfois un frein aux échanges privés, notamment après une première violation de la vie privée par le copropriétaire de l'information partagée. Il s'agit donc de tenter de retrouver une confiance sociale, ou du moins de réajuster le système de gestion de la confidentialité, ce que Sandra Petronio appelle le procédé de recalibrage de la confidentialité, après des turbulences en matière de vie privée.¹⁶ Le CPM de Sandra Petronio soutient que « les individus sont attentifs lorsqu'ils divulguent des informations privées et sont conscients que les informations divulguées pourraient potentiellement entraîner des divulgations ultérieures¹⁷ », ce qui les pousse à revendiquer la propriété de leurs informations personnelles, notamment en mettant en place des règles explicites en termes de confidentialité. Puisque la confiance interpersonnelle est subjective et incertaine, il ne s'agit plus de compter sur des règles implicites de non-divulgaration liées à la proximité entre les personnes. « Les règles de confidentialité explicitement énoncées sont des déclarations directes qui accompagnent généralement une divulgation et abordent spécifiquement la question des limites ou d'une divulgation ultérieure¹⁸. » Elles peuvent également prendre place sans qu'un partage ultérieur ait déjà été effectué, mais seulement face à la crainte de diffusion de la capture d'écran. Il s'agit alors d'encadrer l'interaction en précisant explicitement que les informations partagées doivent rester dans l'espace de la discussion, ainsi « le divulgateur s'attend à ce que le destinataire respecte les limites de confidentialité négociées¹⁹ », car les résultats semblent satisfaisants. Un sondage a été réalisé en 2012, auprès de 409 personnes entre 18 et 27 ans, au sujet des règles de confidentialité et de la divulgation d'informations²⁰. Parmi les questions de recherche, il y avait : « Le choix de la règle de confidentialité par le divulgateur (qu'elle soit explicitement

¹⁵ Snapchat. Dans : *App Store* [en ligne]. 27 août 2024. [Consulté le 28 août 2024]. Disponible à l'adresse : <https://apps.apple.com/us/app/snapchat/id447188370>.

¹⁶ RYAN STEUBER, Keli et M. MCLAREN, Rachel. Privacy Recalibration in Personal Relationships: Rule Usage Before and After an Incident of Privacy Turbulence. *Communication Quarterly*. 2015, Vol. 63, n° 3, p. 345-364.

¹⁷ K. VENETIS, Maria et al. "You can't tell anyone but ...": Exploring the Use of Privacy Rules and Revealing Behaviors. *Communication Monographs*. 2012, Vol. 79, n° 3, p. 344-365.

¹⁸ *Ibid.*, p. 346.

¹⁹ *Ibid.*, p. 345.

²⁰ *Ibid.*, p. 348.

énoncée ou implicitement comprise) affecte-t-il la divulgation ultérieure des informations partagées par le destinataire²¹ ? » Alors, sur 168 personnes pour qui des règles de confidentialité explicites avaient été employées, une plus grande proportion n'a rien révélé avec 110 personnes ayant gardé les informations pour elles, contre 58 les ayant partagées à un tiers. Tandis que, lorsque aucune règle n'est énoncée, pour 109 personnes, seulement 32 personnes ont affirmé ne pas divulguer les informations partagées, contre 77 l'ayant fait²². Ainsi, plusieurs destinataires déclarent respecter les limites de confidentialité lorsque leur interlocuteur précise des règles explicites, ou parfois implicites, mais celles-ci doivent être comprises et bien interprétées des deux côtés, ce qui provoque un risque plus accru de divulgation qu'une règle explicitement énoncée. Il est donc important de bien définir les frontières de la sphère privée, car elles deviennent poreuses avec la capture d'écran.

Elle renforce le concept de fuite et de glissement entre différentes zones de confidentialité, c'est pour cela qu'il faut :

« faire preuve de prudence même lorsqu'on communique entre amis, car tout peut être capturé, sauvegardé et partagé. Dans chacun de ces scénarios, les captures d'écran font passer l'information numérique entre les murs de domaines apparemment privés (par exemple, la communication individuelle) ou privatisés (par exemple, les plateformes propriétaires) et l'affichage public, tout comme elles menacent de sauvegarder et de faire circuler des médias que l'on supposait éphémères²³. »

Elle manifeste alors le pouvoir de l'observateur captureur de conserver des échanges et de décider de les exploiter ou d'en abuser à sa guise²⁴ : « Certaines utilisations de la capture d'écran ont des implications en matière de confidentialité, car elles permettent au propriétaire de convertir des messages de discussion privés en une image à partager publiquement²⁵. » Elle donne donc une certaine facilité au fait que des informations privées puissent être diffusées publiquement, mais cela repose avant tout sur l'utilisation que décide d'en faire l'auteur de la capture d'écran. En effet, la menace et l'enjeu principal de la capture d'écran reposent sur sa réalisation pour être diffusée à d'autres.

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*, p. 349.

²³ CORY, Frances. Screenshot, save, share, shame: Making sense of new media through screenshots and public shame. *First Monday*. Avril 2021, Vol. 26, n° 4.

²⁴ NEŠOVIĆ, Dunja. No Shot Like Screenshot: Banal, Sublime and Dangerous. Dans : institute of network cultures [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <https://networkcultures.org/longform/2022/01/19/no-shot-like-screenshot-banal-sublime-and-dangerous/>.

²⁵ THELWALL, Mike et al. Chatting through Pictures? A Classification of Images Tweeted in one week in the UK and USA. *Journal of the Association for Information Science and Technology*. 2015, Vol. 67, n° 11, p. 2575-2586.

La capture d'écran menace donc les échanges privés en ligne, car elle peut porter atteinte à la confiance entre les proches, bien que dans certains cas elle permette de la mettre en évidence. De plus, elle est capable d'impacter deux confiances : l'une liée à la plateforme, l'autre sociale. Ce qui peut, par conséquent, empêcher les gens de s'exprimer de façon plus intime et donc d'entretenir et d'améliorer leurs relations en ligne, sur les plateformes de messageries. De ce fait, la conscience d'une menace de la capture d'écran prend place, allant jusqu'à influencer les modes de communication en ligne. Que ce soit pour pallier le manque de confiance dans la protection offerte par la plateforme, en adoptant un discours plus ambigu, ou pour entamer un procédé de recalibrage de la confiance sociale, grâce à des règles de confidentialité définies explicitement. Si cela ne suffit pas, certains choisissent même de refuser l'écrit à distance pour se tourner vers l'oralité, consistant l'assurance que la capture d'écran ne peut s'insérer dans le dialogue. Si toutes ces mesures se mettent en place, elles ne sont pas dirigées directement envers la capture d'écran, qui constitue un objet plutôt neutre en tant que tel, mais envers l'utilisation possible qui peut en être faite, la transformant en outil puissant, particulièrement lorsqu'elle est partagée.

D'une façon générale, le moment de prise de la capture d'écran place la personne cible dans une situation d'inconfort et bouleverse toute notion de contrôle dont elle pouvait disposer, puisque la conscience du partage possible de la capture d'écran est omniprésente. Vivre en ligne avec l'existence de cette dernière repose donc sur la confiance. Il peut être décidé de faire confiance et se dire que la capture d'écran n'arrive tout simplement pas, ou si cela advient que ce soit pour en faire un usage sain et anodin. Pourtant, sa réalisation crée principalement du doute voire un risque de turbulences dans les relations et la confiance établie entre les personnes. Ainsi, la capture d'écran occupe un réel rôle au sein de nos relations, autant capable de les renforcer en prouvant notre confiance interpersonnelle, que de les émietter ou de les rendre instables en brisant cette confiance. Le problème fondamental dans l'acte de passer de l'observation à la possession, en utilisant la capture d'écran, repose sur sa capacité à être glissante et incertaine : « le trait le plus important des captures d'écran désormais est qu'elles sont glissantes : un échange personnel peut devenir un piège ou une arme ; un moment aléatoire

peut se transformer en œuvre d'art ou se transformer en légende²⁶. » Alors, en se situant à l'intersection des sphères privée et publique, la capture d'écran affine leurs frontières et met en danger ces espaces, risquant de les transgresser et de les mélanger.

²⁶ TIFFANY, Kaitlyn. Screenshots Are the Gremlins of the Internet, *loc. cit.*

III – Capturer pour dévoiler : de la possession au partage

1. QUAND LES ECHANGES PRIVES SONT DEVOILES

a) Un objet de partage entre proches

Pour reprendre l'étude évoquée précédemment, réalisée sur 52 personnes, entre 20 et 48 ans, questionnant les raisons pour lesquelles les gens prennent des captures d'écran sur leurs smartphones, il a été constaté qu'environ 24 % des captures d'écran avaient été réalisées dans l'intention de les partager avec d'autres personnes¹. Elles constituent donc une technologie de diffusion par l'image de plus en plus populaire². Alors, « Les motivations pour prendre des captures d'écran ont tendance à être associées à la communication humaine³. » Dans une enquête réalisée à ce sujet, une écrasante majorité d'un échantillon de 201 participants avait déclaré prendre des captures d'écran pour les envoyer à d'autres personnes⁴. Il s'agissait principalement de récupérer et diffuser des informations sur les réseaux sociaux ou des échanges de messages. Ainsi, la capture d'écran est utilisée et partagée pour satisfaire des besoins interpersonnels, plutôt qu'intrapersonnels, comme c'était le cas concernant la possession et la conservation de ces images. Les lieux de diffusion des captures d'écran étudiés ici sont principalement les messageries instantanées, sans applications précises définies, ainsi que les espaces de conversation qu'elles contiennent, que ce soit des échanges entre deux personnes ou des groupes de discussion. Le contenu d'une capture d'écran ne restant pas indéfiniment au même endroit, mais voyageant à travers différents canaux et plateformes, indique que la capture d'écran est un outil parfaitement adapté à la communication mobile.

Dans le cadre des Visual Studies, William J.T. Mitchell théorise l'idée d'une « éclipse des mots par l'image⁵ » selon laquelle une substitution des mots par le visuel serait en cours pour devenir le mode d'expression dominant. La capture d'écran pourrait étendre cette idée aux contenus textuels, qu'on préfère transmettre en passant par l'image. En effet, les textes et échanges de messages sont capturés pour être partagés, car la capture d'écran constitue un objet plus simple pour diffuser du texte, éliminant les risques d'erreur et livrant un contenu au plus

¹ MOTTELSON, Aske. Why do people take Screenshots on their Smartphones? 10 juillet 2023, p. 740-752.

² CRAMER, Emily M, SANG, Yoonmo et SUNYOUNG, Park. Uses and Gratifications of the Screenshot in Human Communication: An Exploratory Study. Journal Electronic Journal of Communication. 2019, Vol. 29, n° 1-2, p. 1-20.

³ *Ibid.*, p. 15.

⁴ *Ibid.*

⁵ MITCHELL, William J.T. Que veulent les images ? Dijon : Presses du réel, 2014.

proche de la réalité. De plus, elle permet de conserver le contexte ainsi que l'environnement dans lequel ce dernier est présenté, avec l'interface, l'heure ou toute autre indication. Ainsi, les captures d'écran textuelles, ou de messages, reviennent souvent dans les types d'objets capturés pour être partagés⁶. En permettant davantage de montrer que de raconter, la capture d'écran effectue une reproduction mimétique, faisant directement apparaître le texte dans la perception⁷, comme un moyen de livrer un témoignage de ce contenu fait de mots et de ponctuations.

De la même façon que la prise de captures d'écran peut être utile pour garder un élément en mémoire ou le retrouver plus facilement, les partager peut également se faire pour des raisons de ce type, comme un transfert banal d'une information. De leur côté, les captures d'écran de messages sont souvent réalisées pour les transférer d'une plateforme à une autre, à destination d'une autre personne. Elles sont donc avant tout un outil pratique, ce qui a été expliqué en entretien par Bérangère, lorsque nous lui avons demandé si elle avait déjà partagé des messages reçus personnellement, à d'autres personnes :

« Je ne sais pas, peut-être que ça a dû m'arriver, du style sur WhatsApp où je n'arrivais pas à transférer... En fait c'est un problème technique qui va me limiter pour retransférer sur une autre messagerie, parce que les liens ne se font pas d'une messagerie à une autre. Et donc je suis obligée de faire une capture d'écran pour pouvoir retransférer sur le canal que j'ai en commun avec la personne avec laquelle je discute, mais c'est tout. Aussi pour m'éviter de reprendre à nouveau les mots, redire les mots, question de côté pratique et de rapidité, et puis pour ne pas déformer non plus les propos de la personne. Mais sans forcément faire d'ailleurs de commentaire, c'est juste... je transfère, c'est tout⁸. »

Alors, la capture d'écran apparaît comme un objet utile pour combler le manque de facilité du partage d'informations entre les applications. Elle agit donc davantage comme un outil de transfert, puisque dans le cas expliqué par Bérangère, aucun commentaire n'est effectué au sujet du message repartagé, il s'agit simplement de le déplacer d'un espace vers un autre. Pourtant, ce déplacement, bien qu'ayant un objectif plutôt utilitaire et informatif, expose tout de même un contenu, destiné à une sphère, dans une autre sphère. Ainsi, ces partages peuvent violer

⁶ CRAMER, Emily M, JENKINS, Bryan M et SANG, Yoonmo. What's behind that screenshot? Digital windows and capturing data on screen. *Convergence*. SAGE Publications Ltd, Avril 2023, Vol. 29, n° 2, p. 467-480.

⁷ FROSH, Paul. Screenshot : The 'Photographic' Witnessing of Digital Worlds. Dans : *The Poetics of Digital Media*. [S. l.] : [s. n.], 2018, p. 88-112.

⁸ Annexe 0 : Entretiens – Bérangère (56 ans, enseignante)

certaines attentes en matière de confidentialité interpersonnelle⁹, selon la théorie du CPM à ce sujet. C'est à ce niveau que notre entretien ajoute une nuance au sujet d'un échange privé : « effectivement sur une messagerie, plus dans une conversation privée, je retransfère mais je retransfère à une personne qui est dans la sphère privée aussi et qui est en lien et souvent pour info, sans plus¹⁰. » Ainsi, elle annonce déplacer un élément d'une sphère privée vers une autre zone privée pour l'y exposer. Cependant, pouvons-nous réellement considérer que le contenu reste dans la sphère dite « privée » ?

Différents niveaux de publics et d'espaces de partage existent, avec chacun leurs enjeux, plus ou moins importants. Nous pouvons parler de la sphère privée comme se limitant à une, deux, voire trois personnes proches, sinon une seule personne avec une proximité plus faible. Puis, d'une sphère publique plutôt modérée, comportant plusieurs personnes en faible nombre, ou avec lesquelles des relations proches sont entretenues. Enfin, il existe une sphère publique large, ne limitant pas le nombre de spectateurs, cela peut notamment être le cas sur Twitter ou Instagram si les profils des utilisateurs sont en public. Ainsi, dans le cas évoqué précédemment, il se pourrait que le transfert entre deux sphères privées ne s'effectue pas exactement de la sorte. Si la sphère de destination de la capture d'écran est privée pour Bérangère et son interlocuteur, du point de vue du contenu partagé, son nombre de spectateurs s'agrandit. Alors, ce dernier est plutôt déplacé d'une sphère d'origine privée, à une sphère modérément publique, car ayant été à la vue supplémentaire d'une ou deux autres personnes en plus. Dans le même sens, si l'image continuait de circuler entre les proches de chaque personne, elle continuerait dans les faits de passer d'une sphère privée à une autre (privée), mais elle aurait été à la vue d'un nombre grandissant de spectateurs, s'éloignant tous au fur et à mesure du divulgateur d'origine. Peut-être à ce moment-là pourrions-nous parler d'une sphère publique modérée à large, du point de vue de la capture d'écran ayant circulé. Ainsi, si dans les pratiques de partage de la capture d'écran des choses sont rediffusées d'une sphère déjà publique vers une autre, qu'elle soit large ou plus modérée, en sortant une conversation de son contexte, un message privé est converti en image publique, passant nécessairement d'une sphère privée à publique. Alors, « des informations privées s'immiscent dans la sphère publique et y rencontrent de nouveaux observateurs, potentiellement porteurs de désapprobation morale¹¹. » Donc, plus la diffusion

⁹ SHORE, Alexis et PRENA, Kelsey. Platform rules as privacy tools: The influence of screenshot accountability and trust on privacy management. *New Media & Society* [en ligne]. SAGE Publications, Juillet 2023. [Consulté le 20 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1177/14614448231188929>.

¹⁰ Annexe 0 : Entretiens – Bérangère (56 ans, enseignante)

¹¹ DÉAGE, Margot. S'exposer sur un réseau fantôme. Snapchat et la réputation des collégiens en milieu populaire. *Réseaux*. Paris : La Découverte, 2018, Vol. 208-209, n° 2-3, p. 147-172.

d'un contenu est large, moins les spectateurs sont connus, ce qui engendre plus d'incertitude vis-à-vis du contrôle de la capture d'écran partagée. C'est notamment pour cela que les mélanges des espaces d'exposition amènent des enjeux supplémentaires pour l'auteur original des messages et autres contenus divulgués.

Partager des captures d'écran de messages est devenu une activité plutôt courante dans les échanges numériques, oubliant parfois les implications pour la vie privée : « Bien sûr, il y a ces captures totalement banales, comme ce même ou cet horaire de train, mais il y a aussi celles que nous prenons avec l'intention de partager – en choisissant d'ignorer le fait que peut-être, ce texte que nous venons de recevoir était destiné à nous, pas 14 de nos amis les plus proches¹². » En effet, l'utilisation de la fonction de capture d'écran a été très normalisée pour collecter et partager des messages privés « sans réfléchir à la confidentialité et à la façon dont les captures d'écran pourraient nuire aux autres¹³. » Elles mettent ainsi en valeur notre façon de questionner et de respecter ce qui est privé, chacun ayant un ressenti personnel à ce sujet. Alors, s'il paraît si naturel de partager le SMS que nous venons de recevoir, sans se poser trop de questions, les débordements en matière de confidentialité – explorés par le CPM de Sandra Petronio – n'en sont peut-être pas tant que ça ? En témoigne ce que souligne Bérangère en entretien, mentionnant une comparaison entre le partage de messages par la capture d'écran et les emails transférés, pour lesquels l'expéditeur n'est jamais prévenu¹⁴. Pourtant, est-ce vraiment comparable en termes de niveau d'intimité ? A-t-on autant le droit de repartager un message reçu sur une messagerie instantanée que sur une boîte mail ? À ce sujet, nous pouvons reprendre l'idée selon laquelle si un message nous est adressé, nous en sommes copropriétaire et avons autant le droit de le capturer que le divulgateur, et donc autant le droit de le partager : « Pour moi tant que la personne à qui je parle ne me dit pas de ne pas partager, je trouve ça légitime si je veux partager ma discussion, je la partage. Donc si elle ne me dit pas que c'est un secret et qu'il ne faut pas que je le dise, je me trouve légitime de pouvoir partager ma conversation¹⁵. » Malgré sa revendication à être autant propriétaire de la discussion que l'autre personne, Rémi garde une certaine conscience de la vie privée et des possibles règles de confidentialité associées, ce qui a également été remarqué chez Mathilde, ayant pourtant déjà capturé ses

¹² HOPE ALLWOOD, Emma. How iPhone screenshots bring out the creep in us all. Dans : *Dazed* [en ligne]. 17 août 2018. [Consulté le 13 mai 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.dazeddigital.com/life-culture/article/41016/1/iphone-screenshots-bring-out-the-creep-in-us-all-privacy-texting-receipts>.

¹³ SHORE, Alexis. Stop Taking Screenshots of Messages. *Slate* [en ligne]. 16 août 2023. [Consulté le 27 avril 2024]. Disponible à l'adresse : <https://slate.com/technology/2023/08/stop-taking-screenshots.html>.

¹⁴ Annexe 0 : Entretiens – Bérangère (56 ans, enseignante)

¹⁵ Annexe 0 : Entretiens – Rémi (23 ans, travailleur)

interactions en ligne : « Si je comprends qu'un message ne doit pas être envoyé ou que je dois pas en parler ou quoi que ce soit, ça je ne le fais pas¹⁶. » Ainsi, bien qu'étant devenue une pratique banalisée, son implication sur l'espace privé n'est pas négligée pour autant.

Si chaque personne semble avoir son avis pour considérer ce qui relève du privé ou non, il semble exister une sorte de politique de confidentialité dans les amitiés : « les gens avec qui je partage les captures d'écran que je fais de messages, j'estime qu'ils ne font pas ça avec mes messages et qu'ils ne vont pas envoyer nos messages à d'autres gens¹⁷. » Ainsi, le concept de confiance interpersonnelle mentionné auparavant, au sujet de la crainte de la prise de la capture d'écran, s'étend au niveau du partage de cette dernière. De plus, cette politique de confidentialité semble prendre également place dans les groupes d'amitié, ce que souligne Nadine (15 ans) : « Je ne ferais jamais de capture d'écran de mon chat de groupe, mais j'enverrais des captures d'écran¹⁸. » Si son discours avait déjà été employé au sujet du moment de la capture, envoyer une capture d'écran à ses amis constituerait un autre type d'indice de confiance, que de ne pas en faire. Il y aurait donc une espèce de code de groupe amical, avec l'interdiction – implicite – de capturer les discussions ayant lieu en son sein, mais l'autorisation, voire l'envie de voir des captures d'écran d'autres espaces de dialogue être exposées ici. C'est comme s'il y avait une règle pour le groupe auquel Nadine appartient, et une différente pour les autres.

Si la confiance amicale semble s'affirmer en se partageant les secrets de personnes extérieures, elle va jusqu'à se prolonger par la critique et le jugement des autres, entre amis. Lorsque dans son étude Victoria Jaynes demande aux adolescents comment ils réagissent lorsqu'une capture d'écran d'une photo est partagée avec eux, ou dans un de leurs groupes de discussion entre amis, Laura (16 ans) affirme que les gens disent du mal des photos des autres¹⁹. Elle approfondit : « Si quelqu'un porte quelque chose et que ce qu'il porte n'est pas assorti, je le commente. Si on est en groupe et qu'il y a une photo d'une autre, on commente ce qu'elle porte et si elle est maquillée de façon inégale ou si elle a les seins à l'air, on fait une remarque²⁰. » Voilà bien l'exemple de la surveillance interpersonnelle tant redoutée, accompagnée du jugement fait par ses pairs à partir d'une capture d'écran partagée. Les nombreuses craintes évoquées dans la partie précédente se confirment, la capture d'écran étant parfois bel et bien un

¹⁶ Annexe 0 : Entretien – Mathilde (21 ans, étudiante)

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ JAYNES, Victoria. The social life of screenshots: the power of visibility in teen friendship groups. *New Media & Society*, 2020, Vol. 22, n° 8, p. 1378-1393.

¹⁹ JAYNES, Victoria. The social life of screenshots: the power of visibility in teen friendship groups, *op. cit.*, p. 9.

²⁰ *Ibid.*

outil employé à des fins de jugement social, soumettant la cible au regard et à l'appréciation d'autres personnes, non destinées à recevoir la photo ou les messages critiqués. Hannah (16 ans) raconte son expérience en ayant déjà été confronté à un partage mal intentionné d'une de ses photos :

« Oui, c'est déjà arrivé, les gens m'ont jugée, mais la raison pour laquelle je prends des photos stupides et que je ne prends plus de photos du tout, c'est parce que c'est sur une photo normale que j'ai été jugée. [...] Je ne suis pas une personne populaire, donc je faisais partie des exclus et c'était une sorte de défi et c'était juste de la cyber intimidation en gros [...] Urrm, ils m'ont dit : à quoi bon, peu importe le nombre de filtres que tu utilises, tu ne pourras pas te débarrasser de cette sale gueule et ce genre de choses²¹. »

Ainsi, selon son emploi, elle peut constituer un outil de pouvoir puissant sur les autres, certains cherchant à solliciter la haine en divulguant le contenu d'une autre personne. Les répercussions pour cette dernière peuvent être assez fortes, que ce soit pour sa confiance en elle ou celle portée envers les autres. De plus, ce n'est pas parce que le partage d'une capture d'écran se fait pour un public restreint de proches, plutôt qu'un public large, que celui-ci sera moins impactant et plus bienveillant pour la personne dont les messages et contenus sont divulgués.

Si l'instant de capture de ses échanges privés constitue un moment de doute pour l'utilisateur, découvrir ceux-ci exposés en ligne à la vue d'autres personnes peut provoquer un choc. Certains décident d'en parler sur Twitter, peut-être comme une façon d'évacuer la sensation d'incompréhension et de trahison à laquelle ils font face. Nous pouvons notamment lire : « Je viens de me [rendre compte que] quelqu'un [à qui] je tiens beaucoup a balancé nos conversations sur Whatsapp²² » ou encore : « je lui parlais régulièrement sur snap tout allait bien et un jour j'ai cliqué sur sa story publique et j'ai vu qu'il a mis une capture d'écran de notre conversation et il a écrit par-dessus "comment lui dire que je veux pas d'elle"²³ ». Ces découvertes constituent des événements assez blessants pour les personnes qui en sont victimes, puisqu'elles supposent des actes faits dans le dos de la personne, ce qui constitue un geste fort de trahison lorsqu'une confiance avait été établie par cette dernière. Un autre exemple de trahison par le partage d'une capture d'écran a été observé par Victoria Jaynes : dans un groupe de discussion en ligne, Emily a ouvertement critiqué Jessica, ce qui a mené à une dispute. Pourtant, les propos d'Emily, qui auraient dû rester dans ce groupe ont été capturés et envoyés

²¹ *Ibid.*, p. 10.

²² Annexe 18 : Tweets en réaction à leurs messages divulgués

²³ *Ibid.*

à d'autres amis (non présents dans le groupe de discussion). Cela a provoqué des conséquences à la fois pour Emily, vue comme « une vipère », et pour la fille ayant capturé le contenu, remettant en cause son amitié avec Emily puisqu'elle a dénoncé cette dernière, constituant une trahison de sa confiance²⁴. Alors, à l'enjeu de divulgation de la capture d'écran s'ajoute un enjeu conflictuel, puisqu'elle s'insère dans le cadre d'une dispute. Il est donc important de souligner la différence entre la divulgation d'échanges privés, non porteurs de significations, à des proches, et celle d'échanges de messages prenant place dans une situation conflictuelle. Ainsi, en situation de conflits, l'impact de la capture d'écran est encore différent, puisque le partage d'échanges privés peut jouer un rôle supplémentaire dans le déroulement et la résolution, ou non-résolution de ceux-ci

b) Communiquer sur des communications : le cas des conflits

Les conflits entre proches forment un cas où les captures d'écran de messages sont assez employées et diffusées à travers les conversations en ligne, entre proches et groupes d'amis, particulièrement chez une population adolescente ou jeune adulte, ayant grandi en entretenant ses liens sociaux par échanges de messages à distance. Comme expliqué précédemment, la capture d'écran est en effet l'outil qui permet le plus facilement cette pratique de transfert de messages, autant textuels que composés d'images. Alors, elle prend une certaine valeur sociale dans les conflits à distance, que nous allons détailler peu à peu.

Un de ses premiers emplois en situation conflictuelle, consiste à l'utiliser comme preuve de propos mal venus, puisque les protagonistes peuvent être amenés à « dire des choses sous le coup de l'énervement¹ », indique Noémie (17 ans). Dans cette situation, les personnes concernées cherchent à conserver ces contenus, de façon à obliger leurs pairs à « assumer leurs propos² », d'après Ophélie (16 ans). De plus, selon l'échantillon interrogé par Yann Bruna, les messages textuels seraient conservés plus fréquemment que les photographies, afin d'être relus ensuite, ou de confronter les auteurs à leurs propres discours, particulièrement si cela contraste avec ce qui a été sauvegardé comme version officielle des propos et de la dispute³. Cette idée a notamment été confirmée par Rémi en entretien : « Il y a une partie où c'est de la preuve [la

²⁴ JAYNES, Victoria. The social life of screenshots: the power of visibility in teen friendship groups, *op. cit.*, p. 11-12.

¹ BRUNA, Yann. Snapchat à l'adolescence. Entre adhésion et résistances. Réseaux. Paris : La Découverte, 2020, Vol. 222, n° 4, p. 139-164.

² *Ibid.*, p. 152.

³ *Ibid.*, p. 153.

capture d'écran]. En gros je prends le screenshot pour prouver que si plus tard il me dira "ouais je n'ai pas dit ça" bah si tu l'as dit, puisque j'ai le screenshot sur mon téléphone⁴. » Ainsi, si l'image capturée peut servir à rétablir la vérité en mettant en avant de mauvais propos, elle peut également être employée comme une preuve d'innocence face à un discours qui ne serait pas entendu par les autres, ce qu'indique Michaela (15 ans) dans les entretiens réalisés par Victoria Jaynes : « Oui, beaucoup de gens prennent des captures d'écran de choses pour prouver qu'ils ne mentent pas. C'est une preuve donc vous ne pouvez pas passer pour un menteur⁵. » Pour autant, capturer un conflit semble être une situation particulièrement dérangeante, car « la capture d'écran d'une conversation effectuée dans le cadre d'une dispute immortalise un moment présent⁶ » que les personnes concernées ne souhaitent pas voir partager. Alors, s'il n'est pas nouveau de raconter ses conflits entre proches à d'autres, la capture d'écran crée néanmoins un nouveau moyen de parler de ces disputes, en retranscrivant précisément les textes partagés, ainsi que leur contexte global. Elle est donc le moyen pratique pour expliquer sans réécrire : « je pense que c'est une partie pratique, où flemme de lui expliquer la discussion en refaisant des textes etc. Je préfère lui envoyer la capture d'écran, au moins il comprendra parfaitement ce qu'on s'est dit, au lieu que je re-résume et peut-être en oubliant des trucs par exemple⁷. » De ce fait, partager des captures d'écran de messages textuels échangés, semble aller dans l'idée de projeter à la personne, qui reçoit ces captures d'écran, la situation comme si elle y était. Cela en fait une sorte de preuve valide de l'échange car toutes les indications sont présentes sur l'image. Par conséquent, cela permet de porter à sa connaissance le conflit, bien qu'elle ne soit pas nécessairement incluse dedans.

En incluant – paradoxalement en dehors – une personne tierce par le partage de captures d'écran, cela élargit la zone de connaissance du conflit. Ce dernier, supposé se dérouler seulement entre les personnes concernées, semble s'étendre selon les décisions individuelles de celles-ci. En entretien, Rémi raconte comment il était régulièrement informé de disputes auxquelles il ne prenait pas part :

« Avant quand j'étais plus jeune aussi, il y avait beaucoup d'embrouilles entre les gens. Du coup il y avait des screens d'embrouilles, par exemple... Par exemple quand j'avais deux amis qui se parlaient de choses assez importantes et que moi je ne devais pas savoir, il y en avait toujours

⁴ Annexe 0 : Entretiens – Rémi (23 ans, travailleur)

⁵ JAYNES, Victoria. The social life of screenshots: the power of visibility in teen friendship groups. *New Media & Society*, 2020, Vol. 22, n° 8, p. 1378-1393.

⁶ BRUNA, Yann. Snapchat à l'adolescence. Entre adhésion et résistances, *op. cit.*, p.152.

⁷ Annexe 0 : Entretiens – Rémi (23 ans, travailleur)

un des deux par exemple qui m'envoyait la conversation en screen, pas sur Snap parce que sinon c'est cramé, vu qu'il y a la notification, mais pour me tenir au courant de ce qui s'était dit. Mais peut-être que la personne ne savait pas que j'avais été tenu au courant⁸. »

S'il n'en avait pas vraiment conscience à ce moment-là, Rémi réalise dorénavant les enjeux en matière de confidentialité concernant les échanges qu'il recevait. Alors, la capture d'écran et l'exposition de la conversation vont donner une nouvelle perspective à l'échange⁹, en sollicitant les réactions des proches à qui elles sont partagées.

C'est particulièrement avec ces attentes de réactions, que des situations de communication au sujet d'autres prennent place. Il s'agit de solliciter ses proches pour commenter, discuter, analyser la façon dont les personnes avec lesquelles on converse s'expriment, selon le contexte et le niveau de relation entretenu.

« Lorsque j'ai rencontré mon fiancé pour la première fois il y a cinq ans, j'étais incroyablement angoissée par les choses que je lui disais par texto. Quelle était la réponse parfaite ? Comment pouvais-je donner l'impression d'être intéressée sans être trop enthousiaste ? Comme je n'arrivais pas à trouver seule les réponses à ces questions, j'ai demandé à mes amis de me donner leur avis en temps réel en leur envoyant des captures d'écran de nos conversations et en leur demandant ce que je devais dire¹⁰. »

Ainsi, il est également question de demander des conseils pour mener à bien une discussion, car le choix des mots est important, que la personne soit une nouvelle connaissance à ne pas faire fuir, ou un proche que l'on ne veut pas blesser en situation de conflit. C'est pour cela qu'une aide extérieure est parfois sollicitée, comme un appui pour arriver au bout du cheminement réfléchi d'une conversation. Puisque les captures d'écran ont tendance à capturer la communication, il est évoqué l'idée d'une « méta-communication » qui en découle, à savoir communiquer sur des communications :

« Nous pensons que nos données indiquent que les utilisateurs ont besoin de commenter les interactions qui se produisent sur une plateforme en partageant ces interactions avec d'autres par le biais de captures d'écran. [...] La motivation à méta-communiquer de cette manière peut provenir de la modalité, de l'agence, de l'interactivité et de la navigabilité propres à la capture

⁸ *Ibid.*

⁹ BALLEYS, Claire. Sans pote trop une perdu » : Comprendre les processus d'exclusion entre pairs adolescents. IUT Robert Shumann, Université de Strasbourg, 2015.

¹⁰ SHORE, Alexis. Stop Taking Screenshots of Messages. *Slate* [en ligne]. 16 août 2023. [Consulté le 27 avril 2024]. Disponible à l'adresse : <https://slate.com/technology/2023/08/stop-taking-screenshots.html>.

d'écran¹¹. »

Cette propension à la méta-communication se retrouve beaucoup dans les situations conflictuelles, car cela semble être la raison pour laquelle les échanges sont partagés. Il s'agit d'en parler à quelqu'un et de solliciter son avis, ses conseils, ses critiques. Un peu de la même façon que la photo d'Hannah (16 ans) a été divulguée dans les groupes d'amitié, pour être critiquée, puis jugée ouvertement¹², à la différence qu'ici, ce sont les participants de la discussion qui provoquent et poursuivent cette diffusion eux-mêmes. Mais si les messages de disputes sont repartagés pour être exposés aux autres et à leurs réactions, quel impact cela peut-il avoir sur le conflit en lui-même ?

Converser avec quelqu'un dans une situation de conflit met en place des sentiments forts, nécessitant parfois le besoin de les évacuer, d'être réconforté, soutenu, aidé voire défendu dans une situation trouvée injuste. C'est pour cela que certaines personnes se tournent vers leurs proches afin de tempérer ou de valider ce qu'ils ressentent lors d'une dispute avec une autre personne. Ce sujet a notamment été abordé en entretien, surtout avec Mathilde, à qui nous avons demandé si envoyer ses conversations conflictuelles à des proches, lui permettait de chercher une sorte de validation auprès d'eux :

« Oui. Parce que dans tous les cas, avant même d'envoyer les captures d'écran, les gens à qui je les envoie sont déjà au courant du conflit avant ça. Du coup, le fait d'en avoir parlé avec eux, je sais que je peux leur envoyer parce que...elles sont aussi de mon côté, en fait, dans un sens. Et que, du coup, je peux partager ça parce que je leur ai déjà raconté et qu'elles savent comment agit la personne en face aussi. Du coup, ça joue sur le fait que je me permets de leur envoyer. Je ne le ferai pas avec quelqu'un qui est davantage ami avec la personne en face, tu vois, ou qui estime que toutes ses réactions sont normales¹³. »

Elle complète : « Je le fais quand je sais qu'en vrai certaines personnes pensent un peu la même chose, je pense aussi, et parce que je suis proche d'elles, en fait, surtout¹⁴. » Alors, nous pourrions interpréter cette action comme le besoin d'être rassuré par les autres, face aux propos qui sont tenus dans la dispute. Cela semble être en quelques sortes une façon de légitimer le conflit et de se réconforter dans l'idée qu'il doit avoir lieu, ou qu'il a du sens car la personne en face a pu me porter du tort, ce qui justifie que je sois énervé, par exemple. De plus, d'après

¹¹ CRAMER, Emily M, SANG, Yoonmo et SUNYOUNG, Park. Uses and Gratifications of the Screenshot in Human Communication: An Exploratory Study. *Journal Electronic Journal of Communication*. 2019, Vol. 29, n° 1-2, p. 1-20.

¹² JAYNES, Victoria. The social life of screenshots: the power of visibility in teen friendship groups, *op. cit.*, p. 10.

¹³ Annexe 0 : Entretien – Mathilde (21 ans, étudiante)

¹⁴ *Ibid.*

ce qu'elle mentionne, une réaction allant dans l'autre sens, donc délégitimant le conflit ou mettant en tort – Mathilde par exemple – n'aurait pas été vraiment acceptée par cette dernière. À ce niveau, le partage d'échanges de messages semble déjà avoir une réponse attendue de la part des proches sollicités pour donner leur avis et leurs conseils. Par ailleurs, Mathilde mentionne un autre but pour lequel elle partage ses discussions conflictuelles. Cela concerne la compréhension des messages qu'elle reçoit : « Non, parce qu'en fait, c'est pas les messages que j'envoie surtout où j'ai besoin d'un avis, c'est plus ceux que je reçois en mode "Comment est-ce que tu trouves le message de la personne, est-ce que là, à ce moment-là, elle est méchante, est-ce que ça, c'est juste ce qu'elle dit ?" C'est plus les messages de l'autre que les miens où j'ai besoin d'un avis¹⁵. » Alors, elle souligne la difficulté de se comprendre par messages textuels à distance, contrairement à une discussion en face à face, comme la raison pour laquelle il est justifié pour elle de demander de l'aide à une tierce personne, ou parfois plusieurs. Pourtant, solliciter des avis et conseils vis-à-vis des messages reçus et de la conversation en cours peut poser question, dans la mesure où les réflexions données par ceux qui ont été consultés peuvent influencer la discussion à laquelle ils ne prennent pas part, voire le dénouement du conflit.

Il y aurait alors l'idée d'une conversation peut-être moins naturelle et sincère, si d'autres personnes y ont pris part en arrière-plan. En effet, cela ne semble plus constituer une discussion réellement privée, ou à deux, pour résoudre le conflit en cours, ce qui peut parfois blesser l'autre personne, voire lui retirer l'envie de se réconcilier. C'est notamment arrivé à Mathilde, qui avait trouvé agréable de recevoir un message de la personne qui était en conflit avec elle, pour se réconcilier. Cependant, elle a découvert que la personne avait repartagé son propre message (destiné à Mathilde) à des proches immédiatement pour solliciter leurs conseils. Ainsi, Mathilde estime que cet acte a, en quelques sortes, annulé son envie de se réconcilier avec la personne, car elle ne trouvait pas justifié que celle-ci consulte d'autres personnes en leur demandant leur participation active, avant même qu'elle ait pu lui répondre. Elle nous indique alors :

« Ça m'a énervée. Pas surprise, mais j'étais juste en mode en vrai. Pourquoi ? En fait, ça m'énerve, parce que je peux comprendre que tu demandes conseil à des gens, tant qu'ils ne sont pas impliqués, mais à partir du moment où ça va influencer, toi, ton action, par contre, de venir me parler ou pas, ça, je comprends pas¹⁶. »

Alors, elle nous explique que ce n'est pas tellement l'action de la capture d'écran qui l'a dérangée, mais davantage le procédé consistant à impliquer activement d'autres personnes au

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

sujet d'une décision que son amie aurait dû prendre seule : « Mais pas le fait qu'elle ait pris la capture, ça... non, je l'ai fait aussi, donc... ça, non. Ça me dérange juste que ça puisse l'influencer, par contre¹⁷. » Il peut alors en ressortir la sensation d'une discussion orchestrée à plusieurs mains, plutôt que seulement par l'autre personne concernée, c'est ce que cherche à éviter Mathilde, estimant consulter ses proches sans leur laisser réellement la possibilité de l'influencer :

« Tant que la personne avec qui j'en parle n'interfère pas dans la discussion de la personne avec qui je m'embrouille [...] c'est juste pour voir si à un moment donné, juste est-ce que j'ai bien agi, ou est-ce que c'est moi le problème. Ça influence rarement ma réponse, mais c'est juste pour voir si j'ai totalement tort ou pas¹⁸... »

Ainsi, cela rejoint l'hypothèse énoncée précédemment, comme quoi certaines réponses de ses proches sont déjà attendues au moment du partage des messages capturés. Est-il donc réellement nécessaire d'impliquer d'autres personnes dans la gestion des conflits ? Cela ne risque-t-il pas de causer davantage de torts que d'options de résolution, comme cela a été vécu par Mathilde ?

Si les risques de la capture d'écran s'insèrent d'autant plus dans les conflits, c'est parce qu'elle est effectuée en simultané de ceux-ci. En effet, pouvoir immédiatement parler d'un conflit en cours par messages, diffère de le raconter à ses proches une fois que celui-ci a eu lieu. La capture d'écran permet donc, aux personnes sollicitées, de vivre le conflit en direct, pour pouvoir y réagir instantanément. Cette mise en œuvre pose question vis-à-vis de l'intention des messages envoyés dans la dispute, donnant parfois presque l'impression que la personne divulgatrice préfère parler du conflit avec d'autres personnes, plutôt que de le résoudre convenablement avec la personne concernée. De plus, le côté instantané de la capture d'écran, de son partage et des réactions qui en découlent, ajoutent un élément dans le ressenti d'un manque de sincérité, comme si le but final de tout ça n'était pas très bien défini et décentrait la personne divulgatrice de son but présumé premier : s'expliquer avec la personne avec qui il y a une mésentente. Lorsque Mathilde a assisté à la divulgation immédiate du message qu'elle venait de recevoir, elle a pris conscience de la rapidité avec laquelle les échanges pouvaient être dévoilés, mais elle a également ressenti une sorte de mise de côté de sa propre discussion, qu'elle entretenait avec l'amie avec laquelle elle s'était fâchée : « au final c'est moi qui reçois un message et toute la Terre en parle, et moi, je n'étais pas au courant, par contre¹⁹. » Alors, les

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*

messages reçus par la suite pouvaient être interprétés comme de la malhonnêteté, due au fait que son amie ne l'avait pas prévenue qu'elle partageait les messages à d'autres pour leur demander conseil. Peut-être faudrait-il alors avoir une utilisation plus transparente du partage de captures d'écran, pour le rendre plus sain et bénéfique dans la résolution de conflits ?

Nous avons questionné Mathilde à ce sujet, lui demandant si elle aurait pu, ou pourrait, prévenir la personne dont elle partage les échanges de messages, de cette action : « Je pense que je pourrais. Je dirais pas que j'ai pris des captures d'écran mais je dirais que j'en ai discuté avec d'autres personnes, ça oui. Sans parler de captures d'écran, par contre. Enfin, c'est pas forcément utile. Mais c'est pas quelque chose qui me dérange je pense, de le dire. [...] Je pense que la personne en vrai s'en doute. Elle le sait, honnêtement²⁰. » S'il était possible pour elle de prévenir son interlocuteur qu'une discussion a lieu au sujet de la leur, affirmer que cela s'est fait par la capture d'écran semble plus difficile. En effet, le caractère de surveillance voyeuriste ne quitte pas la capture d'écran, lui faisant souvent une mauvaise pub pour être utilisée à la place d'un discours raconté. Elle porte en elle l'idée d'une action « faite dans le dos », tandis qu'il est plus acceptable de savoir que son interlocuteur a discuté de la conversation avec d'autres personnes, sans montrer concrètement les messages et sans avoir impliqué une autre personne dans la discussion lorsqu'elle avait lieu. De ce fait, les divulgateurs des échanges peuvent craindre que leur interlocuteur ne le découvre, voire d'être à l'origine de cette révélation : « Je vis également dans la crainte constante d'avoir semé le vent avec tous mes PNG et JPG, et de récolter la tempête pour mon habitude. Que se passera-t-il si j'envoie accidentellement une capture d'écran d'un échange de texte à la personne qui y a participé, plutôt qu'à celle qui est censée l'analyser²¹ ? » C'est une remarque que nous avons également trouvée sur Twitter, postée sur un ton d'ironie²². En somme, bien que l'on puisse estimer partager nos discussions à des proches pour des raisons qui nous paraissent légitimes, il reste une retenue vis-à-vis du fait d'affirmer partager les conversations par le biais de la capture d'écran. Comme une peur de confronter la personne concernée, de la décevoir, ou encore lui renvoyer une sensation de trahison.

La capture d'écran de messages est donc un objet populaire de partage entre proches, car elle constitue un outil de transfert pratique pour retranscrire précisément le texte reçu (ou la

²⁰ *Ibid.*

²¹ TIFFANY, Kaitlyn. Screenshots Are the Gremlins of the Internet. Dans : *The Atlantic* [en ligne]. 1 juin 2021. [Consulté le 20 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.theatlantic.com/technology/archive/2021/06/screenshots-gremlins-internet/619062/>.

²² Annexe 19 : Tweet sur l'envoi d'une capture d'écran à la même personne

photo), et le faire circuler dans d'autres canaux de discussion. Elle constitue également un signe de confiance accordée à ceux qui reçoivent ces images, car c'est leur faire part de choses plus privées au sujet d'autres personnes. De plus, le partage de ces captures d'écran peut réunir autour d'avis, de critiques et de jugements portés par les proches, à l'encontre de la personne dont le contenu a été capturé. Par ailleurs, ce sont bien les réactions d'autres personnes qui sont appelées dans le partage d'échanges conflictuels, en sollicitant le regard et l'avis des autres. Cependant, cette pratique pourrait davantage desservir la résolution des conflits que l'encourager, principalement si l'autre personne concernée apprend que des captures d'écran de ses échanges de messages sont partagées à son insu, pour être discutées. En choisissant soi-même de divulguer ses propres échanges de messages, peut-on réellement considérer que cela ne porte pas atteinte à l'autre personne concernée ? Cela a-t-il un lien avec le fait que la divulgation soit limitée à des personnes individuelles ou dans des groupes proches ? Ainsi, comment cela se passe-t-il lorsque des messages et autres contenus, mettant en jeu au moins une autre personne que soi, sont diffusés dans une sphère publique considérée comme large ?

2. S'AFFICHER OU ETRE AFFICHE PUBLIQUEMENT

a) *(S')exposer*

Nous avons abordé précédemment les canaux de discussion, sur les applications de messageries instantanées, comme des lieux de diffusion pour les captures d'écran. Ils hébergent des espaces plutôt privés, ainsi que destinés à un public modéré. Pourtant, les captures d'écran circulent également dans des sphères au large public potentiel, comme le sont certains réseaux sociaux tels que Instagram ou Twitter, qui nous serviront de référence dans cette partie. Ces deux applications sont considérées comme des espaces de large diffusion car elles accueillent toutes les deux plusieurs millions d'utilisateurs, dont beaucoup de profils sont utilisés en « mode public », ne restreignant pas leur visibilité à un nombre de personnes limité. De plus, ces réseaux sociaux proposent des options de rediffusion et de repartage, très rapides et faciles d'utilisation, encourageant une exposition des contenus toujours plus étendue. Nous remarquons sur ces plateformes – Instagram notamment – que certains comptes sont dédiés au partage de captures d'écran, de conversations par messages, certaines plus poétiques sur le

compte @amours_solitaires¹, que d'autres sur @exrelou². Ces deux profils présentent des échanges intimes entre des personnes partageant, ou ayant partagé, une relation amoureuse. Le premier met principalement en avant des conversations aux mots doux³, tandis que le second affiche certaines absurdités dites entre ex-compagnons⁴. Les deux comptes donnent alors à voir deux points de vue des relations amoureuses, à travers le prisme de conversations intimes, par échanges de messages. Ils constituent ainsi une archive de ces mots échangés, tout en créant une sorte de récit commun entre tous ces messages anonymes. Les publications semblent être consultées par curiosité, sinon par des personnes en recherche de mots d'amour ou d'un divertissement comique (même s'il faut avouer que certains échanges de messages sur @exrelou sont assez inquiétants rendant compte de harcèlement). Alors, ces exemples de recueil de messages témoignent d'un plongeon dans l'intimité d'inconnus dont l'identité n'est jamais mentionnée. Pourtant, ces comptes composent leurs publications grâce aux contenus envoyés par des personnes de leurs communautés, certaines faisant donc la démarche de compléter un formulaire et d'y joindre le dialogue en question, ou directement la capture d'écran. De ce fait, cela montre que des personnes sont intéressées par le fait de dévoiler une part de leur intimité pour que d'autres puissent la regarder, voire la commenter, dans une sphère publique large.

Il est donc question de dévoiler une part de soi, et de son intimité, pour un nombre conséquent de personnes. Si « la photo est toujours anticipation d'un futur immédiat : que vais-je faire avec ma photographie⁵ ? », autant cette dernière que la capture d'écran semblent avoir trouvé leur ligne d'arrivée : être postées en ligne, pour d'autres regards. En donnant à voir un morceau de soi, ou du moins personnel, le partage d'images sollicite « le mécanisme de l'introspection, sinon de l'extrospection en ligne⁶ ». Ainsi, Internet s'appuie principalement sur l'expression des espaces privés des individus⁷, autant à destination de proches que d'inconnus. De plus, Serge Tisseron affirme que « Le désir de se montrer est fondamental chez l'être humain

¹ Amours solitaires (@amours_solitaires) • Photos et vidéos Instagram [en ligne]. [s. d.]

[Consulté le 31 août 2024]. Disponible à l'adresse : https://www.instagram.com/amours_solitaires/.

² ex relou (@exrelou) • Photos et vidéos Instagram [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 31 août 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.instagram.com/exrelou/>.

³ Annexe 20 : Aperçu du compte Instagram @amours_solitaires

⁴ Annexe 21 : Aperçu du compte Instagram @exrelou

⁵ ESCANDE-GAUQUIÉ, Pauline et JEANNE-PERRIER, Valérie. Le partage photographique : le régime performatif de la photo. *Communication & langages*. 2017, Vol. 194, n° 4, p. 21-27.

⁶ ESCANDE-GAUQUIÉ, Pauline et JEANNE-PERRIER, Valérie. Le partage photographique : le régime performatif de la photo, *op. cit.*, p. 23.

⁷ TISSERON, Serge. Intimité et extimité. *Communications*. 2011, Vol. 88, n° 1, p. 83-91.

et il est antérieur à celui d'avoir une intimité⁸ », car il participe au sentiment d'exister, nécessaire pour toute personne. Ainsi, il introduit le terme « extimité », qu'il décrit par « le processus par lequel des fragments du soi intime sont proposés au regard d'autrui afin d'être validés. Il ne s'agit donc pas d'exhibitionnisme⁹. » Alors, exposer volontairement son intimité permettrait d'être validé en tant que personne, afin d'exister autant pour soi que pour les autres. Pourtant, « Sur Internet, chacun partage une part plus ou moins grande de son intimité, mais on ne partage pas l'intime¹⁰ » mentionne Serge Tisseron. Cette idée semble rejoindre la définition de Georg Simmel, cité par Angélique Gozlan, pour qui l'intime « met l'accent sur ce que chacun ne donne ou ne montre qu'à une seule personne et à personne d'autre¹¹ ». Par conséquent, exposer un échange intime avec une autre personne, ne serait pas réellement révéler l'intime. Cela consisterait davantage à en donner un aperçu, en le simulant, à destination spécifique de la sphère publique sur Internet.

Il s'agirait de se raconter en permanence, de façon à poursuivre ce processus de validation par autrui, ce qui justifierait pourquoi « les individus passent leur temps à *se médiatiser*¹² ». C'est également motivé par les réseaux sociaux eux-mêmes, qui encourage le partage accru et en temps réel : « Le "ça-a-été" du vécu barthésien est ainsi remplacé par le "c'est *in situ, hic et nunc*", c'est-à-dire en situation, ici et maintenant¹³. » Il faudrait donc montrer une part de son intimité régulièrement et quand l'instant est vécu, pour continuer à exister en ligne, comme le suggèrent les *stories* sur Instagram, par exemple. Dominique Cardon parle d'une mise en récit de soi sur Internet, avec des internautes qui « construisent, de façon souvent très stratégique et réfléchie, l'image d'eux-mêmes qu'ils cherchent à faire reconnaître par les autres¹⁴ », car Internet est avant tout relationnel, chacun cherchant à élargir ses liens avec de simples connaissances ou amis d'amis. De ce fait, l'intimité de chacun est donc réfléchie pour être exposée de la bonne façon, afin d'être validé par les autres.

S'il y a déjà un procédé de révélation de soi en s'adressant à une personne dans le cadre d'un échange privé, réaliser une capture d'écran de cet échange pour la partager constitue un

⁸ *Ibid.*, p. 84.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*, p. 88.

¹¹ GOZLAN, Angélique. La machine virtuelle. Recherches en psychanalyse. Association Recherches en psychanalyse, 2013, Vol. 16, n° 2, p. 185-193.

¹² ESCANDE-GAUQUIÉ, Pauline et JEANNE-PERRIER, Valérie. Le partage photographique : le régime performatif de la photo, *op. cit.*, p. 25.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ CARDON, Dominique. Les réseaux sociaux en ligne et l'espace public. L'Observatoire. Grenoble : Observatoire des politiques culturelles, 2010, Vol. 37, n° 2, p. 74-78.

deuxième niveau de divulgation de soi, ainsi que l’affichage public d’une intimité partagée, dans le cadre d’une conversation par messages avec une autre personne. En suivant cette idée de montrer l’intimité partagée avec quelqu’un d’autre, certains choisissent d’afficher publiquement leurs liens en les mettant en scène dans un espace commentaire public. Il s’agit d’être publiquement intimes aux yeux des autres, en indiquant notamment des « délires » ou des références que seuls les proches peuvent comprendre¹⁵. Dans le même sens, partager des captures d’écran de conversations privées avec des proches permet de rendre visible l’intimité partagée entre les interlocuteurs, tout en gardant le cœur du contenu secret, de façon à donner une représentation de leur vie privée partagée, sur les réseaux sociaux. « Comment rendre visible une vie privée constituée de liens forts entre pairs, afin de pouvoir en retirer du prestige social, tout en préservant ce qui en fait la substance, à savoir le caractère intime, c’est-à-dire exclusif¹⁶ ? » C’est la question qui semble se poser pour ces utilisateurs, car montrer son intimité partagée avec quelqu’un, démontrant de liens forts avec celui-ci, c’est avoir du capital social. Ce dernier est très recherché auprès de ses pairs, surtout pendant la période de construction de soi, qui intervient à l’adolescence, où le regard et la considération des autres revêt une importance cruciale.

Les procédés de mise en récit de soi, ainsi que d’affichage public de son intimité partagée, semblent se réunir dans un but commun : démontrer une vie sociale, car « La notion d’intimité entre pairs adolescents est par conséquent fortement liée à la notion d’exclusivité, puisque ce qui qualifie la relation est le partage d’informations personnelles auxquelles les autres n’ont pas accès¹⁷. » Il s’agit donc en premier lieu de se valoriser en montrant qu’on est intimes avec une personne, comme un privilège social. Puis de mettre en avant qu’on a des amis et des discussions avec eux. Finalement qu’on entretient des liens sociaux, dans le cadre d’une vie sociale riche, ce qui démontre notre valeur en tant qu’être social. De ce fait, certains n’hésitent pas à s’afficher lorsqu’ils échangent des messages intéressants à partager. Par exemple, Chiara reçoit un message où son interlocuteur la critique sympathiquement, sur le ton de la plaisanterie, puis partage la capture d’écran de celui-ci dans sa story Instagram¹⁸. Nous pouvons imaginer qu’un des buts implicites à ce partage consiste à montrer qu’elle et son interlocuteur sont assez intimes, et s’entendent donc assez bien, pour que ce dernier se permette

¹⁵ BALLEYS, Claire et COLL, Sami. La mise en scène de la vie privée en ligne par les adolescents. *RESET. Recherches en sciences sociales sur Internet* [en ligne]. Association Recherches en sciences sociales sur Internet, Décembre 2015, n° 4. [Consulté le 6 mars 2024]. Disponible à l’adresse : <https://journals.openedition.org/reset/547>.

¹⁶ *Ibid.*, p. 7.

¹⁷ *Ibid.*, p. 6.

¹⁸ Annexe 22 : Partage en story du message reçu par Chiara

de la critiquer. Il en a le droit, c'est son privilège car ils sont proches, donc sa relation amicale se passe bien, elle démontre sa vie sociale en ligne. Hors de ce cas précis, beaucoup de conversations partagées par l'utilisateur lui-même rendent compte d'une vie sociale plutôt drôle, et donc intéressante. Comme on poste un selfie à notre avantage, notre conversation est divulguée par nos soins lorsqu'elle renvoie quelque chose de positif pour être reconnu auprès des autres, en supposant qu'elle soit appréciée du public. Ainsi, beaucoup d'échanges sont postés sur le ton de la plaisanterie, que ce soit de l'autodérision ou pour faire part d'une situation comique partagée avec une autre personne¹⁹. La capture d'écran est donc ici un outil très utile, puisqu'elle permet en quelques sortes d'apporter la preuve ultime de la véracité de ce qui est partagé²⁰. De plus, « la publication d'un échange intime permet aussi de valider et de fixer le lien social pour les protagonistes eux-mêmes²¹ ». En somme, partager ses conversations avec des proches, tout en gardant secret ce qui doit le rester, permettrait de légitimer sa vie sociale, autant pour soi qu'aux yeux des autres, car c'est par l'approbation d'autrui que l'on parvient à exister entièrement, y compris pour soi-même.

En lien avec la validation de soi et de sa vie sociale par les autres, s'accompagnerait le désir d'approbation et de reconnaissance sociale, grâce au procédé d'exposition de son intimité partagée avec quelqu'un d'autre. « Avoir des amis c'est avoir du pouvoir²² », car cela permet de gagner en prestige social et de gravir les échelons de la hiérarchie sociale, établie par ses pairs. En effet, « L'individu a le droit de choisir ses amis et ses amours, mais il ne peut pas choisir de ne pas en avoir, sous peine d'être socialement stigmatisé²³. » La reconnaissance sociale étant donc la clé, il est question de posséder une vie privée, notamment avec d'autres personnes, à valoriser socialement en ligne pour être reconnu. Ainsi, l'affichage de ses communications interpersonnelles « vise essentiellement un affichage du lien social et, plus spécifiquement, de la vie privée en tant que ressource symbolique²⁴. » Par conséquent, à cette volonté accrue de reconnaissance sociale peut se créer une tendance excessive à vouloir être vu, pour créer des liens avec les spectateurs, dans l'espoir d'être approuvé par ces derniers. Cependant, lorsqu'on décide à ce point de s'exposer par des publications spontanées, sans avoir consulté l'autre personne concernée, cela peut amener des situations conflictuelles, puisque

¹⁹ Annexe 23 : Auto-partages de messages sur Instagram et Twitter

²⁰ BALLEYS, Claire et COLL, Sami. La mise en scène de la vie privée en ligne par les adolescents, *op. cit.*, p. 12.

²¹ *Ibid.*, p. 13.

²² *Ibid.*, p. 3.

²³ BALLEYS, Claire. Sans pote trop une perdu » : Comprendre les processus d'exclusion entre pairs adolescents. IUT Robert Schumann, Université de Strasbourg, 2015.

²⁴ *Ibid.*, p. 59.

nous retrouvons une nouvelle fois un cas de divulgation de la vie privée, questionnant la gestion de la confidentialité entre les interlocuteurs.

D'une façon générale, lorsqu'une personne partage d'elle-même des captures d'écran de ses échanges avec des proches, pour rendre compte de sa vie sociale, en ligne, elle ne se contente pas de s'exposer elle-même, mais elle expose également, par extension, les propos et la vie privée de ses interlocuteurs. Ce n'est pas seulement « s'exposer », mais également « exposer », même si souvent l'autre personne est rendue anonyme, ce sont bien ses propos qui sont affichés. Nous supposons également que la majorité des gens, ayant recourt à cette pratique, ne demandent pas à leur interlocuteur pour partager la discussion dans leur story ou sur leur profil. Alors, la capture d'écran étend une nouvelle fois les limites d'une sphère privée, sans consentement de l'autre, puisque l'anonymisation ne garantit pas toujours la confidentialité. « Selon Madden et Smith (2010), environ 4 % des internautes ont vécu un événement turbulent à cause de quelque chose qui avait été publié à leur sujet en ligne, et 12 % des utilisateurs avaient eux-mêmes publié quelque chose en ligne qu'ils ont ensuite regretté²⁵. » Ces chiffres soulignent l'importance de réfléchir aux enjeux du partage, car une publication spontanée sans consentement de l'autre peut avoir des répercussions sur les relations sociales ou les personnes, individuellement. Malgré une identité masquée, il peut donc y avoir ici une forme d'atteinte à l'autre, ou à son discours, de façon involontaire. Cependant, d'autres cas de divulgation de messages, à l'initiative d'un des interlocuteurs, visent délibérément à porter atteinte à l'autre.

b) Partager pour dénoncer

Lorsqu'une personne choisit d'afficher une part de son intimité en ligne, si ce n'est pas dans le but d'une reconnaissance de sa vie sociale, cela peut également servir à exposer des comportements problématiques ou répréhensibles de la part de ses interlocuteurs. Il y a l'idée qu'on ne partage pas une capture d'écran d'échanges, ou de contenus personnels, comme on partagerait la vidéo marrante d'un chat, ou tout autre contenu léger destiné à divertir. La mise en ligne de captures d'écran, relevant de la vie privée indique que celles-ci sont porteuses d'enjeux. Elles semblent être partagées pour une raison précise, et donc une intention, qu'elle soit jugée bonne, comme la dénonciation d'une injustice éprouvée, ou plus malveillante, pour

²⁵ C. VELTEN, Justin, ARIF, Rauf et MOEHRING, Delane. Managing Disclosure through Social Media: How Snapchat is Shaking Boundaries of Privacy Perceptions. *The Journal of Social Media in Society*. 2017, Vol. 6, n° 1, p. 220-250.

nuire à une autre personne.

Parmi ces pratiques de partage dans un but de dénonciation, il y a l’affichage public de mauvais comportements, souvent dans une relation amicale ou amoureuse, donc quelque chose de très intime. Certaines personnes partagent à la suite plusieurs captures d’écran de messages, montrant comment leur ex-conjoint a mal agi avec elles. Nous pouvons prendre un exemple, partagé par une femme sur la plateforme Threads¹ (équivalent de Twitter appartenant à Meta qui possède également Instagram et Facebook). Celle-ci affiche, en répondant à un post, comment son ex-compagnon s’est adressé à elle d’une mauvaise façon, en la critiquant ouvertement sur son physique, tandis qu’ils étaient en couple depuis huit mois, ce qui supposait de l’amour et de la bienveillance entre eux. C’est le mauvais comportement de son ex, ainsi que la trahison qu’elle a ressentie qu’elle cherche à mettre en avant ici. Peut-être cela fonctionnerait-il comme un moyen d’extérioriser la déception ressentie par cette dernière ? Il ne s’agit pas là de démontrer une vie sociale, car l’échange de messages n’est pas vraiment avantageux, mais de solliciter du soutien ainsi qu’une validation de ses émotions par d’autres personnes, extérieures à la situation, bien que celles-ci restent des inconnus. Un autre cas qui est assez signalé, à travers des divulgations de captures d’écran, concerne les infidélités amoureuses et sexuelles, particulièrement pour des personnes à grande notoriété publique. Une mannequin a ainsi partagé en story la prise de contact du célèbre joueur de football Neymar, en soulignant à quel point elle trouvait cette démarche irrespectueuse pour la compagne de celui-ci². Ainsi, ce mode d’affichage d’une personne qu’elle ne connaît pas personnellement, mais connue d’un large public, semble agir comme une sorte de mise en garde vis-à-vis de cette personne et de ses comportements.

Si elle l’affiche en considérant sa prise de contact comme une potentielle infidélité, certains cas de tromperie sont plus avérés et divulgués de la même façon. C’est le cas pour Adam Levine, célèbre leader du groupe de musique Maroon 5, pour qui des échanges de messages extraconjugaux ont été dévoilés. Celui-ci, comme le footballeur, est une personnalité publique, ce qui engendre nécessairement un mode d’affichage public plus large que pour des particuliers, car beaucoup de gens le connaissent et sont susceptibles d’être intéressés par ce qui le concerne. C’est la modèle Sumner Stroh qui a partagé sur son compte Tiktok des captures d’écran d’échanges de messages, accusant le chanteur d’avoir eu une liaison extraconjugale

¹ Annexe 24 : Auto-partage de messages avec un ex-conjoint (Threads)

² Annexe 25 : Auto-partage d’un message reçu de Neymar

avec elle³. Les messages échangés⁴ révèlent explicitement une relation sexuelle entre les deux, tandis que le chanteur attend un enfant avec sa femme. C'est son mauvais comportement vis-à-vis de sa femme qui est exposé, de façon à montrer que l'idole de certains n'est peut-être pas si moral et exemplaire. De plus, face à cette première révélation, d'autres femmes dans la même situation que la modèle n'ont pas hésité à en faire de même, affichant à leur tour les conversations entretenues avec Adam Levine⁵. La capture d'écran devient ici le seul moyen d'incriminer le chanteur et de rendre compte de son infidélité, car les échanges sont la seule preuve dont ces femmes disposent pour ne pas être incriminées à leur tour par les internautes, pour mensonge et recherche de célébrité au détriment d'un homme connu. Ce qui est dénoncé ici relève d'une situation qui n'est pas acceptée moralement, mais légale aux yeux de la loi. C'est davantage la prise de conscience du public qui est recherchée ici, plutôt qu'une forme de justice.

Les captures d'écran sont également exposées pour dénoncer des enjeux plus graves ou mis en cause par la justice. Cependant, si des échanges de messages problématiques sont postés en ligne, plutôt que l'affaire réglée dans un tribunal judiciaire, c'est parce que ces dénonciations sont avant tout basées sur la propre justice de chacun, ainsi que son propre avis à ce sujet. Ainsi, les captures d'écran sont présentées comme des preuves d'actes répréhensibles. Elles servent alors d'appui pour affirmer les propos avancés et se défendre dans l'espace public large, car plus l'espace de diffusion est élargi, plus cela attire des gens qui peuvent autant valider que rejeter ce qui est affirmé par l'auteur de la divulgation. Nous avons notamment vu sur Twitter, une personne remettre en question les propos d'une autre, qui affirmait, avec des captures d'écran de messages, avoir été victime de chantage affectif et sexuel⁶. En effet, plus la diffusion des contenus est étendue, moins le divulgateur dispose d'une connaissance des publics, ce qui peut amener à une désapprobation, voire des comportements de cyberintimidation et de harcèlement, sous couvert d'anonymat. Pourtant, c'est avant tout le soutien moral et la validation de son ressenti par d'autres qui semblent recherchés, en divulguant ses échanges intimes pour dénoncer.

En avril 2024, un mouvement de dénonciation émerge au sein du monde de la photographie. Celui-ci s'inspire des mouvements #BalanceTonPorc et #MeToo, en lançant le

³ Adam Levine est pris dans une histoire de tromperies avec plusieurs femmes et il sort pour se justifier. Dans : *99scenes* [en ligne]. 20 septembre 2022. [Consulté le 1 septembre 2024]. Disponible à l'adresse : <https://99scenes.com/adam-levine-est-pris-dans-une-histoire-de-tromperies-avec-plusieurs-femmes-et-il-sort-pour-se-justifier/>.

⁴ Annexe 26 : Auto-affichages de messages avec Adam Levine

⁵ *Ibid.*

⁶ Annexe 27 : Remise en question d'une dénonciation de chantage

hashtag #BalanceTonPhotographe qui émerge sur Twitter, pour dénoncer les abus et les comportements inappropriés de la part d'acteurs du milieu. Ce sont principalement des modèles femmes qui dénoncent les agissements de photographes hommes, notamment à des périodes où elles étaient encore mineures. Plusieurs de ceux-ci demandent et insistent pour recevoir et réaliser des photos de ces femmes dénudées ou en lingerie, en sortant souvent du cadre professionnel⁷. Certaines femmes racontent également leurs expériences de shooting, en mentionnant ouvertement le nom des photographes, de façon à les incriminer publiquement et à protéger celles qui auraient pu être de futures victimes de ces hommes. La capture d'écran intervient donc comme un outil pour reprendre le pouvoir et faire entendre sa voix, puisqu'elle agit comme une preuve dans l'esprit commun. De plus, l'emploi du hashtag affecte la visibilité des tweets, car les utilisateurs peuvent accéder à tous les tweets qui utilisent le même hashtag en cliquant dessus, ce qui favorise la diffusion vers un public large, tout en renforçant une identité collective de soutien entre les personnes dénonciatrices.

Alors, en dénonçant une personne publiquement, par le biais d'une capture d'écran, cela nuit à la réputation de l'interlocuteur mis en cause, d'autant plus que ce processus est irréversible, car une fois en ligne ou que les gens en ont pris conscience, cela ne s'efface et ne s'oublie plus. Par conséquent, les échanges intimes sont partagés ici à l'initiative d'un des interlocuteurs, pour porter atteinte à l'autre volontairement (même si parfois les personnes sont rendues anonymes) selon une raison, considérée comme légitime par le divulgateur. Cependant, certaines divulgations sont réalisées dans un but purement malveillant, pour volontairement nuire à quelqu'un, ce qui s'effectue donc aux dépens de cette personne.

c) Partager pour nuire

La divulgation de captures d'écran pour dénoncer se distingue d'un partage pour nuire à quelqu'un, car dans ce dernier cas la personne ciblée n'a pas eu de mauvais comportements à l'égard de l'autre. Cela repose davantage sur un manque de vigilance, ou une confiance assez accordée pour se dévoiler à l'autre. Pourtant, à un moment, l'interlocuteur avec qui la confiance a été instaurée décide de transférer ce qui a été dévoilé dans la sphère privée, vers la sphère publique large, en ayant pleinement conscience des répercussions sur la personne visée. Une utilisatrice de Twitter mentionne un exemple de cette situation en parlant d'une personne ayant fait « un coup de pute » à une de ses amies « en publiant publiquement une capture d'écran de

⁷ Annexe 28 : Auto-partages d'échanges #BalanceTonPhotographe

conversation privée juste pour foutre la merde¹ ». Ainsi, la capture d'écran est « un mécanisme dans les scandales où le contenu supprimé des réseaux sociaux est ressuscité afin de faire honte à un orateur pour des indiscretions sexuelles ou des perspectives sociales problématiques². » Elle constitue alors une arme de domination sociale, capable de mettre en place des menaces et du chantage sur la personne dont le contenu a été capturé.

La sextorsion est une de ces situations de chantage par la capture d'écran, pour nuire à une personne. Elle « consiste pour les malfaiteurs à se faire passer sur Internet pour des mineurs et obtenir, à force de mise en confiance, des photos intimes d'adolescents afin de les faire chanter³. » Ce n'est pas un phénomène isolé car près de 12 000 faits de sextorsion ont été signalés en France en 2023⁴. De plus, cette pratique peut également être mise en place par des proches du même âge, que la victime connaît et fréquente. Ainsi, révéler son intimité à quelqu'un capable de faire une capture d'écran, « comporte des risques de dérision et de manipulation par les autres aux effets destructeurs⁵. » D'autant plus que le contenu ou l'image capturée devient un objet de chantage, réduisant la personne à un objet partiel⁶. Une étude de 2020 a collecté et analysé des messages anonymes, postés entre 2017 et 2020, sur une ligne d'assistance pour des adolescents, mise en place au Danemark⁷. 157 messages ont été recueillis, postés seulement par des adolescentes et femmes entre 11 et 20 ans. Parmi ceux-ci, deux jeunes filles, respectivement 15 et 13 ans, témoignent de cette pratique de sextorsion dont elles sont victimes :

« Je discutais avec un garçon sur Snapchat et un jour il m'a demandé une photo de nu sur Snapchat, alors je lui en ai envoyé une parce que je l'aimais bien [...] mais quand je l'ai envoyée, il a fait une capture d'écran et maintenant il n'arrête pas de me menacer d'envoyer d'autres photos, sinon il les mettra en ligne⁸. »

« Je lui ai envoyé une [photo sexuelle], malheureusement il a fait une capture d'écran et je lui ai

¹ Annexe 29 : Réaction face à un partage de messages pour nuire

² CORRY, Frances. Screenshot, save, share, shame: Making sense of new media through screenshots and public shame. *First Monday*. Avril 2021, Vol. 26, n° 4.

³ GRIESSEL, Ariane. Sextorsion : « Si je ne répondais pas assez vite, il me rappelait que, de toute façon, il allait tout diffuser ». Dans : *France Inter* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 1 septembre 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-zoom-de-la-redaction/le-zoom-de-la-redaction-du-mercredi-07-fevrier-2024-4478028>.

⁴ *Ibid.*

⁵ GOZLAN, Angélique. La machine virtuelle. *Recherches en psychanalyse*. Association Recherches en psychanalyse, 2013, Vol. 16, n° 2, p. 185-193.

⁶ *Ibid.*, p. 192.

⁷ MANDAU, Morten Birk Hansen. "Snaps", "screenshots", and self-blame: A qualitative study of image-based sexual abuse victimization among adolescent Danish girls. *Journal of Children and Media*. Routledge, Juillet 2021, Vol. 15, n° 3, p. 431-447.

⁸ *Ibid.*, p. 439.

demandé de la supprimer [...] hier, une de mes amies a dit qu'elle avait vu les photos de moi qu'il avait envoyées, et j'ai peur que mon amie les envoie à mes parents⁹. »

Par conséquent, ces menaces témoignent de la capture d'écran comme un objet de pouvoir sur l'autre, d'autant plus que les contenus capturés relèvent d'une intimité profonde des victimes, ce qui renforce leur soumission à l'égard des captureurs.

L'existence de ces captures d'écran menace la mise en place d'une ruine permanente du sujet¹⁰, car « la personne peut partager, ça détruit la réputation¹¹ », mentionne Lilly (16 ans) au sujet des photos intimes. La divulgation peut donc être mise en place pour détruire quelqu'un, c'est ce dont a bien conscience la personne qui est à l'origine des captures d'écran. Il y a donc un désir volontaire de nuire à une personne et de la faire chanter, car avoir une capture d'écran compromettante en sa possession constitue une situation de pleins pouvoirs sur l'autre. C'est aussi là la particularité de l'emploi de la capture d'écran, « alors que les piratages et les fuites sont plus souvent dirigés contre des institutions puissantes, les captures d'écran sont utilisées contre des individus, généralement à des fins d'humiliation¹². » Elle est devenue l'outil capable de nuire à tout un chacun, sans motif particulier, si ce n'est une erreur de divulgation de sa vie privée.

La capture d'écran viole donc les limites supposées privées jusqu'à l'exposition publique qui engendre la honte. Celle-ci constitue le centre émotionnel des pratiques de divulgation¹³, puisque la capture d'écran est avant tout employée pour provoquer cette honte à l'autre. Pour Sartre, « Sa structure est intentionnelle, elle est appréhension honteuse de quelque chose et ce quelque chose est moi. J'ai honte de ce que je suis. La honte réalise donc une relation intime de moi avec moi : j'ai découvert par la honte un aspect de mon être¹⁴. » Elle repose ainsi sur le sentiment personnel que l'on s'inflige à soi-même, à partir de quelque chose qui nous caractérise ou d'un comportement. La honte est le résultat émotionnel d'une violation sociale, « car c'est la conscience que l'on a fait quelque chose d'inapproprié ou en violation des normes juridiques, morales¹⁵ », devant une personne qui agit comme médiateur en nous renvoyant

⁹ *Ibid.*

¹⁰ CHUN, Wendy et FRIEDLAND, Sarah. *Habits of Leaking: Of Sluts and Network Cards*. differences. 2015, Vol. 26, n° 2, p. 1-28.

¹¹ DE CHÉRANCÉ, Élise et ESTELLON, Vincent. « On prend un snap' ? » *Adolescence*. Paris : Éditions GREUPP, 2022, Vol. 402, n° 2, p. 431-443.

¹² CORRY, Frances. *Screenshot, save, share, shame: Making sense of new media through screenshots and public shame*, *op. cit.*, p. 2.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ SARTRE, Jean-Paul. *L'existence d'autrui*. Dans : *L'Être et le Néant*. Éditions Gallimard. Paris : [s. n.], 1943.

¹⁵ CORRY, Frances. *Screenshot, save, share, shame: Making sense of new media through screenshots and public shame*, *op. cit.*, p. 3.

comment on apparaît à autrui. Ainsi, « la honte dans sa structure première est honte devant quelqu'un¹⁶. » Elle consiste à prendre conscience de ses actes comme ils ont été exposés à l'autre, qui peut désormais en faire ce qu'il veut, d'autant plus avec la preuve par la capture d'écran. Sartre complète au sujet de la honte et du regard d'autrui : « J'ai honte et dans la honte je découvre le regard d'autrui et moi-même au bout de ce regard. Je ne suis plus libre : je suis objet. Le regard de l'autre me saisit et me fige¹⁷. » Alors, ce regard porté pousse le sujet à l'aliénation, avec la capture d'écran qui le dépossède de sa liberté et le laisse à la merci son bourreau. De plus, dans le cadre de la divulgation de captures d'écran mobiles sur les réseaux sociaux, la honte face au regard de l'autre se transforme en une honte publique, multipliant les regards et les jugements extérieurs.

Au mécanisme de la honte, sur lequel s'appuie la divulgation d'échanges et de contenus privés, s'ajoute la possibilité d'être jugé sur les preuves sociales apportées par la capture d'écran. C'est ce qu'a subi Amanda Todd, une adolescente canadienne qui s'est suicidée en 2012, ayant été victime de sextorsion de ses 12 ans à ses 15 ans, après avoir dévoilé une partie de son corps à un homme, qui s'en est emparé en utilisant la capture d'écran¹⁸. N'ayant pas cédé au chantage, les images ont été mises en ligne, soumettant la victime, ainsi que l'image de son corps, aux jugements extérieurs. Ce sont ces répercussions qui ont participé à la descente aux enfers de l'adolescente. Certes, la pression du maître chanteur qui possédait un fragment de son intimité était l'élément nocif déclencheur, mais ce sont surtout ses pairs et les autres personnes ayant usé de sa faiblesse et de sa soumission à un tiers, pour la juger, la critiquer, voire s'en prendre physiquement à elle, qui ont détruit le peu d'estime qu'elle gardait et le reste de sa vie. De ce fait, lorsque la capture d'écran est partagée pour nuire à quelqu'un, c'est également en sachant qu'elle engendrera des jugements extérieurs pour la victime, accroissant sa honte vécue, jusqu'à sa ruine en tant que personne. Ainsi, le captureur ne détient pas un pouvoir sur une personne seulement grâce à la capture d'écran. Il s'appuie également sur les potentielles réactions face à celle-ci, car ce sont les jugements et comportements des gens à l'égard de la personne ciblée, qui causent sa possible destruction. C'est pour cela que le regard de chacun compte face à une capture d'écran partagée, questionnant les bonnes réactions à adopter.

¹⁶ SARTRE, Jean-Paul. L'existence d'autrui, *op. cit.*, p. 259.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ BUTTS, Edward. Affaire Amanda Todd. Dans : *l'Encyclopédie Canadienne* [en ligne]. 10 mai 2024. [Consulté le 1 septembre 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/affaire-amanda-todd>.

Chacun peut choisir d'afficher ses propres échanges et contenus capturés, comme ceux-ci peuvent être affichés à son insu, et parfois à ses dépens. Ainsi, des personnes choisissent d'exposer leur intimité partagée avec une autre personne au plus grand nombre, de façon à rendre compte de leur vie sociale, pour être acceptées et estimées par leurs pairs. Pourtant, cette pratique, ayant pour but la reconnaissance sociale, peut causer des problèmes pour l'autre personne, dont les propos sont divulgués à un public large. Bien que cela se fasse involontairement dans ce cas, il existe d'autres situations où les personnes le font volontairement, en sachant que cela portera atteinte à l'autre. Cela peut être pour dénoncer des actes répréhensibles, donc pour une raison jugée légitime, car ce sont les personnes dont les propos sont divulgués qui sont en tort et ont mal agi. Cependant, cela peut être également réalisé pour nuire volontairement à une personne, sans raison légitime cette fois, mais simplement de façon malveillante, en s'appuyant sur le mécanisme de la honte, ainsi que sur l'impact des jugements extérieurs sur la cible choisie. De ce fait, le rôle du spectateur est à questionner. Comment doit-il réagir face à une capture d'écran partagée ?

3. REAGIR FACE A UNE CAPTURE D'ECRAN PARTAGEE

a) Peut-on regarder tout ce qui est (re)partagé ?

Comme nous l'avons observé, le regard du spectateur a de l'importance dans le procédé de divulgation des captures d'écran, celui-ci étant souvent porteur d'un jugement, mais surtout le signe d'une curiosité accrue. De la même façon que « certaines personnes sont rendues visibles aux autres par l'intermédiaire d'un tiers : les photographes¹ », les divulgateurs rendent visibles des contenus liés à une autre personne, jouant ainsi un rôle de médiateur entre ces contenus et des individus qui veulent regarder. En effet, les images divulguées produisent des spectateurs désireux de voir, qui ne sont autres que les utilisateurs des réseaux sociaux sur lesquels les captures d'écran sont diffusées. Ce double rapport entre divulgation et consultation rappelle le voyeurisme évoqué précédemment, pour lequel le spectateur est poussé par sa curiosité. Il n'est donc pas nécessaire de réaliser des captures d'écran pour se livrer à un acte d'observation voyeuriste, puisqu'elles accentuent toutes seules les possibilités du voyeurisme,

¹ FROSH, Paul. The Public Eye and the Citizen-Voyeur: Photography as a Performance of Power. Social Semiotics. 2001, Vol. 11, n° 1, p. 43-59.

en livrant des choses personnelles à la vue de tous, ce à quoi les gens répondent par leur curiosité et leur désir de voir. Nous constatons notamment ce phénomène avec les comptes @amours_solitaires² et @exrelou³ présentés auparavant, qui comptabilisent respectivement 838 000 et 443 000 abonnés, ou peut-être plutôt « curieux » ? Ce qui démontre que les gens sont intéressés pour découvrir les messages intimes d'autres personnes. Cependant, « La popularité des captures d'écran partagées est le reflet de l'érosion progressive de notre sphère privée⁴. » Cela révèle alors à quel point les gens peuvent être intéressés par la vie privée des autres, leur curiosité devenant presque instinctive. Peut-être est-ce autant un moyen de se divertir, que de se rassurer sur sa propre vie ? « Alors qu'il faut éviter à tout prix d'être invité à la "soirée diapositive" de photos de vacances de quelqu'un d'autre, l'environnement de partage de photos encourage un engagement prolongé avec l'image, où le fait de visualiser les images d'autres personnes en ligne devient une forme de loisir et d'activité sociale⁵. » Il semble donc y avoir un plaisir voyeuriste à explorer la vie des autres, comme une activité sociale normalisée, où la frontière entre le privé et le public s'efface progressivement, redéfinissant la manière dont nous percevons nos propres vies et celles des autres.

Nous avons trouvé sur Twitter, plusieurs critiques vis-à-vis du partage de captures d'écran, indiquant à quel point cela formait un manque de respect pour l'autre et une pratique immature⁶. De ce fait, si c'est un acte normal d'utilisation des réseaux sociaux de regarder ce que les gens partagent d'eux-mêmes (selfies, photos de vacances), qu'en est-il des captures d'écran qui portent en elles l'idée d'avoir dérobé quelque chose d'intime ? « Les messages autrefois privés ou semi-privés circulent en ligne, nous divertissant et provoquant des drames⁷. » Cette affirmation met en avant les avis divergents au sujet de la consultation des captures d'écran dévoilées en ligne. Certains rejettent l'observation et la lecture des échanges partagés, ce que nous avons observé sur Twitter : « C'est une capture d'écran d'une conversation privée. Perso je me refuse de diffuser ça et je regrette de l'avoir lu⁸. » Cette pratique serait

² Amours solitaires (@amours_solitaires) • Photos et vidéos Instagram [en ligne]. [s. d.]

[Consulté le 31 août 2024]. Disponible à l'adresse : https://www.instagram.com/amours_solitaires/.

³ ex relou (@exrelou) • Photos et vidéos Instagram [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 31 août 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.instagram.com/exrelou/>.

⁴ HU, Jane C. We Want a More Private Internet, but We Want to Screenshot It Too. *Slate* [en ligne]. 25 février 2020. [Consulté le 27 avril 2024]. Disponible à l'adresse : <https://slate.com/technology/2020/02/screenshots-text-conversations-privacy-social-media.html>.

⁵ RUBENSTEIN, Daniel et SLUIS, Katrina. A LIFE MORE PHOTOGRAPHIC: Mapping the networked image. photographies. [s. d.], Vol. 1, n° 1, p. 9-28.

⁶ Annexe 30 : Avis concernant le partage de captures d'écran (Twitter)

⁷ HU, Jane C. We Want a More Private Internet, but We Want to Screenshot It Too, *loc. cit.*

⁸ Annexe 31 : Avis sur la lecture des conversations privées (Twitter)

synonyme d'une intrusion dans la vie des autres, en profitant d'un partage public large. D'autres estiment cette pratique voyeuriste comme inévitable pour l'être humain, étant guidé par sa curiosité, ce qui a également été lu dans un tweet au sujet d'une discussion divulguée en ligne : « Alors c'est pas vrai. On s'en branle pas. Parce que c'est un genre d'attirance perverse. Un peu comme un accident sur l'autoroute qu'on peut pas s'empêcher de regarder. On sait que c'est moche, mais on ne détournera pas le regard. Au contraire⁹. » Alors, beaucoup profitent de ces informations et échanges intimes, simplement parce qu'ils sont accessibles et donc faits pour être lus. Dans un cas où le public final de la capture d'écran est plus modéré, Rémi indique son ressenti quant au fait de recevoir des échanges de messages, auxquels il ne participe pas : « Ça fait un peu voyeur quoi, parce que la personne elle sait pas que je sais. Mais en même temps si on m'a envoyé ça c'était qu'on voulait me tenir au courant, donc je m'estime légitime d'avoir reçu la capture d'écran¹⁰. » Il précise alors que les échanges ont bien été partagés pour une raison, ce qui suppose leur lecture par d'autres spectateurs. C'est la même chose quant à un public plus large, car selon lui, si c'est partagé c'est que c'est fait pour être vu, ce qui légitime le regard de l'observateur. De plus, le jeu des réseaux sociaux implique également des fonctionnalités de repartage et de diffusion toujours plus accrue, ce à quoi il faut s'engager pleinement lorsqu'un contenu est posté en ligne.

Si les avis divergent autour du respect de la vie privée d'autrui quand on est observateur, il y a un cas qui semble mettre la majorité des gens du même avis : lorsque les captures d'écran sont partagées pour dénoncer des actes répréhensibles. Une situation précise a été discutée en entretien, celle de Baptiste Moiro, connu plus jeune avec une vidéo sur laquelle il faisait du feu dans sa chambre, ce à quoi sa mère lui avait dit « Mais t'es pas net Baptiste », vidéo et expression devenus des références sur les réseaux sociaux. Ce dernier avait été choisi pour être l'un des porteurs de la flamme olympique à l'occasion des jeux de Paris 2024. Pourtant, à la suite de cette annonce, des accusations de harcèlement sexuel tombent à son sujet, toutes accompagnées de preuves, faites de messages capturés. Des femmes dénoncent son comportement et ses paroles explicitement sexuelles lorsqu'elles avaient 17 ans, 15 ans, voire 12 ans, tandis que lui était majeur¹¹. Ainsi, dans ce cas de dénonciation jugée légitime, est-il plus acceptable de lire les conversations partagées ? Rémi explique sa réaction face aux captures d'écran diffusées au sujet de Baptiste Moiro : « j'ai lu, j'ai pas repartagé parce que je

⁹ Annexe 32 : Avis sur la curiosité pour les échanges privés (Twitter)

¹⁰ Annexe 0 : Entretiens – Rémi (23 ans, travailleur)

¹¹ Annexe 33 : Auto-partages d'échanges pour dénoncer Baptiste Moiro

repartage rien, je retweet rien en gros, je regarde juste, mais je me dis que ce genre de discussion heureusement que c'est sorti pour que les gens aient un vrai visage sur la personne qui va représenter la France aux J.O par exemple¹². » Celui-ci considère donc que les divulgations d'échanges privés sont appréciables dans des situations de dénonciation comme celle-là. Cette affaire illustre alors un dilemme entre la nécessité de révéler des informations privées, au sujet de mauvais comportements, et la préservation des limites de la vie privée. Quand nous avons questionné Rémi au sujet du caractère intrusif de son regard sur ces échanges, il nous a répondu : « C'est un peu intrusif, mais là pour le coup c'est légitime. Heureusement que c'est sorti. Pour moi la fille avec qui il a discuté, je trouve qu'elle est légitime de partager ça¹³. » Par conséquent, cette intrusion dans la vie privée d'autrui serait donc rendue légitime par le contexte dans lequel les messages ont été divulgués, mais aussi si la consultation de ceux-ci s'inscrit dans une démarche de soutien aux victimes. Cependant, si les captures d'écran sont observées et repartagées dans un but de vengeance, ou de harcèlement de la personne incriminée, la légitimité de l'intrusion privée est questionnée, car elle se transforme en acte malveillant. En ayant conscience de cela et de l'étendue du public sur les réseaux sociaux, pouvons-nous repartager ces captures d'écran ? Dénoncer un acte répréhensible est-ce suffisant pour rediffuser largement des discussions privées de personnes que l'on ne connaît pas ? Si cette amplification du public peut être bénéfique pour attirer l'attention sur des pratiques immorales, voire illégales, elle peut également devenir problématique si les informations sont diffusées en manque de contexte, portant parfois atteinte à la sécurité des personnes concernées.

Nous avons pu observer une autre affaire où le repartage de discussions privées divulguées a pris une certaine ampleur. Cette affaire concerne Christian Horner, directeur de l'écurie de Formule 1 Red Bull. En février 2024, des messages qu'il avait échangés avec une employée ont été divulgués sur un Drive, avant d'arriver dans les mains des internautes. Les conversations révèlent un comportement inapproprié envers sa collègue de travail, avec des messages à connotation sexuelle¹⁴. Mais ce que nous avons noté en priorité, concerne les nombreux repartages de ces images sur Twitter, ainsi que l'engouement qu'elles suscitent. Certaines personnes ayant accédé au Drive affichent directement les captures d'écran des messages échangés, voire des photos dénudées qu'il avait envoyées. D'autres donnent leur avis

¹² Annexe 0 : Entretien – Rémi (23 ans, travailleur)

¹³ *Ibid.*

¹⁴ LE LAY, Maxime. F1. Affaire Horner : comportements inappropriés, mail anonyme, photos... Ce que l'on sait du scandale. Dans : Ouest-France.fr [en ligne]. 1 mars 2024. [Consulté le 1 septembre 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouest-france.fr/sport/formule-1/red-bull/f1-affaire-horner-comportements-inappropriés-mail-anonyme-photos-ce-que-lon-sait-du-scandale-ac62a260-d7ad-11ee-99ac-ccd25b6a9d42>.

au sujet des messages, en affirmant qu'ils étaient embarrassants. Les personnes n'ayant pas trouvé d'accès vers le Drive en demandent le lien afin d'en savoir plus et de pouvoir découvrir elles-mêmes toutes les conversations. Ainsi, certains attisent cette curiosité, en incitant les autres à aller voir : « Envoi des captures d'écran de Christian Horner à tous ceux qui aiment ce post...!!! » ou encore en donnant un aperçu du Drive¹⁵. Alors, il n'y a même plus besoin de raconter ou de reproduire un contenu pour repartager une information, puisqu'un simple bouton suffit à entretenir la curiosité et à assouvir le désir voyeuriste de chacun. Ce sont donc majoritairement les repartages d'internautes qui donnent de la visibilité à ces captures d'écran, peu de personnes ayant accès aux contenus par la source d'origine. Elles sont bien là les créations de nouveaux flux. Pourtant, malgré le nombre de rediffusions de contenus, n'appartenant pas aux divulgateurs de second niveau, la majorité semble ignorer la loi encadrant le partage de messages privés : « Aux yeux de la loi, un contenu partagé n'est pas "re partageable" s'il est privé, ou protégé par des droits d'auteur. Ainsi, partager une capture d'écran qui divulgue, par exemple, une conversation privée sans l'accord de l'interlocuteur est passible de poursuites¹⁶. » Elle semble donc encadrer autant la mise en ligne d'origine, que le repartage qui vient à la suite, puisque tous deux constituent une atteinte à la vie privée, précisée par l'article 226-1 du Code pénal : « le fait, au moyen d'un procédé quelconque, volontairement de porter atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui : en captant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de leur auteur, des paroles prononcées à titre privé ou confidentiel¹⁷ ». C'est néanmoins la curiosité qui prend le dessus et continue d'alimenter ces partages, malgré les atteintes à la vie privée. Les personnes qui voient la publication des captures d'écran, vont dès lors devenir des témoins, validant son existence et celle du contenu qu'elle représente. Ainsi, le nombre de témoins virtuels contribue à faire exister et circuler ces informations privées et parfois sensibles.

b) Une preuve irréfutable ?

La validation apportée par les témoins après la diffusion de la capture d'écran, se base sur une première conscience commune de la capture d'écran comme preuve, d'autant plus

¹⁵ Annexe 34 : Repartages Twitter autour de l'affaire Christian Horner

¹⁶ DYADE AVOCATS. *Quelle est la valeur juridique d'une capture d'écran ?* [en ligne]. 6 septembre 2021. [Consulté le 31 août 2024]. Disponible à l'adresse : <https://dyade-avocats.fr/actualités/quelle-est-la-valeur-juridique-dune-capture-decran/>.

¹⁷ *Article 226-1 - Code pénal - Légifrance* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 1 septembre 2024]. Disponible à l'adresse : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000049312755.

qu'elle est employée dans des enjeux sociaux tels que des conflits ou des affaires de dénonciation. Elle semble offrir une vérité claire, renforçant son impact aux yeux du public, pour lequel elle peut être une preuve quasi incontestable. D'un point de vue technique, c'est son intériorité au dispositif numérique qui établit sa fonction de documentation, affirmant donc que ce qui s'est passé à l'écran est bien réel¹. Pourtant, la capture d'écran est, en soi, une copie de quelque chose de réellement affiché à l'écran. C'est ce qui questionne sa véracité, car la copie a toujours été remise en question par rapport à l'original, surtout dans l'histoire des images : « les images : vraies par leur ressemblance avec un objet réel, fausses parce qu'elles ne sont rien au-delà du semblant² ». Il s'opère donc une distance notable entre l'image, comme copie, et la réalité étant l'original. Pourtant, elle poursuit son cheminement en ayant une forte valeur de preuve, au vu de son emploi massif.

« Ce recadrage de la capture d'écran comme preuve ou élément de preuve n'a pris de l'importance qu'au cours des deux dernières décennies, en particulier avec l'essor des médias sociaux et la capacité des célébrités, des politiciens et autres à éditer des photos ou supprimer les déclarations embarrassantes, incorrectes ou illégales après coup³. »

Cette évolution a renforcé le rôle de la capture d'écran dans les affaires publiques, où elle est perçue comme une preuve figée de ce qui aurait pu être modifié ou effacé. Cependant, malgré son statut de preuve incontestable pour beaucoup, la question de son authenticité persiste.

Si sa nature en tant qu'image, et donc copie, peut questionner quant à la véracité de ses informations, mais que les usages tendent à la démocratiser comme preuve, que dit la loi à son sujet ? L'article 268 du Code du numérique s'empare de ce sujet en abordant la question de la preuve numérique face à la preuve écrite : « la preuve sous forme électronique a la même force probante et est admise au même titre que la preuve sous forme non-électronique, sous réserve que puisse être identifiée la personne dont elle émane, et qu'elle soit établie et conservée dans des conditions qui en garantissent l'intégrité et la pérennité⁴ ». Cependant, il faut pouvoir garantir cette intégrité de l'image numérique. Dans un cadre purement judiciaire, pour être présentée devant un tribunal, la capture d'écran est soumise à un horodatage électronique

¹ ŠVELCH, Jan. Redefining Screenshots: Toward Critical Literacy of Screen Capture Practices. *Convergence*. Septembre 2020, Vol. 27.

² SONTAG, Susan. Le monde de l'image. Dans : *Sur la photographie*. [S. l.] : CHRISTIAN BOURGOIS ÉDITEUR, 1977, p. 211-248.

³ GABOURY, Jacob. Screenshot or It Didn't Happen. Dans : *Fotomuseum Winterthur* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 5 juin 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.fotomuseum.ch/de/2019/07/15/screenshot-or-it-didnt-happen/>.

⁴ MATTATIA, Fabrice et BERTHAULT, Denis. Code du numérique. [S. l.] : LexisNexis, 2024.

qualifié. C'est une pratique qui consiste à lier la date et l'heure aux données extraites, permettant de garantir l'intégrité des données, comme n'ayant pas été modifiées ultérieurement⁵. S'il existe des solutions au niveau judiciaire pour reconnaître des captures d'écran comme preuves incontestables, en ligne aucun outil ne permet réellement de témoigner de leur intégrité.

Du fait de la fluidité numérique, il est difficile de remonter à la source et aux métadonnées originales d'une capture d'écran, qui a pu être recapturée pour être repartagée, de nombreuses fois. Les contenus étant donc très diffusés et réemployés, cela brouille les pistes concernant l'identification de l'auteur et de la source d'origine. De plus, puisque toutes les personnes se rendant sur des zones de diffusion de captures d'écran – considérons les réseaux sociaux – sont en capacité d'en réaliser une à leur tour, il n'y a pas l'authenticité et la confiance que susciterait une figure d'autorité. De ce fait, puisque l'authenticité des captures d'écran est difficile à déterminer, celles-ci peuvent donc difficilement être considérées arbitrairement comme vraies. Par ailleurs, même si c'est la personne à l'origine de la capture d'écran, ou du contenu capturé, qui la partage, elle est faite de façon subjective. Prenons le cas d'un échange de messages, le captureur a un point de vue différent sur la discussion que l'autre personne, ce qui donne une capture d'écran avec une version différente de l'autre. Les messages ne sont pas du même côté, ce qui peut tourner l'histoire dans un sens différent, en fonction de qui capture et qui la partage. Cela rejoint le concept de cadrage dans la capture d'écran, capable d'orienter les regards sur certains propos. Alors, la preuve livrée n'est pas neutre et objective, elle aurait même pu être modifiée à l'avantage d'un des interlocuteurs. Juridiquement, « si l'une des parties conteste la valeur juridique d'une copie d'écran, elle est invitée à déposer une plainte pour faux et usage de faux, ou escroquerie (montage informatique frauduleux)⁶ ». En effet, les possibilités de retouche et de falsification de ces images, compliquent la détermination de leur source, ainsi que l'évaluation de leur fiabilité.

Si les photographies peuvent être retouchées après leur prise, il faut être conscient que ces possibilités de modifications s'étendent à tous les supports de type image :

« Bien sûr, les captures d'écran sont aussi facilement manipulables que n'importe quelle autre image numérique, et la tendance ces dernières années est en effet aux applications permettant de modifier immédiatement les captures d'écran avant leur envoi ou leur sauvegarde. Cela

⁵ DYADE AVOCATS. *Quelle est la valeur juridique d'une capture d'écran ?* [en ligne]. 6 septembre 2021. [Consulté le 31 août 2024]. Disponible à l'adresse : <https://dyade-avocats.fr/actualités/quelle-est-la-valeur-juridique-dune-capture-decran/>.

⁶ *Ibid.*

semblerait refléter une transformation de la fonction de la capture d'écran en tant que capture informelle et sans médiation⁷. »

Il s'agit alors de réaliser une capture d'écran puis de modifier directement sur son support des éléments, effacer un mot, cacher un nom, changer le contenu d'un message et encore d'autres possibilités. Pourtant, la retouche sur l'image directement n'est pas la seule possibilité de modification et de falsification des captures d'écran, puisqu'il est également possible d'en créer complètement une, sans s'appuyer sur un support existant. Des plateformes en ligne ont même été développées pour permettre aux utilisateurs de réaliser ces fausses captures d'écran, principalement d'échanges de messages : c'est le cas de la plateforme Prankshit⁸. Celle-ci propose de choisir le type de fausse capture d'écran à réaliser : un appel, une conversation sur iPhone, sur Instagram, des SMS Android, un échange sur Snapchat, etc. Une fois le support choisi, il est possible de la rendre plus réaliste grâce aux éléments d'interface et du téléphone : en choisissant l'heure, l'opérateur réseau et 4g, si c'est une interface Android ou Apple, le niveau de batterie ou encore le signal wifi. De plus, des options sont également à choisir concernant la plateforme d'échange choisie. Pour une conversation sur Instagram, il est possible de personnaliser le nom des interlocuteurs, leur photo de profil, s'ils ont une story postée à ce moment-là, si le compte est certifié, puis la date et l'heure de l'échange. Enfin, les messages peuvent être rédigés et générés sur l'image⁹. Les possibilités sont grandes, ainsi que le niveau de détails pour rendre l'image toujours plus crédible. L'existence et l'utilisation de ce type de plateformes ne sont pas anodines. Cela en dit long sur la volonté des gens à vouloir utiliser ce système et cela rend surtout compte de la considération du public pour la capture d'écran comme une preuve, puisque certains vont jusqu'à en créer des fausses. Peut-être est-ce parce que la capture d'écran semble être le seul moyen de justifier des événements dans le milieu numérique ?

Il est admis que globalement la capture d'écran n'est pas anodine et peut être considérée comme preuve, ce que nous avons constaté en entretiens avec Mathilde¹⁰ et Rémi¹¹, affirmant tous deux qu'ils la considéraient comme telle. Pourtant, quand nous leur avons demandé si à la vue d'une capture d'écran partagée en ligne, ceux-ci la considéraient directement comme une preuve, les réponses sont plus nuancées. Mathilde affirme que dans le cas où une capture

⁷ GABOURY, Jacob. Screenshot or It Didn't Happen, *loc. cit.*

⁸ Créer de fausses captures d'écran et faites des blagues à vos amis. Dans : *Prankshit* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 2 septembre 2024]. Disponible à l'adresse : <https://prankshit.fr/>.

⁹ Annexe 35 : Falsification de captures d'écran sur Prankshit

¹⁰ Annexe 0 : Entretiens – Mathilde (21 ans, étudiante)

¹¹ Annexe 0 : Entretiens – Rémi (23 ans, travailleur)

d'écran est partagée par ses proches, donc des gens en qui elle a confiance, elle ne doute pas de sa véracité. C'est davantage lorsque celle-ci est divulguée en ligne, dans une sphère publique large, par des gens qu'elle ne connaît pas, qu'elle va remettre en question la supposée preuve :

« Dans les cas de problèmes de l'ordre public et tout, oui ça je ne me dis pas que parce qu'il y a une capture d'écran c'est vrai. Ça non, je sais que le truc peut être falsifié, je sais qu'il peut même y avoir des malentendus, qu'en soit par exemple la capture d'écran ne peut rien vouloir dire si les dates ne correspondent pas, ou si juste tu changes le nom. Je ne me dis pas que parce que c'est une capture d'écran c'est directement vrai ou que ça apporte une preuve, pas forcément¹². »

En plus d'une confiance non accordée aux divulgateurs de la sphère publique, elle démontre un soupçon des captures d'écran avec l'existence de la falsification et de la manipulation des images. Sur Twitter, nous avons observé plusieurs personnes prenant la parole à ce sujet et critiquant l'emploi de la capture d'écran comme un outil pour servir de preuve. Les personnes ne sont pas convaincues de la véracité des informations portées par celle-ci et semblent la rejeter comme une preuve recevable. Certains la dénigrent : « Moi au moins, je partage une source ; je ne capture pas un morceau d'écran qui m'arrange » et d'autres précisent à quel point elle est falsifiable¹³. Ainsi, elle instaure le doute, ainsi qu'une peur de sa contrefaçon, qui n'est pas sans rappeler l'histoire de la photographie et les débats quant à sa considération comme une preuve de vérité. Alors, même si la capture d'écran prouve qu'elle est un objet unique en son genre, elle portera toujours en elle un héritage photographique fort. Par ailleurs, si le doute s'installe à son sujet, cela remet en question sa vérité et sa valeur, ce qui encourage le regard critique des spectateurs, les rendant plus responsables face à un contenu diffusé.

Réagir face à une capture d'écran partagée implique autant la curiosité humaine et son sens de l'éthique, que le besoin de valider les preuves exposées. Le regard du spectateur joue donc un rôle crucial dans la réception d'une capture d'écran divulguée largement, ainsi que dans la poursuite de sa vie en ligne, car parfois repartagée pour une diffusion supplémentaire. Puisque les avis divergent, quant à notre droit de regarder des choses émanant de l'intimité d'une autre personne, il appartient à chacun de faire son choix quant au regard qu'il souhaite porter sur les contenus diffusés. Le regard critique de chacun est également sollicité pour jauger le niveau auquel une capture d'écran doit être prise au pied de la lettre, ou non. Car, bien que son rôle en tant que preuve incontestable ne soit pas avéré officiellement, à cause de son

¹² Annexe 0 : Entretien – Mathilde (21 ans, étudiante)

¹³ Annexe 36 : Critiques sur la capture d'écran comme preuve (Twitter)

caractère de copie et des possibilités de falsification, le choix final de sa considération revient à ses spectateurs.

En somme, si la capture d'écran est régulièrement utilisée de façon personnelle pour conserver des contenus, elle est aussi souvent réalisée spécifiquement dans le but d'être partagée. Les échanges privés sont un des principaux objets de la capture d'écran utilisée pour être dévoilée ensuite. Ils constituent un objet populaire de partage entre proches, sollicitant parfois des avis de personnes extérieures aux échanges. Par ailleurs, sa diffusion dans une sphère publique plus large amène d'autres enjeux, questionnant d'autant plus la légitimité du partage et le respect de la vie privée des personnes concernées. Certains l'emploient comme le témoignage d'une vie sociale intéressante, par la divulgation de son intimité à une autre personne, quand d'autres s'appuient dessus pour dénoncer des comportements répréhensibles ou au contraire pour nuire volontairement à une personne, s'en saisissant alors comme un fort objet de pouvoir. Face à cette diffusion plus large, le nombre de spectateurs grandit et le regard de chacun revêt une importance cruciale quant à la réception de la capture d'écran partagée. C'est pour cela que chacun devient responsable de son comportement et de son jugement, devant des révélations au sujet d'autres personnes, de façon à garder des raisons de partage légitimes et ne pas basculer dans des réemplois malveillants.

Conclusion

Ce mémoire cherchait à questionner dans quelle mesure la capture d'écran mobile, participait à brouiller la frontière entre sphère privée et publique sur les réseaux sociaux. Nous avons donc exploré ce sujet depuis l'origine de la capture d'écran sur ordinateur, jusqu'à son partage, plus ou moins public, récurrent sur les réseaux sociaux.

Dans un premier temps, nous avons trouvé qu'elle était riche de capacités et de spécificités. En effet, en tant qu'image, elle permet de montrer un objet, fixer le temps et peut également être déplacée entre différents espaces. Ce sont ces principales caractéristiques qui en font l'objet complexe, utile et menaçant que nous connaissons aujourd'hui. C'est un outil multiple que chacun choisit d'utiliser à sa manière, c'est pour cela qu'il découle de son existence de nombreux emplois différents. Elle est autant une pratique utile du quotidien, qu'un moyen de se souvenir ou de constituer une preuve, prête à dénoncer le moindre comportement déviant, qu'un indicateur de confiance entre proches, ou encore un puissant outil de pouvoir et de chantage.

Nous avons également découvert que, grâce à ses capacités, elle permettait différents mouvements des contenus, entre les sphères privée et publique, qui se traduisent en quatre relations entre ces zones. Les contenus localisés à l'origine dans une sphère privée, qui peuvent à la fois aller dans une autre sphère privée (la galerie d'une autre personne par exemple) pour être conservés, mais aussi dans une sphère publique pour être partagés à d'autres (divulgation d'échanges de messages sur un réseau social public par exemple). D'un autre côté, les contenus trouvés en étant localisés dans une sphère publique, peuvent être dupliqués et déplacés vers la sphère privée d'une personne, pour servir de souvenir ou d'aide-mémoire, mais ils peuvent également être replacés dans la même sphère publique ou dans une autre (par repartage à d'autres personnes ou sur d'autres canaux).

Ainsi, en étant située à l'intersection des frontières de confidentialité et d'exposition, elle réalise parfois une transgression de celles-ci, changeant notre façon de considérer ce qui est privé ou public. Cela peut être dès le moment de sa prise, vers sa possession, ou de sa possession vers son partage. C'est à ce moment-là, en effectuant un glissement du privé vers le public, qu'elle devient un outil de pouvoir pour la personne ayant choisi de l'employer. Les échanges privés constituent un objet particulièrement capturé pour être partagé, ce qui rend bien compte de la propension des captures d'écran à s'insérer dans les interstices de nos vies privées, pour les

révéler jusqu'à en faire des objets de discussion.

Elle s'intègre ainsi parfaitement dans notre vie sociale, ponctuant les échanges avec nos proches et subsistant dans nos pensées comme une potentielle menace. C'est cette peur intériorisée de la capture d'écran qui influence de façon directe nos modes de communication, et par extension nos relations sociales, surtout chez les plus jeunes pour qui les échanges à distance constituent un mode privilégié de communication avec ses pairs. C'est peut-être à ce niveau que se trouve une limite de notre étude, car les principales personnes ayant eu la parole, ainsi que les données quantitatives recueillies, se composent principalement d'adolescents ou jeunes adultes (jusqu'à 30 ans). Pourtant, l'usage de la capture d'écran en tant qu'outil social dans les relations n'est pas commun à tous ses utilisateurs, notamment car l'usage du smartphone diffère également en fonction des générations.

La capture d'écran constitue ainsi un outil dont on aurait du mal à se passer dans nos usages numériques, grâce à ses capacités significatives. Cependant, c'est ce que décident d'en faire les utilisateurs, qui oriente sa destination et son implication dans nos vies privées. Capable autant d'être un outil de pouvoir pour enfin faire entendre sa voix, qu'une potentielle arme nocive pour la personne qui en est la cible.

Son étude permet alors de questionner la gestion de notre vie privée avec le numérique. Même, est-il encore possible d'avoir une vie privée en ligne ? Car, malgré le refus d'être suivi sur les applications, de donner ses informations, ou même complètement d'utiliser toute forme de réseau social, la capture d'écran peut devenir révélatrice de notre intimité. Celle-ci étant intrinsèque à notre dispositif numérique et son emploi dépendant des personnes que l'on côtoie, nous ne sommes pas en capacité d'avoir une maîtrise dessus. Elle semble ainsi nous obliger à constamment choisir entre accorder notre confiance à l'autre, ou vivre dans l'anticipation d'un potentiel mauvais usage.

Bibliographie

La capture d'écran : nature, origine et généralités

Article de colloque :

MOTTELSON, Aske. Why do people take Screenshots on their Smartphones? 10 juillet 2023, p. 740-752

Article de revue :

ŠVELCH, Jan. Redefining Screenshots: Toward Critical Literacy of Screen Capture Practices. *Convergence*. Septembre 2020, Vol. 27

Articles web :

GABOURY, Jacob. Screenshot or It Didn't Happen. Dans : *Fotomuseum Winterthur* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 avril 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.fotomuseum.ch/de/2019/07/15/screenshot-or-it-didnt-happen/>

NEŠOVIĆ, Dunja. No Shot Like Screenshot: Banal, Sublime and Dangerous. Dans : *institute of network cultures* [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <https://networkcultures.org/longform/2022/01/19/no-shot-like-screenshot-banal-sublime-and-dangerous/>

PROULX, Christelle. Photographier l'image dans son milieu numérique : la capture d'écran et le cas d'After Faceb00k. Dans : *Explorations Archiver le présent ?* [en ligne]. 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.archiverlepresent.org/explorations/photographier-limage-dans-son-milieu-numerique>

TIFFANY, Kaitlyn. Screenshots Are the Gremlins of the Internet. Dans : *The Atlantic* [en ligne]. 1 juin 2021. [Consulté le 20 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.theatlantic.com/technology/archive/2021/06/screenshots-gremlins-internet/619062/>

Chapitres de livre :

ECKEL, Julia. Screencasting: Documenting Processuality. Dans : *Screen Images*. [S. l.] : [s. n.], 2023, p. 341-370

FROSH, Paul. Screenshot: The 'Photographic' Witnessing of Digital Worlds. Dans : *The Poetics of Digital Media*. [S. l.] : [s. n.], 2018, p. 88-112

FROSH, Paul. Screenshots and the Memory of Photography. Dans : *Screen Images*. [S. l.] : [s. n.], 2023, p. 173-190

GERLING, Winfried. In-Front-of-the-Screen Images – A Photo Essay. Dans : *Screen Images*. [S. l.] : [s. n.], 2023, p. 93-134

GERLING, Winfried. Screen(shot) – Development of meaning. Dans : *Screen Images*. [S. l.] : [s. n.], 2023, p. 13-18

ROSSENOVA, Lozana. BEYOND THE SCREENSHOT: Interface Design and Data Protocols in the Net Art Archive. Dans : *The Networked Image in Post-Digital Culture*. [S. l.] : [s. n.], 2022, p. 208-228

SCHNEIDER, Birgit. “Shoot(ing) the Image” – A Look at Screen Images from a Meta-Pictorial and Media-Archaeological Perspective. Dans : *Screen Images*. [S. l.] : [s. n.], 2023, p. 53-76

Pouvoir social de la capture d'écran

Articles de journaux/magazines :

KIRCHER, Madison. What's in a Screenshot? *The New York Times* [en ligne]. 14 juillet 2023. [Consulté le 27 avril 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.nytimes.com/2023/07/14/style/whats-in-a-screenshot.html>

SHORE, Alexis. Stop Taking Screenshots of Messages. *Slate* [en ligne]. 16 août 2023. [Consulté le 27 avril 2024]. Disponible à l'adresse : <https://slate.com/technology/2023/08/stop-taking-screenshots.html>

Articles de revue :

ARSAWATI, Ni Nyoman Juwita et al. Uploading Private Chat Screenshots on Social Media: How the Law Respond it? *Jurnal Magister Hukum Udayana (Udayana Master Law Journal)*. 2023, Vol. 12, n° 2, p. 282-297

CORRY, Frances. Screenshot, save, share, shame: Making sense of new media through screenshots and public shame. *First Monday*. Avril 2021, Vol. 26, n° 4

CRAMER, Emily M, JENKINS, Bryan M et SANG, Yoonmo. What's behind that screenshot? Digital windows and capturing data on screen. *Convergence*. SAGE Publications Ltd, Avril 2023, Vol. 29, n° 2, p. 467-480

JAYNES, Victoria. The social life of screenshots: the power of visibility in teen friendship groups. *New Media & Society*,. 2020, Vol. 22, n° 8, p. 1378-1393

MANDAU, Morten Birk Hansen. “Snaps”, “screenshots”, and self-blame: A qualitative study of image-based sexual abuse victimization among adolescent Danish girls. *Journal of Children and Media*. Routledge, Juillet 2021, Vol. 15, n° 3, p. 431-447.

Article web :

HOPE ALLWOOD, Emma. How iPhone screenshots bring out the creep in us all. Dans : *Dazed* [en ligne]. 17 août 2018. [Consulté le 13 mai 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.dazeddigital.com/life-culture/article/41016/1/iphone-screenshots-bring-out-the-creep-in-us-all-privacy-texting-receipts>

Autour de l'image et de la photographie

Articles de revue :

BENJAMIN, Walter. Petite histoire de la photographie. *Études photographiques*. 1996

DARRAS, Bernard. Indicialité et photographie numérique instantanée. *MédiaMorphoses*. 2002, n° 6, p. 65-69

ESCANDE-GAUQUIÉ, Pauline et JEANNE-PERRIER, Valérie. Le partage photographique : le régime performatif de la photo. *Communication & langages*. 2017, Vol. 194, n° 4, p. 21-27

FROSH, Paul. The Public Eye and the Citizen-Voyeur: Photography as a Performance of Power. *Social Semiotics*. 2001, Vol. 11, n° 1, p. 43-59

GÓMEZ CRUZ, Edgard et T. MEYER, Eric. Creation and Control in the Photographic Process: iPhones and the emerging fifth moment of photography. *photographies*. 2012, Vol. 5, n° 2, p. 203-221

MARESCA, Sylvain. L'introduction de la photographie dans la vie quotidienne. *Études photographiques*. Société française de photographie, Novembre 2004, n° 15, p. 61-77

MINNITI, Sergio. Polaroid 2.0. Photo-Objects and Analogue Instant Photography in the Digital Age. *Tecnoscienza*. Juillet 2016, Vol. 7, p. 17-44

MURRAY, Susan. Digital Images, Photo-Sharing, and Our Shifting Notions of Everyday Aesthetics. *Journal of Visual Culture*. 2008, Vol. 7, n° 2, p. 147-163

RUBENSTEIN, Daniel et SLUIS, Katrina. A LIFE MORE PHOTOGRAPHIC: Mapping the networked image. *photographies*. [s. d.], Vol. 1, n° 1, p. 9-28
Point and Shoot: Remediating Photography in Gamespace. *Games and Culture*. Janvier 2007, Vol. 2, n° 1, p. 49-58

Chapitres de livres :

BAZIN, André. Ontologie de l'image photographique. Dans : *Qu'est-ce que le cinéma ?* Les Éditions du Cerf, [S. l.] : [s. n.], 1958, p. 9-17. Collection le 7ème art

SONTAG, Susan. Dans la caverne de Platon. Dans : *Sur la photographie*. [S. l.] : CHRISTIAN BOURGOIS ÉDITEUR, 1977, p. 13-44. Choix-Essais

SONTAG, Susan. Le monde de l'image. Dans : *Sur la photographie*. [S. l.] : CHRISTIAN BOURGOIS ÉDITEUR, 1977, p. 211-248. Choix-Essais

Livres :

BARTHES, Roland. *La chambre claire*. Éditions de l'Étoile : Gallimard, 1980

BENJAMIN, Walter. *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. 2013^e éd. [S. l.] : Payot et Rivages, 1955

FONTCUBERTA, Joan. *Manifeste pour une post-photographie*. [S. l.] : Actes sud, 2022

GUNTHER, André. *L'Image partagée. La photographie numérique*. Textuel. [S. l.] : [s. n.], 2015

Autour de la diffusion des contenus et de la communication sur le web

Articles de revue :

BEUSCART, Jean-Samuel, CARDON, Dominique, PISSARD, Nicolas et PRIEUR, Christophe. Pourquoi partager mes photos de vacances avec des inconnus ? *Réseaux*. 2009, Vol. 154, n° 2, p. 91-129

CARDON, Dominique. Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0. *Réseaux*. Cachan : Lavoisier, 2008, Vol. 152, n° 6, p. 93-137

CHATONSKY, Grégory. Esthétique du flux. *Rue Descartes*. 2007, Vol. 55, n° 1, p. 86-99

GOMEZ-MEJIA, Gustavo. Fragments sur le partage photographique. Choses vues sur Facebook ou Twitter. *Communication & langages*. 2017, Vol. 194, n° 4, p. 41-65

HORNER JACKSON, Michele. Fluidity, Promiscuity, and Mash-Ups: New Concepts for the Study of Mobility and Communication. *Communication Monographs*. 2007, Vol. 74, n° 3, p. 408-413

LOBINGER, Katharina. Photographs as things – photographs of things. A text-material perspective on photo-sharing practices. *Information Communication and Society*. 2016, Vol. 19, n° 4, p. 475-488

À propos de la sphère privée et publique, notamment avec l'exposition de soi sur les réseaux sociaux

Article de colloque :

BALLEYS, Claire. *Sans pote trop une perdu » : Comprendre les processus d'exclusion entre pairs adolescents*. IUT Robert Shumann, Université de Strasbourg, 2015

Article de magazine :

HU, Jane C. We Want a More Private Internet, but We Want to Screenshot It Too. *Slate* [en ligne]. 25 février 2020. [Consulté le 27 avril 2024]. Disponible à l'adresse : <https://slate.com/technology/2020/02/screenshots-text-conversations-privacy-social-media.html>

Articles de revue :

BALLEYS, Claire et COLL, Sami. La mise en scène de la vie privée en ligne par les adolescents. *RESET. Recherches en sciences sociales sur Internet* [en ligne]. Association Recherches en sciences sociales sur Internet, Décembre 2015, n° 4. [Consulté le 6 mars 2024]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/reset/547>

BRUNA, Yann. Snapchat à l'adolescence. Entre adhésion et résistances. *Réseaux*. Paris : La Découverte, 2020, Vol. 222, n° 4, p. 139-164

C. VELTEN, Justin, ARIF, Rauf et MOEHRING, Delane. Managing Disclosure through Social Media: How Snapchat is Shaking Boundaries of Privacy Perceptions. *The Journal of Social Media in Society*. 2017, Vol. 6, n° 1, p. 220-250

CACCIALI, Jean-Luc. Une perversion du regard : le voyeurisme. *Journal français de psychiatrie*. 2002, Vol. 16, n° 2, p. 33-34

CARDON, Dominique. Les réseaux sociaux en ligne et l'espace public. *L'Observatoire*. Grenoble : Observatoire des politiques culturelles, 2010, Vol. 37, n° 2, p. 74-78

CHUN, Wendy et FRIEDLAND, Sarah. Habits of Leaking: Of Sluts and Network Cards. *differences*. 2015, Vol. 26, n° 2, p. 1-28

DÉAGE, Margot. S'exposer sur un réseau fantôme. Snapchat et la réputation des collégiens en milieu populaire. *Réseaux*. Paris : La Découverte, 2018, Vol. 208-209, n° 2-3, p. 147-172

DE CHÉRANCÉ, Élise et ESTELLON, Vincent. « On prend un snap' ? » *Adolescence*. Paris : Éditions GREUPP, 2022, Vol. 402, n° 2, p. 431-443

DIZERBO, Anne. Facebook, snapchat : instances de biographisation partagée. *Le sujet dans la cité*. Paris : L'Harmattan, 2016, Vol. Actuels 5, n° 1, p. 129-142

GOZLAN, Angélique. La machine virtuelle. *Recherches en psychanalyse*. Association Recherches en psychanalyse, 2013, Vol. 16, n° 2, p. 185-193

GRANJON, Fabien et DENOUEËL, Julie. Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux. *Sociologie*. 2010, Vol. 1, n° 1, p. 25-43

HOLLENBAUGH, Erine. Privacy Management Among Social Media Natives: An Exploratory Study of Facebook and Snapchat. *Social Media + Society*. 2019, Vol. 5, n° 3, p. 1-14

JULIANDA SIREGAR, Dina et PUSPASARI, Cindenia. Analysis of Communication Privacy Management on Instagram Stories. *Communication Update*. 2023, Vol. 1, p. 49-57

K. VENETIS, Maria et al. "You can't tell anyone but ...": Exploring the Use of Privacy Rules and Revealing Behaviors. *Communication Monographs*. 2012, Vol. 79, n° 3, p. 344-365

KOFOED, Jette et CHARLOTTE LARSEN, Malene. A snap of intimacy: Photo-sharing practices among young people on social media. *First Monday*. 2016, Vol. 21, n° 11

LIVINGSTONE, Sonia. Taking Risky Opportunities in Youthful Content Creation: Teenagers' Use of Social Networking Sites for Intimacy, Privacy and Self-Expression. *New Media & Society*. Juin 2008, Vol. 10, n° 3, p. 393-411

MARWICK, Alice. The Public Domain: Surveillance in Everyday Life. *Surveillance & Society*. Juin 2012, Vol. 9, p. 378-393

PASQUIER, Dominique. Cultures juvéniles à l'ère numérique. *Réseaux*. Paris : La Découverte, 2020, Vol. 222, n° 4, p. 9-20

RYAN STEUBER, Keli et M. MCLAREN, Rachel. Privacy Recalibration in Personal Relationships: Rule Usage Before and After an Incident of Privacy Turbulence. *Communication Quarterly*. 2015, Vol. 63, n° 3, p. 345-364

SHORE, Alexis et PRENA, Kelsey. Platform rules as privacy tools: The influence of screenshot accountability and trust on privacy management. *New Media & Society* [en ligne]. SAGE Publications, Juillet 2023. [Consulté le 20 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1177/14614448231188929>

TISSERON, Serge. Intimité et extimité. *Communications*. 2011, Vol. 88, n° 1, p. 83-91

Chapitre de livre :

TISSERON, Serge. La démonstration de soi : une culture de l'« extimité ». Dans : *L'intimité surexposée*. [S. l.] : Ramsay, 2001, p. 47-76

Notions historiques

Article de revue :

ALLEN, Matthew. Representing Computer-Aided Design: Screenshots and the Interactive Computer circa 1960. *Perspectives on Science*. Novembre 2016, Vol. 24, n° 6, p. 637-668

Articles web :

COLUCCINI, Riccardo. How the Screenshot Became One of the Internet's Most Powerful Tools. Dans : *Vice* [en ligne]. 29 juin 2020. [Consulté le 27 avril 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.vice.com/en/article/ep4zg7/history-of-the-screenshot>

EDWARDS, Benj. The Never-Before-Told Story of the World's First Computer Art (It's a Sexy Dame). Dans : *The Atlantic* [en ligne]. 24 janvier 2013. [Consulté le 31 mars 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.theatlantic.com/technology/archive/2013/01/the-never-before-told-story-of-the-worlds-first-computer-art-its-a-sexy-dame/267439/>

GABOURY, Jacob. SCREENS SHOT. Dans : *Fotomuseum Winterthur* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.fotomuseum.ch/de/series/screens-shot/>

Chapitre de livre :

GABOURY, Jacob. Paper Computing and Early Screenshot Cultures. Dans : *Screen Images*. [S. l.] : [s. n.], 2023, p. 87-92

Sur la communication humaine depuis le numérique

Articles de colloque :

CAVALCANTI, Luiz, PINTO, Alita, BRUBAKER, Jed et DOMBROWSKI, Lynn. *Media, Meaning, and Context Loss in Ephemeral Communication Platforms: A Qualitative Investigation on Snapchat*. 25 février 2017, p. 1934-1945

CHEN, Ying-Yu, BENTLEY, Frank, HOLZ, Christian et XU, Cheng. Sharing (and Discussing) the Moment: The Conversations that Occur Around Shared Mobile Media. Dans : *Proceedings of the 17th International Conference on Human-Computer Interaction with Mobile Devices and Services* [en ligne]. New York, NY, USA : Association for Computing Machinery, août 2015, p. 264-273. [Consulté le 27 avril 2024]. MobileHCI '15. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1145/2785830.2785868>

Articles de revue :

CRAMER, Emily M, SANG, Yoonmo et SUNYOUNG, Park. Uses and Gratifications of the Screenshot in Human Communication: An Exploratory Study. *Journal Electronic Journal of Communication*. 2019, Vol. 29, n° 1-2, p. 1-20

METZGER, Miriam J. The End of Mass Communication? *Mass Communication and Society*. 2001, Vol. 4, n° 4, p. 365-379

THELWALL, Mike et al. Chatting through Pictures? A Classification of Images Tweeted in one week in the UK and USA. *Journal of the Association for Information Science and Technology*. 2015, Vol. 67, n° 11, p. 2575-2586

Table des annexes

ANNEXE 0 : Entretiens.....	137
<i>Mathilde - 21 ans, étudiante (1^{er} entretien)</i>	137
<i>Mathilde - 21 ans, étudiante (2^e entretien)</i>	145
<i>Bérangère - 56 ans, enseignante</i>	154
<i>Rémi - 23 ans, travailleur</i>	159
ANNEXE 1 : Programme de pin-up.....	166
ANNEXE 2 : Réalisation d'une capture d'écran professionnelle.....	166
ANNEXE 3 : Indications pour réaliser une photo de l'écran.....	167
ANNEXE 4 : Interface NVIDIA Ansel.....	167
ANNEXE 5 : Types de contenu sur 109 images partagées.....	168
ANNEXE 6 : Notifications de l'application BeReal.....	168
ANNEXE 7 : Tweets de satisfaction face à une capture d'écran.....	168
ANNEXE 8 : Tweets de captureurs face à la notification de capture.....	169
ANNEXE 9 : Tweet « let me be psycho ».....	169
ANNEXE 10 : Tweet questionnant la capture sans notification.....	169
ANNEXE 11 : Partage d'une photographie d'un écran sur Twitter.....	170
ANNEXE 12 : Proportion de captures d'écran dans une galerie photo.....	170
ANNEXE 13 : Graphique - raisons de faire des captures d'écran.....	171
ANNEXE 14 : « 6 random screenshot or badluck ».....	172
ANNEXE 15 : Tweet sur Snapchat et les règles de confidentialité.....	173
ANNEXE 16 : Tweets en réaction à une capture d'écran.....	173
ANNEXE 17 : Principaux objets de captures d'écran.....	174
ANNEXE 18 : Tweets en réaction à leurs messages divulgués.....	174
ANNEXE 19 : Tweet sur l'envoi de capture d'écran à la même personne.....	175
ANNEXE 20 : Aperçu du compte Instagram @amours_solitaires.....	175
ANNEXE 21 : Aperçu du compte Instagram @exrelou.....	176
ANNEXE 22 : Partage en story du message reçu par Chiara (Instagram).....	176
ANNEXE 23 : Auto-partages de messages sur Instagram et Twitter.....	177
ANNEXE 24 : Auto-partage de messages avec un ex-conjoint (Threads).....	178
ANNEXE 25 : Auto-partage d'un message reçu de Neymar.....	178
ANNEXE 26 : Auto-affichages de messages avec Adam Levine.....	179
ANNEXE 27 : Remise en question d'une dénonciation de chantage.....	180
ANNEXE 28 : Auto-partages d'échanges #BalanceTonPhotographe.....	180
ANNEXE 29 : Réaction face à un partage de messages pour nuire.....	181
ANNEXE 30 : Avis concernant le partage de captures d'écran (Twitter).....	182
ANNEXE 31 : Avis sur la lecture des conversations privées (Twitter).....	183
ANNEXE 32 : Avis sur la curiosité pour les échanges privés (Twitter).....	183
ANNEXE 33 : Auto-partages d'échanges pour dénoncer Baptiste Moiro.....	184
ANNEXE 34 : Repartages Twitter autour de l'affaire Christian Horner.....	185
ANNEXE 35 : Falsification de captures d'écran sur Prankshit.....	186
ANNEXE 36 : Critiques sur la capture d'écran comme preuve (Twitter).....	187

ANNEXE 0 : Entretiens

Ces entretiens semi-directifs ont été réalisés en avril 2024, en face à face ou par visio, de façon à recueillir des avis et expériences au sujet de l'utilisation de la capture d'écran, sur les réseaux sociaux définis. Des questions assez diverses ont été posées à son sujet, pour permettre à chacun d'approfondir sur des situations connues ou ayant été vécues.

Mathilde - 21 ans, étudiante (1^{er} entretien)

Elle a été interrogée dans le cadre de ces entretiens, car elle utilise différents réseaux sociaux quotidiennement et emploie la capture d'écran fréquemment, notamment pour un usage social dans le cadre de la communication avec ses proches. Elle avait également des expériences de divulgations de messages par la capture d'écran et l'avait déjà employée pour résoudre des conflits.

Présentation / Fréquence utilisation des réseaux sociaux et de la capture d'écran

- Je suis en 1^e année de master et je réalise un mémoire autour de la pratique de la capture d'écran sur les réseaux sociaux. Est-ce que tu peux te présenter brièvement ?
- Je m'appelle Mathilde, j'ai 21 ans et je suis étudiante en master cinéma.
- Considères-tu être quelqu'un qui utilise beaucoup, voire quotidiennement la fonctionnalité capture d'écran sur ton téléphone ?
- Quotidiennement non, mais peut-être pas mal quand même, ouais.
- Tu dirais peut-être plusieurs fois par semaine ou moins que ça ?
- Un peu moins, après c'est plutôt par périodes, mais quotidien c'est trop fort et quand même pas plusieurs fois par semaine, c'est pas constant.
- Peut-être au moins une fois dans la semaine ou forcément plusieurs fois par mois ?
- Ouais, ça oui, c'est sûr.
- Est-ce que tu es quelqu'un qui utilise quotidiennement les réseaux sociaux ?
- Oui.

Utilisation de la capture d'écran

- Sinon pour commencer simplement autour du sujet, pour toi la capture d'écran ça évoque quoi ?
- En général c'est les trucs importants que je screen et du coup ça me permettra de les retrouver facilement et de les garder dans mes photos. Genre je sais où ça sera plutôt que de retourner par exemple sur un site. C'est des trucs tout con mais genre soit pour récupérer un code, soit pour récupérer une adresse, genre je screen, c'est plus simple.
- C'est plus un aide-mémoire ou quelque chose qui te sert à conserver les informations ?
- Ouais.

- Est-ce que tu penses que la capture d'écran peut être utilisée pour d'autres choses que ce pourquoi tu l'utilises quotidiennement ? Est-ce qu'elle peut avoir plus d'impact, même de façon sociale dans nos vies, que simplement être utilisée pour conserver des choses ?
- Oui complètement, parce que je peux l'utiliser aussi de temps en temps pour envoyer quelque chose à une amie que moi j'ai screen. Envoyer quelque chose que j'ai pris en photo à quelqu'un.
- Donc la capture d'écran te sert à la fois de support de conservation, mais aussi de support de diffusion ?
- De discuter en tout cas de ce que j'envoie avec quelqu'un d'autre.
- Donc c'est un support qui permet de faire bouger des informations, des éléments, ou de les garder ?
- Oui ça peut, ouais les deux, mais fonction première c'est quand même je pense garder mes infos genre comme bloc-notes.
- Ouais donc conserver des choses et aide-mémoire.
- C'est le truc premier, mais je diffuse aussi.

Utilisation des réseaux sociaux

- Pour les réseaux sociaux, tu utilises lesquels globalement et à quelle fréquence ? On a dit quotidiennement, mais est-ce qu'il y en a dans ceux que tu as me cites qui ne sont peut-être pas quotidiens, beaucoup plus rares ?
- Instagram tous les jours, TikTok tous les jours, BeReal tous les jours. Snapchat j'y vais vraiment beaucoup moins, enfin plus, presque plus, et le reste j'y vais pas trop. Enfin après je sais pas si tu considères WhatsApp et tout comme réseaux sociaux, mais ça oui j'y vais un peu.
- Ok. Est-ce que tu saurais me dire pourquoi ces réseaux sociaux et pas d'autres ? Et moi pour mon sujet, ça serait particulièrement par exemple Instagram, BeReal et Snapchat, que tu utilises moins. Pourquoi ceux-là ?
- BeReal, parce que le concept est marrant de prendre une photo d'un moment de ta journée, où ça te prend, bah du coup ce que tu vois et toi, et du coup je trouve ça marrant de voir une photo par jour de tes potes et genre de voir ce qu'ils font à ce moment-là précis, parce que c'est quand même le but de l'appli. Et Instagram en vrai maintenant je sais plus, c'est une habitude en vrai d'y aller. Je sais pas, je vais voir les stories des gens, c'est un moyen d'infos aussi vite fait, et juste... Je sais pas, ça me donne ouais des infos et vu que je suis abonnée à qui je veux, du coup le contenu en général m'intéresse on va dire.
- Ok, et sur ces deux applications, il y a des fonctionnalités, notamment sur BeReal, où tu vas poster quelque chose qui sera disponible pendant un temps défini jusqu'au prochain BeReal, et par exemple sur Instagram, t'as des stories qui sont disponibles que 24h. Est-ce que dans ton utilisation des réseaux sociaux, le fait qu'il y ait des choses qui soient disponibles que de façon éphémère ça joue dans ton utilisation et dans ton envie de les utiliser, ou ça n'a pas spécialement d'importance pour toi ?
- Moi je mets beaucoup de stories, enfin beaucoup non mais j'en mets sur Insta, par contre après je les mets de manière permanente sur mon compte. Je mets des stories qui ne seront du coup disponibles que 24h, mais si tu vas sur mon compte tu pourras encore les voir.
- Est-ce que ça apporte quelque chose dans ton utilisation, le fait que ce soit des choses éphémères des réseaux sociaux ?

- Oui je pense, en vrai du coup ça joue dans le fait que ce soit quotidien, parce que du fait que ce soit éphémère, bah si tu n'y vas pas tu ne le verras pas. Et du coup ça m'arrive juste d'ouvrir l'appli et puis de voir qu'untel a mis une story et du coup je vais cliquer, alors qu'à la base je sais pas pourquoi je l'ouvre l'appli. Et du coup du fait que je vois qu'il y en a qui aient mis des stories, bah oui je vais les regarder.
- Ok tu dirais plus du coup que ça joue peut-être dans l'idée que les réseaux sociaux sont un outil du quotidien et qu'ils poussent à être tout le temps présent dessus...
- Oui oui oui oui ouais ouais
- Du coup les réseaux sociaux, tu m'en as parlé un peu, mais pour dire ça un peu plus clairement...Comment tu les utilises ? Est-ce que c'est principalement pour poster des choses ou plus pour regarder les autres ? Un peu des deux ?
- Plus pour regarder. Enfin BeReal non parce que du coup le concept c'est que toi aussi tu postes pour voir les autres, mais même genre le fait de poster me fait rire, enfin vu que c'est que des gens proches en général que j'ai sur cette appli, je m'en fous. J'ai beau être dans mon lit à moitié endormie, je poste et je m'en fous, enfin c'est pas spécifiquement aussi pour voir les autres, c'est juste moi-même je m'en fous de mon image sur cette appli du coup je pense que ça joue. Et Insta c'est plus pour regarder la vie des autres par contre, parce que moi ça fait très longtemps que je poste plus, enfin genre en posts permanents, et je mets des stories de temps en temps genre quand je pars en voyage ou des trucs comme ça mais c'est tout donc c'est plus pour regarder.

Diffusion sur les réseaux sociaux et rôle de l'éphémère

- Tu m'as dit que sur BeReal tu t'en fous un peu de ton image sur ce réseau social. Est-ce que c'est justement le côté éphémère qui joue sur ça ? Est-ce que c'est plus le fait de pouvoir choisir les gens qui peuvent voir ?
- Les deux et parce qu'en vrai du coup sur cette appli personne se prend réellement sérieux je trouve, et du fait que ça soit éphémère bah oui ça joue. Aussi vu que c'est à un moment inopiné dans ta journée mais que tout le monde joue le jeu de le poster à ce moment-là, parce que tu sais sinon il y a plein de gens qui pourraient aussi attendre et se dire « ah bah attends je vais attendre d'être avec telle personne ou à tel moment de ma journée pour le poster ». En vrai la plupart des gens que moi j'ai sur cette appli jouent le jeu et postent dès qu'ils ont la notif [notification], du coup bah le fait que tout le monde joue le jeu fait que...
- Il y a une forme de confiance ?
- Ouais de confiance, en plus c'est éphémère et en plus bah je sélectionne les gens. Donc en fait le tout joue là-dessus.
- Quand tu postes, tu pars un peu du principe qu'il y a un certain nombre de personnes qui vont le voir et que ça peut être pour une durée limitée ?
- Ouais.
- Tu ne te dis jamais quand tu postes quelque chose, que ce soit sur BeReal où tu as déjà peut-être cette idée d'un cercle restreint, ou sur Instagram où tu as peut-être plus de public...Tu ne pars jamais du principe que ça pourrait devenir public à une plus grande échelle que ce pour quoi tu l'as posté ?
- Pour BeReal non je ne me dis pas ça. Je reste vraiment mode c'est restreint, je sais que c'est éphémère et si ça l'est plus c'est chiant. J'irais plus dessus pour le coup ou en tout cas je changerais ma manière de l'utiliser peut-être ouais.

- Ok et du coup concernant Instagram je me demandais, est-ce que ton profil est public ou privé ? Est-ce que c'est que pour des amis et des connaissances proches ou est-ce que tu le vois de façon plus large notamment s'il est en public ?
- Il est en privé et après il y a quand même plein de gens que je connais pas parce que je pense qu'avant il y a un moment où j'ai été en public, il y a longtemps. Du coup ça me sert pour un cercle proche, genre mes amis des connaissances ou des gens en tout cas je vois qui c'est de vue, et aussi pour le travail, genre par exemple j'ai des gens de mes stages ou de trucs comme ça, j'ai ma famille aussi enfin je sais pas le cercle est un peu grand. Je peux avoir des adultes comme des gens comme des jeunes et ça peut être du cercle privé comme du cercle professionnel.

Prise de capture d'écran sur les réseaux sociaux

- Ok, on va passer un peu plus à la capture d'écran. Est-ce que tu prends des captures d'écran quand t'es sur les réseaux sociaux, quand tu regardes des choses ? Et est-ce que tu saurais me dire quel type de captures d'écran tu prends, voire pourquoi tu les prends ?
- Sur les réseaux je crois pas que j'en prends. Les seuls trucs que je peux prendre ou que j'ai déjà fait c'est des tiktok ou des trucs sur Instagram, genre de gens qui mettent des musiques qu'ils aiment bien, et si moi je l'aime bien ouais je la prends en photo, enfin je screen et du coup je l'ajouterai à ma playlist plus tard.
- Ça t'arrive de prendre des stories de gens ou des BeReal ?
- Non jamais non.
- Si j'inclus dans les réseaux sociaux toute la partie plus conversationnelle de ces réseaux sociaux, genre les messageries Instagram, Whatsapp, Snapchat, tout ce qui concerne les messageries. Là tu as vu les réseaux sociaux en mode diffusion d'images sur son profil, mais moi je compte aussi dans mes réseaux sociaux d'étude tout ce qui concerne les messageries. Est-ce que ta réponse changerait ?
- Oui. Je fais des petits screens oui oui oui oui, j'en fais de messages, beaucoup de messages.
- Et dans ces messages que tu captures, c'est vraiment des messages textuels ou aussi des photos qui te sont envoyées ?
- Les deux. Bah ça peut être des places de cinéma, ça peut être...pourquoi j'ai screen ça c'est mes notes... tu peux me redire la question ?
- Est-ce que sur les messageries qui sont sur les réseaux sociaux voire même juste les messages, qu'est-ce que tu prends ? Est-ce que tu prends principalement des messages textuels ou est-ce que ça peut-être aussi des photos qui te sont envoyées ?
- C'est plus du texte alors, beaucoup de texte et comme je t'ai dit juste avant de la musique du coup, sinon des trucs de stage mais ouais sinon si on parle que des messageries, c'est plus du texte que des photos par contre.

Partage de captures d'écran de messages

- Est-ce que tu saurais me dire globalement pourquoi tu les prends en capture d'écran les messages ?
- Bah soit il y a des trucs de mémo, genre là par exemple j'ai vu un truc d'un maître de stage qui me donnait l'adresse et les codes de la porte pour mon premier jour, ou alors c'est pour envoyer à d'autres gens et discuter de ce que je leur envoie en photo.

- Ok et tu dirais que tu prends principalement des captures d'écran de messages que tu as eu avec une seule personne ou de messages au sein d'un groupe de discussion avec plusieurs personnes ?
- Plus seul je crois, oui.
- Et t'aurais tendance à plus les partager à des personnes seules aussi ou à un groupe ?
- Seules.
- Quitte à ce que ce soit plusieurs personnes mais de façon distincte ?
- Oui, ouais mais sinon non c'est plus seul mais je peux les envoyer à plusieurs personnes mais tant que ça reste seul. J'envoie pas à des groupes et je screen pas des trucs de groupe non plus.

Intimité / Confiance

- Donc tu en partages certaines et est-ce que ça t'arrive de penser, quand tu le fais, que ça pourrait peut-être constituer une sorte de violation de l'intimité de la discussion qui a eu lieu ou non ?
- Franchement sur le moment pas trop non.
- Et là en en parlant maintenant est-ce que tu pourrais considérer que c'est effectivement une violation de l'intimité de la discussion ? Ou tu pars du principe que ce n'était pas nécessairement de l'ordre du privé ou de l'intime ?
- Bah, il y a des trucs qui sont de l'ordre du privé, et du coup qui concernent une personne et moi, et je vais en parler à une autre personne en envoyant certains screens. Mais je sais que cette personne fait exactement la même chose avec moi, enfin avec mes messages. Du coup, en fait je trouve pas ça cool de le faire, mais étant donné que je sais qu'elle le fait aussi, là en vrai non je me dis pas que c'est une violation du coup non. Dans ce cas-là en tout cas.
- Pour qu'on parle de violation de l'intimité, est-ce que tu considères déjà que quand tu parles avec une personne, que ce soit d'un sujet banal ou d'un sujet peut-être plus sensible, est-ce que tu considères nécessairement que la discussion relève de quelque chose de privé, puisque c'est un message privé ?
- Dans ce cas là j'envoie pas. Si je comprends qu'un message ne doit pas être envoyé ou que je dois pas en parler ou quoi que ce soit, ça je ne le fais pas.
- Mais sans que ce soit dit explicitement, est-ce que pour toi toutes les conversations relèvent d'une forme d'intimité ? Puisque tu parles avec quelqu'un seul en "message privé ».
- Je sais qu'elle peut ne pas l'être aussi (privée), que cette personne peut aller en parler derrière. Mais tout dépend du sujet quand même, en vrai ça dépend de ça aussi. Si je te parle d'un truc hyper intime et tout, là non, pour moi t'iras pas en parler à quelqu'un d'autre en tout cas. Mais si c'est un sujet de lambda je sais par contre très bien que tu peux le raconter et genre ça te fait une anecdote dans ta journée.
- Et tu ne trouves pas ça dérangeant de se dire que si on décide de parler à quelqu'un par « messages privés », quel que soit le sujet, que ça puisse en fait être partagé derrière ? Que d'autres gens soient au courant, même si ce n'est pas un sujet très important. Est-ce que ce n'est pas un peu bizarre justement de passer par le « message privé », pour au final se dire que le message ne le restera pas (privé) ?
- Je le prends direct en considération qu'il peut ne pas être privé en vrai. D'autant plus maintenant que je suis à Paris, genre je sais très bien que du coup si je parle à mes potes qui sont à Marseille, que ce

soit Chloé, Antho ou quoi. Je sais qu'il passe énormément de temps ensemble et que du coup à tout moment le message que j'envoie peut ne pas être privé en fait directement, et sans que je le sache forcément. En tout cas quand je parle avec eux je prends en considération le fait que les messages ne sont pas forcément privés.

- Sans forcément passer par une capture d'écran, juste s'ils sont ensemble sans que tu le saches ?
- Oui, il peut ne pas être privé parce qu'ils sont à côté et du coup ils vont comprendre que l'un d'eux me parle. Ça je sais que ça peut ne pas être privé dans ce contexte-là. Sinon je sais pas, mais du coup je le prends déjà en considération dans ma tête et pour moi ça dépend vachement du sujet quand même.
- Du coup en te disant que tout ce que tu dis peut ne pas être lu ou entendu que par la personne à qui tu le dis à la base, est-ce que ça change ta façon de communiquer avec les autres ? Est-ce que tu fais plus attention à ce que tu dis ?
- Oui, je peux. Je peux faire plus attention. Typiquement si je dois parler de quelque chose de l'ordre du privé ou de ma vie, je vais essayer de m'assurer de savoir si la personne est seule ou pas à ce moment-là par contre. Pour que du coup je puisse vraiment lui en parler ou pas.
- Et est-ce que tu te sens obligée de mentionner à la personne que ça doit rester entre vous ?
- Non pas forcément.
- Et si tu ne le mentionnes pas justement, tu ne te dis pas qu'il y a aussi un risque que ça fuite ?
- Non parce que je sais à qui je le dis, du coup à priori non.
- Donc en soi, si je récapitule grossièrement, quand tu parles à quelqu'un t'es consciente que ça puisse ne pas finir par s'adresser que à cette personne, que d'autres gens puissent être au courant, mais pour autant dans certaines situations tu estimes qu'il y a quand même une forme de confiance, qui est assez implicite sans se le dire clairement, et donc qui s'instaure en fonction du sujet et que ça doit rester dans la discussion.
- Oui c'est ça.

Conservation de captures d'écran

- Autre question par rapport à la capture d'écran, en comprenant tous les types de captures d'écran, est-ce que tu conserves ces captures d'écran ? Tu les gardes dans ton téléphone ? Est-ce que tu les as déjà triées ?
- Non je ne les trie pas.
- Est-ce que tu en prends de messages par exemple dans le but de les conserver ?
- Oui j'ai dû le faire, mais j'ai pas d'exemple là mais oui je sais que je l'ai déjà fait. Dans le but de les conserver, juste pour moi les garder, pas de les diffuser.
- Est-ce qu'il y en a où tu as pu te dire « je garde parce que ça peut servir de preuve pour plus tard » ou je conserve pour l'instant parce que...
- Ça non. Au pire des cas s'il faut j'irai remonter plus tard dans les messages pour le screen, mais je ne vais pas présnot le truc par contre. Je ne vais pas screen en me disant ça me servira plus tard non, ça je pense pas.

Capture d'écran comme preuve et possibilité de falsification

- Et tu considères que la capture d'écran peut être utilisée comme preuve ?
- Oui. Sur quoi ?
- Par exemple pour des échanges de messages, des faits qui se sont passés en ligne...
- Pour moi oui.
- Est-ce que ça t'arrive de penser à la falsification de ces images ou pas ? Parce qu'on sait qu'aujourd'hui sur les réseaux...
- Oui sur les réseaux oui, j'y ai déjà pensé.
- Est-ce que t'as la même méfiance de la capture d'écran que des images en général ?
- Dans les cas de problèmes de l'ordre public et tout, oui ça je ne me dis pas que parce qu'il y a une capture d'écran c'est vrai. Ça non, je sais que le truc peut être falsifié, je sais qu'il peut même y avoir des malentendus, qu'en soit par exemple la capture d'écran ne peut rien vouloir dire si les dates ne correspondent pas, ou si juste tu changes le nom. Je ne me dis pas que parce que c'est une capture d'écran c'est directement vrai ou que ça apporte une preuve, pas forcément.
- Quand c'est diffusé assez largement donc ?
- Oui
- Et quand c'est au sein de ton groupe proche ?
- Je ne me dis pas qu'ils vont falsifier, non là je me dis que ça peut être une preuve sur ça.

Cible de capture d'écran : réaction ?

- Donc tu me dis que toi tu fais des captures d'écran, que t'es consciente que des gens peuvent lire les messages que tu envoies. Donc quand tu parles tu le sais. Et justement quand tu postes une story ou quoi sur les réseaux sociaux ou que tu envoies ces messages, est-ce que tu penses qu'ils peuvent être cibles de captures d'écran ?
- Oui je sais ouais que ça peut être screen, je vois pas trop l'intérêt si imaginons on le fait, parce qu'en vrai je poste quand même pas beaucoup et c'est toujours la même chose que je poste, enfin genre c'est mes petits voyages ou mes petites vadrouilles. Donc je ne verrai pas l'intérêt. Et sur BeReal je sais qu'on a déjà screen le mien, parce que du coup maintenant on peut vérifier, et que la personne m'avait envoyé un message derrière me disant « désolé je n'ai pas fait exprès ». *pas convaincue*
- Justement ma question c'était comment tu réagis si on prend une capture d'écran de ton contenu sur BeReal ou en story Instagram ? Est-ce que tu vas aller confronter la personne ?
- Non
- Est-ce que tu vas te questionner ?
- Ça peut me questionner ça par contre oui
- Ça peut peut-être t'énerver en fonction des gens ?
- Ça me questionne, mais ça me fait rire plus qu'autre chose. Parce que du coup les deux personnes qui avaient « screen » c'est des gens qui je ne parle plus, du coup je trouve ça un peu rigolo qu'ils en soient à « screen » parce que du coup je sais très bien que c'était dans le but d'envoyer quelqu'un

d'autre. Il y en a une avec qui je n'ai pas eu d'échange derrière et une autre qui du coup m'a envoyé un message derrière pour me dire « oups désolée j'ai vraiment pas fait exprès ». *pas convaincue*

- Et est-ce que dans ces cas-là ça t'est arrivé de regretter ce que tu avais posté ?
- Non non je m'en fous.
- Tu étais au clair avec ce que tu avais posté ?
- J'étais au clair de ouf. J'étais vraiment consciente de ce que je postais. Après s'ils veulent parler entre eux, faites. Moi ça va j'étais au clair avec moi-même et ce que j'ai mis.
- Et si je prends l'exemple de Snapchat, ou d'une autre application qui avertit en cas de capture d'écran, est-ce que ça t'est déjà arrivé que quelqu'un prenne une capture d'écran des messages ?
- Ça fait longtemps, mais oui.
- Est-ce que en voyant que la personne a pris une capture d'écran de ça ou si tu l'apprends par quelqu'un d'autre, est-ce que tu as pu te sentir trahie par cette personne ? En te disant de base que ça devait rester entre vous ou que c'est bizarre de faire ça.
- Non je crois pas. Enfin j'ai déjà eu des notifs de captures d'écran et si je me demandais pourquoi la personne le faisait, dans ce cas-là j'envoyais un message, en mode bah « pourquoi tu screen ? » ou « qu'est-ce tu veux en faire ? » ou même « qu'est-ce que tu screen ? » parce qu'en vrai ça ne me dit pas quelle partie des messages elles screen. Donc je demandais quelle partie des messages elle « screenait » et pourquoi. Et en général les personnes me répondaient, donc je me disais « ah ok ». Donc je cherchais à savoir mais je ne suis jamais senti trahie ou quoi, parce qu'en vrai du coup les personnes m'expliquaient pourquoi elles faisaient ça et elles le faisaient aussi en connaissance de cause, elles savaient que j'allais avoir une notif. Donc ça n'a jamais été utilisé à mal on va dire. Juste moi je pouvais poser la question ou alors ils me disaient direct qu'est-ce qu'ils allaient en faire.
- Donc quand ça arrive t'es plus dans l'optique de comprendre pourquoi et donc de demander directement à la personne ?
- Oui.
- Tu me dis que tu ne te sens pas trahie. Est-ce que tu trouves que tu ne te sens pas trahie parce que vu que t'en fais, tu es consciente que d'autres gens peuvent le faire, c'est un peu donnant-donnant ?
- Oui bah c'est ça, enfin si moi j'en fais je sais que d'autres gens peuvent le faire. Après les gens avec qui je partage les captures d'écran que je fais de messages, j'estime qu'ils ne font pas ça avec mes messages et qu'ils ne vont pas envoyer nos messages à d'autres gens. Et si du coup j'apprenais qu'elles faisaient exactement pareil avec nos messages à nous, bah ça je comprendrais pas et là je pourrais me sentir trahie. Mais du coup à part ça, je sais que à partir du moment où moi je « screen », dans tous les cas les miens peuvent être divulgués aussi, ça je le sais très bien. Mais il y a juste certaines personnes avec qui j'estime que...
- On va dire un cercle proche ?
- Ouais un cercle est très proche où ça j'estime qu'en vrai ça sort pas et même je pense pas qu'ils le font.
- Et est-ce que c'est justement avec ces personnes-là, ce cercle-là, avec qui tu partages le plus de captures d'écran ?
- Ouais c'est avec elles et avec ma mère aussi haha, mais ça c'est de tout, c'est pas forcément des captures d'écran de messages. Mais elle rentre dans ce cercle aussi !

Mathilde - 21 ans, étudiante (2^e entretien)

Ayant davantage approfondi mon sujet entre temps, un deuxième entretien a été réalisé à la suite du premier.

Pratique de la capture d'écran de messages

- Aujourd'hui, j'aimerais principalement axer notre discussion sur les captures d'écran de messages privés et leur partage. Puisque, lors de notre dernier entretien, tu mentionnais le fait de prendre des captures d'écran de messages privés pour les envoyer à d'autres personnes dans le but d'en discuter. C'est bien ça ?
- Oui.
- Donc, je voulais savoir, pourquoi as-tu recours à cette pratique ? Est-ce que tu saurais m'en dire plus ?
- En général, soit c'est un message qui me fait rire et que je veux en rigoler avec quelqu'un d'autre, pas dans le sens moquerie, juste parce que le message est drôle. Ou alors si je suis en embrouille avec quelqu'un et que je veux un avis sur ce dont on parle avec la personne qui est concernée. Enfin bref, je veux en avis extérieur. Ou si par exemple ma mère elle envoie un message à Chloé et qu'elle me le dit, je vais dire « Ah bah tu lui as dit quoi ? » et du coup elle va me faire un screen. C'est dans le sens où si quelqu'un me dit qu'il a envoyé un autre message à quelqu'un, je vais lui demander. Je ne sais pas trop comment expliquer...
- Comme une façon de transférer un message ?
- Oui, oui, c'est ça, ce qui aurait pu se faire juste en appel, en mode « oui, du coup elle t'a répondu quoi par rapport à ça ? »

Demander avis sur messages

- Tu m'as parlé du fait de demander conseil par rapport à tes échanges. Est-ce que c'est primordial pour toi d'avoir un avis ou des conseils à propos de tes échanges ?
- Oui. Après de là à l'envoyer en capture d'écran, ça c'est pas primordial, mais d'en discuter et tout derrière, oui. Ça, je sais que je le ferais dans tous les cas, je pense.
- Ok et en partageant une conversation que tu es en train d'avoir, notamment pour demander conseil lors d'une dispute, est-ce que tu ne penses pas que dans cette situation tu peux trahir un peu la personne avec qui tu discutes ? Parce qu'elle n'est pas au courant que tu en parles avec d'autres personnes ?
- Non, parce que ça n'interfère pas. En gros, j'établis la limite entre le fait d'avoir des avis extérieurs pour me conseiller moi sur ce que je vais faire, mais ça ne sera jamais en mode...la personne à qui je vais en parler va se mêler du truc. Donc vu que pour moi, ça reste juste un avis, mais que c'est moi qui agis ensuite avec la personne avec qui je discute, bah du coup je trouve pas... non. Tant que la personne avec qui j'en parle n'interfère pas dans la discussion de la personne avec qui je m'embrouille, non, je crois pas.
- Mais du coup pour que la personne n'interfère pas, est-ce que tu partages principalement à des gens qui connaissent moins, ou peut-être de loin, ou pas du tout la personne ? Ou est-ce que c'est généralement peut-être dans le même cercle de connaissances ?
- Ça peut être les deux. Non, en général c'est plus dans le même cercle de connaissances que je partage les captures d'écran.

- Mais justement, t'as pas peur que ça influence vos relations plus globalement ? Puisque les personnes se connaissent, et l'une donc avec qui tu parles n'est pas au courant que tu partages avec une autre personne qu'elle connaît.
- Je pense que la personne en vrai s'en doute. Elle le sait, honnêtement. Franchement, je... Non, je me sens pas mal, genre.
- Et tu trouves que les échanges restent quand même assez honnêtes ? Dans le sens où ta réponse ne vient peut-être pas que de toi, parce que tu as eu le droit à un avis extérieur.
- Si, quand même. Mais c'est juste pour voir si à un moment donné, juste est-ce que j'ai bien agi, ou est-ce que c'est moi le problème. Ça influence rarement ma réponse, mais c'est juste pour voir si j'ai totalement tort ou pas...
- Mais du coup, si tu dis que ça n'influence pas tant que ça te réponse et que tu ne veux pas que la personne elle intervienne dans le conflit, pourquoi tu ressens le besoin d'avoir peut-être une validation extérieure ou d'être rassurée ? Puisque si la personne à qui tu partages les captures d'écran te disait que ce n'était pas bien ce que tu avais répondu ou comment tu avais agi, là, pour le coup, ça influencerait peut-être ta réaction.
- Non, parce que du coup, je m'expliquerais sur pourquoi j'ai agi comme ça à la personne qui me dit ça et en fonction, après, si elle a d'autres arguments qui viennent, peut-être que, ouais, j'y reréfléchi. Oui, dans ce sens-là, ça peut influencer, mais en fait, c'est pas arrivé. C'est pour ça (*rire*)
- Donc si tu estimes que la personne ne doit pas avoir tant que ça d'influence ni interférer, ça serait plus pour une validation, peut-être parce que tu doutes de...
- Oui. Parce que dans tous les cas, avant même d'envoyer les captures d'écran, les gens à qui je les envoie, sont déjà au courant du conflit avant ça. Du coup, le fait d'en avoir parlé avec eux, je sais que je peux leur envoyer parce que...elles sont aussi de mon côté, en fait, dans un sens. Et que, du coup, je peux partager ça parce que je leur ai déjà raconté et qu'elles savent comment agit la personne en face aussi. Du coup, ça joue sur le fait que je me permets de leur envoyer. Je ne le ferai pas avec quelqu'un qui est davantage ami avec la personne en face, tu vois, ou qui estime que toutes ses réactions sont normales.
- Ok...
- Je le fais quand je sais qu'en vrai certaines personnes pensent un peu la même chose, je pense aussi, et parce que je suis proche d'elles, en fait, surtout.

Informé la personne que tu as fait une capture d'écran

- Et justement, est-ce que tu penses que ça serait envisageable que la personne le sache, enfin l'apprenne de toi ou de la personne à qui tu partages que votre conversation a été partagée et discutée derrière ? Ou est-ce que tu n'aurais pas peur de rompre sa confiance justement si elle l'apprenait ? Parce que tu me dis qu'elle s'en doute, mais est-ce qu'il y a déjà eu des cas où tu pourrais le dire clairement ?
- Je pense que je pourrais. Je dirais pas que j'ai pris des captures d'écran mais je dirais que j'en ai discuté avec d'autres personnes, ça oui. Sans parler de captures d'écran, par contre. Enfin, c'est pas forcément utile. Mais c'est pas quelque chose qui me dérange je pense, de le dire.

- Oui, donc t'as peut-être moins ce truc de vouloir te cacher à tout prix, tu le fais en connaissance de cause que la personne peut être au courant et...
- Oui.

Aide à la compréhension de messages

- Tu me disais que tu cherchais peut-être à être rassurée par rapport à ce qui s'est passé, ce que vous avez dit ou ce que tu as dit. Est-ce que tu demandes être rassurée par une personne à qui tu partages les messages pour en discuter, parce que t'as peut-être peur, justement, de dire quelque chose qu'il ne faut pas ou que ça se retourne contre toi ?
- Non, parce qu'en fait, c'est pas les messages que j'envoie surtout où j'ai besoin d'un avis, c'est plus ceux que je reçois en mode « comment est-ce que tu trouves le message de la personne, est-ce que là, à ce moment-là, elle est méchante, est-ce que ça, c'est juste ce qu'elle dit ? » C'est plus les messages de l'autre que les miens où j'ai besoin d'un avis.
- Ok, c'est plus dans un souci de compréhension, peut-être ?
- Ouais, plus. Parce que les miens, en vrai, j'ai pas de doute dessus. Ou alors, à la limite, c'est plus dans un cas de conflit où je peux juste demander « est-ce que là, c'est pas trop méchant, ce que je dis ? », mais franchement, c'est plus le cas où je demande « qu'est-ce que tu penses du message que la personne a envoyé ? »
- Et est-ce que tu penses que justement, ce besoin d'une aide à la compréhension de messages, il vient peut-être du format des messages écrits ? Peut-être qu'il me manque quelque chose, justement, pour bien comprendre ce que je cherche à dire à la personne pour éviter...
- Ah oui, il manque complet un truc. Oui, oui. Tu ne peux pas tout comprendre par message, il y a des tons que tu ne peux pas entendre. Tu sais aussi que la personne aura beaucoup plus réfléchi à son message et que... Enfin, tu n'as pas les vraies réactions et tu n'as pas le côté spontané, en fait, du coup... Oui, il faut plus déchiffrer par message, ça, oui.

Découverte du partage d'une capture d'écran de ton message

- Ok. Du coup, on parle de la façon de discuter par message, et la dernière fois, après l'entretien, tu m'as parlé d'une histoire donc de capture d'écran d'un message envoyé après une dispute avec une de tes amis, est-ce que tu pourrais m'en dire plus ?
- Il faut que je m'en souviene mais sinon j'ai un autre exemple où je sais qu'elle a envoyé une capture d'écran. Donc, j'étais en conflit avec cette personne, j'envoie un message en lui demandant qu'on en discute, du coup, en vrai. Et elle envoie ce message à Fanny, du coup, en capture d'écran, et elle demande leur avis parce que, Fanny était avec Chloé et elle demande leur avis sur mon message.
- Et toi, t'étais où ?
- Moi, je sais pas, pas avec elle. En gros, elle a envoyé un des messages que je lui avais envoyé en screen à Fanny. Fanny était avec Chloé et du coup, la personne de l'embrouille leur a demandé leur avis
- Et toi, du coup, tu l'as appris comment ?
- Par Fanny ou Chloé.
- Ça t'a surpris ?

- Ça m'a énervée. Pas surprise, mais j'étais juste en mode en vrai. Pourquoi ? En fait, ça m'énerve, parce que je peux comprendre que tu demandes conseil à des gens, tant qu'ils ne sont pas impliqués, mais à partir du moment où ça va influencer, toi, ton action, par contre, de venir me parler ou pas, ça, je comprends pas.
- Donc tu estimes qu'elle aurait dû prendre la décision toute seule ?
- Oui, sur juste le fait de boire un verre ou pas, t'as pas besoin d'avis pour ça. Enfin, je comprends pas. Si tu vois, on est en train vraiment de commencer à s'expliquer par message, que tu veux juste comprendre pourquoi et que t'as peut-être besoin d'un avis extérieur, ok. Mais le fait que, du coup, ça influence sur ta manière d'agir derrière, ça, non. Ça, je comprends pas. Et elle, c'est ce qu'elle a recherché et je comprends pas.
- Et tu ne te dis pas qu'elle avait peut-être elle aussi besoin de comprendre tes intentions quand tu lui as proposé de se voir ? Peut-être d'avoir l'avis de Fanny dont tu es proche et à qui tu en aurais peut-être parlé ?
- Oui, je leur en avais parlé. Mais du coup, je pense qu'elle a voulu savoir pourquoi je leur en ai parlé. Je peux te raconter mais je trouve qu'elle a un usage malsain d'en discuter avec ses amis puisqu'elle a essayé de retourner des gens contre moi.
- Tu dirais qu'elle l'a plus fait pourquoi ?
- Pour déjà se rassurer, premièrement, je pense, et en plus dire qu'en gros je fais de la merde et si les gens le confirment, c'est tout bénéf pour elle. Je pense. Alors que, quand moi, je demande juste un avis, je cherche pas à ce que les gens prennent parti. Juste qu'est-ce que tu penses de ce message ? Est-ce qu'il est clair ? Ou est-ce que... là, c'est trop méchant ou est-ce que tu penses qu'elle a compris mon intention ? Tu vois ?
- Est-ce qu'on pourrait dire que toi, tu estimes utiliser la capture d'écran plus, du coup, comme un outil qui permet donc de transférer le message pour, peut-être, un avis extérieur, alors qu'elle aurait pu l'utiliser, peut-être, vraiment comme un outil plus pour te nuire ?
- Ouais. Après, heureusement, elle n'a pas fait, parce qu'en fait, il n'y avait rien à descendre dans mes messages, dans tous les cas. Mais tu vois, le fait de demander l'avis, juste sur le fait de boire un verre, par exemple, c'est un truc, je ne comprends pas, enfin, ça n'est pas censé impacter ta décision à toi. C'est soit tu veux qu'on en discute, soit pas. Mais je ne vois pas pourquoi en parler aux autres.
- Est-ce que, du coup, ça t'a dérangée de voir que ce message, que t'envoyais de façon privée pour régler quelque chose avec elle...
- Oui et non, parce que je sais que moi-même j'avais screen des messages de nos conversations et que je les avais envoyés à ces mêmes personnes, donc, dans le fond, pas trop. Mais c'est plus le fait que ça puisse impacter sa décision, ça, oui, ça me saoule. Mais pas le fait qu'elle ait pris la capture, ça... non, je l'ai fait aussi, donc... ça, non. Ça me dérange juste que ça puisse l'influencer, par contre.
- Plus que la capture d'écran en elle-même, c'est l'utilisation qu'elle en fait derrière, qui est problématique.
- Oui. Ça, ça me saoule.

Découverte du partage d'une capture d'écran d'un message qui t'est adressé

- Je repense quand même, à la même histoire, concernant les mêmes personnes, tu m'avais parlé vaguement du fait que cette personne avait envoyé une capture d'écran d'un message qu'elle t'avait envoyé, ou du moins un bout de votre conversation à Fanny, avec qui tu étais, sur le moment.

- Juste une mise en contexte. Alors, nous étions à Paris. On sortait du restaurant, j'étais avec Alicia et Fanny. On sort et là, je dis, "Oh putain, j'ai un message de cette personne, c'est fou, ça fait deux semaines qu'elle ne m'a pas parlé, elle m'a envoyé un message, en plus, pour s'excuser, qu'est-ce qui se passe, wow. » Et Fanny, qui me dit, "Ah ben, à tout moment, elle me le dira aussi, on est en train de se parler là. » Et je comprends pas trop sur le moment. Et une minute après, Fanny, qui me dit, "Ah ben tiens, c'est bon, si elle me l'a dit. » Regarde-moi aussi, j'ai la capture d'écran du message qu'elle t'a envoyé. Voilà.
- Est-ce que de voir cette une discussion qu'elle a partagée directement à quelqu'un d'autre, juste après que tu aies vu le message. Est-ce que, pour toi, il y a eu, une prise de conscience du fait que les messages peuvent être vite...
- Ça, ouais. Ça m'a fait prendre conscience. En fait, je la trouve très conne, parce que si tu veux le faire, fais-le à un moment où je ne suis pas avec Fanny, parce que je m'en fous que t'envoies ce message pour le coup, mais je trouve ça débile de le faire, alors que tu sais très bien que je suis avec elle sur le moment. Et, en plus, tu viens seulement me l'envoyer, genre, tu peux attendre... Ça, pour le coup, ouais je trouve ça bête.
- Est-ce que ça t'interpelle le fait qu'avant même que la discussion ait vraiment eu lieu entre vous deux, il y a déjà d'autres gens qui sont au courant de ça ? Et que le message, par la capture d'écran, ait été partagé de façon instantanée ?
- Oui, ça m'a dérangée. Parce que dans le contexte de cette embrouille, je faisais énormément d'efforts envers elle, par message notamment, parce que je voyais qu'elle s'éloignait vachement et je comprenais pas trop pourquoi. Et du coup, le fait qu'elle en parle à quelqu'un d'autre montrait qu'il y avait un problème, mais elle faisait rien pour que ça s'arrange, elle ne venait pas m'en parler. Alors que moi, j'estimais quand même faire vachement d'efforts. Donc, le fait qu'elle envoie cette capture, bah, ça m'a soulagée et ça m'a confortée dans le fait qu'il y avait quelque chose qui se passait pas bien, mais sans qu'elle vienne pour autant m'en parler. Et juste, elle revenait avec un message d'excuse parce qu'elle savait qu'elle avait abusé, mais sans qu'on parle du sujet en lui-même. Et le fait qu'elle partage à Fanny, ça m'a juste confirmé qu'elle trouvait qu'il y avait un problème, mais qu'elle fait rien pour l'arranger. En plus, ça m'était un peu Fanny en porte-à-faux, parce que je lui demandais souvent, genre, "est-ce que du coup, elle te parle de moi ?" ou quoi, parce que, en fait, je ne comprends pas s'il y a un problème ou pas, et elle nous disait, « non, non, non, non, non. » Du coup, quand elle a reçu la capture d'écran, je disais, "mais si vous, du coup, vous en avez pas parlé, pourquoi t'as reçu ça ? » Enfin au final c'est moi qui reçois un message et toute la Terre en parle, et moi, je n'étais pas au courant, par contre.
- Du coup, tu n'aurais pas un peu l'impression qu'en fait, pour un sujet qui vous concerne toutes les deux, il y a peut-être des choses qui se passent derrière, dont tu n'es pas spécialement au courant ?
- Ouais, ouais, ouais. Mais je sais qu'elle en parlait qu'à Fanny, parce que Chloé me l'aurait dit. Mais là j'ai vraiment compris que ça pouvait être divulgué très vite et sans forcément de contexte, parce que à ce moment-là il ne se passait rien, en plus.

Questionner la sincérité

- Ça t'a dérangée peut-être de voir qu'elle en informe d'autres gens, avant même que toi tu sois complètement au courant ? Vous n'aviez même pas commencé à discuter, en fait.
- Non. On a arrêté de se parler juste pendant deux semaines et elle revient qu'un message, et puis... elle en parle déjà avec quelqu'un.

- Tu t'es questionnée, peut-être, sur ses intentions ? Est-ce que ça n'a pas remis en question pour toi la sincérité de ses intentions ?
- Si, ça m'a grave questionnée. En fait, pourquoi tu fais ça, alors que t'es dans le but de rétablir... Tu pars d'une bonne intention justement, pour au final, directement, en discuter, alors que moi-même, je ne t'ai pas encore répondu et qu'on n'a pas parlé... Bah, ouais, du coup, je n'ai pas compris pourquoi elle m'avait envoyé ce message, en fait. Enfin, je n'ai pas compris l'utilité, parce que j'ai l'impression que tu voulais plus en parler, du coup, avec quelqu'un d'autre, qu'avec moi directement. Au final, tout était partagé très vite et que tu aies une réponse de moi ou pas, j'ai l'impression que tu t'en foutais, tant que tu l'avais fait, et que tu pouvais en discuter. Donc oui, si, ça m'a fait remettre en question, après de là à remettre en question, son honnêteté c'est peut-être fort, mais je me suis demandé pourquoi elle l'avait envoyé ça, oui, et du coup, quelle était son intention ?
- Oui donc ta perception de son message aurait été différente si tu n'avais pas vu qu'il avait été partagé directement.
- Oui, là, je me serais dit en vrai, c'est sympa, on pourra en parler plus tard et tout. Là, je me suis juste dit : « Bah pourquoi tu fais ça ? C'est quoi le but de ton message au final ? »
- Donc là tu as pu tomber sur une espèce de flagrant délit de partage de message, mais est-ce que tu réalises que, du coup, t'aurais pu concevoir qu'elle revienne vers toi avec de bonnes intentions, sans savoir qu'elle avait partagé une capture d'écran du message ?
- Oui, je me serais dit, "Ah, putain, c'est cool, elle est sympa, c'est sympa, on pourra en parler, et tout..." Ah oui, si je me serais dit que c'était très mignon à la base. Mais vu que j'ai été au courant, bah, ça enlève tout, hein.
- Sur d'autres occasions, est-ce que ça a pu te questionner sur le fait que ça ait pu déjà arriver d'autres fois ? Que ce soit avec d'autres gens ou avec la même personne ?
- Non, non, non.
- Ça n'a pas remis en question des choses qui se sont déjà passées ?
- Non.

Prise de mesures après divulgation

- Est-ce que ça a renforcé tes suspicions maintenant, dès qu'il y a des choses comme ça qui se passent ?
- Avec cette personne, du coup, oui, je suis devenue plus vigilante de derrière, et je savais que tout ce que je pouvais envoyer, dans tous les cas, pouvait être rediffusé ou qu'elle allait en reparler, et en plus, d'une manière que je ne trouve pas ouf. Mais ça ne m'a jamais remis en question, par contre, sur tous les messages qui avaient pu se passer avant. Mais sur le derrière, avec cette personne, ça... oui. Je retiens qu'elle peut faire ça.
- Si tu me dis que tu peux être plus vigilante, notamment avec cette personne, tu penses que ça s'exprime comment ?
- Bah je lui parle plus (*rires*)
- Si vous vous reparliez, imaginons, est-ce que tu changerais peut-être ta façon de parler avec elle ?
- Je pense qu'il faudrait vraiment une bonne discussion pour tout mettre à plat et qu'en soit, notre amitié pourrait repartir. Au début, je serais hyper méfiante, je pense. Mais après, si on s'est bien tout dit, je peux très vite passer à autre chose, je pense. Je retiendrais quand même à minimum, mais je...

- Est-ce que tu penses que le fait de voir ce partage d'un message, par une capture d'écran, ça a joué dans le fait que vous ne vous êtes pas réconciliées ?
- Oui, ça a joué. Parce que du coup, on n'a pas pu se voir en vrai pour en parler, on est restées que sur des messages. Du coup, c'était pas la solution, parce que si tu refuses qu'on se voit et que tu ne me réponds pas pendant 3 semaines, forcément, ça va être compliqué. Donc oui, ça a grave joué sur le fait qu'on ne se parle plus aujourd'hui. C'est à cause des messages.

Côté instantané de la capture d'écran

- Comment tu vis le fait qu'une discussion que tu peux avoir en ce moment avec quelqu'un, peut, au moment où tu es en train de lui parler, être déjà partagée à d'autres personnes ? Que d'autres personnes soient déjà au courant de la discussion avant même qu'elle soit terminée ?
- Comment je le vis ?
- Ouais, comment tu le perçois ?
- Pas mal. Enfin... Je sais que si mes messages sont montrés, parce que, supposons, du coup, ils sont plusieurs à ce moment-là, mais que je parle qu'à une personne, je sais que... ça amènera du coup à une discussion avec d'autres qui sont à cette table, supposons, et que, du coup... je le perçois pas mal, après tout dépend du sujet, bien sûr. Si imagine un message est vu par quelqu'un qui ne devait pas le voir, ça fait chier, mais en vrai, je serais pas au courant.
- Ok et ça ne te dérange pas de te dire que quand tu es en train de parler avec quelqu'un, d'autres gens sont déjà au courant, alors vous n'avez pas fini de parler ?
- Tout dépend, si c'est une info sur ma vie et que je la raconte à quelqu'un, ben, j'aimerais que ce soit moi qui la raconte. En fait, tout dépend du contexte, mais si supposons c'est une info sur ma vie ou un truc un peu important, ça m'embêterait que quelqu'un d'autre le raconte à ma place. Par contre c'est à moi de le faire. En tous cas, quand je parle, à la personne et qu'elle est avec d'autres, je le sais, parce qu'on se le dit.
- Ok, mais quand tu parles avec quelqu'un et que tu apprends, sur le moment ou plus tard, que la personne était avec d'autres personnes ou a demandé conseils en transférant, par exemple, des captures d'écran de tes messages, est-ce que tu n'as pas un peu l'impression que votre discussion à deux, n'était finalement pas comme une vraie discussion à deux, voire que la discussion est orchestrée par plusieurs personnes avec plusieurs avis ?
- Ben, je trouve ça malsain mais en même temps je peux comprendre.

Différence messages et face à face

- Est-ce qu'on peut comparer, pour toi, une discussion entre deux personnes en face-à-face et deux personnes qui discutent par messages ?
- Non c'est différent. Enfin quand t'es avec quelqu'un, tu racontes ta vie, c'est spontané. La personne est en face de toi, tu vois ses réactions, ses interactions, etc. Par messages, t'as pas tout ça.
- Quand tu parles en message, est-ce que tu n'as pas cette sensation que tout peut être su quand tu discutes avec quelqu'un par message ?
- Non, quand même pas. Je deviens parano sinon, donc non franchement pas.
- Pourtant ça arrive, la preuve.

- Ouais, mais c'est dans un contexte particulier, mais sinon, dans la vie, je ne me le dis pas.
- Est-ce que, de savoir que la capture d'écran existe, ça influence ta façon de communiquer ? Est-ce que ça te limite un peu par rapport à une discussion que tu aurais en face avec quelqu'un ?
- Oui, un peu. Mais après, ce n'est pas forcément à cause de la capture d'écran mais simplement des messages. Tu ne peux pas t'expliquer aussi bien que quand tu es avec une personne. Donc oui, je vais plus réfléchir à deux fois à ce que j'écris par message. Mais, justement parce que je sais que ça peut très vite s'envenimer du fait que tu ne puisses pas comprendre tout ce que veut dire la personne, puisqu'elle n'est pas en face de toi.
- Est-ce que, tu favoriserais, peut-être du coup, un dialogue oral, que ce soit en face à face, ou en appel, plutôt que la communication instantanée par messages ?
- Oui largement.
- Ok, donc peut-être que tu favoriserais le dialogue oral, pas forcément à cause de la capture d'écran, mais plutôt à cause de la façon de communiquer des messages.
- Oui, la capture, en vrai je m'en fous. Je sais que mes messages ne me mettent pas en porte-à-faux ou quoi que ce soit. Donc la capture d'écran, c'est plus le fait que « pourquoi les gens en discutent ? » mais dans l'idée, j'ai rien à me reprocher sur ce que j'écris.

Notification plateformes

- Est-ce que tu te sentirais plus à l'aise de discuter sur une plateforme comme Snapchat qui t'avertit si la personne avec qui tu discutes fait une capture d'écran ou pas spécialement ?
- Oui, mais il y a toujours des systèmes pour pallier à ça. Si tu veux vraiment une capture d'écran, tu peux la faire, tu la feras avec un autre téléphone et tu prends une photo. Je connais quelqu'un qui l'a fait il n'y a pas si longtemps pour une conversation avec Judith de 2017 ou 2018. Je sais que tout est possible, donc ça ne me rassure pas forcément.
- Donc ça serait plus le support textuel en tant que tel qui dans tous les cas est facile à partager ?
- Oui, complet. Après, dans l'idée, c'est quand même plus sain, si on parle par rapport à la capture d'écran, de parler sur Snapchat ou genre même BeReal comme réseaux où tu es averti s'il y a une capture d'écran.
- Et c'est rassurant ?
- Peut-être un peu, quand même, mais moi je sais qu'en vrai il y a d'autres façons de récupérer le contenu. Ce n'est pas ce qui fait que je vais plus parler sur ces plateformes tu vois.
- Et toi, justement en parlant avec quelqu'un sur ces plateformes, est-ce que ça peut t'empêcher d'en faire ou justement tu sais qu'il existe d'autres façons de récupérer...
- Sur Snapchat, j'en prendrais pas. Je raconterais à l'oral si j'ai quelque chose à dire, mais je ne prendrais pas de capture d'écran, du fait que ça s'affiche, je ne le fais pas et je n'utilise pas un autre moyen. Je ne le fais juste pas.

Galerie photos/captures d'écran

- Je voulais juste te demander concernant les captures d'écran conservées dans ta galerie, est-ce que tu considères qu'elles relèvent de ton intimité ou de ta sphère privée ? Est-ce que c'est quelque chose qui peut être un peu gênant à montrer à quelqu'un d'autre ?
- Non. Il doit y avoir des trucs privés mais c'est pas le principal.
- Tu en as combien par rapport aux photos ?
- Il y a 1295 captures d'écran comprises dans les 9 846 photos en tout.

Bérangère - 56 ans, enseignante

Elle a été interrogée dans le cadre de ces entretiens, car elle utilise différents réseaux sociaux quotidiennement et emploie la capture d'écran fréquemment, principalement dans un but utilitaire. De plus, cela permettait d'interroger quelqu'un d'une autre génération que la plupart de l'échantillon, sur des questions et des situations très liées aux personnes allant de l'adolescence au début de l'âge adulte.

Présentation

- Je suis en 1e année de master et je réalise un mémoire autour de la pratique de la capture d'écran sur les réseaux sociaux. Est-ce que tu peux te présenter brièvement ?
- Je m'appelle Bérangère, j'ai 56 ans et je suis enseignante.

Utilisation de la capture d'écran

- Considères-tu être quelqu'un qui utilise beaucoup la fonctionnalité capture d'écran sur ton téléphone ?
- Alors j'utilise la fonctionnalité capture d'écran assez souvent, pour conserver des choses qui me semblent vont se perdre dans les méandres d'Internet, voire qui vont disparaître, que je ne vais pas savoir retrouver ou qui vont être effacées par la personne qui a posté l'information ou l'image. Moi je capture plutôt des informations que des images parce que ça m'intéresse, que ce soit pour mon boulot ou autre. En général je stocke ça dans mes fichiers et ça peut me resservir pour mon travail, parce que quand c'est dans les fils d'infos je sais que je ne vais pas retrouver l'info ou qu'elle va disparaître. C'est surtout pour ça que je le fais.
- Donc tu en as plus un usage pratique et un peu d'aide-mémoire ?
- Exactement, usage pratique c'est vraiment pour, soit pour garder l'info, soit pour la transmettre à quelqu'un d'autre parce que je ne peux pas la transférer d'un média à un autre. Donc je suis obligée de passer par la capture d'écran. Sinon c'est plus pour garder en mémoire des choses, voire au bout d'un moment, ces captures d'écran que j'ai stockées, si j'en ai plus l'utilité, je les supprime.

Utilisation des réseaux sociaux

- Mon sujet il se base aussi sur les réseaux sociaux. Du coup par rapport à ton utilisation des réseaux sociaux, est-ce que tu dirais que tu les utilises souvent ? quotidiennement ?
- Les réseaux sociaux, moi je ne dirais pas tant utiliser, je vais plutôt les consulter, je n'utilise que Instagram et je consulte, je ne poste quasiment jamais rien, je ne commente jamais rien, je mets de temps en temps un petit j'aime. Et mes captures d'écran d'ailleurs sont essentiellement des captures d'écran que je vais prendre justement sur ce réseau social parce qu'il y a un post qui m'a intéressée, ou une image d'une story qui va être donc éphémère et qui m'intéresse parce qu'il y a des infos et que je souhaite garder. Et de temps en temps, je vais peut-être la transmettre mais vraiment à titre informatif en disant "regardez peut-être ça c'est intéressant" mais c'est tout. Mais moi je n'utilise pas les réseaux sociaux pour communiquer ou poster des choses, du moins très rarement, parce que je n'aime pas trop m'exposer en fait. *Je trouve qu'il y a trop de bruit, bruit entre guillemets sur les réseaux, il y a trop de flux de choses, qu'on est perdus, noyés et que c'est parfois un peu s'exhiber quoi, qu'il faut savoir un peu garder aussi son côté perso.* Et si j'ai besoin de parler à quelqu'un, je ne vais pas le faire sur les réseaux sociaux, je vais le faire en demande privée ou je vais envoyer un message

et en général ça reste dans la sphère des gens que je connais. Je ne vais pas aller interpellé quelqu'un que je ne connais pas, sous prétexte qu'il est sur un réseau social.

Capture d'écran dans le cas messages privés

- Du coup tu me parles du fait de communiquer de façon plus privée par messages avec des personnes qui te sont proches. Quand tu discutes sur différentes plateformes de messageries instantanées, est-ce que ça peut t'arriver de penser que tout ce que tu écris pourrait être pris en capture d'écran et sauvegarder, voire réutilisé derrière par la personne avec qui tu converses ?
- Alors ça m'est arrivé récemment et pour la première fois de me poser cette question. J'ai une amie qui m'a envoyé la capture d'écran d'un message qu'elle avait reçu elle-même d'une amie et elle voulait avoir mon avis à propos du sujet évoqué. J'ai commencé à vouloir lui répondre par message également parce que c'était plus pratique, plus facile, sur le moment, voilà ça ne demandait pas de la joindre. Et je me suis arrêtée, j'ai effacé ce que j'avais commencé à écrire parce que j'ai eu peur que mon message, qui risquait d'être pris comme une polémique, arrive je ne sais où, étant donné qu'elle-même avait envoyé une capture d'écran. Donc je me suis dit si elle le retransmet, il risque d'être peut-être mal interprété et je ne sais pas où il va terminer. Non pas que je ne faisais pas confiance à la personne mais ça m'a quand même interpellée et j'ai finalement préféré lui parler du sujet de vive voix. Donc une capture d'écran, je me dis que ça peut servir aussi à ça, tomber dans un endroit où on ne s'y attendait pas du tout et on ne se souhaitait absolument pas que ça arrive à cet endroit-là.
- Ok, donc de ce que je comprends, l'existence de la capture d'écran a quand même une influence sur ton mode de communication en ligne, parce que tu as fait le choix de ne pas lui répondre par message mais plutôt de lui en parler directement. Et est-ce que tu trouves que cette « menace » de la capture d'écran, elle dépend vraiment du sujet de la discussion ou tu pourrais considérer qu'en étant tout le temps possible, la capture d'écran reste une « menace » quel que soit le sujet de discussion ?
- Alors moi je dirais des deux. Les sujets, bien évidemment parce qu'après ça peut être transformé voire ça peut être utilisé de manière malveillante. Et une capture d'écran, c'est aussi quelque part subtiliser un post à une personne, bien que la personne en mettant son post sur des réseaux sociaux, elle peut quand même avoir en arrière-pensée que ça ne va plus lui appartenir quelque part, puisque c'est sur les réseaux sociaux. Donc potentiellement ça peut partir n'importe où.
- Sinon, si je fais passer une capture d'écran à quelqu'un, c'est peut-être pour l'inciter aussi sur Instagram à essayer de s'abonner au compte ou autre, parce que je trouve ça intéressant et que cette personne n'est pas sur Instagram. Donc je ne peux pas lui transférer l'info que j'ai trouvé sur Instagram via Instagram, mais que quelque part j'incite cette personne aussi à ouvrir un compte Instagram et autre, et à s'abonner peut-être au compte que je vais transférer, parce qu'il peut y avoir des informations qui peuvent l'intéresser ou qui vont lui servir. Mais c'est toujours de l'information qui reste dans une optique de servir soit dans le quotidien, soit dans une visée professionnelle. Ce n'est pas du tout pour polémiquer, pour faire du people ou ce genre de choses. C'est plus à titre informatif et à s'ouvrir sur plein de choses qui peuvent exister et qui peuvent être intéressantes.
- Juste pour revenir sur les échanges par message privé, j'ai plusieurs questions. Par rapport à ton utilisation de la capture d'écran, de ce que tu me dis, tu ne fais pas spécialement de capture d'écran de messages privés que tu reçois ?
- Non. Je ne sais pas, peut-être que ça a dû m'arriver, du style sur WhatsApp où je n'arrivais pas à transférer... En fait c'est un problème technique qui va me limiter pour retransférer sur une autre messagerie, parce que les liens ne se font pas d'une messagerie à une autre. Et donc je suis obligée de faire une capture d'écran pour pouvoir retransférer sur le canal que j'ai en commun avec la

personne avec laquelle je discute, mais c'est tout. Aussi pour m'éviter de reprendre à nouveau les mots, redire les mots, question de côté pratique et de rapidité, et puis pour ne pas déformer non plus les propos de la personne. Mais sans forcément faire d'ailleurs de commentaire, c'est juste...je transfère, c'est tout.

Rôle de la confiance dans messages privés

- Ok et par rapport à tes messages, si tu apprends que quelqu'un a fait une capture d'écran de ton message, tu le verrais comment ?
- Tout dépend de ce qui va devenir de mes messages capturés.
- Mais tu ne le sais pas forcément. Si tu apprends que la personne l'a fait sans savoir ce qu'elle en fait derrière. Ça te questionne ?
- Oui ça me questionne mais en même temps je pourrais me poser la même question moi quand je capture le message de quelqu'un. Bon ça m'arrive rarement, mais c'est pareil, je pense que si moi je le fais sans détourner les choses, j'espère que la personne qui fait la même chose avec mes messages va rester correcte vis-à-vis de ça et ne va pas s'en servir. Enfin jusqu'à présent, je n'ai pas eu de d'écho, rien de n'est revenu dans mes oreilles, comme quoi voilà.
- Oui c'est un peu une histoire confiance mutuelle...
- Exactement. Bon après, les gens avec qui je converse globalement, ça reste mes très proches qui ont un usage quand même assez restreint des réseaux sociaux donc... Mais en qui j'ai confiance et qui ne sont quand même pas dans un mode de fonctionnement à s'exposer. Donc bon.

Influence notification plateforme

- Ok et par exemple, est-ce que tu te sentirais peut-être plus à l'aise de discuter librement sur une plateforme qui t'avertit si la personne avec qui tu discutes a fait une capture d'écran ? C'est ce que fait Snapchat par exemple.
- Oui. Oui c'est sûr. Ça m'est arrivé une fois de faire une capture d'écran de Snapchat parce que pareil je voulais garder je ne sais plus quoi ou le retransférer ailleurs, parce que Snapchat c'est très éphémère. Et je sais que j'ai reçu effectivement un petit message de l'appli qui me disait que j'avais fait la capture d'écran. Et donc à la fois j'étais surprise parce que c'était la première fois que ça m'arrivait et en même temps je me suis dit que c'était bien. Que c'était rassurant que l'expéditeur du message, au moins il était au courant et il pouvait me recontacter, j'imagine s'il y avait un problème avec le fait que j'aie capturé le message envoyé et j'ai trouvé ça plutôt sain comme démarche. Enfin je trouvais ça plutôt pas mal.
- Et justement t'as eu un retour de la personne ?
- Non pas du tout. Je me souviens plus qui c'était. C'était peut-être une photo prise sur l'appli Snap. Alors maintenant elle a évolué donc on peut garder des choses sur Snap mais peut-être qu'à l'époque ce n'était pas le cas. Je ne sais pas parce que j'ai voulu garder le truc ou que j'ai voulu le transférer à quelqu'un parce que la photo était rigolote et qu'elle se trouvait sur Snap et que la personne n'avait pas. Moi je suis toujours dans les problèmes de technique entre les différentes messageries et réseaux sociaux qui ne communiquent pas entre eux. C'est de vouloir transférer des choses que je vais avoir d'un côté à une personne qui n'a pas ce réseau social.

Appropriation par la capture d'écran depuis les réseaux sociaux

- Par exemple si tu prends une capture d'écran de ce que quelqu'un a partagé sur Instagram, comme tu me disais pour le garder ou pour le repartager à quelqu'un. Est-ce que tu considères que tu enlèves peut-être une partie à la personne qui l'a créée ?
- Alors sur Instagram non, parce que sur Instagram c'est vraiment finalement n'importe qui peut voir sauf si t'es en compte privé. Du moment que tu décides de mettre un post en public, pour moi il est public pour n'importe qui. Par contre, prendre une capture d'écran d'une messagerie plus comme WhatsApp où là on m'a envoyé un message perso et que je vais transférer à quelqu'un qui n'a rien à voir avec l'histoire. Là je considérerais que peut-être que la personne si je ne l'avertis pas que j'ai transféré son message, ce qui est souvent le cas d'ailleurs. Les trois quarts du temps c'est ce qui se passe, on n'avertit pas la personne, juste on transfère comme on transfère un mail. D'ailleurs des fois on transfère des mails, l'expéditeur n'est pas au courant du tout qu'on a transféré son mail et on ne se pose pas toutes les questions, bah là c'est pareil. Instagram ça me dérange moins de diffuser parce que, à priori, si quelqu'un poste quelque chose dans le domaine public, c'est dans le domaine public. Et voilà quand tu le fais, tu en assumes les conséquences quelque part, si tu décides de t'exposer de cette manière-là. Après, effectivement sur une messagerie, plus dans une conversation privée, je retransfère mais je retransfère à une personne qui est dans la sphère privée aussi et qui est en lien et souvent pour info, sans plus.

Partage instantané de la capture d'écran et contenu de discussions

- Ok et juste pour revenir par exemple aux messages que tu envoies, si tu as conscience que la personne avec qui tu discutes peut prendre une capture d'écran pour en faire un autre usage derrière, est-ce que tu as également conscience du côté instantané de la capture d'écran ? Dans l'idée qu'au moment où tu as envoyé un message, peut-être que quelqu'un d'autre est déjà au courant de ce que tu as envoyé, si la personne avec qui tu discutes a fait une capture d'écran et l'a partagée immédiatement... L'idée que n'importe qui peut être au courant de votre discussion au moment même où elle a lieu.
- Quasiment instantanément tu veux dire ?
- Oui, parce que par exemple quand tu discutes avec quelqu'un pour que d'autres gens soient au courant, ça doit être raconté derrière. Donc après que la discussion ait eu lieu. Tandis que lors d'une conversation par messages, au moment où la discussion a lieu, d'autres gens peuvent déjà être au courant s'il y a eu un partage instantané grâce à la capture d'écran.
- Oui, alors ça vraiment ça ne vient pas à l'idée. C'est-à-dire que dès que j'ai fini d'envoyer mon message, il est capturé et envoyé dans un circuit ? Oui, c'est vrai que ça je n'y pense franchement jamais mais parce que je pense que mes discussions sont pas très intéressantes donc... À moins qu'on retransfère instantanément ma recette de cuisine, voilà, mais là j'en serais ravie. En fait, c'est assez factuel moi quand j'utilise les messages instantanés. Ce sont des choses assez factuelles et pratiques. Je n'aurais pas de discussions poussées ou de choses intimes ou qui pourraient ouvrir à la polémique ou de mots déplacés ou de choses comme ça. Parce que justement ça, pour moi ça reste... Comme on dit les écrits restent et les paroles peuvent s'envoler. Mais ça c'est juste une habitude de vie quoi. Même sur le mail, si j'ai des choses à dire je peux les dire mais je vais les tourner toujours de manière assez diplomatique et en pesant le pour et le contre. Et si j'ai des choses un peu plus sèches ou sérieuses à dire, je ne le ferai jamais par écrit.

Aspect générationnel du contenu des conversations

- En me disant ça, qu'est-ce que tu penses du fait que d'autres personnes que j'interrogeais, de ma génération, ont par contre dans leurs pratiques quotidiennes de parler par messageries de façon plus privée, intime voire de régler des conflits par message. Pourquoi est-ce qu'il y aurait cette différence d'habitude ?
- Alors moi je pense que c'est vraiment une histoire de génération parce que les jeunes vous êtes nés avec cet outil, donc vous l'avez intégré parfaitement. Alors que moi j'ai vécu une époque où même on s'envoyait des courriers par la poste pour communiquer. Donc plus dans l'oralité et plus en face à face, et plus aussi via juste la conversation téléphonique et pas par message texte. Le message texte il est arrivé vraiment, je pense, trop tard dans ma... Même si moi j'étais dans les premières à utiliser le mail, ça fait très longtemps. J'étais dans les premières utilisatrices de mail alors que ça venait tout juste d'arriver, le net et tout. Donc je peux dire que ça fait quand même très longtemps que j'utilise du texte via Internet. Mais pour du conversationnel, je m'y suis mise parce que c'est pratique, parce que voilà tu déranges pas les gens et tu peux les joindre à tout moment. Après à la personne de consulter ses messages ou non. Donc moi les pratiques de conversation, de dire "un tel a dit ça ou je sais pas quoi" ou "j'ai envie de te parler de ça qu'un tel m'a confié », ce sera de vive voix, soit au téléphone, soit en rencontrant la personne. Mais pas en utilisant les messages d'un tel pour les rapporter à l'autre ou pour... Non j'utilise pas ça du tout. Je pense que c'est générationnel vraiment.
- Plus une question d'habitude et peut-être du coup de sécurité ?
- Oui, de sécurité, et puis franchement, moi j'ai besoin de la relation avec la personne. J'ai besoin de la voix ou du contact ou de voir comme par WhatsApp, de se faire une visio. Mais je sais pas les messages... en plus de ça je tape pas une vitesse haha, même si je me débrouille pas trop mal. Et puis même je sais pas, je préfère la spontanéité du ping-pong vocal plutôt que celui du ping-pong écrit. Quand ça devient trop long, je préfère décrocher mon téléphone et puis continuer la conversation avec quelqu'un, plutôt que de rebalancer des choses comme ça ou d'envoyer des images. Je trouve qu'on est déjà noyé sous un flux permanent d'images, de texte et tout. Je pense que les relations humaines se perdent dans ce flux de texte et d'images et qu'on a besoin malgré tout de se retrouver, d'humain à humain. Parce que l'émotion elle passe plus à travers un visage et un ton de voix, un ressenti qu'à travers un message ou une capture d'écran.
- Est-ce que tu as peut-être autre chose à partager pour clôturer l'entretien ?
- Les gens de ma génération voire plus vieux, il y en a qui ne sont pas très à l'aise avec les outils, le téléphone et autres, et qui ne savent même pas que ça existe, la capture d'écran. J'en ai dans mon entourage. Donc finalement, je pense que la capture d'écran, c'est d'abord quelque chose de technique, parce que si tu n'as pas la technique, tu ne peux pas t'en servir. Si t'ignores que ça peut exister, ton usage n'existe pas, en gros, tu ne peux même pas imaginer à quoi ça pourrait te servir. C'est vraiment quand tu le fais, tu découvres potentiellement quelle va en être ton usage. Tu te dis, « tiens, ah bah, ça existe, donc peut-être que ça peut me servir pour ça, ou ça, ou alors ça ne m'intéresse pas du tout ». Mais en vrai que le général, je pense que quand on découvre que ça existe, hop, ça devient un truc dont on sert, dont on a besoin. Finalement, on se crée de besoin une fois qu'on a compris comment ça marche.
- Merci !!

Rémi - 23 ans, travailleur

Il a été interrogé dans le cadre de ces entretiens, car il utilise différents réseaux sociaux quotidiennement mais emploie peu la capture d'écran sur ceux-ci. De plus, c'est principalement son utilisation de Snapchat depuis le collège qui nous intéressait dans cet entretien, ainsi que sa perception de la diffusion de captures d'écran, pour quelqu'un qui en fait peu.

Présentation / fréquence utilisation des réseaux et de la capture d'écran

- Je suis en 1e année de master et je réalise un mémoire autour de la pratique de la capture d'écran sur les réseaux sociaux. Est-ce que tu peux te présenter brièvement ?
- Je m'appelle Rémi, j'ai 23 ans et je travaille depuis 1 an.
- Est-ce que tu saurais me dire à quelle fréquence tu utilises la capture d'écran sur ton téléphone ? Et aussi à quelle fréquence tu utilises les réseaux sociaux ?
- J'utilise les réseaux sociaux tous les jours, plusieurs fois par jour, et la capture d'écran de temps en temps je dirais.

Utilisation de la capture d'écran

- La capture d'écran, c'est quoi pour toi ? Qu'est-ce que ça t'évoque ? Et par exemple, quelle est ton utilisation de celle-ci ?
- Je l'utilise principalement pour partager des informations à des amis ou pour éviter d'oublier quelque chose. Dans l'instanté, je le prends en capture d'écran et quand j'en aurai besoin je regarde. Par exemple, j'ai pris en capture d'écran l'agenda de fermeture de la ligne 14 pour éviter d'aller sur Twitter, pour savoir quels jours elle est fermée, quels jours elle finit à 22h etc. Et cette capture d'écran-là de l'agenda de la ligne 14, je l'ai envoyée sur le groupe de travail, pour que tout le monde soit au courant, par exemple. Donc, je screen des choses qui sont utiles pour moi, pour éviter de refaire les manœuvres pour aller trouver l'information. Puisque je sais qu'elle est sur mon téléphone.
- Ok, donc c'est plutôt pratique.
- Ouais.

Utilisation des réseaux sociaux

- Du coup, concernant les réseaux sociaux, est-ce que tu pourrais me dire lesquels tu utilises et peut-être pourquoi ? Du moins, comment tu les utilises ? Est-ce que c'est pour poster des choses, pour regarder le contenu des autres...
- Je poste pas beaucoup de choses en général. J'utilise plus les réseaux sociaux pour regarder ce que les autres font ou pour être tenu de l'actualité. Par exemple sur Twitter, je trouve que c'est ce que j'utilise le plus. Sur Twitter, l'actualité et après le reste, pour discuter avec mes amis. Par exemple comme Snapchat, WhatsApp, des trucs comme ça. Sinon j'utilise BeReal aussi parce que le concept est intéressant. Dans le sens où les gens sont plus naturels sur un BeReal, alors que sur Instagram la photo est retouchée, elle est prise au bon moment, etc. Sur BeReal c'est dans l'instanté, c'est quelque chose que tu partages dès que tu as la notification. Enfin, en tout cas, c'est le but du jeu.
- Ok, est-ce que tu utilises Instagram aussi ?

- Ouais, aussi oui.
- Et tu l'utilises aussi pour regarder plutôt ?
- Oui, je poste pas beaucoup. Je poste mais c'est rare.

Diffusion sur les réseaux sociaux et notion d'éphémère

- Ton profil, il est comment sur Instagram ? Il est plutôt public ou tu le réserves de façon plus privée à des amis ?
- Il est privé.
- Tu me dis que tu ne postes pas souvent, mais quand tu postes des choses, est-ce que tu postes en partant du principe que ça peut être plus public que ce pour quoi tu l'as prévu ? Ou est-ce que pour toi, quand tu vas le poster, tu te dis que ça va rester dans le cercle de personnes limité que t'as choisi ? Voire pour une durée limitée ? Comme c'est le cas par exemple sur les stories d'Instagram.
- Bah ouais, je me dis que c'est limité en temps quand je poste une story, que c'est bien 24 heures. Pour ce qui est de la publication, par exemple la photo, dans mon esprit ça restera dans le privé. Je ne prends pas en compte la capture d'écran et que les gens peuvent envoyer à d'autres personnes qui n'ont pas accès à mon profil. Quand je poste, je pense pas à ça en tout cas.
- Cette idée de poster dans une sphère un peu restreinte, donc dans un public qui est proche des gens que tu connais, et de façon peut-être limitée dans le temps, est-ce que ça te rassure dans l'idée de poster quelque chose ? Est-ce que ça a une influence sur ton utilisation des réseaux sociaux qui permettent ça ?
- Non, pas forcément. Quand j'ai envie de partager un truc, ça m'est égal que ce soit visible 24 heures ou pas en fait.
- Au début tu m'as parlé de Snapchat et BeReal. Donc ce sont deux applications qui permettent de partager des choses de façon éphémère. Est-ce que ce caractère éphémère de ce que tu postes et de ce que t'envoies, est-ce que ça a eu une influence dans ton utilisation des réseaux sociaux ? Est-ce que ça te motive à les utiliser ?
- Non. Enfin, j'utilise pas Snap parce que c'est temporaire en gros. J'utilise Snap parce que j'étais habitué à utiliser Snap.
- Parce que c'est une application que tu as découverte il y a longtemps ?
- Oui, quand j'étais jeune, j'utilisais Snap et du coup, c'est resté. Tous mes amis sont sur Snap, donc j'utilise Snap. Mais c'est pas forcément parce que c'est temporaire.
- Quand t'étais jeune, plutôt quand ?
- Au collège et d'ailleurs je faisais beaucoup de screens sur Snapchat quand j'étais au collège.

Prise de capture d'écran sur les réseaux sociaux (photos)

- Et est-ce que c'est toujours le cas ?
- Non, plus maintenant. Avant en fait, je prenais des captures d'écran de mes amis quand ils faisaient des têtes bizarres, par exemple dans les stories ou des trucs comme ça. Pour que ça soit en gros des « dossiers » sur les personnes. Puis pour les reposer dans les stories quand c'était leur anniversaire, des trucs comme ça pour leur foutre un peu la honte.

- Ok, tu saurais expliquer pourquoi c'est quelque chose que tu faisais quand t'étais au collège et que tu ne fais plus maintenant ?
- Avant, ça se faisait beaucoup. C'était un peu la mode de mettre des dossiers sur des personnes pour leur anniversaire. J'ai l'impression que maintenant c'est moins la mode, ou peut-être que c'est juste moi qui ai grandi. Mais avant on faisait tous ça et c'était drôle de mettre des photos que personne n'avait ou que très peu de personnes avaient. Pour dire à quoi ressemble la personne dans la vraie vie, en gros, quand elle fait des grimaces, quand elle n'est pas maquillée, quand elle n'est pas super belle etc. C'est un peu le bizutage de l'anniversaire.
- D'accord donc c'était plus parce que c'était drôle pour conserver, rigoler...
- Mais je les ai toujours actuellement par exemple. Les screens, les têtes bizarres...
- Et ça t'évoque quoi quand tu les revois ?
- C'est la nostalgie. Je me vois mal les supprimer parce qu'il y a même des gens à qui je ne parle plus et j'ai toujours des photos, donc je me dis bah c'est nostalgique, je me rappelle du moment. Puis même, il y a les anciennes interfaces de Snapchat donc c'est drôle de les comparer à maintenant.

Capture d'écran de messages et capture d'écran comme preuve

- Concernant ton utilisation de ces captures d'écran que tu as faites à ce moment-là, donc à part les partager pour les anniversaires en story, est-ce que tu as eu d'autres utilisations ? Ou est-ce que tu as peut-être été confronté à des partages ou autres utilisations de ces captures d'écran, par des amis ou des connaissances ?
- Avant quand j'étais plus jeune aussi, il y avait beaucoup d'embrouilles entre les gens. Du coup il y avait des screens d'embrouilles, par exemple... Par exemple quand j'avais deux amis qui se parlaient de choses assez importantes et que moi je ne devais pas savoir, il y en avait toujours un des deux par exemple qui m'envoyait la conversation en screen, pas sur Snap parce que sinon c'est cramé, vu qu'il y a la notification, mais pour me tenir au courant de ce qui s'était dit. Mais peut-être que la personne ne savait pas que j'avais été tenu au courant.
- Ok, du coup, là tu me parles de captures d'écran de messages plutôt ?
- Oui, je dois en avoir qui sont très très vieilles.
- Et du coup c'est plutôt des captures d'écran que toi tu as reçu de messages ?
- Oui, d'une discussion à laquelle je ne participais pas.
- Quel est ton ressenti par rapport à ça ? Peut-être maintenant en prenant du recul. Comment tu perçois le fait de recevoir ce type de captures d'écran ?
- Il y a une partie où c'est de la preuve. En gros je prends le screenshot pour prouver que si plus tard il me dira "ouais je n'ai pas dit ça" bah si tu l'as dit, puisque j'ai le screenshot sur mon téléphone. Et aussi je pense que c'est une partie pratique, où flemme de lui expliquer la discussion en refaisant des textes etc. Je préfère lui envoyer la capture d'écran, au moins il comprendra parfaitement ce qu'on s'est dit, au lieu que je re-résume et peut-être en oubliant des trucs par exemple.
- Mais tu me parlais plutôt du fait de recevoir justement des captures d'écran de conversations auxquelles tu ne participais pas. Mais toi en tant que receveur de ces captures d'écran, comment tu vois ça ? Est-ce que ça te semble normal d'être inclus dans une conversation ? Comment tu le vois ?

- Bah en vrai je sais pas. Ça fait un peu voyeur quoi, parce que la personne elle sait pas que je sais. Mais en même temps si on m'a envoyé ça c'était qu'on voulait me tenir au courant, donc je m'estime légitime d'avoir reçu la capture d'écran.
- Ok et ça tu m'en parlais comme quelque chose qui se faisait avant. Est-ce que ça t'arrive encore que des gens t'envoient des captures d'écran ?
- Oui ça m'arrive.
- De messages aussi pour te demander ton avis ?
- Oui, pour me demander mon avis par rapport à une discussion avec quelqu'un. Beaucoup plus sur Discord maintenant, mais ça se fait plutôt sur ordinateur.
- Ok et concernant toi ton utilisation de la capture d'écran vis-à-vis des messages, est-ce que ça t'arrive toi de faire des captures d'écran de messages, soit pour les garder ou pour les envoyer à quelqu'un ?
- En vrai sur téléphone je fais plus trop de captures d'écran, je les fais principalement sur ordinateur, sur Discord et en gros je les partage directement. C'est pas en story ou quoi, vu que c'est sur ordinateur, c'est toujours sur un groupe de personnes sur Discord ou en privé pour leur partager. Moi je trouve que c'est purement pratique en fait, pour éviter de réexpliquer ce qui s'est passé.
- Ok, quand tu fais ça ou quand tu reçois ce genre de capture d'écran, est-ce que ça te vient à l'idée que c'est peut-être un peu une violation de l'intimité de la conversation à la base, que tu ne respectes pas forcément l'idée de messages privés en le partageant à quelqu'un d'autre ?
- Pour moi tant que la personne à qui je parle ne me dit pas de ne pas partager, je trouve ça légitime si je veux partager ma discussion, je la partage. Donc si elle ne me dit pas que c'est un secret et qu'il ne faut pas que je le dise, je me trouve légitime de pouvoir partager ma conversation.
- Ok, parce que tu considères que c'est aussi ta conversation donc tu en fais ce que tu veux ?
- Oui. Après sur Discord par exemple, tu peux supprimer les messages aussi. Donc c'est aussi un peu une preuve quand je fais une capture d'écran. Un mec il ne peut plus supprimer ses messages. Enfin, il peut toujours mais moi j'ai les vrais messages. Tu comprends ? Parce qu'il n'y a pas de notification quand tu supprimes des messages sur Discord, donc la personne elle peut te dire des trucs qu'après elle ne s'assurera pas. Du coup elle va supprimer ses propres messages. Et toi tu as fait ta capture d'écran, tu es bien content parce que du coup tu as tout, en fait. Et les gens ils ne peuvent peut-être pas te croire, si tu dis que le mec a supprimé ses messages.

Notification plateformes

- J'avais une question par rapport au fait que les plateformes informent parfois, comme on en parlait tout à l'heure, que Snapchat t'informe si quelqu'un fait une capture d'écran, ou toi t'en as fait une. Est-ce que ce type de notifications ça joue un rôle dans ton utilisation de la capture d'écran sur ces plateformes ? Ou dans ta façon de discuter sur ces plateformes ?
- Bah oui bien sûr. Je sais qu'en gros je suis plus safe quand je partage des trucs secrets ou quoi, de le faire sur Snap. Parce que à part si la personne elle prend un téléphone et qu'elle prend une photo de son téléphone, où là je ne recevrai pas la notification et pourtant il y a une espèce de capture d'écran, je sais que ça restera entre nous. Alors que sur WhatsApp par exemple, la personne peut faire une

capture d'écran, partager avec qui elle veut ou la garder dans son téléphone je ne serai pas au courant.

- Quand du coup tu me dis que tu es plus à l'aise, c'était pour partager des choses plus intimes sur Snapchat, parce que t'es informé si jamais les propos risquent de sortir de la discussion initiale...
- Et puis je demanderais des comptes à la personne « pourquoi t'as screen ? » Tu vois ?

Habitudes de communication

- Donc tu favorises Snapchat pour partager par exemple des choses intimes du fait de l'existence de la notification de la capture d'écran, qui te met dans un cercle sûr. Mais pourquoi est-ce que tu ne privilégierais pas les discussions en face à face ou les discussions par appel téléphonique ?
- Je sais pas. Ouais c'est vrai, mais je sais pas. Parce que moi j'ai toujours été plus à l'aise à l'écrit. Quand j'appelle c'est vraiment quelque chose de super sérieux.
- Donc c'est plus une question d'habitude ?
- Ouais, je pense.

Cible de capture d'écran : réaction ?

- Ok, j'aimerais juste revenir sur ce que tu postes sur parfois sur BeReal ou en story sur Instagram. Est-ce que quand tu postes, tu penses que ça puisse être une cible de capture d'écran ? Et si tu te rends compte avec une notification, comme c'est le cas sur BeReal, comment tu réagis face à ça ?
- En vrai je m'en fous. Enfin, ça ne va pas me mettre dans un état pas possible parce que je sais que si je le partage c'est pour que ça soit partagé. En gros je vais pas mettre de trucs dégradants pour moi, même si c'est des amis proches. Donc si ça va chez d'autres personnes, bah en vrai ça va être une photo de moi, une photo de moi à la plage, des trucs que j'aurais bien voulu déjà partager sur Internet. Du coup si ça va au-delà de mes amis, bah c'est bizarre, parce que je vais pas avoir trop l'explication de pourquoi, s'il n'y a pas un truc drôle ou un truc comme ça qu'il y a à partager. En gros si on voit juste moi sur l'ordi par exemple bah je trouverais ça bizarre qu'on le partage à quelqu'un d'autre. Alors que s'il y a un truc drôle sur l'image, je comprendrais un peu plus pourquoi ça serait partagé, mais j'aurais pas peur que... enfin je m'en foutrais un peu en fait, que ça soit partagé.
- Ok, mais tu me dis que si tu partages, c'est dans l'idée que ça soit partagé. Mais pourtant au début on parlait du fait que tu partageais quand même dans un espace un peu plus restreint, et c'était ça qui t'encourageait un peu à partager.
- Ouais. Bah parce que tous les jours les gens ne screen pas et ne partagent pas à leurs potes. Donc à la base moi c'est pour mes amis proches, et puis après si c'est partagé, bah c'est qu'il y a matière à partager en gros. Il y a un truc drôle, ou qu'il y a un truc spécial sur ma photo tu vois.
- Mais on va dire, est-ce que tu réfléchis avant de poster quand même ? Tu ne vérifies pas la photo que t'as prise ou quoi pour être sûr qu'elle peut être postée ?
- Ah bah si, si. Ce que je poste à mes amis, c'est ce que je pourrais poster en public. Des fois c'est peut-être un peu plus intime, mais c'est toujours respectable, même pour un public restreint.
- Du coup, là on parlait plutôt de s'il y avait des captures d'écran de publication photo que tu faisais et si on parle juste des messages privés, quelle est ta réaction si tu vois notamment sur Snapchat ou quoi que quelqu'un a pris une capture d'écran de tes messages. Est-ce que ça te questionne ?

- Ah oui, ça me questionne dans le sens « pourquoi t'as fait une capture d'écran ? Dans quelle optique ? Garder pour toi ? Garder une preuve ? Tu me fais pas confiance ? » La personne qui est en face de moi et qui prend une capture d'écran, je vais lui demander. Par contre si c'est par exemple que je lui envoie une adresse et qu'elle capture bah je vais pas trouver ça bizarre parce que pour moi c'est pratique ça aussi. Je vais me dire bah elle a pris la capture d'écran pour l'avoir dans son téléphone et quand elle sera dans la rue, au lieu d'aller sur la conversation, elle va pouvoir aller directement dans ses photos. Mais si c'est un message personnel que je lui envoie et elle screen, je vais trouver ça bizarre, je vais lui demander.
- Ok, donc ça dépend du contexte et s'il y a matière à te questionner, tu n'hésiteras pas à demander à la personne directement ?
- Exactement

Réaction diffusion de capture d'écran —> Dénonciation / Voyeurisme

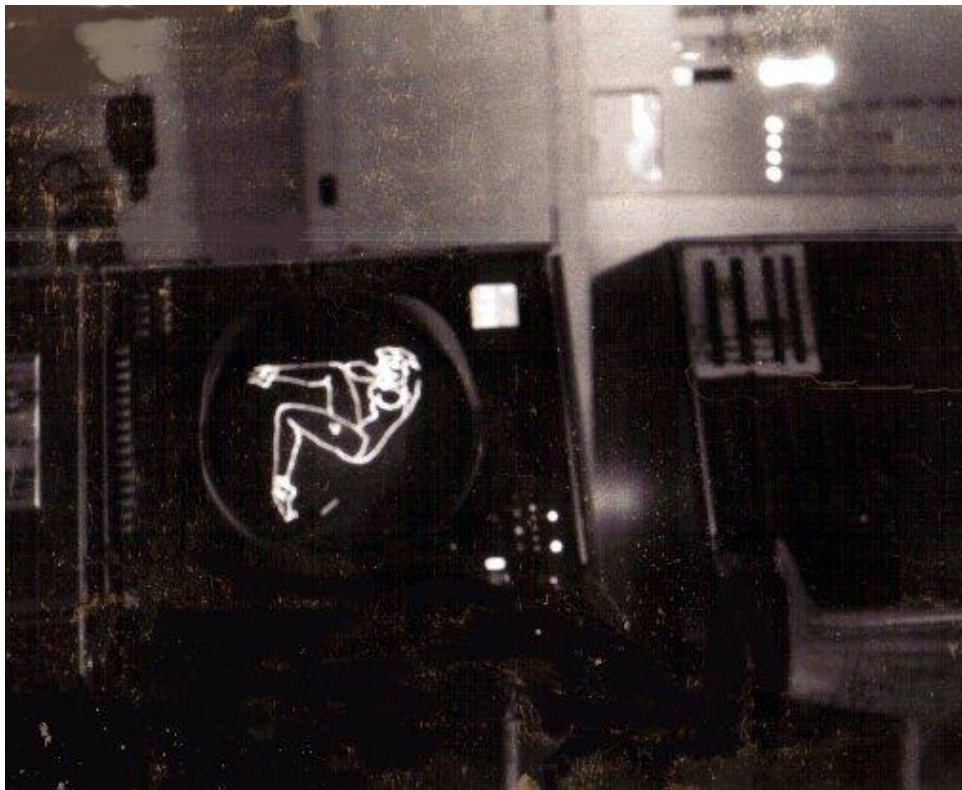
- Autre chose, si tu vois par exemple circuler sur les réseaux sociaux, sur Twitter ou ce genre de réseaux des captures d'écran de messages privés, ou de choses privées de quelqu'un soit que tu connais, soit quelqu'un de connu, n'importe, comment tu réagis ? Est-ce que ça t'intéresse ? Est-ce que tu cherches à en savoir plus ? Est-ce que ça n'a pas plus d'importance ?
- Bah là il y a quelques jours sur Twitter, il y a eu Baptiste celui qui avait mis le feu dans sa chambre qui va porter la flamme aux J.O, qui a des screenshots de lui et de mineures qui ont fuitées comme quoi il y avait des discours qui n'étaient pas trop adaptés aux mineures. Bah j'ai lu, j'ai pas repartagé parce que je repartage rien, je retweet rien en gros, je regarde juste, mais je me dis que ce genre de discussion heureusement que c'est sorti pour que les gens aient un vrai visage sur la personne qui va représenter la France aux J.O par exemple.
- Est-ce que pour toi il y a une différence entre le fait d'utiliser la capture d'écran pour dénoncer ce genre de comportement et peut-être le fait que c'est un peu intrusif de voir, sans connaître la personne, des conversations qu'elle a eues avec d'autres gens.
- C'est un peu intrusif, mais là pour le coup c'est légitime. Heureusement que c'est sorti. Pour moi la fille avec qui il a discuté, je trouve qu'elle est légitime de partager ça. Même en fait pour moi, quelqu'un qui est dans la conversation il est tout autant légitime de partager la conversation puisque c'est sa conversation aussi. À part si la personne lui dit « ne le dis pas c'est un secret etc » mais moi j'aurais aucun scrupule à balancer sur Twitter une conversation que j'ai eue avec quelqu'un si j'ai envie de la partager, puisque moi je me rends compte que c'est ma conversation aussi.
- Donc si je comprends bien tu trouves ça légitime de partager et que ce n'est pas tant que ça une violation de vie privée ou quoi, si c'est dans le cadre d'une dénonciation d'actes ou même simplement parce que la personne a le droit de faire ce qu'elle veut de sa conversation. Mais toi, par rapport à ton regard là-dessus, tu ne considères pas non plus que c'est quelque chose de voyeuriste si c'est dans le cas d'une dénonciation ?
- Oui et aussi parce que c'est la conversation de la personne qui le partage.
- Donc dans tous les cas si c'est le cas de la conversation de la personne qui le partage c'est ok ?
- Oui c'est ok. À part si par exemple tu as reçu une conversation de deux personnes et que tu n'étais pas dans la conversation, et que tu la partages, là je trouve ça bizarre. Parce que tu partages quelque chose que les gens n'auraient pas forcément partagé. Là pour le coup c'est du voyeurisme en mode « les deux ils ont discuté, ils n'ont pas partagé ça sur les réseaux sociaux et moi je le partage ».
- Toi de ton point de vue pour regarder ça c'est comment ? C'est ok ?

- Bah ouais c'est ok.
- C'est partagé...
- Donc ouais c'est partagé

Capture d'écran pratique

- Est-ce que tu as peut-être autre chose à partager pour clôturer l'entretien ?
- Bah moi j'aime beaucoup la capture d'écran, je trouve que c'est archi pratique en fait, c'est super pratique la capture d'écran. Bon c'est tout (*rires*)

ANNEXE 1 : Programme de pin-up



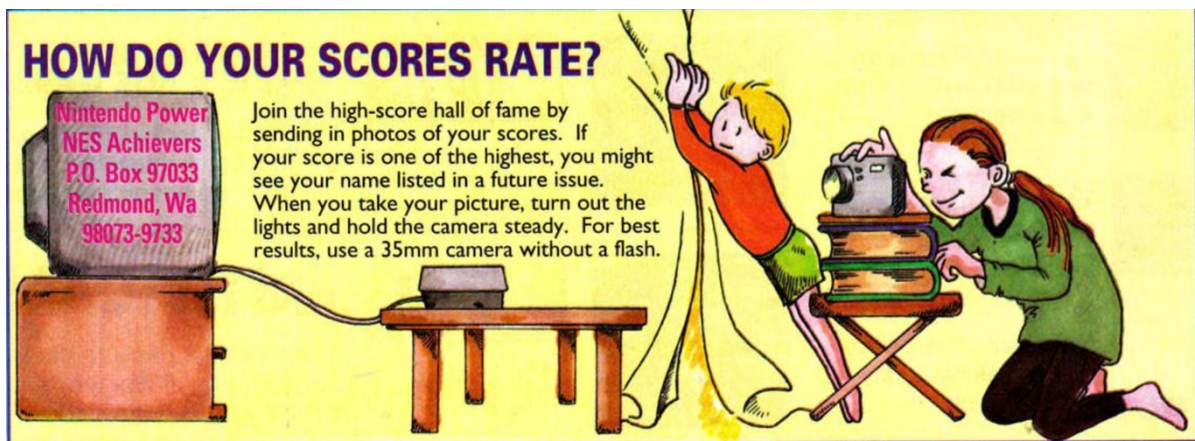
Programme de pin-up fonctionnant sur une console SD, Lawrence A. Tipton

ANNEXE 2 : Réalisation d'une capture d'écran professionnelle



Extrait de Run Magazine (septembre 1986)

ANNEXE 3 : Indications pour réaliser une photo de l'écran



VOLUME 29 89

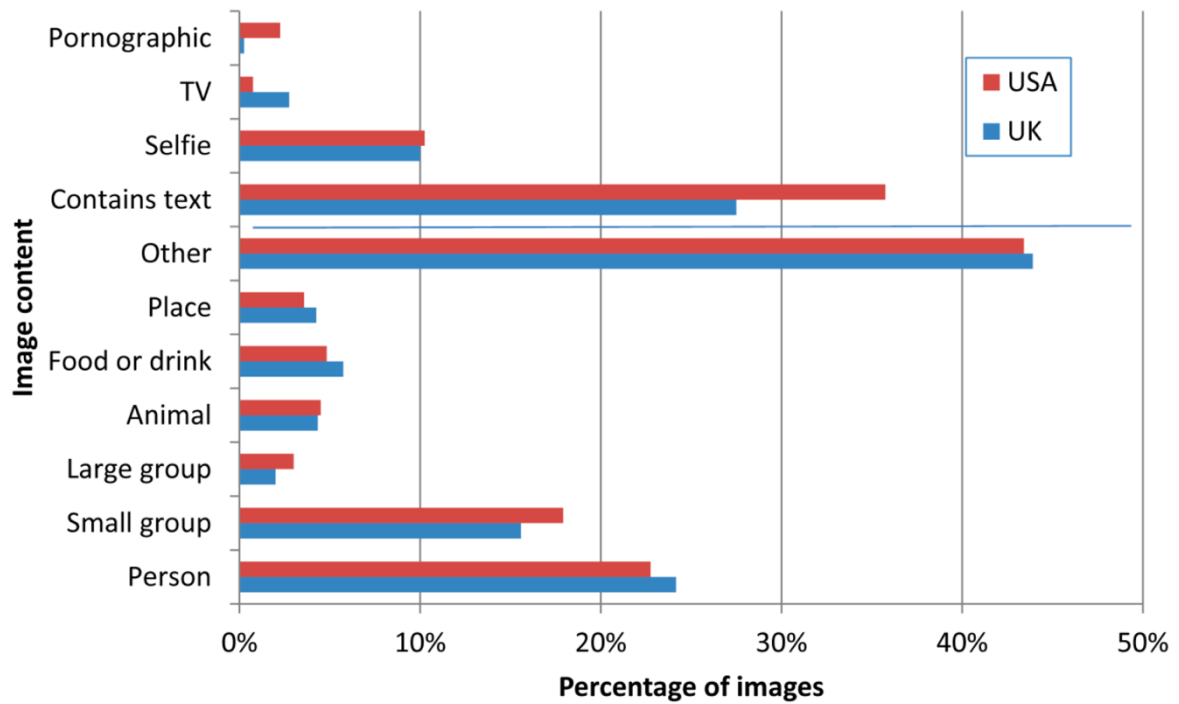
Training players in best practices for screenshot documentation, Nintendo Power Vol. 29, 1989.

ANNEXE 4 : Interface NVIDIA Ansel

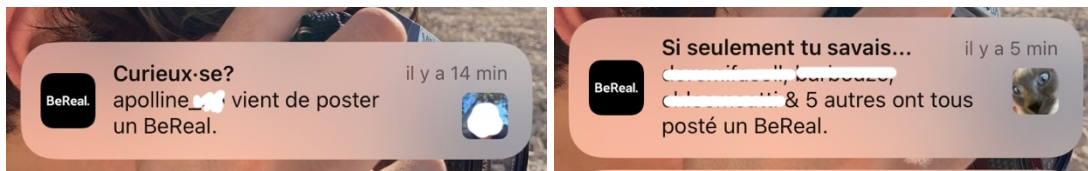


Interface NVIDIA Ansel pour la prise de photographie dans un jeu vidéo

ANNEXE 5 : Types de contenu sur 109 images partagées



ANNEXE 6 : Notifications de l'application BeReal



ANNEXE 7 : Tweets de satisfaction face à une capture d'écran










ANNEXE 8 : Tweets de captureurs face à la notification de capture

-
-  @llylmrosalia · Jan 4, 2023 ...
mais sur bereal on peut voir qui screenshot maintenant ????? je suis dans la merde mdr
-     144  
-
-  **Nata De Pastéis** ✨ @supportrice_ · Jun 19, 2022 ...
Quand on fait une capture d'écran sur une story insta on est d'accord que la personne ne voit pas ? (J'ai un coup de stress là)
-  3   2   
-
-  **shiim** @chandeoks · Dec 2, 2023 ...
TOOK A BEREAL SCREENSHOT AND DIDNT KNOW IT WAS VISIBLE TO THE PERSON WITH NAME AND EVERYTHING KILL MEE
-     51  

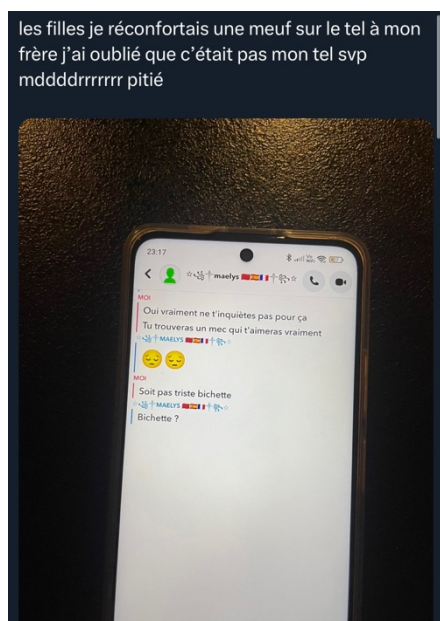
ANNEXE 9 : Tweet « let me be psycho »

-
-  **jen** @thelessiknow13 · Jan 22 ...
it's so rude that bereal notifies when you screenshot someone's post... like let me be psycho in peace
-     243  

ANNEXE 10 : Tweet questionnant la capture sans notification

-
-  🇮🇹 @Tomatooo01 · Jan 15 ...
On peut faire une capture d'écran d'une conversation sur Instagram sans que la personne soit notifié !?!
-  2   1  263  

ANNEXE 11 : Partage d'une photographie d'un écran sur Twitter



Le contenu n'est d'aucun intérêt pour notre analyse

ANNEXE 12 : Proportion de captures d'écran dans une galerie photo

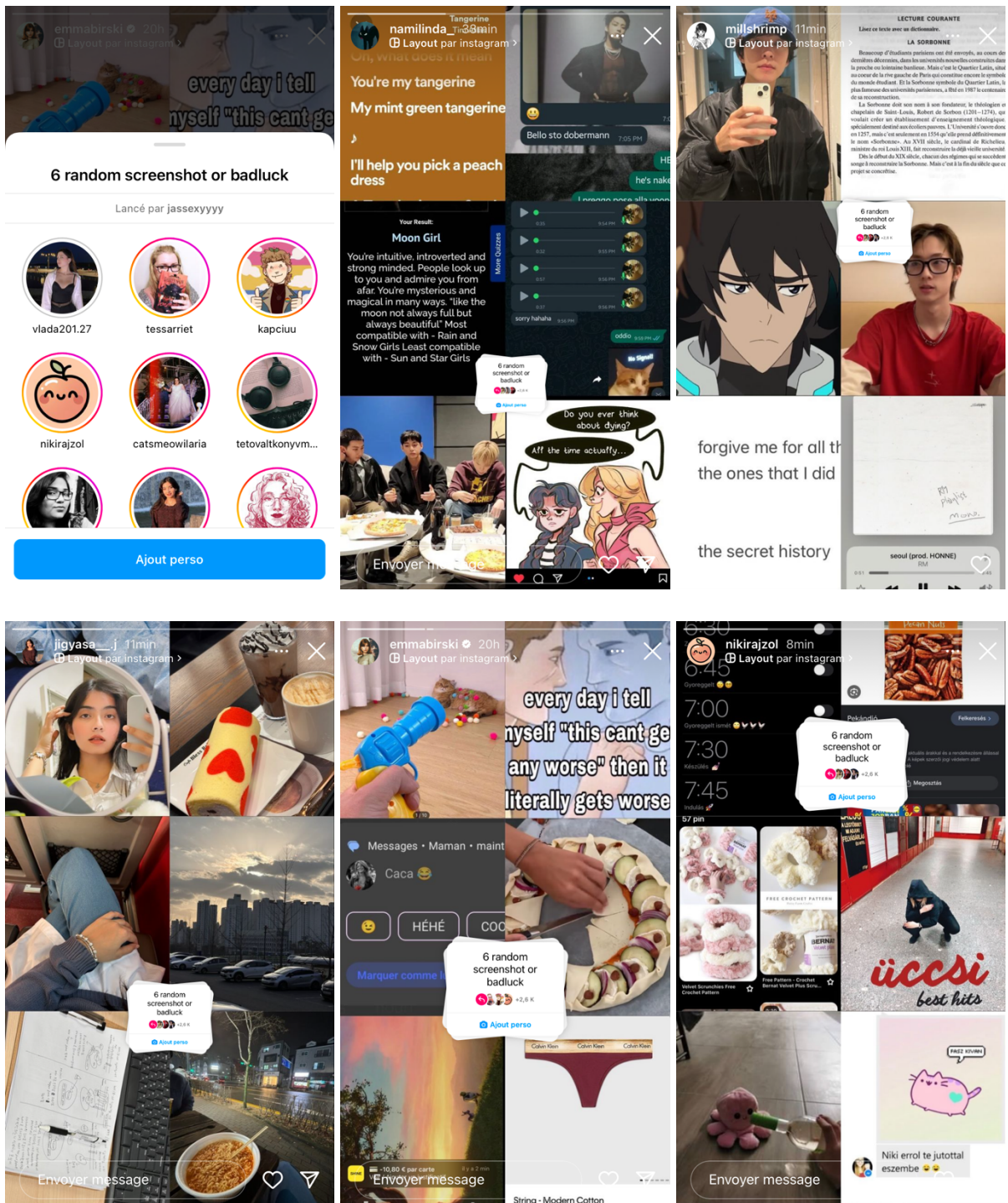
	Nombre total de photos (captures d'écran comprises)	Nombre de captures d'écran	Proportion de captures d'écran
Étienne	5 600	1 700	30 %
Marie	100 000	26 000	26 %
Mathilde	9 800	1 300	13 %
Sakina	6 800	900	13 %
Rémi	2 800	260	9 %
Barbara	17 200	1 300	7,5 %
Simon	400	15	4 %
Bérandère	2 500	80	3 %

ANNEXE 13 : Graphique - raisons de faire des captures d'écran




Carte thématique montrant les thèmes et sous-thèmes identifiés à partir des raisons de faire des captures d'écran : MOTTELSON, Aske. *Why do people take Screenshots on their Smartphones?* 10 juillet 2023, p. 740-752.

ANNEXE 14 : « 6 random screenshot or badluck »



ANNEXE 15 : Tweet sur Snapchat et les règles de confidentialité

-  **Ma Femme Mon Combat** ❤️ @PoulloYidhadho · Aug 14, 2021 ...
Replying to @MouctarJalloh7
C'est pourquoi j'aime snap là-bas je partage n'importe quoi sans crainte
- 2 1 1
-
-  **Ma Femme Mon Combat** ❤️ @PoulloYidhadho · Aug 14, 2021 ...
C'est incroyable à quel point la fonction "capture d'écran" a bouleversé les règles de confidentialité. Vous bavardez avec quelqu'un en privé il se permet d'en faire une capture d'écran et comme si ça suffisait pas il le balance sur les réseaux .
#FULANITHUG
- 2 1 7

ANNEXE 16 : Tweets en réaction à une capture d'écran

-  @k7cyy · Dec 10, 2023 ...
« a rejouer votre snap » et « a fait une capture d'écran » Pardon mais j'ai le cœur fragile ça fait trop peur
- 2 9 269
-
-  **armforce.** @Larmforce · Jan 11, 2023 ...
QQUN A SCREENSHOT MON BEREAL ET JSP C'EST QUI CA M'ENERVE
- 7 1K
-
-  **Jojo** @cloudyings · Jan 19 ...
Why did my little cousin screenshot my bereal
- 2 1 82
-
-  **K'at (they/them)** 🍓🌱🍌 #SaveALOTO @MenzeliciousAF · Jan 23 ...
who the fuck took a screenshot of my bereal?
- 1 248
-
-  **RAYANANAS** 🍌🍏🍏 @UnRayananas · Dec 17, 2022 ...
Elle a fait une capture d'écran mais l'a pas mise dans sa story, elle en a fait quoi vous pensez ?? 🤔🤔



8 8 262 18K

ANNEXE 17 : Principaux objets de captures d'écran

Top 10 Screenshot Objects/Experiences by Age Group

Top 10	GenZ (n = 71)	Millen (n = 69)	BB+GenX (n = 38)
1	TX* exchange (93.0%)	Funny SM** (87.0%)	TX exchange (52.6%)
2	Funny SM (93.0%)	TX exchange (81.2%)	SM for non-SM user (52.6%)
3	SM for non-SM user (77.5%)	Travel information (69.6%)	Websites (47.4%)
4	SM profile (76.1%)	Recipes (63.8%)	Recipes (44.7%)
5	E-mail (71.8%)	Photo to upload (60.9%)	Funny SM (39.5%)
6	Clothes/apparel (70.4%)	Websites (60.9%)	Photo to upload (39.5%)
7	SM for non-SM friend (70.4%)	SM for non-SM friend (60.9%)	Error message (39.5%)
8	Hair styles (64.8%)	E-mail (60.9%)	Travel information (34.2%)
9	Snapchat (62.0%)	SM for non-SM user (56.5%)	E-mail (34.2%)
10	Websites (59.2%)	Clothes/apparel (53.6%)	Proof of something (31.6%)

*Text, **Social media

CRAMER, Emily M, SANG, Yoonmo et SUNYOUNG, Park. Uses and Gratifications of the Screenshot in Human Communication: An Exploratory Study. *Journal Electronic Journal of Communication*. 2019, Vol. 29, n° 1-2, p. 1-20.

ANNEXE 18 : Tweets en réaction à leurs messages divulgués



MONSIEUR DIAKITE 🇨🇦 @kingdiak · Aug 14, 2021

...

Replying to @PouloYidhadho

Je viens de me rendre avec quelqu'un que je tiens beaucoup à balancer nos conversations sur WhatsApp



Amorella @AMO2908 · Mar 29, 2021

...

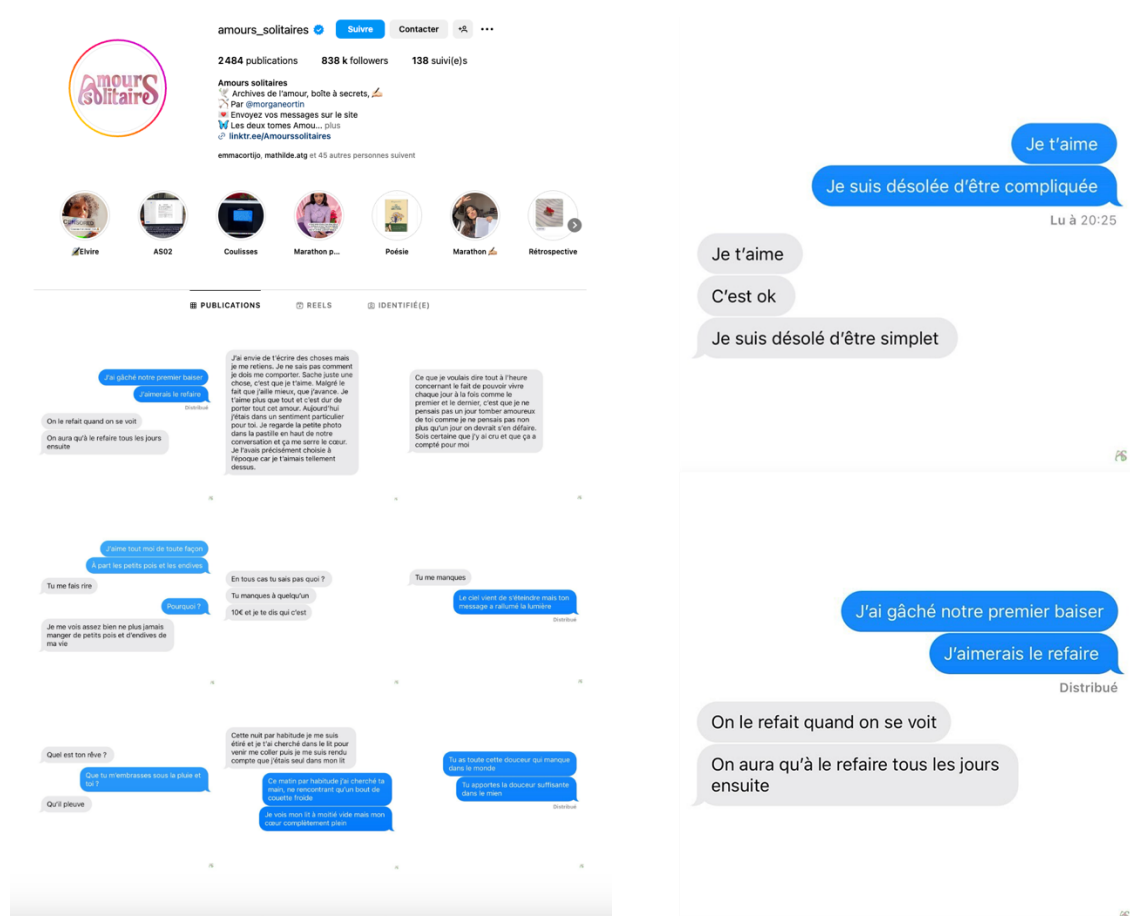
je lui parlais régulièrement sur snap tout allait bien et un jour j'ai cliqué sur sa story publique et j'ai vu qu'il a mis une capture d'écran de notre conversation et il a écrit par dessus « comment lui dire que je veux pas d'elle »



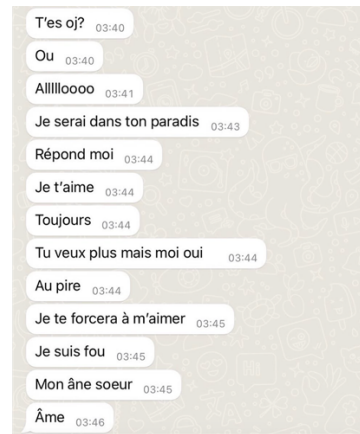
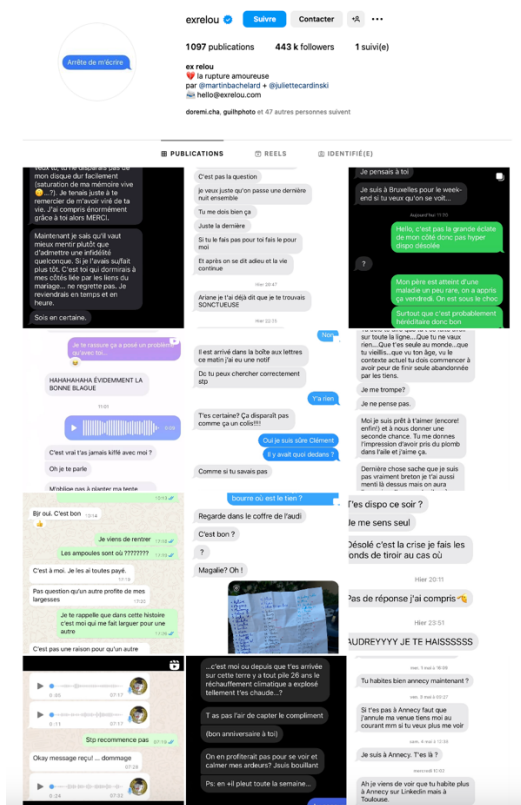
ANNEXE 19 : Tweet sur l'envoi de capture d'écran à la même personne



ANNEXE 20 : Aperçu du compte Instagram @amours_solitaires



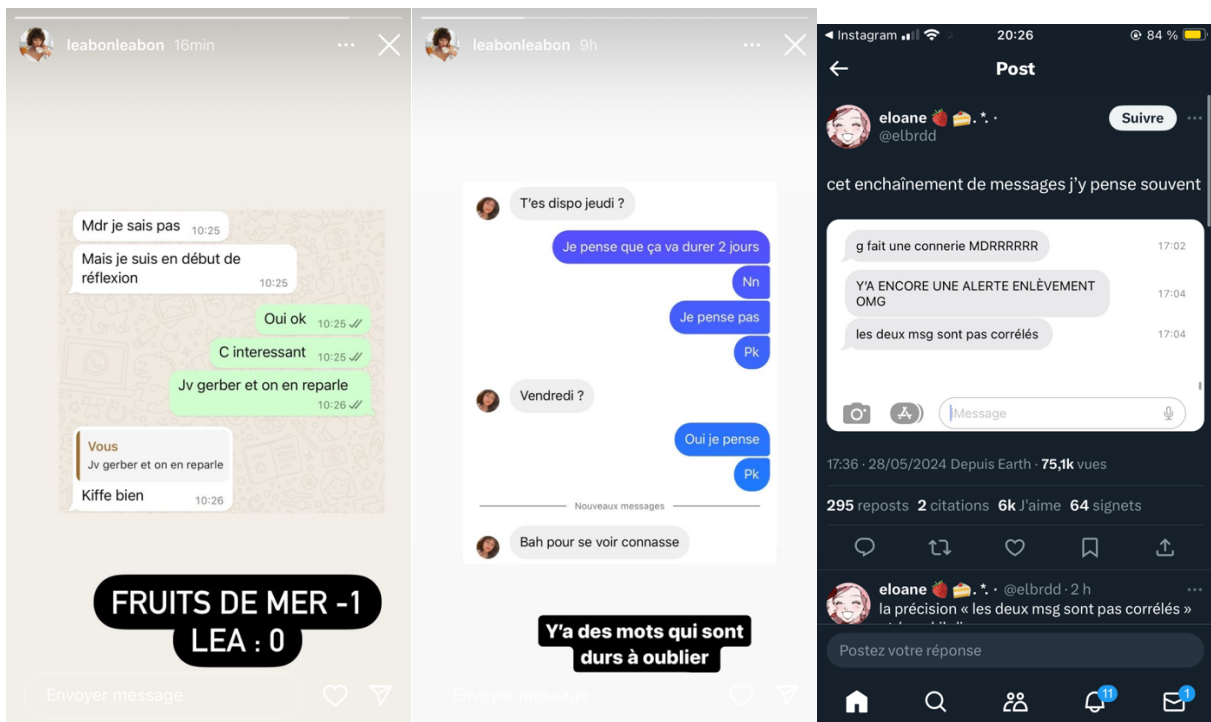
ANNEXE 21 : Aperçu du compte Instagram @exrelou



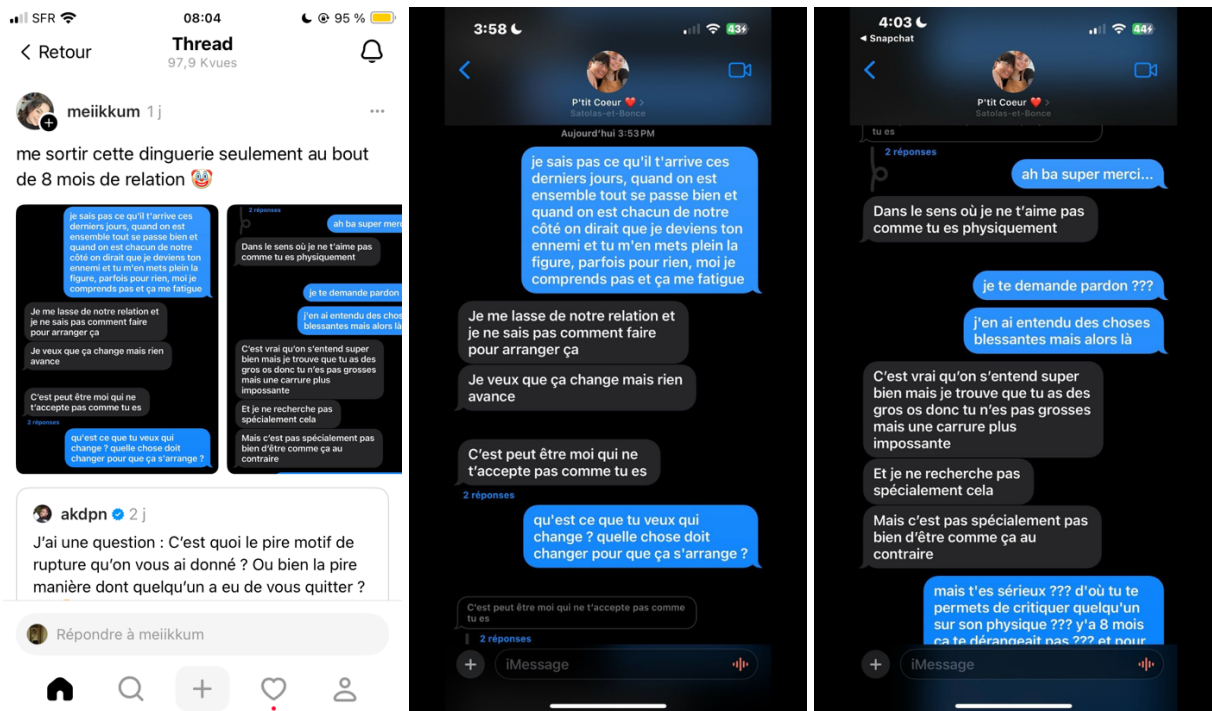
ANNEXE 22 : Partage en story du message reçu par Chiara (Instagram)



ANNEXE 23 : Auto-partages de messages sur Instagram et Twitter



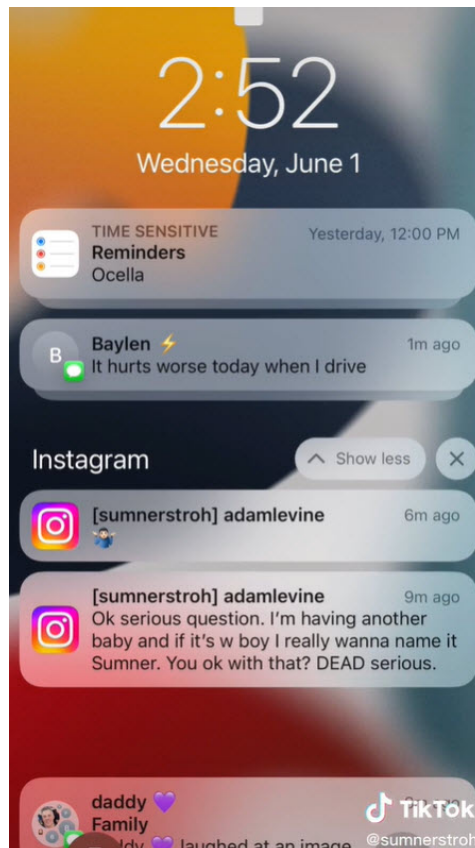
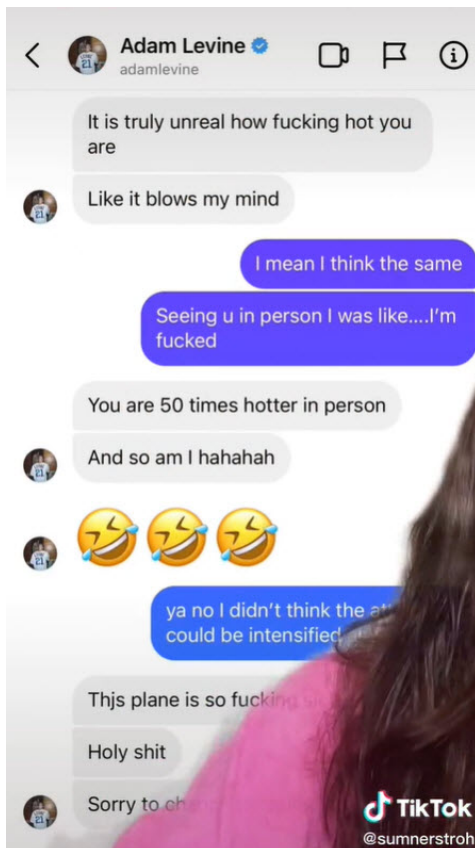
ANNEXE 24 : Auto-partage de messages avec un ex-conjoint (Threads)



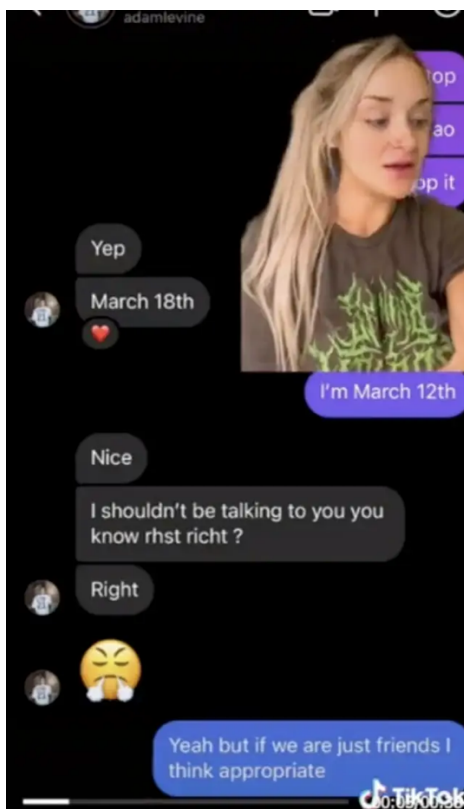
ANNEXE 25 : Auto-partage d'un message reçu de Neymar



ANNEXE 26 : Auto-affichages de messages avec Adam Levine



Tiktok posté par la modèle Sumner Stroh



Divulgateion de messages par d'autres femmes

ANNEXE 27 : Remise en question d'une dénonciation de chantage

shy @shyliion

Euh conversation banal je vois pas le chantage ???

[Translate post](#)

Cyrielle Hennessy @itscyriellee · Mar 13, 2023

Replying to @itscyriellee
chantage affectif et sexuel

8:02 PM · Mar 13, 2023 · 592 Views

ANNEXE 28 : Auto-partages d'échanges #BalanceTonPhotographe

Rude boy @mehmaybe7 · Jan 3, 2022

Quand tu call out des pervers
[#balancetonphotographe](#)

Rude boy @mehmaybe7 · Jan 3, 2022

TW intimidation/ v'olence sexuelle

Juste pour vous dire que le compte d'un soit disant photographe appelé @/lorenzo97100 sur instagram existe toujours. Il fait passer ses photos et vidéos de nu et s'amuse à dm des mineurs...

Megh @ChalanconMeghan · Apr 3

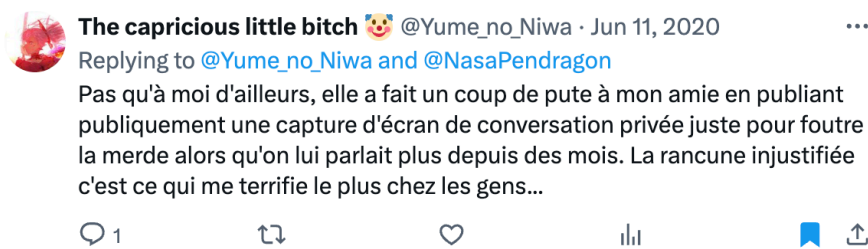
Imaginez recevoir ce genre message au moins une fois par jour. Moi j'suis grande je cède pas et encore à un moment tu peux être tenter de céder pour qu'il arrête. C'est ce qu'on appelle de la pression psychologique et c'est ce genre de personnage. Le reste est pire.

Emma @emmaskibir · Apr 3

Le boug vient de faire des stories pour dire qu'il allait déposer plainte pour diffamation et que c'était à cause de son expo qui attire les gens mal intentionnés, et les modèles avec qui il s'est pas entendu qui se sont regroupées, on est sur un bingo de l'agresseur là mdr x.com/Valentinant_/...



ANNEXE 29 : Réaction face à un partage de messages pour nuire



ANNEXE 30 : Avis concernant le partage de captures d'écran (Twitter)



Elizabeth Montgolery @montgolery · Jan 28, 2023

Les gens qui mettent en story insta les déclarations d'amour que leur mec leur fait par sms/WhatsApp's... La notion d'intimité ? De pudeur ? Ça vous évoque quelque chose ?

11

3

52

8.9K



Arbre à chat @ArbreAChaton · Jan 18, 2023

Faire une capture d'écran, taper un paragraphe sur le sujet et poster ça en story insta, réaction typique de quelqu'un qui n'en a rien à foutre.



2

170



Jaden barry 🇧🇪🇩🇪🇫🇷 @elhadjbarry3 · Sep 19, 2019

Toute personne qui fait une capture d'écran d'une conversation censée être privée et la publie en public devrait retourner à l'école maternelle.

C'est la véritable définition d'enfantillage.

4

13

43



Mj @MouctarJalloh7 · Oct 8, 2022

Vs êtes obligé de Montrez vos capture d'écran de conversation privé ici ?



1

2



jackets comrade @ilikethejackets · Mar 8

bet

PERSONALLY i think its really shitty to screenshot a private instagram account and share it on another social media site because you get lots of likes for it

[x.com/sarah__kent/...](https://x.com/sarah__kent/)



jackets comrade @ilikethejackets · Mar 8

one like on this tweet and i start #cbj 🇧🇪 twitter drama this morning

9

6

37

10K



Veteran @Veteran_Snr · Mar 6

Posting a screenshot of a private discussion is childish.

x.com/harrizone98/st...

This Post is from a suspended account. [Learn more](#)



1



215



ANNEXE 31 : Avis sur la lecture des conversations privées (Twitter)

 **SpaceBabiesTV** ❤️ @dgiauque · Nov 3, 2021 ...
Replying to @matteo_tarpin
C'est une capture d'écran d'une conversation privée. Perso je me refuse de diffuser ça et je regrette de l'avoir lu.

1 ↻ 1 ||| 📌 ↗

ANNEXE 32 : Avis sur la curiosité pour les échanges privés (Twitter)

 **Elizabeth Montgolery** @montgolery · Jan 28, 2023 ...
Replying to @veltrv
Alors c'est pas vrai. On s'en branle pas. Parce que c'est un genre d'attirance perverse. Un peu comme un accident sur l'autoroute qu'on peut pas s'empêcher de regarder. On sait que c'est moche, mais on ne détournera pas le regard. Au contraire .

1 ↻ 3 ||| 402 📌 ↗

ANNEXE 33 : Auto-partages d'échanges pour dénoncer Baptiste Moiroit

fidel gastro @zezeyyyyyyy · Apr 17
Allez hop (il avait 20 ans et moi 15) x.com/mikuloser/stat...



fidel gastro reposted
it's flowpy bitch @flowpyflowp · Apr 17
J'avais 17 ans, lui 25 (



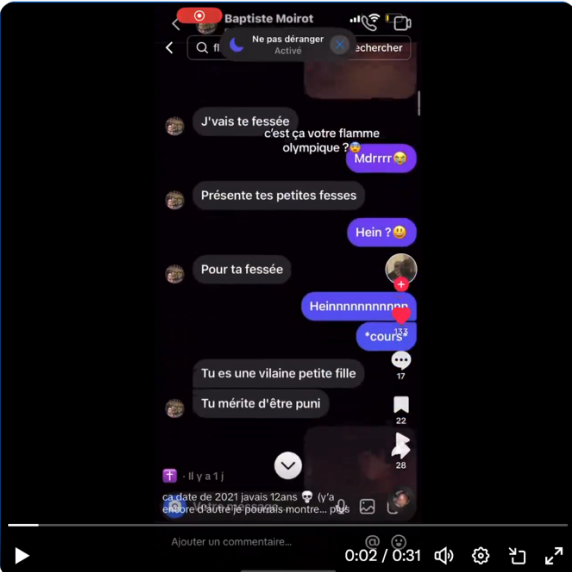
fidel gastro @zezeyyyyyyy · Apr 17
Allez hop (il avait 20 ans et moi 15) x.com/mikuloser/stat...

5 17 51 32K

75 Secondes @75secondes

🇫🇷 Baptiste Moiroit (t'es pas net), le porteur de la flamme olympique, fait une nouvelle fois le buzz sur les réseaux, mais cette fois 🗿

[Translate post](#)



9:59 AM · Apr 17, 2024 · 27K Views

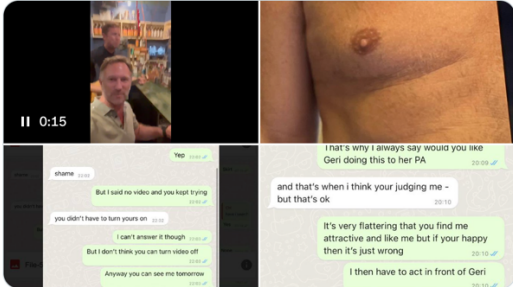
11 19 44 10

ANNEXE 34 : Repartages Twitter autour de l'affaire Christian Horner

2Jays @2Jays5 · Mar 1
Lewis Hamilton was robbed of 8th tite at Abu Dhabi 2021. What happened was a travesty of justice.

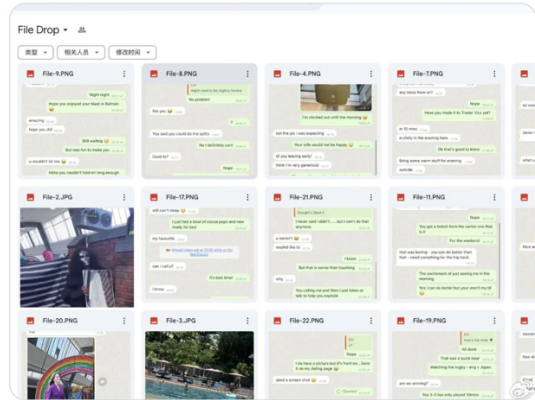
Worse is that Red bull racing and their management Christian Horner, Helmut Makro celebrated the win and mocked Lewis.

Here is pics of Naked Christian Horner. Karma is bitch



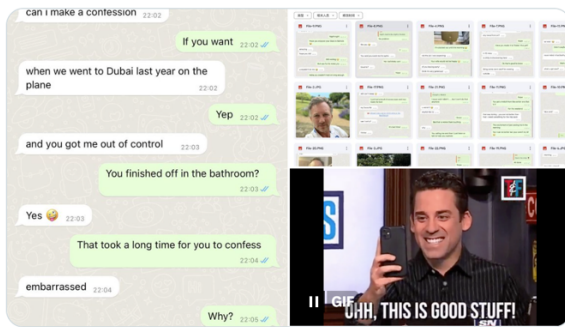
739 1.2K 7K 5.9M

Halee @hllaa16 · Feb 29
Christian Horner's messages leaked.



14 11 72 82K

JAmshed IQbal @Jamshediqbali · Mar 1
Sending Christian Horner drive leaks snaps to everyone who likes this post...!!!
#RedBull #f1 #ChristianHorner

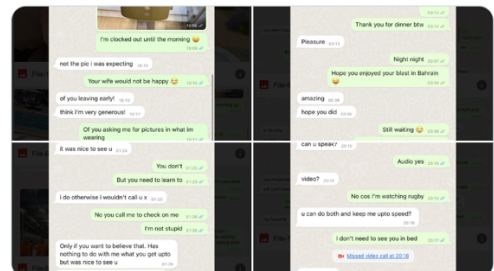


47 26 525 172K

Ryan @RRMorley · Mar 1
christian horner you sly little dog

how the fuck are you in the position you are in and you think just saying "please delete the chat" is going to help you get away with it.

also whoever leaked these messages has finally shown horner and the red bull team for what they are

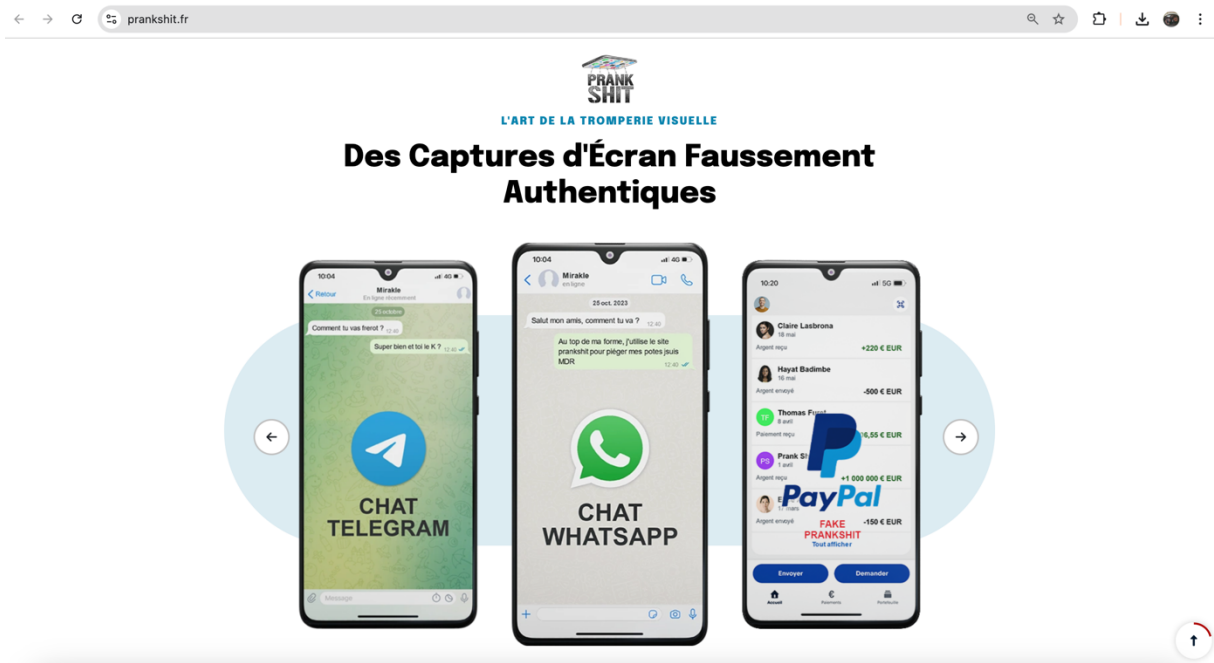


500 953 8.2K 2.8M

laura lux @darthlux · Mar 1
just looked through all 79 images in the supposedly leaked christian horner screenshot google drive and if these are real (which they very much seem to be) my GOD i've never felt more secondhand embarrassment in my life

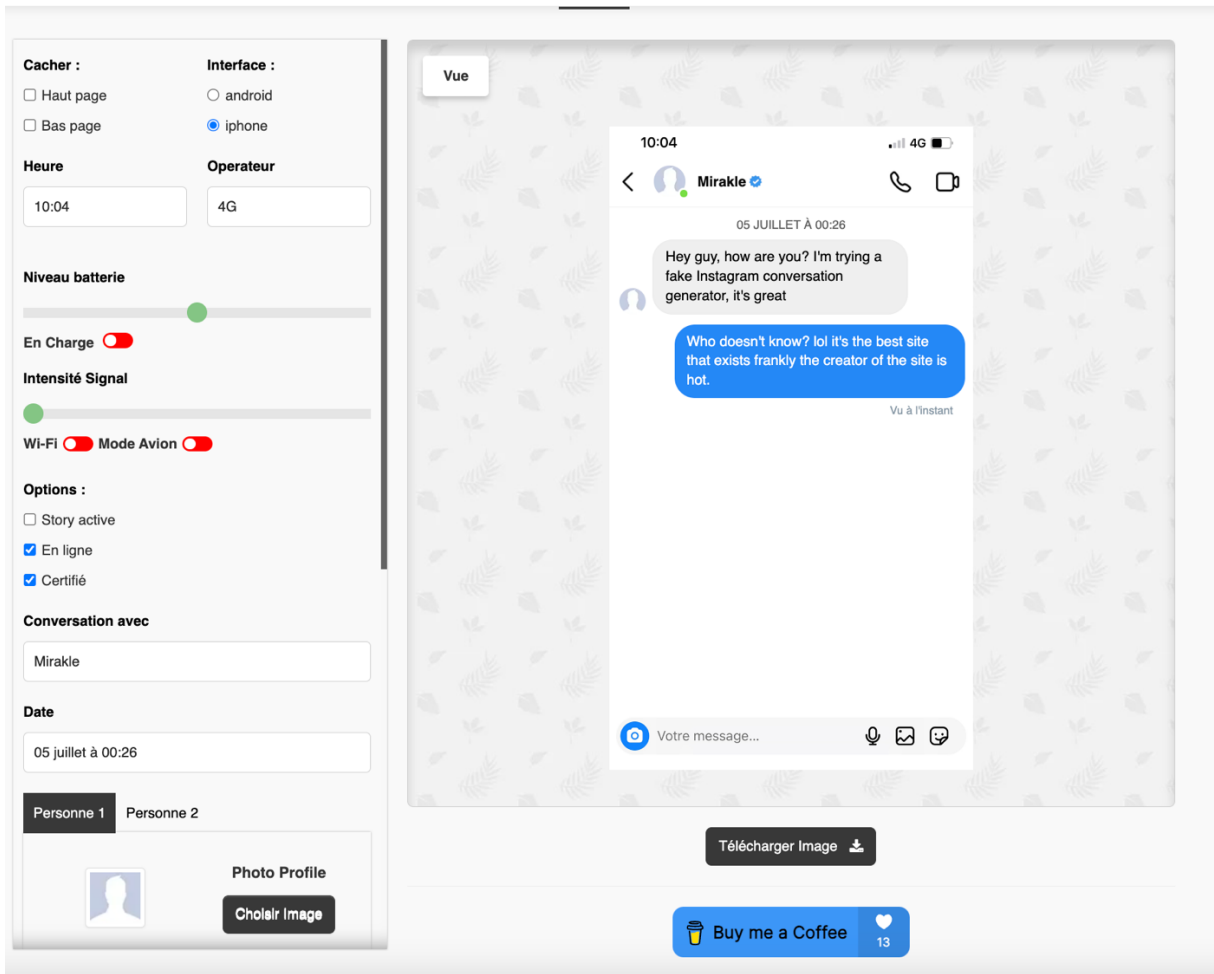
27 7 401 90K

ANNEXE 35 : Falsification de captures d'écran sur Prankshit



PRANKSHIT

Factures ▼ SMS/Mail/Appel ▼ Réseaux Sociaux ▼ Autres ▼ FR ▼



ANNEXE 36 : Critiques sur la capture d'écran comme preuve (Twitter)

-
-  **W** @W8231303144 · Mar 7 ...
Replying to [@Rawlala1](#)
Moi au moins, je partage une source ; je ne capture pas un morceau d'écran qui m'arrange.
-  1   1  26  
-
-  **gargggggg** @Gargame51166338 · Nov 15, 2023 ...
Replying to [@julieonair](#) and [@NRJhitmusiconly](#)
Personnellement c'est pas avec une capture d'écran au combien falsifiable que j'en serais convaincu. En revanche fais attention, la capture d'écran de conversation privée et leur diffusion est punie par la loi..
-     34  
-
-  **m.10** @sab12_u · Nov 1, 2023 ...
Replying to [@userlyn69](#) and [@Pessimulation_](#)
Ta source c une capture d'écran snap soit digne et arrête de croire ce qu'on te dit on dirait une enfant 8 ans
-  2  1  98  1.7K  
-
-  **Pyrrhon** @PyrrhoHeliensis · Mar 11 ...
Replying to [@Fernand85908779](#) and [@PonterluX](#)
Vous dite ça sur la base de la capture d'écran ?
-  1   1  36  